Comité
International
Olympique

RAPPORT ANNUEL DU CIO 2024

LES JEUX D'UNE NOUVELLE ÈRE

MERCI AUX PARTENAIRES OLYMPIQUES MONDIAUX QUI ONT ÉTÉ À NOS CÔTÉS EN 2024

ABInBev

airbnb

Alibaba

Allianz

Atos

BRIDGESTONE

Coca-Cola 蒙牛

Deloitte.

intel

OMEGA

Panasonic

P&G

SAMSUNG

TOYOTA

VISA

Comité
International
Olympique

RAPPORT ANNUEL DU CIO 2024

LES JEUX D'UNE NOUVELLE ÈRE

TABLE DES MATIÈRES

Lettre du président Thomas Bach **4**

Le CIO en 2024 **6**

Conduire le Mouvement olympique **8**
Le Mouvement olympique 10
Le Comité International Olympique 13
Fédérations Internationales 15
Comités Nationaux Olympiques 17
Le 13e Sommet olympique 20
142e Session du CIO 24
Agenda olympique 2020+5 26

Les Jeux Olympiques **28**
Jeux Olympiques de Paris 2024 30
Futurs Jeux Olympiques 38
Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024 42
Futures éditions des Jeux Olympiques de la Jeunesse 46
Futurs hôtes 48

Solidarité **50**
Solidarité Olympique 52
Programmes pour les athlètes 61
Bien-être des athlètes 70
Art, culture, patrimoine et éducation olympique 73
Journée olympique 80

Numérisation et engagement numérique **82**
Engagement numérique 84
E-sports 91
Intelligence artificielle 92

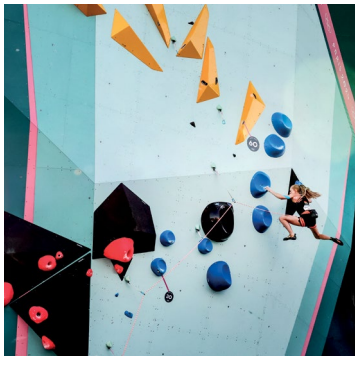

Développement durable	**94**
Durabilité, impact et héritage	96
Droits humains	105
Égalité des genres, diversité et inclusion	107
Sport et Olympisme dans la société	112
Soutien aux réfugiés par le biais du sport	117
Jeunes leaders du CIO	120
Crédibilité	**122**
Gouvernance et éthique	124
Lutte pour un sport propre	131
Membres du CIO	136
Résilience	**142**
Partenaires olympiques mondiaux	144
Licences mondiales	151
Billetterie et hospitalité	152
Droits médias	154
Agenda olympique – Points forts	**158**
Agenda olympique – Points forts	160
Les Jeux Olympiques – Les Jeux d'une nouvelle ère	162
Les athlètes au premier plan	164
Solidarité	166
Équipe olympique des réfugiés formée par le CIO et Olympic Refuge Foundation	168
Égalité des genres	170
Développement durable	172
Pertinence	174
Numérisation	176
Crédibilité et bonne gouvernance	178
Résilience économique et financière	180
Agenda olympique 2020 et Agenda olympique 2020+5	182
États financiers	**184**
Principales données financières de 2024	186
Rapport de l'organe de révision à la Session	192
États financiers consolidés 2024	194

LETTRE DU PRÉSIDENT THOMAS BACH

Alors que nous passons en revue l'année 2024, nous pouvons être particulièrement satisfaits de ce que nous avons accompli tous ensemble en tant que Mouvement olympique.

Cette année, des athlètes venus des quatre coins de la planète ont réalisé des performances époustouflantes et ont inspiré des milliards de personnes lors des Jeux Olympiques de Paris 2024. Cette année, nous avons vu la prochaine génération d'olympiens briller à Gangwon, prouvant que l'avenir du sport est plus radieux que jamais. Et cette année, nous avons renforcé le pouvoir unificateur du sport, en rassemblant le monde alors qu'il traverse une époque de profonde division.

* * *

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont été incontestablement historiques. Jamais une édition n'avait été autant suivie. Près de cinq milliards de personnes ont regardé les Jeux pour assister à la magie du sport. Entre la télévision, les plateformes numériques et les médias sociaux, Paris 2024 a su toucher de nouveaux publics, plus jeunes, comme jamais auparavant, mettant en exergue la capacité unique des Jeux Olympiques à inspirer et à réunir les populations, quelles que soient leur génération et leur culture.

Ces Jeux ont annoncé le début d'une nouvelle ère pour le Mouvement olympique. Étant les premiers à être entièrement organisés conformément aux réformes de l'Agenda olympique 2020, ils ont été plus jeunes, plus inclusifs, plus urbains et plus durables que jamais. Et pour la première fois de l'histoire, la parité était de mise sur l'aire de compétition.

Sous la conduite exceptionnelle de Tony Estanguet, le dynamisme et le panache du comité d'organisation de Paris 2024 ont donné vie à l'Agenda olympique dans toutes ses dimensions : de la phase de planification à la mise en œuvre efficace, le comité a su assurer une livraison impressionnante des Jeux, qui laisseront en outre un héritage durable dont les effets se faisaient déjà ressentir bien avant que la flamme olympique ne soit allumée.

Les Jeux Olympiques ont démontré qu'ils sont un symbole rare d'unité et de paix dans un monde divisé. Des athlètes venant des territoires des 206 Comités Nationaux Olympiques et ceux faisant partie de l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO ont concouru côte à côte, s'acceptant les uns les autres dans un esprit d'amitié et de respect mutuel. Ils nous ont ainsi montré à quoi pourrait ressembler le monde si nous vivions tous conformément aux valeurs olympiques.

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024 ont eux aussi été un grand moment de cette année. Avec pour slogan « Grandir ensemble, briller pour toujours », cette édition a vu concourir de jeunes athlètes qui nous ont électrisés par leur talent, leur détermination et leur esprit sportif. Ces Jeux n'ont pas été qu'un tremplin pour la prochaine génération d'olympiens et d'olympiennes – ils ont également incarné l'esprit du Mouvement olympique, en encourageant un plus grand nombre de jeunes à faire du sport et à adhérer aux valeurs olympiques.

* * *

Hors de l'aire de compétition, cette année a également été une année de transformation pour le Mouvement olympique. Nous avons considérablement progressé dans notre passage au numérique, en veillant à mettre la technologie au service de la communauté sportive tout en restant fidèles aux principes fondamentaux de l'Olympisme. Lancé en avril 2024, l'Agenda olympique pour l'IA nous aidera à saisir les opportunités qui se présentent avec l'essor de l'intelligence artificielle, sans dénaturer le sport.

Pour rester dans les premières historiques, nous avons également annoncé la création des Olympic Esports Games. Les jeunes d'aujourd'hui baignent dans le numérique depuis leur naissance, et nous devons les rencontrer sur ce terrain si nous voulons rester pertinents. Dans la mesure où les personnes qui pratiquent l'e-sport et qui jouent aux jeux vidéo se comptent par millions, nous voyons en ce format une occasion unique de toucher de nouveaux publics et de promouvoir davantage les valeurs olympiques.

Notre engagement en faveur de la solidarité et de l'égalité reste au cœur de tout ce que nous entreprenons. Au travers de la Solidarité

Olympique, nous avons continué de fournir un soutien et des financements essentiels, grâce auxquels tout athlète talentueux peut tenter de vivre son rêve olympique. À Paris, nous avons vu 91 CNO remporter des médailles, démontrant que le Mouvement olympique parvient à créer une aire de compétition plus juste et plus inclusive. L'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO nous a également emplis de joie et de fierté, notamment par la participation d'un nombre record de 37 athlètes aux Jeux de Paris, mais aussi par la toute première médaille olympique de l'équipe, remportée par Cindy Ngamba.

Tout cela, nous le devons à notre engagement indéfectible à réinvestir dans le sport. Durant la dernière Olympiade, nous avons déboursé en moyenne 4,7 millions d'USD chaque jour pour soutenir les athlètes et les organisations sportives. Ce modèle fondé sur la solidarité garantit que les Jeux Olympiques restent une manifestation créée pour le monde, par le monde.

* * *

Cette année a également été marquée par un tournant qui me touche personnellement. Il s'agit en effet de la dernière année de mon mandat en tant que président du CIO. Lorsque j'ai été élu en 2013, nous faisions face à des difficultés majeures, allant de la modernisation des Jeux Olympiques à leur pérennité financière sur le long terme en passant par la bonne gouvernance du CIO. Avec l'Agenda olympique 2020 et l'Agenda olympique 2020+5, nous avons profondément transformé les Jeux Olympiques, la mobilisation des jeunes générations et l'assise financière du sport.

Après plus de 10 ans de mise en œuvre des réformes de l'Agenda olympique, nous pouvons dire avec confiance que nous sommes parvenus à changer la donne. Cette transformation n'a été possible que grâce aux efforts de collaboration et au dévouement de l'ensemble du Mouvement olympique. J'aimerais exprimer toute ma gratitude à l'ensemble des CNO, des Fédérations Internationales, des athlètes, des partenaires olympiques mondiaux et des détenteurs de droits médias qui ont apporté leur pierre à l'édifice de ce changement.

« Je n'ai aucun doute sur le fait que Kirsty Coventry saura conduire l'organisation dans une nouvelle ère – où nous serons tous unis de par notre engagement à honorer les valeurs que nous portons depuis plus d'un siècle. »

Thomas Bach, président du CIO

À présent, les Jeux Olympiques sont plus inclusifs, plus durables et plus novateurs que jamais. Grâce aux réformes engagées dans le cadre de notre Agenda olympique, ils continuent par ailleurs de mobiliser des générations plus jeunes. Selon une étude indépendante menée récemment, les Jeux Olympiques s'avèrent plus pertinents pour la Génération Z que pour la population générale. Le Mouvement olympique est plus fort et plus uni, et sa portée à l'échelle mondiale s'étend au-delà du sport. Grâce à notre modèle de redistribution solidaire des revenus, le succès des Jeux profite au monde entier, des initiatives locales aux plus hauts niveaux de compétition sportive.

Plus important encore probablement : nous avons renforcé le rôle du sport en tant que force positive dans la société. Que ce soit par le biais de nos partenariats avec les Nations Unies et l'Organisation mondiale de la Santé, au travers de notre soutien indéfectible en faveur des réfugiés et des athlètes déplacés, ou encore de notre engagement pour les jeunes, jamais le CIO n'a eu autant d'impact et n'a été aussi pertinent.

Alors que je me prépare à passer le relais, l'avenir du Mouvement olympique m'inspire la plus grande confiance. Les éditions à venir des Jeux Olympiques, des Jeux Olympiques d'hiver et des Jeux Olympiques de la Jeunesse ne manqueront pas de s'inscrire dans cette lignée, et contribueront à faire en sorte que le Mouvement olympique reste solide pour les prochaines générations. Nous observons en outre que l'intérêt pour l'organisation des futurs Jeux Olympiques n'a jamais été aussi grand, avec des candidatures de CNO sur quatre continents qui se profilent pour 2036 et au-delà. Cet enthousiasme grandissant confirme une nouvelle fois que les Jeux Olympiques sont toujours pertinents et attractifs pour les nouvelles générations.

Je profite de cette occasion pour souhaiter tous mes vœux de réussite à Kirsty Coventry et l'informer qu'elle peut compter sur mon soutien sans réserve alors qu'elle se prépare à devenir la 10e présidente du CIO en juin 2025. Je n'ai aucun doute sur le fait qu'elle saura conduire l'organisation dans une nouvelle ère – où nous serons tous unis de par notre engagement à honorer les valeurs que nous portons depuis plus d'un siècle. Nous devons continuer de défendre la paix, la solidarité, l'égalité et le pouvoir du sport à unifier le monde.

C'est dans cet état d'esprit que nous nous tournons vers l'avenir avec confiance et optimisme : Plus vite, plus haut, plus fort – ensemble.

Thomas Bach
Président du CIO

LE CIO EN 2024

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 étaient au cœur de cette année olympique qui a marqué l'Histoire, avec une édition d'une nouvelle ère – plus jeune, plus inclusive, plus urbaine et plus durable. Durant toute la dernière année de son mandat en tant que président du CIO, Thomas Bach a œuvré à renforcer davantage les engagements de l'organisation en faveur de la paix, de la solidarité et de l'égalité. Et avec des Jeux encore plus exaltants qui se profilent à l'horizon, c'est avec un nouveau regain de confiance que le CIO peut voir son avenir.

Le rapport annuel du CIO 2024 s'articule autour de cinq tendances clés qui ont façonné l'Agenda olympique 2020+5, la feuille de route stratégique du Mouvement olympique. La feuille de route est arrivée à son terme début 2025 et un rapport sur ses réalisations est disponible aux pages 158 à 183.

Solidarité

Les financements proposés par la Solidarité Olympique ont aidé des centaines d'athlètes dans le cadre du parcours qui les a menés à Paris. Le département des athlètes du CIO continue de soutenir les athlètes aussi bien dans leur vie personnelle que dans leur carrière. Et Paris 2024 a été marqué par la stratégie de protection la plus complète jamais mise en œuvre par le CIO pour garantir le bien-être des athlètes.
Voir pages 50 à 81

Développement durable

La durabilité, l'impact et l'héritage étaient les piliers des Jeux de Paris 2024 – qui ont également été la première édition de l'Histoire à atteindre la parité, avec des quotas de places attribués à parts égales aux femmes et aux hommes. Loin de l'aire de compétition, la stratégie Olympisme365 du CIO continue de servir de fil conducteur aux travaux de l'organisation en faveur du développement social par le sport.

Voir pages 94 à 121

Numérisation

Les Jeux de Paris 2024 ont été les plus engagés de l'histoire olympique sur le plan numérique, avec plus de 325 millions d'utilisateurs de l'application et du site web Olympics.com, 450 millions de messages adressés directement aux fans et 412 milliards d'interactions dans les médias sociaux.
La révolution numérique du CIO a également été marquée par le lancement de l'Agenda olympique pour l'IA, ainsi que la confirmation de la première édition des Olympic Esports Games.

Voir pages 82 à 93

Crédibilité

Grâce à un financement supplémentaire de 10 millions d'USD, le CIO pourra poursuivre sa lutte contre le dopage par l'intermédiaire de l'Agence de contrôles internationale (ITA), laquelle a mis en œuvre un programme de contrôles du dopage de très grande envergure à Paris 2024. De manière plus générale, le CIO ne ménage pas ses efforts pour entériner les principes de bonne gouvernance dans l'ensemble du Mouvement olympique.

Voir pages 122 à 141

Résilience

Les partenaires olympiques mondiaux du CIO, les détenteurs de droits médias, les sponsors et les détenteurs de licences ont contribué à faire de Paris 2024 un immense succès – et leur soutien continue d'apporter des avantages considérables à l'ensemble du milieu sportif, le CIO redistribuant 90 % de ses revenus aux organisations membres du Mouvement olympique à travers le monde.

Voir pages 142 à 157

SECTION 1

CONDUIRE LE MOUVEMENT OLYMPIQUE

POINTS CLÉS

Les difficultés rencontrées par le Mouvement olympique sont abordées lors du Sommet olympique 20

Les hôtes des prochains Jeux Olympiques d'hiver sont confirmés par la Session du CIO 24

La clôture de l'Agenda olympique 2020+5 est l'occasion de célébrer les réalisations majeures 26

Le Mouvement olympique est défini dans la Charte olympique comme « l'action concertée, organisée, universelle et permanente, exercée sous l'autorité suprême du CIO, de tous les individus et entités inspirés par les valeurs de l'Olympisme ».

Son but est de « contribuer à la construction d'un monde meilleur et pacifique en éduquant la jeunesse par le biais d'une pratique sportive en accord avec l'Olympisme et ses valeurs », tout en étant guidé par les valeurs olympiques que sont l'excellence, le respect et l'amitié, ancré dans la solidarité et sous l'égide du CIO.

Cette section présente les principales composantes du Mouvement olympique : le CIO ; les Fédérations Internationales (FI) régissant chaque sport olympique ; et les Comités Nationaux Olympiques (CNO). Elle traite également du 13e Sommet olympique et de la 142e Session du CIO, qui se sont tous deux déroulés durant l'année, ainsi que des réalisations liées à la mise en œuvre de l'Agenda olympique 2020+5, la feuille de route stratégique du Mouvement olympique.

Le Mouvement olympique 10
Le Comité International Olympique 13
Fédérations Internationales 15
Comités Nationaux Olympiques 17
Le 13e Sommet Olympique 20
142e Session du CIO 24
Agenda Olympique 2020+5 26

Le Mouvement olympique atteint son point d'orgue tous les quatre ans avec les Jeux Olympiques.

LE MOUVEMENT OLYMPIQUE

Sous l'égide du CIO, le Mouvement olympique œuvre à la construction d'un monde meilleur et pacifique en éduquant la jeunesse par le biais d'une pratique sportive en accord avec l'Olympisme et ses valeurs.

Le Mouvement olympique est défini dans les principes fondamentaux de l'Olympisme comme « l'action concertée, organisée, universelle et permanente, exercée sous l'autorité suprême du CIO, de tous les individus et entités inspirés par les valeurs de l'Olympisme ».

Le Mouvement olympique s'efforce de bâtir un monde meilleur grâce au sport. Culminant tous les quatre ans lors des Jeux Olympiques, le Mouvement olympique est actif sur les cinq continents.

Les trois principales composantes du Mouvement olympique sont les suivantes :

- **Le Comité International Olympique (CIO),** le chef de file du Mouvement olympique. ▸ Page 13
- **Les Fédérations Internationales (FI),** lesquelles sont chargées de régir leurs sports respectifs à travers le monde. ▸ Page 15
- **Les Comités Nationaux Olympiques (CNO),** dont la mission consiste à assurer le développement, la promotion et la protection du Mouvement olympique dans leurs pays respectifs. ▸ Page 17

Le Mouvement olympique regroupe également :

- Les comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO). ▸ Page 28
- Les associations, clubs et individus relevant des FI et CNO de chaque pays.
- Les athlètes, dont les intérêts sont le fondement même des actions qui animent le Mouvement olympique. ▸ Page 61
- Les juges, arbitres, entraîneurs et autres officiels et techniciens du sport.
- Les autres organisations et institutions reconnues par le CIO.

Les valeurs olympiques

Les valeurs de l'Olympisme constituent la base sur laquelle le Mouvement olympique fonde ses activités de promotion du sport, de la culture et de l'éducation en vue de bâtir un monde meilleur :

- **L'excellence**
  Rechercher l'excellence et encourager à donner le meilleur de soi-même.
- **Le respect**
  Promouvoir le respect de nombreuses manières : par le respect de soi, des règles, de l'adversaire, de l'environnement, du public et ainsi de suite.

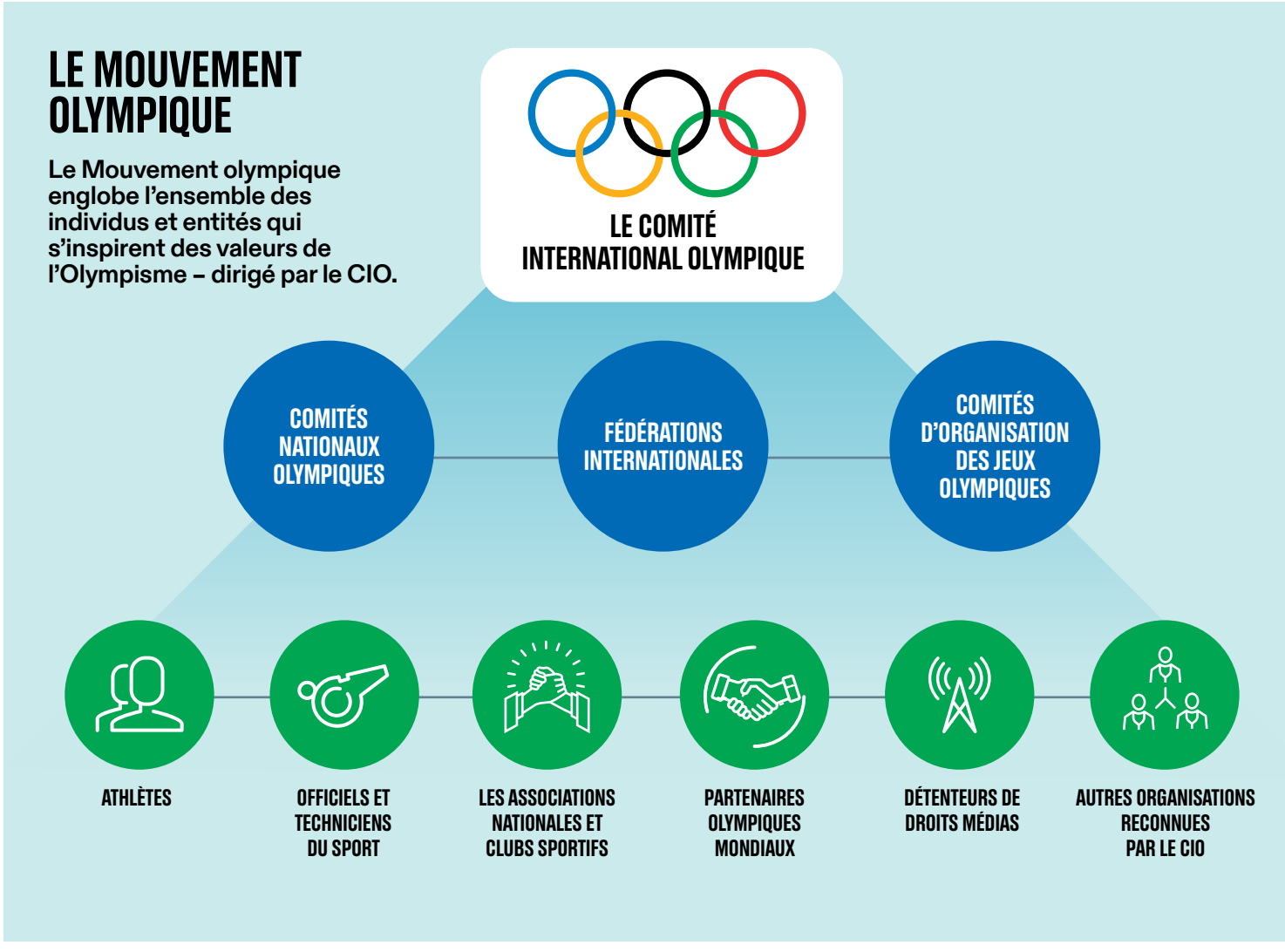

- **L'amitié**
  Célébrer l'amitié, qui est la marque de fabrique des Jeux Olympiques, un événement fédérateur organisé à quelques années d'intervalle.

▸ olympics.com/cio/mouvement-olympique

La Charte olympique

La Charte olympique régit l'organisation, les actions et le fonctionnement du Mouvement olympique, et fixe les conditions de la célébration des Jeux Olympiques. Elle a trois objectifs principaux :

- Elle fixe et rappelle les principes fondamentaux et les valeurs essentielles de l'Olympisme.
- Elle sert de statuts au CIO.
- Elle définit les droits et les obligations réciproques du CIO, des FI et des CNO, ainsi que des COJO, qui doivent tous se conformer à la Charte olympique.

La Charte olympique a récemment fait l'objet de deux mises à jour : une première en 2024, dans le cadre de la 142e Session du CIO (▸ page 24), et une deuxième en janvier 2025.

« La solidarité, cette valeur fondamentale qui définit notre communauté olympique. »

Thomas Bach, président du CIO, lors de son allocution à la Session du CIO en juillet 2024

PRINCIPES FONDAMENTAUX DE L'OLYMPISME

La Charte olympique établit les principes fondamentaux de l'Olympisme, lesquels sont à la base de tout ce que le CIO entreprend. Ces principes fondamentaux ont été mis à jour en 2023 afin de renforcer l'engagement de l'organisation en faveur des droits humains.

1. L'Olympisme est une philosophie de vie, exaltant et combinant en un ensemble équilibré les qualités du corps, de la volonté et de l'esprit. Alliant le sport à la culture et à l'éducation, l'Olympisme se veut créateur d'un style de vie fondé sur la joie dans l'effort, la valeur éducative du bon exemple, la responsabilité sociale et le respect des droits humains reconnus au plan international et des principes éthiques fondamentaux universels dans le cadre des attributions du Mouvement olympique.

2. Le but de l'Olympisme est de mettre le sport au service du développement harmonieux de l'humanité en vue de promouvoir une société pacifique, soucieuse de préserver la dignité humaine.

3. Le Mouvement olympique est l'action concertée, organisée, universelle et permanente, exercée sous l'autorité suprême du CIO, de tous les individus et entités inspirés par les valeurs de l'Olympisme. Elle s'étend aux cinq continents. Elle atteint son point culminant lors du rassemblement des athlètes du monde au grand festival du sport que sont les Jeux Olympiques. Son symbole est constitué de cinq anneaux entrelacés.

4. La pratique du sport est un droit de l'homme. Chaque individu doit avoir la possibilité de pratiquer un sport sans discrimination d'aucune sorte, au regard des droits humains reconnus au plan international dans le cadre des attributions du Mouvement olympique. L'esprit olympique exige la compréhension mutuelle, l'esprit d'amitié, de solidarité et de fair-play.

5. Reconnaissant que le sport est pratiqué dans le cadre de la société, les organisations sportives au sein du Mouvement olympique se doivent d'appliquer le principe de neutralité politique. Elles auront les droits et obligations inhérents à l'autonomie, à savoir le libre établissement et le contrôle des règles du sport, la définition de leur structure et gouvernance, la jouissance du droit à des élections libres de toutes influences extérieures et la responsabilité de veiller à ce que les principes de bonne gouvernance soient appliqués.

6. La jouissance des droits et libertés reconnus dans la présente Charte olympique doit être assurée sans discrimination d'aucune sorte, notamment en raison de la race, la couleur, le sexe, l'orientation sexuelle, la langue, la religion, les opinions politiques ou autres, l'origine nationale ou sociale, la fortune, la naissance ou toute autre situation.

7. L'appartenance au Mouvement olympique exige le respect de la Charte olympique et la reconnaissance par le CIO.

LE COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE

En sa qualité de gardien des Jeux Olympiques et de chef de file du Mouvement olympique, le CIO s'est donné pour mission de bâtir un monde meilleur par le biais du sport.

Le siège du CIO est sis dans l'un des bâtiments les plus durables de la planète : la Maison Olympique de Lausanne, capitale olympique.

Le CIO est au cœur même du sport mondial : il soutient toutes les parties prenantes du Mouvement olympique, assure la promotion de l'Olympisme à travers le monde et supervise la célébration régulière des Jeux Olympiques. Il s'attache en outre à promouvoir le sport dans la société, à renforcer l'intégrité du sport et à soutenir les athlètes intègres ainsi que les autres organisations sportives.

Créé le 23 juin 1894 lors du premier Congrès olympique à Paris, deux ans à peine avant les premiers Jeux Olympiques de l'ère moderne tenus en avril 1896, le CIO est une organisation à but non lucratif, basée à la Maison Olympique sise dans la capitale olympique de Lausanne, en Suisse, financée par des fonds privés, qui redistribue 90 % de ses revenus à l'ensemble du Mouvement olympique – soit l'équivalent de 4,7 millions d'USD par jour sur la période 2021–2024.

À propos du CIO

- **Les Sessions** sont des réunions générales réunissant tous les membres du CIO. Elles constituent l'organe suprême du CIO et leurs décisions sont définitives. La 142e Session du CIO s'est tenue à Paris durant les mois de juillet et août 2024. ▸ Page 24

- **Le président du CIO** représente le CIO et préside toutes ses activités. La Session élit un président ou une présidente pour un mandat de huit ans, renouvelable une fois pour quatre ans. Le neuvième président du CIO, Thomas Bach, a été élu en 2013 et réélu 2021. Il quittera ses fonctions en 2025 au terme de son mandat. ▸ Page 125

- **La commission exécutive** est composée du président du CIO, de quatre vice-présidents et de dix autres membres, tous élus par la Session pour un mandat de quatre ans. Elle assure l'administration du CIO et la gestion de ses affaires. ▸ Page 126

- **Les commissions du CIO** conseillent la Session, la commission exécutive et/ou le président dans leurs domaines de compétence respectifs. Au 31 décembre 2024, le CIO comptait 29 commissions. ▸ Page 126

- **Les membres du CIO** sont des volontaires agissant en qualité de représentants du CIO et du Mouvement olympique, qui se réunissent lors des Sessions pour voter sur des décisions relatives au CIO et aux Jeux Olympiques. Au 31 décembre 2024, le CIO comptait 112 membres et 38 membres d'honneur. ▸ Page 136

- **L'administration du CIO** est placée sous la responsabilité du directeur général, qui en assure la direction sous l'autorité du président, avec l'assistance des directeurs en charge de secteurs de compétences spécifiques. L'administration du CIO est sise à la Maison Olympique, à Lausanne, en Suisse. ▸ Page 129

▸ olympics.com/cio/mission

ÉLECTION DE LA 10E PRÉSIDENTE DU CIO

Lors de la 144e Session du CIO, tenue en mars 2025, Kirsty Coventry a été élue 10e présidente du CIO. Elle succèdera à Thomas Bach, le neuvième président du CIO, dont le mandant arrivera à son terme le lundi 23 juin 2025, après 12 ans d'exercice.

Saluant celle qui lui succèdera, le président Thomas Bach s'est exprimé en ces termes : « Il ne fait aucun doute que l'avenir de notre Mouvement olympique est radieux et que les valeurs que nous défendons continueront à nous guider dans les années à venir. » Les détails de l'élection seront fournis dans le Rapport annuel du CIO 2025.

Le président Thomas Bach a accueilli quatre membres de la commission des athlètes du CIO parmi les membres du CIO lors de la 142e Session.

La Fédération Internationale d'Escrime est l'une des FI régissant son sport dans le cadre des Jeux Olympiques.

FÉDÉRATIONS INTERNATIONALES

Les organes de gouvernance des sports olympiques se sont préparés pour les Jeux de Gangwon 2024 et de Paris 2024, ont célébré une année couronnée de succès et se tournent désormais vers les éditions à venir.

Les Fédérations Internationales (FI) sont des organisations internationales non gouvernementales reconnues par le CIO pour l'administration d'un ou plusieurs sports au niveau mondial. Elles doivent régir leurs sports respectifs de manière indépendante et autonome, tout en s'assurant que leurs statuts, leurs pratiques et leurs activités sont conformes à la Charte olympique.

Les FI sont chargées de :

- diriger le fonctionnement quotidien de leurs disciplines sportives respectives, notamment l'organisation des compétitions olympiques ;
- superviser le développement des athlètes à tous les niveaux ;
- régir leur sport au niveau mondial et assurer sa promotion et son développement ; et
- garantir la régularité des compétitions, ainsi que le respect des règles du fair-play.

Les différents groupes de FI sont représentés par trois associations : l'Association des fédérations internationales des sports olympiques d'été (ASOIF), les Fédérations olympiques d'hiver (WOF) et l'Association des fédérations internationales de sports reconnues par le CIO (ARISF).

Le CIO travaille en étroite collaboration avec les FI, principalement par le biais du département des sports du CIO, et leur procure une aide financière directe par la répartition des revenus provenant des Jeux Olympiques, ainsi que par le biais du programme de développement des FI et d'autres programmes d'aide spécifiques aux Jeux.

Le Forum des FI se penche sur l'IA, l'e-sport et la durabilité

Au nom du président du CIO, Thomas Bach, la première vice-présidente du CIO, Nicole Hoevertsz, a accueilli les présidents, secrétaires généraux et autres représentants des FI dans le cadre du Forum des FI qui

Nicole Hoevertsz, vice-présidente du CIO, a pris la parole pendant le Forum annuel des FI en octobre 2024.

Prix « Action climat » remporté par la FIH

La Fédération Internationale de Hockey (FIH) figure parmi les lauréats du prix « Action climat » du CIO, annoncés en septembre 2024. En développant une technologie innovante, « Dry Turf », qui réduit la quantité d'eau nécessaire pour entretenir les terrains de hockey de haut niveau, la FIH est parvenue à réduire d'environ 60 % sa consommation d'eau depuis 2012.

L'Union Internationale de Biathlon (IBU) a également été chaudement félicitée pour ses efforts visant à trouver des moyens de réduire l'empreinte carbone liée à sa diffusion.
▸ Page 103

s'est déroulé au mois d'octobre. Elle les a encouragés à accepter le changement et à se tenir prêts à innover, tout en étant guidés par les valeurs olympiques et en envisageant l'avenir du sport avec une grande confiance.

Le forum de cette année avait pour thème « Ensuring your IF is match fit and future-ready » (Veiller à ce que votre FI soit en phase avec la réalité et prête pour demain). Pour la neuvième année consécutive, toute une partie du forum était consacrée à l'engagement du CIO en faveur de la durabilité. Près de 170 membres du personnel des FI ont assisté à la session qui s'est tenue au Musée Olympique, qui comprenait une présentation et un débat sur l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion. Le forum a également été ponctué de sessions sur l'IA et la protection des personnes, l'IA et la lutte contre le dopage, ainsi que des mises à jour sur Paris 2024 et LA28.

SportAccord s'intéresse au « Pouvoir du sport »

Les FI et le CIO se sont rendus à Birmingham en avril 2024 pour participer au Sommet SportAccord World Sport & Business. Le CIO a organisé des réunions conjointes avec l'ASOIF, les WOF et l'ARISF afin d'aborder des thématiques centrales.
▸ Page 135

Actualisation des noms de FI dans la Charte olympique

La 142e Session du CIO qui s'est tenue en juillet 2024 a approuvé que deux changements portant sur des FI soient apportés à la Charte olympique : la Fédération Internationale de Natation (FINA) a été rebaptisée World Aquatics ; et l'Association internationale de boxe (IBA) a été retirée de la liste des FI reconnues par le CIO, à la suite de la décision prise à cet égard dans le cadre de la Session du CIO de 2023.

Ensuite, en décembre 2024, la commission exécutive du CIO a recommandé que la Charte olympique soit mise à jour pour tenir compte des changements de nom suivants :

- Fédération mondiale de curling (WCF) en World Curling ;
- la version anglaise de la Charte olympique a été mise à jour pour utiliser le nom français de la Fédération Internationale de Luge (International Luge Federation auparavant) ; et
- Fédération Internationale de Ski en Fédération Internationale de Ski et de Snowboard.

Ces modifications ont été définitivement approuvées lors de la 143e Session du CIO en janvier 2025.

Déclaration du CIO sur l'IBA

Le CIO s'est félicité de la décision du Tribunal Arbitral du Sport (TAS), prise en avril 2024, qui a rejeté l'appel interjeté par l'IBA contre la décision du CIO de lui retirer sa reconnaissance en 2023. Les tournois de boxe des Jeux Olympiques de Paris 2024 ont été brillamment organisés par l'unité en charge de la boxe pour Paris 2024, une unité ad hoc créée par le CIO à la suite de la suspension de l'IBA en 2022.

▸ olympics.com/cio/federations-internationales-sports

COMITÉS NATIONAUX OLYMPIQUES

Tous les CNO éligibles à travers le monde ont envoyé leurs athlètes à Paris pour participer à des Jeux d'une nouvelle ère, point d'orgue d'une année bien remplie pour le Mouvement olympique.

Les 206 Comités Nationaux Olympiques (CNO) ont pour mission de développer, de promouvoir et de protéger le Mouvement olympique et de le représenter au sein de leurs pays et territoires respectifs. Ils défendent les couleurs de leur pays lors des Jeux Olympiques, ainsi que des compétitions multisports organisées sous l'égide du CIO à l'échelle régionale, continentale et mondiale.

Les CNO sont investis des missions suivantes dans leurs pays et territoires respectifs :

- promouvoir les principes fondamentaux et les valeurs de l'Olympisme ;
- assurer le respect de la Charte olympique ;
- encourager le développement du sport de haut niveau ainsi que du sport pour tous ;
- former des administrateurs sportifs ;
- agir contre toute forme de discrimination et de violence dans le sport ;
- adopter et mettre en œuvre le Code mondial antidopage et le Code du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions ; et
- soutenir les mesures relatives aux soins médicaux et à la santé des athlètes.

Le CIO apporte un soutien financier, technique et administratif aux CNO par l'intermédiaire de la Solidarité Olympique, le programme de développement que le CIO a mis en place pour garantir l'universalité des Jeux Olympiques. ▸ Page 52

Jeux Olympiques de Paris 2024

L'année des CNO a été rythmée par les Jeux Olympiques de Paris 2024. Les athlètes originaires des pays et des territoires représentant les 206 CNO et l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO se sont rendus dans la capitale française au mois de juillet.

Au total, 91 CNO ont remporté au moins une médaille à Paris – dont une toute première médaille pour l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO. 64 CNO ont remporté au moins une médaille d'or, et le Botswana, la Dominique, le Guatemala et Sainte-Lucie ont décroché la toute première médaille d'or de l'histoire de leur CNO. ▸ Page 32

Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) d'hiver de Gangwon 2024

Au total, 78 CNO se sont rendus en République de Corée pour participer aux JOJ d'hiver de Gangwon 2024. Si cette édition a été marquée par la première participation des CNO d'Algérie, du Nigeria et de Puerto Rico à des JOJ d'hiver, les CNO de Tunisie et des Émirats arabes unis faisaient quant à eux leur première apparition dans des épreuves olympiques de sports d'hiver. ▸ Page 42

Solidarité Olympique

La Solidarité Olympique a continué de soutenir les athlètes tout au long de l'année 2024, notamment par la conclusion réussie du programme de bourses olympiques pour les athlètes de Paris 2024 et la poursuite du programme de bourses olympiques pour les athlètes de Milano Cortina 2026.

Le plan 2025–2028 de la Solidarité Olympique, annoncé en juillet 2024, a confirmé que le budget de la Solidarité Olympique serait augmenté de 10 % pour atteindre 650 millions d'USD sur cette nouvelle période quadriennale, prévoyant en outre une augmentation de 16 % du budget alloué aux programmes de soutien aux athlètes. ▸ Page 53

Journée olympique

La Journée olympique a été célébrée le 23 juin par les CNO du monde entier. Imprégnée cette année par l'ouverture imminente des Jeux Olympiques de Paris 2024, elle avait pour thème « Let's Move and Celebrate », faisant écho à la campagne Let's Move, fruit d'une collaboration entamée antérieurement entre le CIO et l'Organisation mondiale de la Santé (OMS). 158 CNO ont organisé au moins un événement pour marquer l'occasion . ▸ Page 80

Discours du président Thomas Bach à l'ACNO

Le président Thomas Bach s'est adressé à l'Assemblée générale de l'Association des Comités Nationaux Olympiques (ACNO) pour la dernière fois en sa qualité de président du CIO. Il a exprimé aux CNO toute sa gratitude pour leur soutien, ainsi que pour « les nombreux beaux moments que nous avons partagés et les très nombreuses initiatives que nous avons lancées ensemble. »

Atelier sur les valeurs olympiques

29 CNO, répartis sur les cinq continents, ont participé au tout premier atelier de « formation des formateurs » organisé en février dans le cadre du Programme d'éducation aux valeurs olympiques (PEVO). Étalé sur quatre jours, il a doté les éducateurs des outils nécessaires de sorte qu'ils puissent adapter et inculquer une éducation fondée sur les valeurs olympiques dans le monde entier. ▸ Page 77

Programme de séjour d'immersion proposé par le CIO

Reconduit en 2024, le programme de séjour d'immersion proposé par le CIO a offert aux membres du personnel des CNO la possibilité de passer quelques jours à la Maison Olympique pour travailler aux côtés du personnel du CIO et échanger des bonnes pratiques. Des représentants de sept CNO issus des cinq continents ont bénéficié de ce programme en 2024.

Programme « NOC Photo »

À travers cette initiative, les CNO ayant envoyé moins de 10 athlètes participer à une édition des Jeux se voient offrir gratuitement des images capturées lors des Jeux Olympiques. Les images peuvent être téléchargées via Getty Images et utilisées sur les réseaux sociaux. 37 CNO ont bénéficié de ce programme dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Gouvernance des CNO

Le CIO continue de soutenir l'application des principes de bonne gouvernance par les CNO et leurs associations continentales. À cet égard, il aide les CNO à résoudre leurs problèmes de gouvernance interne, ainsi que les éventuels conflits avec les autorités gouvernementales. En outre, le CIO collabore activement avec d'autres parties prenantes clés du Mouvement olympique, notamment avec les FI, pour s'assurer que les problèmes de gouvernance qui affectent les CNO sont réglés en adoptant une approche coordonnée et que l'autonomie du Mouvement olympique est préservée.

En 2024, l'unité du CIO chargée des services institutionnels et de la gouvernance a aidé 55 CNO à revoir et actualiser leurs statuts, en s'assurant qu'ils respectent la Charte olympique et les Principes universels de base de bonne gouvernance au sein du Mouvement olympique. Toujours en 2024, le CIO a supervisé les élections de 48 CNO, en veillant à ce que celles-ci se déroulent conformément à la Charte olympique et aux statuts de chaque CNO.

Russie et Bélarus

La commission exécutive du CIO a décidé en décembre 2023 que les athlètes munis d'un passeport russe ou bélarussien qualifiés pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 pourraient participer à cette édition en qualité d'athlètes individuels neutres, conformément aux conditions d'admission strictes basées sur les recommandations émises par la commission exécutive du CIO en mars 2023. Au total, 32 athlètes individuels neutres ont participé aux Jeux de Paris 2024.

Le président Thomas Bach a pris la parole à l'occasion de l'assemblée générale de l'ACNO au Portugal.

CNO et durabilité

Le CIO continue d'exercer son influence sur l'élaboration des stratégies de durabilité des CNO, en favorisant les collaborations transversales par le biais de groupes de travail continentaux chargés d'harmoniser les politiques et partager les bonnes pratiques. Les activités menées en 2024 ont notamment consisté en : la poursuite du projet OCEAN (Olympic Committees of Europe Approaching Carbon Neutrality), visant à former 18 responsables du climat auprès des CNO ; l'élargissement du groupe de travail sur la durabilité des CNO européens constitué par le CIO ; et la création de la première commission de la durabilité pour le Mouvement olympique en Amérique du Sud. ▸ Page 104

Le prix « Action climat » du CIO a été décerné en septembre à Swiss Olympic pour son plan de réduction des émissions de carbone et ses efforts en la matière. Le CNO de Maurice a été distingué dans la catégorie « mention spéciale », en reconnaissance du caractère novateur des efforts de réduction des émissions. ▸ Page 103

Le sprinter Letsile Tebogo a remporté la première médaille d'or du Botswana aux Jeux de Paris.

Le CNO de Russie est suspendu depuis octobre 2023, suite à la décision unilatérale prise par ce comité d'inclure, parmi ses membres, les organisations sportives régionales qui relèvent de l'autorité du CNO d'Ukraine. Le TAS a rejeté la demande déposée par la Russie visant à faire lever sa suspension.

Activités des CNO

La commission exécutive du CIO a été informée en 2024 des problèmes de gouvernance majeurs touchant plusieurs CNO, supervisés par l'unité chargée des services institutionnels et de la gouvernance.

- **Guatemala** La suspension frappant le CNO du Guatemala pour des raisons liées à des problèmes de gouvernance a été levée par le CIO en mars 2024 à titre provisoire et jusqu'à nouvel ordre, reconnaissant que des efforts étaient déployés pour que la situation évolue dans le bon sens, le président du pays, Bernardo Arévalo, ayant notamment rencontré le président Thomas Bach à la Maison Olympique. Si cette suspension n'avait pas été levée, le Guatemala n'aurait pas pu participer aux Jeux de Paris 2024, où il a remporté sa toute première médaille d'or.

- **Afghanistan** La commission exécutive a été informée au mois de juin que l'Afghanistan enverrait une équipe paritaire, composée de trois femmes et de trois hommes, participer aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Une telle composition est le fruit du travail continu mené par le CIO et le CNO d'Afghanistan pour que les athlètes féminines puissent participer aux Jeux.

- **Inde** En octobre 2024, le CIO et la Solidarité Olympique ont suspendu tout financement direct au CNO indien, à l'exception des financements versés directement aux athlètes (tels que les bourses olympiques). Cette suspension fait suite à des problèmes de gouvernance interne et des différends non résolus malgré les efforts constants du CIO.

- **Soudan** La commission exécutive a réitéré en juin son soutien au CNO du Soudan, menant ses opérations en exil depuis l'éclatement de la guerre. Grâce au soutien du CIO, le Soudan a pu envoyer une délégation de quatre athlètes participer aux Jeux de Paris 2024.

- **Israël et Palestine** Le CIO est en contact permanent avec les CNO d'Israël et de Palestine, et a soutenu les athlètes et les communautés olympiques dans leur processus de préparation et de qualification pour les Jeux de Paris 2024.

▸ olympics.com/cio/comites-nationaux-olympiques

LE 13E SOMMET OLYMPIQUE

Le président du CIO, Thomas Bach, a de nouveau accueilli à Lausanne des personnalités éminentes dans le monde du sport pour aborder des sujets d'importance pour l'avenir du Mouvement olympique.

Thomas Bach (en photo ci-dessus) a présidé le Sommet olympique pour sa dernière fois en tant que président du CIO.

Des représentants du CIO, de FI, de CNO, d'organisations reconnues par le CIO et d'autres invités se sont réunis en décembre 2024 à la Maison Olympique afin de discuter des évolutions récentes et futures au sein du Mouvement olympique. Le président Thomas Bach a invité l'ensemble des sept candidats à la présidence du CIO à se joindre au Sommet.

Jeux Olympiques

Les participants au Sommet se sont félicités du succès mondial que les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont été pour l'ensemble du Mouvement olympique. Ils se sont accordés sur le fait que ces Jeux étaient un symbole de paix bien nécessaire, avec des athlètes originaires des territoires des 206 CNO et de l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO concourant pacifiquement ensemble, tout en vivant sous un seul et même toit au village olympique. Cela n'a été possible que parce que le CIO a pleinement exercé son autonomie et sa neutralité politique.

Tous les participants ont noté que les Jeux Olympiques de Paris 2024 étaient la première édition des Jeux à être organisée et tenue dans le cadre des réformes de l'Agenda olympique 2020. En conséquence, ces Jeux ont été plus jeunes, plus urbains, plus inclusifs et plus durables. Les participants au Sommet se sont accordés sur le fait que les Jeux de Paris 2024 étaient sans le moindre doute des Jeux Olympiques d'une nouvelle ère.

Ils ont souligné que ces Jeux étaient les premiers Jeux Olympiques de l'histoire à atteindre la parité parfaite, grâce à l'attribution par le CIO d'un quota de places égal aux athlètes féminins et masculins – une avancée

majeure rendue possible grâce aux efforts déployés par le CIO et en partenariat avec les FI et d'autres parties prenantes, telles que les CNO et le COJO. Les participants ont également salué l'énorme succès de l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO : composée d'un nombre record de 37 athlètes, accueillis par 15 CNO et concourant dans 12 sports olympiques, d'autant plus qu'un de leurs membres a remporté la première médaille olympique de l'équipe.

Tous les participants se sont félicités des records d'audience enregistrés lors des Jeux : 84 % de l'audience mondiale potentielle, soit environ cinq milliards de personnes. Les plateformes numériques ont suscité un niveau d'attention sans précédent. On estime à 412 milliards le nombre d'interactions suite aux 270 millions de messages publiés sur les plateformes de médias sociaux dans le monde, ce qui représente une multiplication par quatre par rapport à l'édition précédente des Jeux Olympiques. Les participants au Sommet se sont félicités du fait que la Génération Z s'engage désormais davantage dans les Jeux Olympiques que tout autre segment de la population.

Dans l'ensemble, 85 % des spectateurs ont jugé leur expérience « excellente » ou « bonne » pour les événements avec billets, ce taux montant à 95 % pour les événements gratuits. Quelque 95 % des athlètes ont également jugé que leur expérience globale était positive : 91 % d'entre eux citant comme principale motivation le fait de « participer au plus grand événement multisportif au monde » et 89 % le fait de « devenir un(e) olympien(ne) ».

Les participants au Sommet ont entendu le président du Comité International Paralympique (IPC), Andrew Parsons, décrire les Jeux Paralympiques de Paris 2024 comme étant « les plus spectaculaires jamais organisés en termes de performances sportives, de sites, d'atmosphère et de portée ». Ces Jeux Paralympiques ont été les premiers à bénéficier pleinement de l'accord de coopération signé en 2018 avec le CIO – marquant une « nouvelle ère de collaboration », comme l'a qualifiée le président Andrew Parsons.

Les participants au Sommet ont exprimé leur gratitude au comité d'organisation de Paris 2024, placé sous la conduite éclairée de Tony Estanguet et secondé avec brio par Étienne Thobois et toute son équipe, qui a mis sa créativité, son sens de l'innovation, sa vision de l'histoire et de la culture françaises au service des citoyens français.

Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026

Les participants au Sommet ont déclaré que la préparation des sites avançait désormais à grands pas et que nombre d'entre eux en étaient à la dernière étape des préparatifs pour les Jeux, des épreuves tests étant prévues très prochainement.

Olympic Esports Games

Les participants au Sommet ont salué la décision de lancer les Olympic Esports Games et le partenariat avec le CNO saoudien pour organiser la première édition de ce format des Jeux, réitérant la nécessité de respecter pleinement les valeurs olympiques. Il a été souligné que les FI qui possèdent déjà une version électronique de leur sport susceptible d'être admise au programme des Olympic Esports Games resteraient les partenaires privilégiés du CIO. Il en sera de même pour les CNO qui incluent déjà l'e-sport dans leurs activités.

Le CIO a informé le Sommet de la création d'une nouvelle structure spécialisée, totalement distincte du modèle organisationnel et financier des Jeux Olympiques. Une telle approche sera également adoptée pour le financement des Olympic Esports Games. Cette nouvelle forme d'organisation consiste en un comité mixte, présidé par Ser Miang Ng, membre du CIO, et vice-présidé par le président du CNO saoudien et ministre saoudien des Sports, le prince Abdulaziz bin Turki Al-Saud.

Intelligence artificielle (IA)

Les participants au Sommet se sont félicités du lancement réussi de l'Agenda olympique pour l'IA. Ils ont souligné l'importance pour le CIO de prendre l'initiative d'énoncer les principes directeurs, d'identifier les domaines à fort impact et d'explorer les mécanismes nécessaires pour atténuer les risques et promouvoir l'utilisation responsable de l'IA.

Les participants au Sommet ont réitéré l'appel lancé par le Mouvement olympique aux gouvernements du monde entier, sous l'égide des Nations Unies, pour qu'ils créent des réglementations mondiales solides en matière d'IA visant à protéger la dignité humaine et à garantir des progrès équitables dans ce domaine.

Il a également été souligné qu'une approche coordonnée au sein du Mouvement olympique était essentielle pour exploiter le potentiel de l'IA tout en préservant l'intégrité du sport, reconnaissant que le rôle de chef de file du CIO dans l'élaboration de directives globales en matière d'IA contribuera à garantir des normes et des pratiques cohérentes entre les FI, les CNO et les autres parties prenantes. Les participants au Sommet ont mis en lumière la position proactive du CIO dans l'établissement de partenariats avec des fournisseurs de technologies de pointe et des institutions universitaires pour développer des solutions d'IA qui répondent à des besoins spécifiques au sein du Mouvement olympique.

Protection des athlètes

Lutte contre le dopage

Le président de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), Witold Bańka, a indiqué que les recommandations adoptées par le comité exécutif de l'AMA à la suite du rapport Cottier et du rapport d'audit de World Aquatics seront largement mises en œuvre dans le cadre du processus actuel de mise à jour du Code mondial antidopage et des normes internationales. Le processus de révision du Code 2027 mettra davantage l'accent sur la responsabilité de l'entourage.

Les participants au Sommet ont salué les progrès constants accomplis par le département des renseignements et des enquêtes de l'AMA. Le président Witold Bańka a mis l'accent sur les 85 opérations conjointes menées par les agences nationales antidopage (ONAD) européennes et les organismes chargés de l'application de la loi, grâce auxquels environ 450 millions de doses de médicaments potentiellement dangereux ont été retirées de la circulation. Les participants au Sommet ont exprimé leurs préoccupations quant au manque de respect des engagements financiers de certains gouvernements à l'égard de l'AMA, une manne essentielle pour lutter contre le dopage à l'échelle mondiale.

La présidente de l'Agence de contrôles internationale (ITA), Valérie Fourneyron, a communiqué au Sommet des informations sur les programmes menés avant et pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024, et notamment sur les travaux du « groupe d'experts pré-Jeux » dirigé par l'ITA. Les participants au Sommet se sont félicités de la conclusion de l'ITA selon laquelle 90 % des participants aux Jeux Olympiques de Paris 2024 ont été contrôlés au moins une fois au cours des six mois précédant l'événement.

Les participants se sont rassemblés à la Maison Olympique pour assister au Sommet en décembre 2024.

> **« Les Jeux de Paris 2024 ont répondu aux attentes du monde entier, suite aux réformes de l'Agenda olympique 2020. Ces Jeux ont été les Jeux Olympiques d'une nouvelle ère. »**
>
> **Communiqué du 13e Sommet olympique**

Participants au sommet olympique

Président du CIO
Thomas Bach (président)

Vice-présidents du CIO
Nicole Hoevertsz, Nawal El Moutawakel, Gerardo Werthein (excusé)

Membres de la commission exécutive du CIO
Emma Terho (présidente de la commission des athlètes du CIO), Nenad Lalović (président d'une FI de sport olympique d'été)

Présidents de FI
Gianni Infantino (FIFA), Luc Tardif (IIHF), Jae-youl Kim (ISU, excusé), Husain Al-Musallam (World Aquatics)

Présidents de CNO
Gao Zhidan (Comité National Olympique chinois), Gene Sykes (Comité National Olympique et Paralympique américain)

Présidents d'organisations reconnues par le CIO
Ivo Ferriani (WOF), Robin Mitchell (ANOC), Francesco Ricci Bitti (ASOIF), Ingmar De Vos (président élu de l'ASOIF, excusé), Andrew Parsons (IPC)

Présidents d'associations continentales de CNO
Mustapha Berraf (ACNOA), Spyros Capralos (COE), Randhir Singh (OCA, excusé), Neven Ilic (Panam Sports)

Invités
Pierre-Olivier Beckers-Vieujant (président de la commission de coordination du CIO pour Paris 2024), Kristin Kloster (présidente de la commission de coordination du CIO pour Milano Cortina 2026, excusée), Ser Miang Ng (président du comité conjoint pour les Olympic Esports Games), Witold Bańka (président de l'AMA), Valérie Fourneyron (présidente de l'ITA)

Candidats à la présidence du CIO
S.A.R. le Prince Feisal Al Hussein (membre de la commission exécutive du CIO), David Lappartient (président de la commission e-sports du CIO), Johan Eliasch (président de la FIS), Juan Antonio Samaranch (vice-présidents du CIO), Kirsty Coventry (membre de la commission exécutive du CIO), Lord Sebastian Coe (président de World Athletics), Morinari Watanabe (président de la FIG)

Pratique du sport en toute sécurité

Les participants ont salué la mise en place par le CIO de l'initiative pour la création de pôles régionaux pour une pratique sportive en toute sécurité. Ce nouveau modèle de protection des athlètes met l'accent sur la nécessité de traiter cette question au niveau local. Les participants ont également noté le succès du certificat de responsable de la protection dans le sport lancé par le CIO.

Les participants au Sommet ont souligné que, lors des Jeux Olympiques de Paris 2024, le CIO a déployé la plus grande solution alimentée par l'IA jamais mise en place pour lutter contre la violence en ligne à l'égard des athlètes et des officiels. Dans le cadre de cette édition, le service de protection contre les abus en ligne a analysé en temps réel quelque 2,4 millions de messages et commentaires postés sur les comptes de 20 000 athlètes et officiels sur les médiaux sociaux. La ligne d'assistance « Mentally Fit » restera ouverte aux athlètes des Jeux Olympiques et Paralympiques pendant quatre ans.

Perspectives économiques

Les participants au Sommet ont noté les perspectives financières très positives pour le CIO et l'ensemble du Mouvement olympique. Sur les 7,7 milliards d'USD de revenus commerciaux générés sur la période 2021–24, il est prévu que le CIO redistribue 6,8 milliards d'USD, ce qui correspond à 4,7 millions d'USD par jour pour le Mouvement olympique – et représente une hausse de 12 % par rapport à l'Olympiade précédente. Les perspectives sont prometteuses et devraient être marquées par une poursuite de la croissance, sachant que le CIO est déjà parvenu à garantir 7,5 milliards d'USD de revenus commerciaux pour la période 2025–28, 6,9 milliards d'USD pour la période 2029–32 et 4,0 milliards d'USD pour la période 2033–36.

▸ olympics.com/cio/sommet-olympique

142E SESSION DU CIO

À la veille des Jeux Olympiques de Paris 2024, les membres du CIO se sont réunis pour élire deux futurs hôtes des Jeux et approuver la création des Olympic Esports Games.

Salt Lake City–Utah est l'un des deux hôtes des Jeux Olympiques d'hiver à avoir été élus pendant la 142e Session du CIO.

Le Mouvement olympique s'est rassemblé dans la capitale française pour participer à la 142e Session du CIO, chargée en présentations, en annonces et en votes.

Élection de l'hôte des Jeux Olympiques d'hiver

Les membres du CIO ont élu les hôtes des Jeux Olympiques d'hiver de 2030 et de 2034. Il s'agissait de la première fois que deux hôtes des Jeux Olympiques d'hiver étaient élus au cours d'une même Session.

Les Alpes françaises ont été élues hôtes des Jeux Olympiques d'hiver de 2030. Ces Jeux ont vocation à établir un lien entre le nord et le sud des Alpes françaises pour en faire une plaque tournante des sports d'hiver, dans le but d'apporter un maximum de bénéfices sociaux et économiques aux populations.

« Les Alpes françaises 2030 ont pour ambition d'organiser des Jeux responsables et durables, ouverts à tous. Cette ambition nous est apparue très clairement lors de nos rencontres avec les athlètes, les dirigeants sportifs et les pouvoirs publics », a déclaré Karl Stoss, président de la commission de futur hôte pour les Jeux Olympiques d'hiver.

Salt Lake City–Utah a été élu hôte des Jeux Olympiques d'hiver de 2034. Décrits par le président Thomas Bach comme « des amis de longue date du Mouvement olympique », Salt Lake City et l'Utah ont l'ambition de transmettre les avantages transformateurs de l'édition des Jeux de 2002 à une nouvelle génération.

« Ce projet très solide jouit d'un niveau exceptionnellement élevé de soutien public et politique », a affirmé Karl Stoss. « Les athlètes bénéficieront d'excellentes installations et des possibilités offertes par ce projet. »

Page 48

Approbation des Olympic Esports Games

La décision unanime d'approuver la création des Olympic Esports Games a ouvert une nouvelle page de l'histoire. Pour l'organisation de ces Jeux, le CIO s'est associé au CNO d'Arabie saoudite pour 12 ans.

« C'est véritablement une nouvelle ère qui s'ouvre pour le CIO », a déclaré le président Thomas Bach. « Nous suivons le rythme de la révolution numérique. »

Page 91

Sport et Nations Unies

Le secrétaire général des Nations Unies, António Guterres, a lancé un appel à la paix dans un message vidéo projeté lors de la Session. Dans son message, il a rappelé la mission que partagent le Mouvement olympique et l'ONU et a conclu en adressant un éloge aux athlètes s'apprêtant à concourir à Paris : « Vous nous inspirez à rêver plus grand. »

Composition du CIO

Durant la Session, plusieurs changements ont été opérés dans la composition des membres et de la commission du CIO :

- Nawal El Moutawakel et Gerardo Werthein ont été élus vice-présidents du CIO ;
- Li Lingwei a été élue membre de la commission exécutive du CIO et

La création des Olympic Esports Games a été approuvée à l'unanimité par les membres du CIO.

Mikaela Cojuangco Jaworski a été réélue pour un second mandat ;

- 12 nouveaux membres du CIO ont été élus, dont quatre nouveaux membres de la commission des athlètes du CIO ;
- 15 membres du CIO déjà en poste ont été réélus pour de nouveaux mandats de huit ans ;
- le mandat d'un des membres a été prolongé ; et
- deux membres du CIO ont été élus membres honoraires du CIO, cette nouvelle désignation prenant effet à la fin de leur mandat en décembre 2024.

▸ Page 136

Autres actualités

- **Amendements à la Charte olympique** La Session a approuvé plusieurs changements recommandés par la commission exécutive, dont l'octroi d'une plus grande flexibilité concernant les sites de la cérémonie d'ouverture et l'augmentation au nombre de 10 membres pour lesquels la limite d'âge peut être repoussée. ▸ Page 11

> **« Ce n'est qu'en mettant nos valeurs olympiques en pratique – les valeurs de solidarité, d'égalité, de dignité humaine pour tous – que nous pourrons rassembler le monde entier dans la paix ».**
>
> **Thomas Bach**, président du CIO, s'exprimant lors de la 142e Session du CIO

- **Futurs Jeux Olympiques** Lors de la Session, les comités d'organisation de toutes les prochaines éditions des Jeux ont fait le point sur leurs préparatifs – notamment le COJOJ de Dakar 2026, qui a annoncé que ses Jeux auront pour devise « L'Afrique accueille, Dakar célèbre ». ▸ Page 46
- **Point sur la lutte contre le dopage** L'AMA et l'ITA ont salué la rigueur du programme de contrôles mis en œuvre en amont des Jeux de Paris 2024, ainsi que les plans stratégiques relatifs aux prochaines activités en matière de contrôles antidopage. ▸ Page 131
- **Trophée « Lauriers olympiques »** Le président Thomas Bach a annoncé que Filippo Grandi, le haut-commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, serait le troisième récipiendaire des Lauriers olympiques, une distinction créée par le CIO pour mettre à l'honneur une personnalité de premier plan pour sa contribution exceptionnelle dans les domaines de l'éducation, de la culture, du développement et de la paix par le sport.
- **Porte-drapeaux de l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO** Il a été annoncé durant la Session que les porte-drapeaux représentant l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO pendant la cérémonie d'ouverture des Jeux de Paris 2024 seraient le taekwondoïste Yahya Al-Ghotany et la boxeuse Cindy Ngamba – qui a d'ailleurs décroché la toute première médaille olympique jamais remportée par cette équipe pendant les Jeux. ▸ Page 117

▸ olympics.com/cio/session

AGENDA OLYMPIQUE 2020+5

L'année 2025 marquant la conclusion de l'Agenda olympique 2020+5, ce sera l'occasion idoine de faire le constat sur les manières dont ses 15 recommandations ont transformé le CIO et le Mouvement olympique dans son ensemble.

L'Agenda olympique 2020+5, adopté en mars 2021, est la feuille de route stratégique du Mouvement olympique jusqu'en 2025. Ses 15 recommandations s'appuient sur les réalisations de l'Agenda olympique 2020, qui a guidé le Mouvement olympique de 2014 jusqu'en 2020.

L'Agenda olympique 2020+5 se fonde sur cinq tendances au travers desquelles le sport et les valeurs de l'Olympisme peuvent transformer certains défis en opportunités. Comme les années précédentes, la structure du rapport annuel du CIO est établie sur la base de ces tendances, que sont :

- **La solidarité** Le cœur de tout ce que représente le Mouvement olympique. ▸ Pages 50–81
- **La numérisation** Le numérique permet de s'adresser à la population et de promouvoir les valeurs olympiques de nouvelles manières. ▸ Pages 82–93
- **Le développement durable** Le sport a été reconnu par l'ONU comme un important catalyseur du développement durable. ▸ Pages 94–121
- **La crédibilité** Le CIO s'attache à renforcer l'intégrité, la transparence et la bonne gouvernance dans l'ensemble du Mouvement olympique. ▸ Pages 122–141
- **La résilience sur les plans économique et financier** Grâce à la contribution du Mouvement olympique pour sortir de la crise liée à la pandémie de COVID-19. ▸ Pages 142–157

Rapport de clôture de l'Agenda olympique 2020+5

Un rapport complet détaillant les progrès accomplis par le CIO dans la mise en œuvre des 15 recommandations de l'Agenda olympique 2020+5 a été publié à l'occasion de la 143e Session du CIO en mars 2025. Une version résumée présentant les éléments les plus importants a été publiée dans le même temps, laquelle a été intégrée dans le rapport annuel du CIO. ▸ Pages 158–183

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 furent des Jeux Olympiques d'une nouvelle ère.

Voici quelques-unes des principales avancées réalisées en 2024 :

- **Jeux Olympiques de Paris 2024** Plus jeunes, plus urbains, plus inclusifs et plus durables : ces Jeux ont marqué l'entrée dans une nouvelle ère. Le CIO s'efforce désormais d'établir Paris 2024 en tant que modèle pour les prochaines éditions des Jeux. ▸ Page 30

- **Engagement numérique** Olympics.com est arrivée en tête des plus grandes plateformes numériques axées sur le sport, avec 325 millions d'utilisateurs uniques par mois sur le site et l'application Olympics.com pendant Paris 2024. ▸ Page 85

- **Intelligence artificielle (IA)** L'agenda olympique pour l'IA, lancé en avril 2024, a décrit l'impact que l'IA pourrait avoir sur le monde du sport. ▸ Page 92

- **Égalité des genres** Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont été la première édition paritaire en termes de quotas de places attribués aux athlètes par le CIO – avec 50 % de femmes et 50 % d'hommes. ▸ Page 107

- **Développement durable** 500 personnes ont été accueillies par le CIO pour participer au tout premier Sommet sur le sport au service du développement durable, organisé en juillet, à peine deux mois avant que l'importance du sport soit largement reconnue par le Pacte pour l'avenir des Nations Unies. ▸ Page 173

- **Protection des athlètes** Paris 2024 comprenait le plus grand dispositif jamais déployé en termes de nombres d'initiatives axées sur la santé mentale et la protection des athlètes dans le cadre d'une manifestation sportive, de l'accréditation des responsables du bien-être des équipes à un outil basé sur l'IA pour lutter contre les abus en ligne. ▸ Page 70

- **Soutien aux réfugiés** Cette année, l'Olympic Refuge Foundation a continué de soutenir les jeunes déplacés de force en leur donnant accès à la pratique d'un sport en toute sécurité. Grâce à ce soutien, la plus grande équipe olympique des réfugiés jamais formée par le CIO a pu participer aux Jeux de Paris 2024, édition pendant laquelle elle a même remporté sa première médaille. ▸ Page 117

- **Crédibilité** L'ITA, une organisation indépendante fondée par le CIO, a déployé un programme complet de contrôles antidopage dans le cadre de Paris 2024 – à ce titre, 90 % des athlètes susceptibles de participer aux Jeux ont été testés au moins une fois au cours des six mois qui ont précédé les Jeux. ▸ Page 131

- **Résilience financière** Sur la période 2021–2024, le CIO a généré un total de 7,7 milliards d'USD de revenus commerciaux, grâce auxquels il a pu reverser l'équivalent de 4,7 millions d'USD par jour au Mouvement olympique. ▸ Page 186

- **Olympic Esports Games** Le CIO a annoncé la création des Olympic Esports Games, étant prévu que l'édition inaugurale se tienne en 2027 au Royaume d'Arabie saoudite. ▸ Page 91

▸ olympics.com/cio/agenda-olympique-2020-plus-5

AGENDA OLYMPIQUE 2020+5
15 recommandations

1. Renforcer le caractère unique et l'universalité des Jeux Olympiques
2. Favoriser des Jeux Olympiques durables
3. Renforcer les droits et responsabilités des athlètes
4. Continuer à attirer les meilleurs athlètes
5. Renforcer davantage la sécurité du sport et la protection des athlètes intègres
6. Améliorer et promouvoir le parcours jusqu'aux Jeux Olympiques
7. Coordonner l'harmonisation du calendrier sportif
8. Développer l'engagement numérique auprès des citoyens
9. Encourager le développement des sports virtuels et s'engager davantage auprès des communautés des jeux vidéo
10. Renforcer le rôle du sport en tant que partenaire important pour la réalisation des objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies
11. Renforcer le soutien apporté aux réfugiés et aux populations déplacées
12. Aller à la rencontre de nouveaux publics au-delà de la communauté olympique
13. Continuer à montrer l'exemple en matière de citoyenneté d'entreprise
14. Consolider le Mouvement olympique grâce à la bonne gouvernance
15. Créer des modèles innovants pour la génération de revenus

SECTION 2

LES JEUX OLYMPIQUES

POINTS CLÉS

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 furent des Jeux Olympiques d'une nouvelle ère 30

Les meilleurs jeunes athlètes de sports d'hiver se sont réunis à Gangwon 42

Les Alpes françaises et Salt Lake City–Utah ont été élus hôtes de prochaines éditions des Jeux 48

Les Jeux Olympiques unissent le monde dans une compétition pacifique. Ils sont l'expression la plus manifeste de l'Olympisme et des valeurs olympiques, et tout simplement la plus grande manifestation sur Terre. Ils rassemblent les meilleurs athlètes au monde pour célébrer le pouvoir unique du sport sous les yeux de plusieurs milliards de personnes.

Cette année a été riche en événements pour l'histoire des Jeux Olympiques. Deux éditions se sont tenues : les merveilleux Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024, suivis des spectaculaires Jeux Olympiques de Paris 2024 qui furent une grande réussite. Deux hôtes ont été élus pour l'organisation de futures éditions des Jeux Olympiques d'hiver : les Alpes françaises pour 2030 et Salt Lake City–Utah pour 2034. En outre, les préparatifs se sont intensifiés en vue des prochains Jeux Olympiques, Jeux Olympiques de la Jeunesse et Jeux Olympiques d'hiver qui se dérouleront à Milano Cortina, Dakar, Los Angeles et Brisbane.

Jeux Olympiques de Paris 2024 30

Futurs Jeux Olympiques 38

Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024 42

Futures éditions des Jeux Olympiques de la Jeunesse 46

Futurs hôtes 48

JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont été les premiers à respecter pleinement les réformes de l'Agenda olympique 2020 et de l'Agenda olympique 2020+5, établissant ainsi une nouvelle référence pour les futures éditions.

En donnant vie à la vision de l'Agenda olympique 2020 et de l'Agenda olympique 2020+5, les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont établi une nouvelle norme pour les Jeux. Cette édition a marqué l'entrée dans une nouvelle ère : plus jeune, plus urbaine, plus inclusive et plus durable que jamais. Les Jeux ont su captiver le monde avec des sites à couper le souffle en plein cœur de la ville, une cérémonie d'ouverture sans pareil sur les eaux de la Seine et un nombre record d'engagements sur les plateformes numériques et les plateformes de diffusion.

Paris est désormais l'une des deux seules villes à avoir accueilli les Jeux Olympiques à trois reprises. Après avoir été organisés dans la capitale française en 1900 et en 1924, les Jeux ont fait leur retour dans la ville après un siècle d'absence. Un total de 329 épreuves avec remise de médailles se sont disputées sur 35 sites, répartis entre Paris, la région Île-de-France et d'autres régions françaises.

Conformément à ses engagements en matière de durabilité, 95 % des sites de Paris 2024 étaient soit existants, soit temporaires, l'objectif ayant été d'avoir à construire le moins possible de nouvelles constructions. Des lieux emblématiques ont servi de toiles de fond époustouflantes pour la tenue des compétitions, et deux nouveaux sites permanents sont venus compléter l'infrastructure sportive de la France. Un site seulement (le Centre aquatique olympique) a été construit spécifiquement pour les Jeux, laissant un héritage solide aux futures générations.

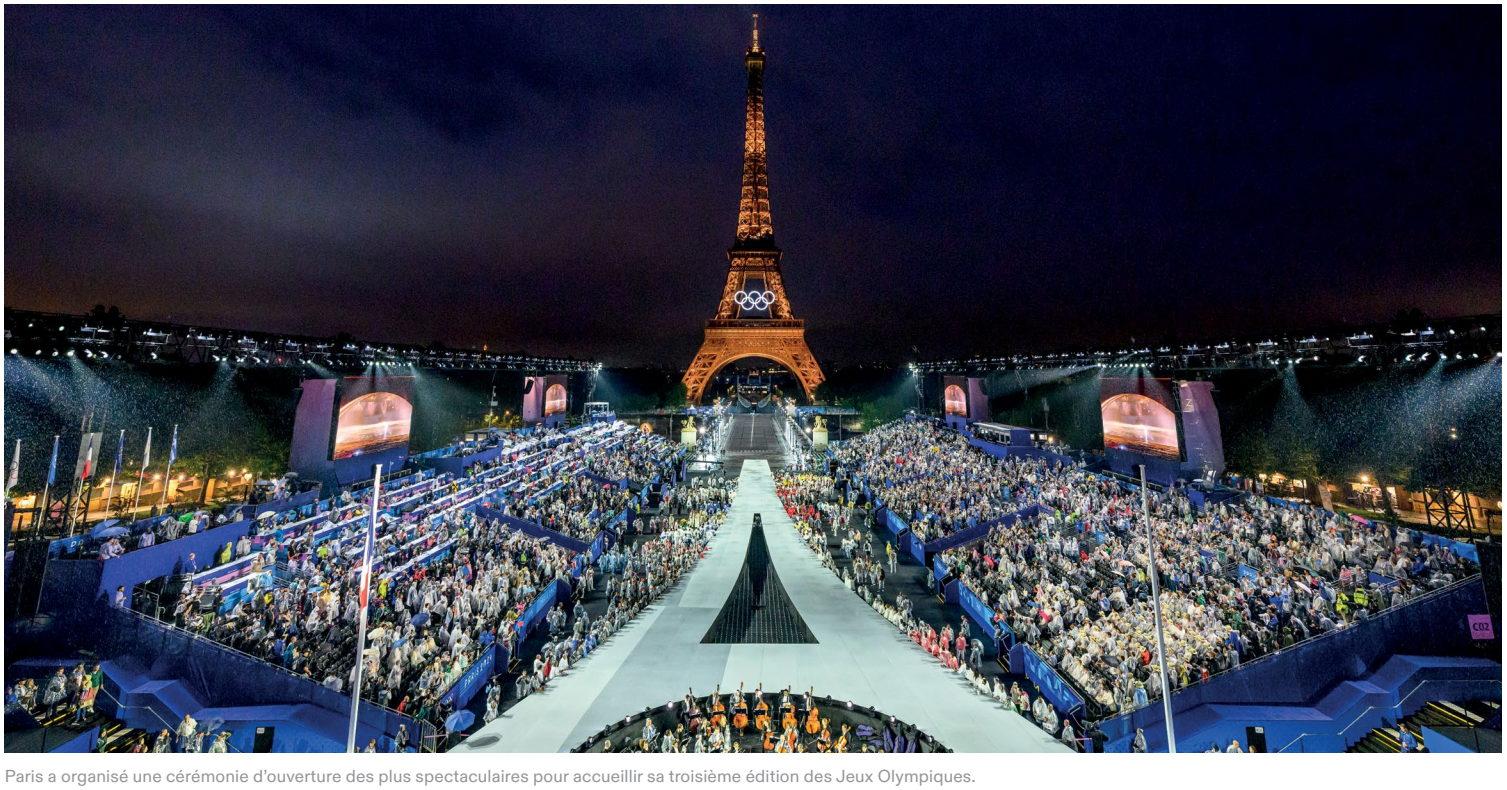

Paris a organisé une cérémonie d'ouverture des plus spectaculaires pour accueillir sa troisième édition des Jeux Olympiques.

Simone Biles a complété sa collection de médailles olympiques.

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont également été la première édition à atteindre la parité femmes-hommes sur l'aire de compétition et à respecter pleinement l'Accord de Paris sur le climat, devenant ainsi une manifestation qui servira de modèle aux prochains événements sportifs mondiaux.

Grands moments sportifs

Paris 2024 a offert son lot de moments sportifs inoubliables, avec des légendes olympiques qui ont ajouté de nouveaux chapitres à leur histoire, de nouveaux champions qui ont fait leur apparition sur la scène mondiale et des premières historiques qui ont mis en lumière l'universalité des Jeux. Voici un tour d'horizon des grands moments de ces Jeux.

- **Icônes françaises du sport**
  Léon Marchand (natation) et Teddy Riner (judo) sont devenus des héros nationaux, en remportant de multiples médailles d'or qui ont donné lieu à des célébrations enflammées dans toute la ville.

- **Retour triomphant de Simone Biles**
  Simone Biles (USA, gymnastique) a fait un retour stupéfiant sur la scène olympique, en permettant à son pays de décrocher une médaille d'or lors de la finale par équipe féminine.

- **Un moment en or pour Novak Djokovic**
  Après quatre tentatives infructueuses, Novak Djokovic (SRB, tennis) est parvenu

La vedette charismatique Armand « Mondo » Duplantis a établi un nouveau record mondial au saut à la perche masculin.

En remportant quatre médailles dans le bassin, Katie Ledecky est devenue la cinquième athlète la plus décorée de l'histoire olympique.

« Les Jeux Olympiques de Paris 2024 furent des Jeux Olympiques d'une nouvelle ère. Ce furent des Jeux Olympiques sensationnels du début à la fin. »

Thomas Bach, président du CIO

à remporter la médaille d'or en individuel qu'il visait depuis longtemps.

- **Katie Ledecky enregistre un record olympique** Katie Ledecky (USA, natation) a décroché sa neuvième médaille d'or olympique au 1 500 m nage libre, égalisant ainsi le score de la gymnaste Larisa Latynina en termes de titres olympiques remportés par une athlète féminine.

- **Armand Duplantis s'élève vers de nouveaux sommets** Armand « Mondo » Duplantis (SWE, saut à la perche) a passé la barre des 6,25 m, décrochant ainsi la médaille d'or et un nouveau record mondial, l'un des 32 nouveaux records mondiaux réalisés lors des Jeux de Paris 2024.

- **Premières historiques** Quatre Comités Nationaux Olympiques (CNO) ont remporté leurs toutes premières médailles d'or olympiques : Botswana (Letsile Tebogo, 200 m masculin), Dominique (Thea LaFond, triple saut féminin), Guatemala (Adriana Ruano, tir, fosse féminin) et Sainte-Lucie (Julien Alfred, 100 m féminin).

- **Première championne chilienne** Francisca Crovetto (tir) est devenue la première championne olympique du Chili.

- **Les adieux d'une légende de la lutte** Le lutteur cubain Mijaín López a remporté sa cinquième médaille d'or consécutive aux Jeux Olympiques, établissant une nouvelle référence en termes de domination dans ce sport.

Grâce à la boxeuse Cindy Ngamba, l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO a décroché sa toute première médaille.

Le lutteur Mijaín López (en rouge) est devenu le premier athlète à remporter cinq titres consécutifs dans une même épreuve olympique en individuel.

- **Médaille historique de l'équipe des réfugiés** L'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO a une nouvelle fois été une source d'inspiration pour le monde – et la boxeuse Cindy Ngamba a inscrit son nom dans l'Histoire en décrochant le bronze dans la catégorie des 75 kg, offrant ainsi à l'équipe sa toute première médaille.

Nouveaux sports et nouvelles épreuves
Le breaking a fait ses débuts olympiques à Paris 2024, les b-boys et les b-girls s'étant affrontés lors de battles électrisantes mêlant le talent sportif au talent artistique. D'autres sports se sont également étoffés de nouvelles épreuves lors des Jeux :

- Une nouvelle épreuve de relais mixte marche marathon a été ajoutée en **athlétisme**.

Le parcours jusqu'aux Jeux de Paris 2024 plus palpitant que jamais avec la série d'épreuves de qualification olympique

La première édition des Olympic Qualifier Series (OQS), organisée conformément aux réformes de l'Agenda olympique 2020+5, a marqué une étape historique en donnant aux qualifications pour Paris 2024 la forme d'un vibrant festival pour les épreuves de BMX freestyle, de breaking, de skateboard et d'escalade sportive.

Tenues en deux parties, les OQS étaient un mélange de compétitions de sport de haut niveau et de musique, d'art et d'activités culturelles. Elles ont rassemblé plus de 100 000 fans entre Shanghai (en mai) et Budapest (en juin), où les athlètes comme les spectateurs ont pu profiter d'une ambiance des plus festives. Plus de 450 athlètes représentant plus de 120 fédérations nationales sont venus tenter leur chance, et 150 d'entre eux ont pu se qualifier pour Paris 2024.

Organisées comme un festival, les OQS ont su se démarquer en proposant aux fans un savant mélange de sports, de battles de breaking, de concerts et de défilés de mode dans un magnifique parc urbain. Les OQS comprenaient également des espaces interactifs proposant des initiations sportives, permettant à 2 000 enfants de s'essayer à la pratique des quatre sports, tandis que des ateliers pédagogiques ont été organisés à l'intention de centaines d'enfants scolarisés dans des écoles locales, pour inspirer les jeunes par le biais du sport.

Les OQS étaient retransmises en direct sur le site Olympics.com et diffusées dans 128 territoires, pour que les fans puissent suivre les événements partout dans le monde. 285 médias ont diffusé la couverture à travers le monde, ce qui a permis de mieux faire connaître les sports urbains avant Paris 2024.

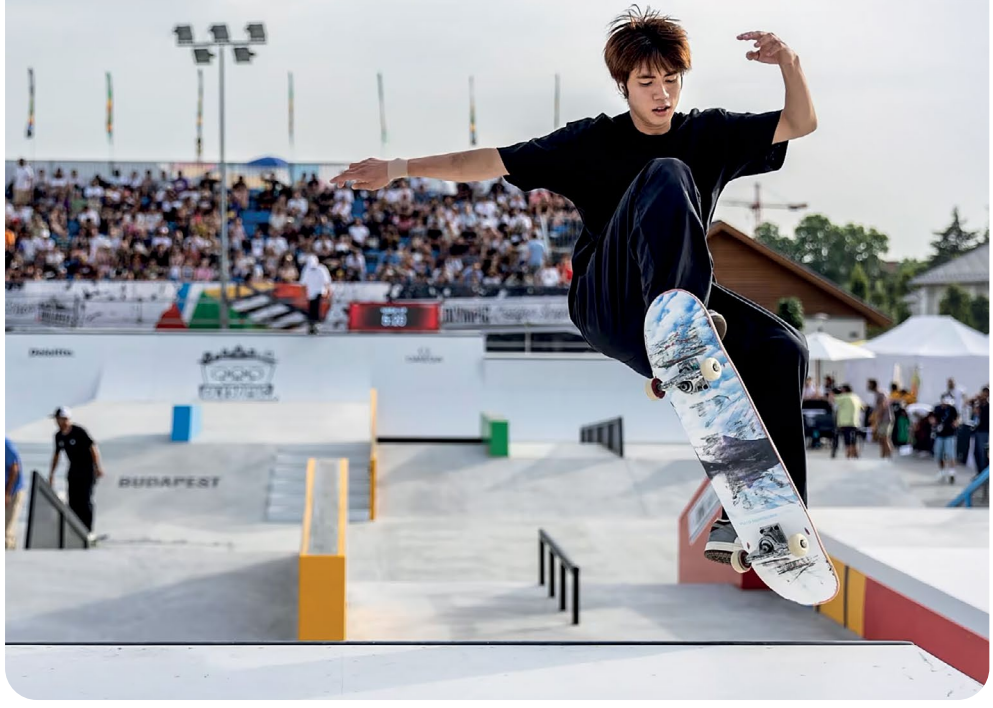

- Une nouvelle catégorie de poids chez les femmes a été ajoutée en **boxe**.
- Le kitsurf masculin et féminin ainsi qu'une nouvelle épreuve mixte en dériveur ont fait leur apparition en **voile**.
- Une nouvelle épreuve de skeet par équipes mixtes a été ajoutée en **tir**.
- Le format de l'**escalade sportive**, qui combinait auparavant toutes les disciplines, a également été modifié, avec deux épreuves par genre : le combiné difficulté/bloc d'une part et l'escalade de vitesse de l'autre.

Des Jeux grands ouverts

Paris 2024 est parvenu à concrétiser sa vision de « Jeux grands ouverts », en amenant les Jeux Olympiques au plus proche des habitants du pays hôte, comme jamais auparavant. Entre les événements organisés en plein cœur de Paris et dans toute la France, les chiffres record en matière de fréquentation et une participation sans précédent du public, les Jeux font office de nouvelle référence en matière d'accessibilité, d'engagement et d'inclusion.

Pour la première fois de l'histoire des Jeux Olympiques, la cérémonie d'ouverture ne s'est pas déroulée dans un stade. Elle s'est tenue sur la Seine, offrant une scène spectaculaire aux équipes qui défilaient sur des bateaux à travers la ville. Une approche révolutionnaire qui s'est fait ressentir tout au long des Jeux, avec notamment des compétitions organisées sur des lieux parmi les plus emblématiques de Paris. Les épreuves de tir à l'arc se sont déroulées sur l'Esplanade des Invalides, celles du volleyball de plage sous la tour Eiffel, celles de l'escrime dans le Grand Palais et les épreuves d'équitation au Château de Versailles.

Paris 2024 ne s'est pas déroulé uniquement dans la capitale hôte, des épreuves ayant été organisées à Marseille, Châteauroux, Lille et Tahiti. En outre, le Parc des Champions installé en face de la tour Eiffel a placé les fans au plus proche de l'action en accueillant quotidiennement les défilés des médaillés, tandis que le Marathon pour Tous a permis à des milliers de personnes de courir le marathon olympique le même jour que les athlètes.

Les compétitions de voile ont eu lieu à Marseille.

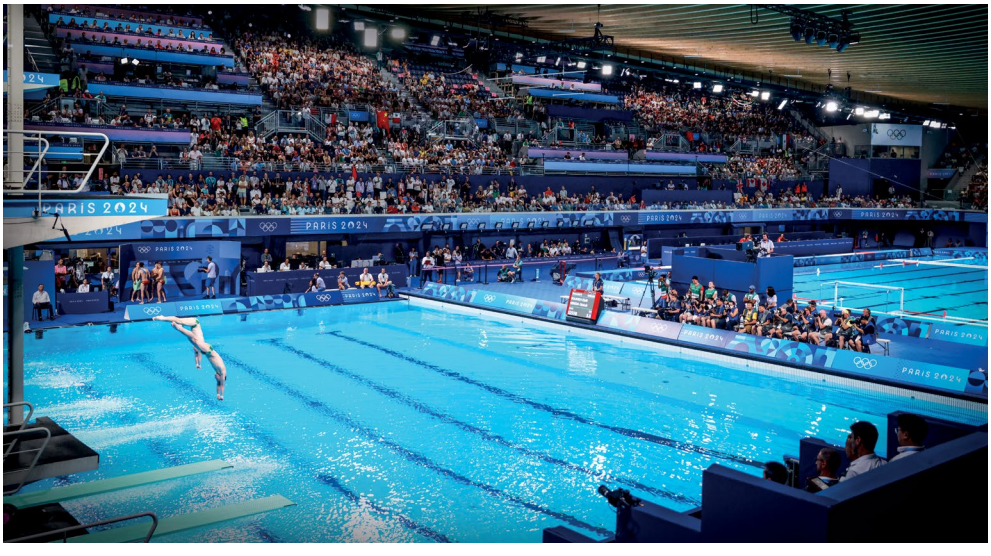

Le nouveau Centre aquatique olympique offrira un héritage durable à la communauté locale.

L'engouement pour les Jeux s'est ressenti dans tout le pays, avec plus de six millions de visiteurs venus assister aux célébrations dans les sites répartis à travers la France. Plus de 9,5 millions de billets ont été vendus et près d'un million de spectateurs se sont postés sur les bords de route pour assister aux épreuves de cyclisme sur route. Ces Jeux ont également été marqués par de nouveaux records de fréquentation pour plusieurs sports, tels que l'athlétisme (plus d'un million de billets vendus), le basketball (1,08 million de spectateurs) et le rugby à sept (530 000 spectateurs).

Impact et héritage

En montrant comme jamais auparavant à quel point le sport peut être bénéfique aux communautés locales avant, pendant et bien après la manifestation, Paris 2024 a su redéfinir ce que signifie laisser un impact

JEUX OLYMPIQUES DE PARIS 2024

19
jours de compétition

754
sessions de compétition

10 813
athlètes de

204
CNO

Équipe olympique des réfugiés formée par le CIO

Athlètes individuels neutres

329
épreuves dans

32
sports

48
disciplines

TROISIÈMES
Jeux Olympiques à Paris

PREMIERS
Jeux Olympiques à respecter l'Accord de Paris

32
records du monde

9,5
MILLIONS de billets vendus

8,5
MILLIONS de spectateurs ont assisté aux relais de la flamme olympique et paralympique

Parité hommes-femmes des athlètes à
50/50

Retombées économiques pour Paris estimées entre
6,9 ET 11,1 MILLIARDS D'EUR

Le village olympique de Seine-Saint-Denis est désormais voué à devenir un quartier résidentiel dynamique.

durable. De l'accès accru à l'activité physique en passant par la croissance économique et l'aménagement urbain durable, les Jeux ont laissé un héritage transformateur dans toute la France.

- **Plus de sport pour plus de monde**
  - Les 36 800 écoles primaires françaises pratiquent 30 minutes d'activité physique par jour depuis l'adoption d'une politique nationale.
  - Cinq millions de jeunes ont participé à la huitième édition de la Semaine olympique et paralympique dans toute la France.
  - Le programme « 1, 2, 3, Nagez ! » a donné des cours de natation gratuits à 26 000 enfants, dont 9 400 en Seine-Saint-Denis.
  - 4,5 millions de personnes ont bénéficié des 5 000 nouvelles installations sportives communautaires offrant davantage de possibilités de pratiquer un sport près de chez soi.

- **Transformation de la Seine-Saint-Denis**
  - Le nouveau Centre aquatique olympique, construit dans une zone où un enfant de 11 ans sur deux ne sait pas nager, offrira une installation durable au grand public.
  - Le village olympique sera transformé en quartier résidentiel dynamique composé de 2 800 appartements, dont 25 % de logements sociaux.

- **Croissance économique et création d'emploi**
  - Les Jeux devraient générer entre 6,9 et 11,1 milliards d'EUR d'activité économique dans la région métropolitaine de Paris.
  - 181 100 personnes ont trouvé un emploi grâce aux opportunités offertes par les Jeux.
  - 30 000 personnes ont été formées pour acquérir de nouvelles compétences dans une perspective de développement professionnel.
  - 90 % des contrats liés aux Jeux ont été conclus avec des entreprises françaises, dont 78 % de PME.

Durabilité

Paris 2024 a établi de nouvelles normes en matière d'événements sportifs mondiaux, en démontrant que les Jeux Olympiques sont tout à fait capables de réduire leur impact sur l'environnement tout en générant un maximum de bénéfices sur les plans sociaux et économiques. En adoptant une philosophie basée sur le « faire plus avec moins », les Jeux se sont positionnés en qualité de modèle à suivre en termes de durabilité pour les méga-événements à venir.

- **Réduction des émissions de carbone** Paris 2024 a atteint l'objectif qu'il s'était fixé en matière d'émissions de carbone, à savoir de réduire sa production de 50 % par rapport aux moyennes enregistrées lors des Jeux Olympiques de Londres 2012 et de Rio 2016.

- **Sites durables** 95 % des sites de compétition étaient existants ou temporaires, réduisant au minimum les nouvelles constructions.

- **Infrastructures respectueuses de l'environnement** Le village olympique a été construit selon un modèle de quartier écologique, produisant 30 % d'émissions de carbone en moins qu'une construction française classique.

- **Accessibilité des transports publics** Tous les sites étaient accessibles en transports publics, promouvant ainsi un modèle de mobilité durable.

- **Initiatives fondées sur l'économie circulaire** 90 % des équipements et marchandises utilisés pendant les Jeux ont eu droit à une seconde vie au travers d'une réutilisation, d'un don ou d'une reconversion.

Merci, Paris !

LE VISAGE DES JEUX

En amont des Jeux, lourde était la pression sur les épaules de Teddy Riner, mais le judoka a su dépasser toutes les attentes.

Sept jours après que Teddy Riner (à gauche) ait rejoint Marie-José Pérec pour allumer la vasque olympique...

... le judoka a remporté la première des deux médailles d'or qu'il a gagnées à Paris 2024.

Teddy Riner s'effondre à genoux en poussant un rugissement. Sous les acclamations d'une foule en délire, le judoka français vient de remporter la finale masculine des +100 kg face au favori et champion du monde en titre, Kim Minjong. Au passage, il devient ainsi le premier judoka à remporter quatre médailles d'or olympiques et, avec un total de six médailles, le judoka olympique le plus décoré de tous les temps.

Comment réussir à aller encore plus loin après cela ? Facile. Le lendemain même, Teddy Riner bat son propre record au sein de l'équipe de France, cette performance permettant non seulement à l'équipe de conserver son titre à l'épreuve par équipes mixtes, mais aussi au judoka de remporter sa cinquième médaille d'or olympique.

Porteur de la flamme

Pour Teddy Riner, les Jeux Olympiques avaient débuté exactement une semaine plus tôt, dans le Jardin des Tuileries, lorsqu'il a allumé la vasque olympique, aux côtés de la sprinteuse triple championne olympique Marie-José Pérec, marquant la fin d'une spectaculaire cérémonie d'ouverture.

Un moment grandiose, rendant un juste hommage à deux légendes vivantes du sport français, mais embrasant également les espoirs du public de voir le judoka de 35 ans poursuivre son épopée lors de ses cinquièmes Jeux en remportant une nouvelle médaille d'or.

« C'est un rêve, un vrai rêve »

Teddy Riner convoitait cette troisième médaille olympique en individuel depuis des années. En 2019, lors d'une interview données à l'Olympic Channel, il déclarait : « Mon but n'est pas de remporter un 11e titre aux Championnats du monde, mais d'être sacré champion olympique pour une troisième fois. »

Un exploit manqué de peu à Tokyo, où il décroche le bronze. C'est après cette édition « confinée » qu'il a pu réaliser son rêve devant le public de son propre pays, et créer l'un des moments les plus forts de Paris 2024.

« Cette journée est juste incroyable », a-t-il déclaré. « Je souhaite à tous les athlètes de pouvoir vivre une journée parfaite comme celle-ci. »

De quoi lui faire perdre ses mots quand on lui demande de décrire le moment :

« Ce soir, ou peut-être demain, je trouverai les mots. Après avoir pris un peu de temps, car je pense que je vais avoir du mal à dormir cette nuit. Mais je sais que c'est un rêve, un vrai rêve. »

Quant à un potentiel quatrième titre en individuel aux Jeux de LA28, il ne s'engage encore à rien – mais qui irait parier contre lui ?

« Pour moi, l'objectif, concrètement, c'est mourir dans ma tombe avec mes records. Les repousser le plus loin possible pour que de génération en génération, ils essayent de les battre, mais qu'ils n'y arrivent pas. »

Le cap des deux ans avant les Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026 a été franchi.

FUTURS JEUX OLYMPIQUES

En 2024, les comités d'organisation de Milano Cortina 2026, LA28 et Brisbane 2032 ont considérablement progressé dans leurs préparatifs, en travaillant en étroite collaboration avec le CIO pour livrer des Jeux Olympiques durables, innovants et à fort impact.

JEUX OLYMPIQUES D'HIVER DE MILANO CORTINA 2026

HÔTE : MILAN ET CORTINA D'AMPEZZO, ITALIE
DATES : DU 6 AU 22 FÉVRIER 2026
SPORTS : 8 DISCIPLINES: 16
ÉPREUVES : 116
ATHLÈTES : 2 900
SITE WEB :
MILANOCORTINA2026.OLYMPICS.COM

Les préparatifs ont connu une accélération à tous les niveaux de la planification, et le comité d'organisation a réalisé des progrès significatifs en ce qui concerne la préparation des sites, l'engagement des parties prenantes, les partenariats commerciaux, l'engagement du public et la planification des opérations. Alors que l'Italie s'apprête à accueillir le monde, les Jeux sont en bonne voie pour célébrer les sports d'hiver de manière spectaculaire, mais aussi pour offrir un héritage durable aux prochaines générations.

- **Avancement de la préparation des sites et des infrastructures** La construction des nouvelles installations suit son cours, les projets les plus importants étant suivis de près pour s'assurer que les délais exigeants soient respectés. Les organisateurs ont communiqué tout un calendrier d'épreuves tests, qui seront l'occasion de mettre les sites à l'épreuve et de mesurer le niveau de préparation opérationnelle.

- **Présentation des mascottes** Les mascottes de Milano Cortina 2026 – deux hermines symbolisant l'agilité, la résilience et la dualité de Milan et de Cortina d'Ampezzo – ont été révélées en février 2024, suscitant une vague d'enthousiasme dans toute l'Italie.

- **Annonce de l'itinéraire du relais de la flamme** La flamme olympique sera allumée le 26 novembre 2025 et traversera l'ensemble des 110 provinces italiennes sur 63 jours. Au total, la flamme sera portée par 10 001 personnes, contribuant ainsi à faire insuffler l'esprit olympique à toutes les communautés du pays.

- **Engagement des médias mondiaux** Plus de 200 représentants des détenteurs de droits médias ont assisté à la réunion des diffuseurs mondiaux, organisée à Cortina d'Ampezzo en mars 2024. 240 représentants des médias, des CNO et des FI ont participé à la séance d'information de la presse mondiale tenue à Milan et ont ainsi pu être informés de la manière dont les Jeux sont planifiés et accéder aux sites principaux.

> « Pour ce qui est de l'avenir de cette future édition des Jeux Olympiques d'hiver, Milano Cortina 2026 deviendra sûrement une référence en matière d'organisation. »
>
> **Kristin Kloster**, présidente de la commission de coordination du CIO pour Milano Cortina 2026

- **Initiatives visant à mobiliser le public** Le programme de mobilisation « Italia dei Giochi » a touché plus de 1,2 million de personnes à travers l'Italie, en promouvant l'inclusion, la durabilité et la pratique d'une activité physique.

- **Recrutement des volontaires** Le programme des volontaires « Team26 », lancé en 2024, a reçu près de 70 000 candidatures – 66 % ayant moins de 35 ans – dans le but de recruter 18 000 volontaires.

- **Billetterie et hospitalité** Les prix des billets ont été annoncés en octobre 2024, date à partir de laquelle les fans pouvaient s'inscrire sur la plateforme de billetterie officielle dans l'attente de l'ouverture des ventes en février 2025. Reprenant le modèle couronné de succès de Paris 2024, des formules d'hospitalité exclusives ont également été dévoilées.

- **Croissance commerciale** Cinq nouveaux partenaires commerciaux ont intégré le programme de parrainage de Milano Cortina 2026, d'autres accords étant également prévus.

- **Identité visuelle des Jeux révélée** L'identité visuelle officielle, dévoilée en novembre 2024, s'inspire du concept de « geste humain » et du riche patrimoine culturel italien.

Après les Jeux Olympiques de Paris 2024, le drapeau olympique a traversé l'Atlantique pour rejoindre Los Angeles.

JEUX OLYMPIQUES DE LA28

HÔTE : LOS ANGELES, ÉTATS-UNIS
DATES : DU 14 AU 30 JUILLET 2028
SPORTS : 36 DISCIPLINES : 54
ÉPREUVES : 351
ATHLÈTES : 10 500
SITE WEB : LA28.ORG

Les préparatifs étant passés de la phase stratégique à la mise en œuvre, le comité d'organisation a réalisé des avancées majeures dans divers domaines, notamment dans la planification des sites, les partenariats commerciaux, l'engagement des jeunes et la sensibilisation communautaire.

- **Passage de relais officiel** LA28 est passé sous les feux des projecteurs lors de la cérémonie de clôture de Paris 2024, marquant ainsi la transition vers le prochain hôte des Jeux Olympiques.

- **Mise à jour du plan directeur des sites** Plus d'une dizaine de nouveaux sites ont été officiellement attribués, des installations sportives existantes dans tout Los Angeles, Carson et Long Beach ayant été retenus de sorte à améliorer la durabilité et l'expérience des fans.

- **Succès commercial florissant** Les organisateurs ont continué d'étoffer leur portefeuille de parrainages nationaux, des partenariats clés ayant été conclus pour aider à financer les Jeux et garantir un héritage sur le long terme.

- **Élargissement du programme PlayLA** Grâce à une aide financière de 160 millions d'USD versée par le CIO et LA28, plus de 500 000 jeunes ont désormais pu bénéficier du programme PlayLA. La participation a augmenté de 131 % en 2024, l'objectif étant d'atteindre un million d'enfants d'ici 2028.

- **Visite de la commission de coordination du CIO** La commission de coordination du CIO s'est rendue à Los Angeles en novembre 2024, notamment pour dresser un bilan complet des Jeux de Paris 2024, ce qui a permis aux représentants de LA28 d'obtenir des informations précieuses. Ce séjour a également été l'occasion de faire un tour des sites, tels que le village olympique de l'UCLA, le Rose Bowl et le nouvel Intuit Dome.

- **Nomination du nouveau directeur général** Reynold Hoover a été nommé nouveau directeur général de LA28, apportant ainsi sa vaste expérience de leadership pour diriger le COJO lors des prochaines phases des préparatifs.

- **Intuit Dome** Le site a accueilli 18 000 fans à l'occasion de son tout premier match de la National Basketball Association (NBA), donnant un aperçu de l'expérience proposée aux spectateurs de Los Angeles.

- **Planification novatrice** Au cours des deux prochaines années, LA28 finalisera des éléments clés tels que l'identité visuelle des Jeux, la billetterie et l'hospitalité, la mascotte officielle, l'Olympiade culturelle et le recrutement des volontaires, afin de s'assurer que tout le monde pourra vivre une expérience inoubliable.

> « [Les Jeux] sont ancrés dans l'ADN de Los Angeles [...] LA28 a la capacité de dynamiser les Jeux grâce à la culture d'innovation de la ville. »
>
> **Nicole Hoevertsz**, présidente de la commission de coordination du CIO pour LA28

JEUX OLYMPIQUES DE BRISBANE 2032

Brisbane 2032
Olympic and Paralympic Games Host
Queensland

HÔTE : BRISBANE, AUSTRALIE
DATES : DU 23 JUILLET AU 8 AOÛT 2032
SITE WEB : OLYMPICS.COM/EN/BRISBANE-2032

Le conseil d'administration de Brisbane 2032 s'est réuni à Cairns, marquant la première réunion après les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Le comité d'organisation a déjà bien avancé dans les domaines les plus importants, allant de la planification stratégique au développement des sites en passant par l'engagement des parties prenantes.

- **Planification stratégique et vision** Le comité d'organisation a lancé son plan stratégique en janvier 2024, lequel souligne sa vision, son objet et ses valeurs fondamentales, tout en identifiant les principaux défis et les opportunités qui se dessinent. La promotion de la marque « Shine Brightest. Together. » (« Briller plus fort. Ensemble. »), a été mise en avant tout au long de l'année 2024, confirmant ainsi que Brisbane a pour ambition d'organiser des Jeux inclusifs à fort impact.

- **Réunion de la commission de coordination du CIO et enseignements de Paris 2024** La commission de coordination du CIO s'est réunie pour la deuxième fois en mars 2024, saluant les solides bases sur lesquelles reposent les Jeux. Les discussions ont porté sur l'élaboration d'une stratégie en matière d'organisation, d'un plan pour les Jeux, d'une stratégie commerciale et d'un cadre de durabilité, tous devant être conçus de sorte à préserver l'autonomie financière des Jeux et à garantir un héritage durable. Brisbane 2032 a également participé activement au bilan de Paris 2024, dressé lors de la réunion de la commission de coordination de LA28.

- **Élaboration du plan directeur des sites et des infrastructures** Le gouvernement du Queensland a commandé une étude indépendante de 100 jours visant à évaluer les infrastructures existantes et à s'assurer que les sites offriront aux communautés locales des avantages à long terme. 27 des 30 recommandations formulées à l'issue de cette étude ont été acceptées et des consultations sont toujours en cours pour finaliser le plan directeur des sites. Brisbane 2032 travaillera en étroite collaboration avec l'autorité indépendante chargée de l'infrastructure et de la coordination des Jeux, nouvellement constituée, afin de mettre au point une approche stratégique.

- **Durabilité, droits humains et planification de l'héritage** Les organisateurs ont instauré un cadre en matière de droits humains ainsi qu'un premier plan d'action de réconciliation avec les Premières nations, afin de consolider leur engagement en faveur de l'inclusion et du respect du patrimoine indigène. La planification de la durabilité a été au cœur de l'évolution de la stratégie « Elevate 2042 », dont la vision à long terme consiste à tirer parti des Jeux pour engendrer des changements positifs.

- **Engagement et développement de la main-d'œuvre** Brisbane 2032 a resserré ses liens avec le CIO, les parties prenantes olympiques et les partenaires de livraison locaux, afin de veiller à ce que la planification des Jeux soit parfaitement harmonisée. Trois étudiants issus des Premières nations ont été recrutés en qualité de stagiaires rémunérés en leur confiant notamment comme mission de participer à l'élaboration de la stratégie en matière de marque et de l'emblème des Jeux, une démarche importante visant à s'assurer que l'identité de Brisbane 2032 incorpore effectivement le point de vue des Aborigènes.

> « En étroite collaboration avec le CIO et l'IPC, le comité d'organisation continue d'honorer ses engagements avec une grande rigueur, en veillant à impliquer toutes les parties prenantes. »
>
> **Kirsty Coventry**, présidente de la commission de coordination du CIO pour Brisbane 2032

Merci, Paris !

ENSEIGNEMENTS TIRÉS

Le CIO a invité à Paris tous les comités d'organisation des éditions futures des Jeux pour découvrir les coulisses de l'organisation de cette édition.

Des représentants des futurs comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO) se sont rendus à Paris l'été dernier pour découvrir en coulisses les exigences opérationnelles quotidiennes liées à l'accueil de cet événement mondial et en tirer des enseignements pour la suite.

Une occasion d'apprentissage rendue possible par le programme des observateurs proposé dans le cadre du programme à long terme d'information, de connaissances et d'apprentissage sur les Jeux (IKL), et fruit de la collaboration du CIO et du comité d'organisation de Paris 2024.

Plus de 400 membres des comités d'organisation de Milano Cortina 2026, Dakar 2026, LA28 et Brisbane 2032 ont pris part à ce programme proposant plus de 80 activités sur 21 jours, dont l'observation des opérations pendant les Jeux, des présentations animées par des experts et des tables rondes. Des représentants des comités nouvellement élus pour les Alpes françaises 2030 et Salt Lake City-Utah 2034 ont également pu bénéficier de ce programme, le plus complet jamais proposé par le CIO.

Une réelle compréhension

« Le programme des observateurs est l'occasion, pour les futurs comités d'organisation, de voir et de comprendre ce qui se passe pendant les Jeux », explique Chris Payne, directeur adjoint du programme IKL au CIO. « Appréhender l'ampleur et la complexité des Jeux est extrêmement bénéfique pour leur propre parcours d'apprentissage. Ce programme d'apprentissage reste l'un des plus utiles que nous organisons. »

Le CIO a mis sur pied, pour la première fois, un programme de transfert des connaissances durant les préparatifs des Jeux de Sydney 2000. Plus de 25 ans plus tard, le programme offre un vaste éventail de sessions de formation, de services, de supports et d'opportunités d'apprentissage, axés sur l'accompagnement de chaque COJO sur la voie de la réussite de sa propre édition des Jeux Olympiques.

« La seule occasion »

« Les Jeux Olympiques de Paris 2024 représentent pour nous la seule occasion de voir des Jeux d'été en pleine action, à grande échelle et en présence des spectateurs, avant 2028 », explique Reynold Hoover, directeur général du comité d'organisation de LA28. « Le programme des observateurs a été une source inestimable pour fournir à nos collaborateurs et à nos partenaires un accès aux coulisses des Jeux et collecter une quantité massive d'informations sur toutes les facettes des Jeux, ce qui ne manquera pas d'éclairer nos propres projets pour 2028. »

Un sentiment positif partagé par Cindy Hook, la directrice générale du comité d'organisation de Brisbane 2032.

« Les équipes du CIO et de Paris 2024 nous ont offert une expérience d'apprentissage incroyable », a-t-elle déclaré. « Alors que nous en sommes aux premières étapes de la planification, il est fondamental que nous puissions tirer des enseignements de nos homologues et que nous appréhendions en temps réel comment se déroule l'un des plus grands événements au monde. Nous retournerons en Australie après les Jeux, forts de ces nouvelles connaissances et de ces nouveaux contacts en poche, ce qui nous permettra de continuer d'optimiser et d'innover en matière de planification. »

Les observateurs des futurs COJO ont profité des informations fournies par le personnel de Paris 2024 sur des dizaines de sujets.

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE D'HIVER DE GANGWON 2024

Les plus grands Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver jamais organisés ont mis sous le feu des projecteurs ce que les jeunes athlètes de sports d'hiver ont de mieux à offrir, et ont permis de faire une belle démonstration de l'héritage olympique en pleine action.

Plus de 1 800 jeunes athlètes se sont rendus à Gangwon pour participer aux Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver 2024.

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) d'hiver de Gangwon 2024 ont été les plus grands JOJ d'hiver jamais organisés à ce jour. La manifestation a rassemblé 1 802 jeunes athlètes de 78 CNO et a permis de mettre en lumière le talent des athlètes de sports d'hiver de demain, tout en continuant de faire vivre l'héritage des Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018.

Plus de 270 000 spectateurs ont assisté aux compétitions, confirmant ainsi l'engouement général de la République de Corée pour les sports d'hiver. L'engagement et l'éducation des jeunes étaient au cœur des Jeux de Gangwon 2024, par le biais d'initiatives telles que le festival d'hiver Let's Play, dans le cadre duquel les fans pouvaient s'essayer à divers sports, assister à des concerts de K-pop, se restaurer, pratiquer des loisirs créatifs et participer à d'autres expériences interactives.

Selon une enquête réalisée après les Jeux, 86 % des fans ont attribué une note de 8/10 ou supérieure à leur expérience et ils étaient nombreux à se dire impatients de voir ce que les prochains Jeux Olympiques d'hiver auront à offrir.

Numérique, médias et diffusion

Gangwon 2024 a établi de nouvelles références en matière de portée et d'engagement numériques. Les Jeux ont généré 313 millions d'interactions sur les comptes @Olympics dans les médias sociaux et ont attiré plus de 810 000 utilisateurs sur le site web et l'application Olympics, ce qui représente une augmentation de 26 % par rapport aux Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Lausanne 2020. En outre, l'accélération du passage au numérique s'est traduite par une augmentation de 336 % du nombre de minutes de contenus visionnés.

22 détenteurs de droits médias ont diffusé les Jeux sur 199 territoires, atteignant ainsi quelque 137 millions de téléspectateurs uniques selon les estimations. La vaste couverture internationale a permis aux fans du monde entier de suivre les événements, renforçant ainsi le rôle des JOJ dans la promotion des sports d'hiver auprès de nouveaux publics. Grâce au programme des jeunes reporters, des journalistes sportifs en herbe ont pu se forger une expérience

> « C'est une formidable expression de l'héritage olympique, et c'est aussi une démonstration unique de la solidarité de la République de Corée avec le sport international, avec le Mouvement olympique. »
>
> **Thomas Bach**, président du CIO

sur le terrain et se préparer à couvrir des événements sportifs majeurs à l'avenir.

Grands moments sportifs

De nombreux jeunes athlètes ont réalisé des prestations exceptionnelles lors des Jeux de Gangwon 2024, mettant en lumière les futures stars olympiques dans toute une variété de disciplines.

- **Excellence en patinage artistique** Mao Shimada (JPN) s'est positionnée en future star, en tenant tête à Shin Jia (KOR) et à sa compatriote Takagi Yo lors des épreuves féminines de patinage artistique.
- **Succès en snowboard** Lee Chae-un (KOR) a décroché l'or en halfpipe et slopestyle masculin, mettant la foule coréenne en liesse avec ses figures aériennes et sa précision technique.
- **Domination de Daleman** Angel Daleman (NED) a remporté trois médailles d'or et une médaille de bronze en patinage de vitesse, dominant toutes les épreuves féminines organisées à la patinoire de Gangneung.
- **Triplé d'or pour un Français** Antonin Guy (FRA) a remporté quatre médailles au biathlon, dont trois médailles d'or, devenant le premier Français à réaliser un triplé d'or aux JOJ.
- **L'envolée de Flora Tabanelli** Flora Tabanelli (ITA) a commencé les JOJ en tant que porte-drapeau pour l'Italie, avant de triompher aux épreuves de slopestyle et de big air des compétitions de ski acrobatique féminines.
- **Carrick-Smith brille sur les pistes** Zak Carrick-Smith (GBR) a remporté deux médailles d'or, les premiers titres obtenus par le pays lors d'une épreuve olympique dans ce sport, ainsi qu'une médaille d'argent, contribuant à permettre à la Grande-Bretagne de réaliser des JOJ remarquables en ski alpin.
- **L'héritage en action** Un total de 39 athlètes de Gangwon 2024 ont bénéficié des programmes mis en œuvre par la

Expérience des athlètes

Le village olympique a offert aux jeunes athlètes un cadre optimal pour tisser des liens par le biais du sport et de la culture. Selon une enquête réalisée après les Jeux, cette édition a donné envie à 87 % des athlètes de participer aux prochains Jeux Olympiques d'hiver, neuf athlètes sur 10 ayant souligné que la qualité des sites de compétition et l'ambiance globale lors des événements comptaient parmi les points les plus positifs de leur expérience. Le Programme éducatif pour les athlètes a permis aux jeunes athlètes de participer à des ateliers et à des activités interactives de grand intérêt, conçus pour leur inculquer les valeurs olympiques et les doter de compétences personnelles essentielles qui leur serviront au-delà de la compétition.

Fondation en charge de l'héritage des Jeux de PyeongChang 2018 en s'entrainant dans les sites utilisés dans le cadre de cette édition. Deux d'entre eux, Agnese Campeol (THA) et Jonathan Lourimi (TUN), ont remporté une médaille d'argent au monobob pendant les Jeux.

Héritage et impact à long terme

Gangwon 2024 a servi de catalyseur pour apporter des avantages durables sur les plans social, sportif et économique non seulement dans la région hôte mais aussi dans toute la République de Corée :

- **Croissance de la pratique** Les Jeux ont contribué à développer la pratique des sports d'hiver en permettant à un plus grand nombre de jeunes de se familiariser avec le ski, le snowboard et les sports de glace, ouvrant ainsi la voie à l'essor de nouveaux talents sur une longue période. Des écoles et des clubs sportifs ont élargi leurs programmes pour rendre les sports d'hiver plus accessibles.

- **Modernisation des infrastructures** Les sites existants de PyeongChang 2018 ont été rafraîchis, notamment pour s'assurer qu'ils puissent continuer de servir de lieux pour des entraînements, des compétitions et des événements communautaires. Gangwon 2024 a également souligné la nécessité de gérer les sites de manière durable pour garantir l'efficacité des opérations sur le long terme.

- **Éducation et mobilisation des jeunes** Gangwon 2024 a offert aux jeunes une plateforme pour développer leurs compétences de leadership, s'engager en faveur de l'Olympisme et accéder à de nouvelles opportunités. Des initiatives, telles que le festival d'hiver Let's Play et l'intégration de l'éducation olympique dans le programme des écoles, sont mises en œuvre dans l'objectif de produire un impact au-delà des Jeux.

- **Tourisme et développement régional** Grâce aux Jeux de Gangwon 2024, la région s'est élevée au rang de destination de premier plan pour la pratique des sports d'hiver. L'exposition internationale accrue devrait également contribuer à stimuler le tourisme et l'économie au bénéfice des communautés locales.

- **Initiatives en matière de durabilité** En se concentrant sur le recours à des énergies renouvelables, la réduction des déchets et les solutions de transports durables dans le but de réduire au plus l'impact des Jeux sur l'environnement, les JOJ ont démontré qu'il était possible de planifier les événements de manière responsable et respectueuse de l'environnement.

GANGWON 2024 : L'HÉRITAGE EN ACTION

Le succès de Gangwon 2024 n'aurait pas été possible sans les Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018. Ces Jeux se sont en effet révélés être un exemple remarquable de l'héritage olympique en action.

« Ces JOJ ont été une formidable démonstration de l'héritage matériel et immatériel des Jeux de PyeongChang 2018, lesquels avaient été un grand succès », a déclaré le président du CIO, Thomas Bach, alors que les Jeux touchaient à leur fin.

« Nous avons vu des athlètes heureux de concourir sur les sites sur lesquels leurs idoles olympiques avaient remporté des médailles six ans auparavant. Nous avons également été les témoins privilégiés de l'héritage immatériel qui sera encore plus important à long terme. Nous avons vu de nombreux athlètes étrangers, formés grâce aux programmes initiés à l'occasion des Jeux de PyeongChang 2018, concourir et même remporter des médailles. »

Construire pour durer

La démonstration la plus visible de l'héritage de PyeongChang 2018 à Gangwon était l'infrastructure des sites. Sept des 12 sites de compétition de PyeongChang 2018 ont ensuite été utilisés pour Gangwon 2024 (et quatre des autres sont toujours utilisés aujourd'hui).

Les épreuves de montagne, telles que le saut à ski, le combiné nordique, le biathlon, le ski de fond, de même que les sports de glisse comme la luge, le bobsleigh et le skeleton, ont eu lieu à l'Alpensia Sports Park de PyeongChang tandis que les épreuves de glace en salle, notamment le hockey, le curling, le patinage de vitesse et le patinage artistique, se sont déroulées dans le parc olympique de Gangneung, situé à proximité.

L'héritage sur le podium

L'héritage des Jeux s'est étendu bien au-delà de l'environnement bâti. La PyeongChang Legacy Foundation fait découvrir les sports d'hiver aux étudiants et aux jeunes athlètes de plusieurs pays du monde, y compris ceux qui n'ont pas de grande tradition en matière de sports d'hiver. Quelque 39 d'entre eux se sont ensuite qualifiés pour Gangwon 2024 et c'est sans compter le Thaïlandais Agnese Campeol et le Tunisien Jonathan Lourimi, tous deux photographiés ci-dessous, qui ont remporté des médailles en monobob.

« Quand Agnese et Jonathan ont remporté leurs médailles, j'ai eu l'impression d'être leur père », a expliqué Arram Kim, responsable de l'éducation et de la mobilisation des jeunes au sein de la Fondation. « C'est comme si mon fils et ma fille avaient gagné. C'est pour dire à quel point que j'étais heureux. Il y a 50 % de Corée dans chacune de ces deux médailles. »

Dernier point, mais non des moindres

Un autre héritage clé de Gangwon 2024 a été la présence des 1 984 volontaires, dont beaucoup étaient présents à PyeongChang 2018.

« Les volontaires méritent une mention spéciale », a déclaré le président Thomas Bach. « C'est vraiment une expérience incroyable de voir chacun et chacune de ces volontaires toujours avec le sourire, contribuant ainsi pleinement au succès de ces Jeux. »

Avec les JOJ d'hiver de Dolomiti Valtellina 2028 qui suivront ceux de Milano Cortina 2026, et les Jeux Olympiques d'hiver de Salt Lake City-Utah 2034 qui récolteront les fruits de Salt Lake City 2002, les futures éditions des Jeux offriront davantage de démonstrations de l'héritage olympique en action.

Le Sénégal a affronté l'Algérie lors de la troisième édition du festival annuel Dakar en Jeux.

FUTURES ÉDITIONS DES JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE

Marquant les deux ans avant que l'Afrique n'accueille sa première manifestation sportive olympique, l'année 2024 a vu une accélération des préparatifs pour les Jeux et la confirmation du programme des sports et des événements.

JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE DE DAKAR 2026

DAKAR 2026

HÔTE : DAKAR (SÉNÉGAL)
DATES : 31 OCTOBRE – 13 NOVEMBRE 2026
SPORTS : 25 ÉPREUVES : 116
ATHLÈTES : 2 700

La 4e édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ), Dakar 2026, sera inscrite dans l'histoire comme étant la toute première manifestation sportive olympique à être organisée sur le continent africain. Les Jeux se dérouleront sur trois sites – à savoir Dakar, Diamniadio et Saly – et ont pour ambition d'inspirer les jeunes athlètes et de transformer le Sénégal par le biais du sport.

- **Accélération des préparatifs** La commission de coordination du CIO s'est réunie à Dakar en novembre 2024 afin d'évaluer l'avancement des travaux et de visiter les sites clés tels que la Tour de l'Œuf et le stade Iba Mar Diop. Le village olympique de la jeunesse devrait être achevé en octobre 2025, certains sites comme le stade Me Abdoulaye Wade et le Dakar Arena étant déjà opérationnels.

- **Dakar en Jeux** La troisième édition du festival Dakar en Jeux a marqué les deux ans avant les Jeux avec des célébrations autour du sport, de la musique et de la culture, auxquelles ont participé des milliers de personnes dans les trois villes hôtes. Le festival a servi à promouvoir les valeurs olympiques et la pratique d'une activité physique, tout en resserrant les liens des communautés locales avec les Jeux.

- **Partage de connaissances avec Paris 2024** Quatre membres du comité d'organisation de Dakar 2026 ont participé à un programme de détachement de six semaines auprès de Paris 2024, leur permettant de se forger une expérience concrète dans les divers secteurs fonctionnels clés. Deux autres membres ont participé au programme des observateurs de Paris 2024, dans le cadre duquel ils ont pu étudier les bonnes pratiques opérationnelles pendant le déroulement des Jeux – permettant ainsi au comité d'organisation de bénéficier d'une expérience et de connaissances pratiques à mettre à profit pour l'aider dans sa préparation des Jeux.

- **Présentation de la devise officielle** La devise de Dakar 2026 a été officiellement révélée par les organisateurs à l'occasion de la 142e Session du CIO, tenue à Paris. « L'Afrique accueille, Dakar célèbre » retranscrit l'ambition de rassembler les jeunes du monde entier dans un esprit d'unité et de festivité.

- **Éducation et autonomisation des jeunes** Dakar 2026 est résolu à éduquer et à mobiliser les jeunes. À ce titre, la Dakar 2026 Learning Academy formera 400 jeunes sénégalais et professionnels africains dans les domaines du sport et de l'événementiel, laissant ainsi un héritage durable en termes de compétences dans ces corps de métiers. En parallèle, des initiatives visant à inculquer les valeurs olympiques et à bâtir un cadre plus sûr, plus sain et plus inclusif par le biais du sport devraient toucher près de 900 000 jeunes.

- **Équipe olympique de jeunes réfugiés** Les JOJ de Dakar 2026 seront les premiers à faire concourir une équipe olympique de jeunes réfugiés formée par le CIO, renforçant l'engagement de l'Organisation à soutenir les athlètes déplacés et à utiliser le sport comme un vecteur d'espoir.

- **Plus de visibilité et d'engagement** Les organisateurs ont ouvert le site web et les comptes officiels via les plateformes de médias sociaux, tandis que la stratégie de marketing et de communication bat son plein. Les étapes clés franchies en 2025 seront le lancement du programme des volontaires, l'ouverture des ventes de billets et la présentation de la mascotte, de l'affiche, de la chanson et des médailles officielles.

- **Santé et bien-être** Le projet Impact Spark, dont la version pilote a été présentée dans le cadre du festival Dakar en Jeux, a pour ambition d'inspirer l'adoption de modes de vie plus sains et de promouvoir l'activité physique auprès des jeunes Sénégalais dans la perspective des JOJ et dans le but d'offrir des avantages durables sur le plan social.

Dakar en Jeux a encouragé les personnes de tous horizons à pratiquer une activité sportive.

Confirmation du programme des sports

En 2024, la commission exécutive du CIO a confirmé que les Jeux de Dakar 2026 seront les premiers à bénéficier d'un programme des sports sur mesure pour des JOJ.

Si le calendrier des compétitions comprendra 25 sports, 10 sports supplémentaires figureront dans un programme d'engagement visant à permettre aux jeunes locaux de participer et de ne plus être de simples spectateurs. « Cette flexibilité renforce non seulement l'intérêt et l'attrait des JOJ, mais encourage également l'innovation et la mobilisation », a affirmé Kirsty Coventry, présidente de la commission de coordination pour les Jeux.

Le programme prévoit 72 épreuves masculines et 72 équipes féminines, ainsi que sept épreuves mixtes, le nombre d'épreuves et les quotas d'athlètes étant ainsi totalement paritaires dans toutes les disciplines.

> « Ces Jeux Olympiques de la Jeunesse ne s'adressent pas seulement au Sénégal, mais à toute l'Afrique. »
>
> **Thomas Bach**, président du CIO

FUTURS HÔTES

L'accueil des futurs Jeux Olympiques et Jeux Olympiques de la Jeunesse suscite un intérêt toujours plus grand : les Alpes françaises 2030 et Salt Lake City-Utah 2034 ont été élus hôtes des Jeux Olympiques d'hiver, tandis que la candidature de Dolomiti Valtellina a été retenue pour l'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2028.

Les représentants des Alpes françaises, dont le président Macron, ont célébré l'attribution des Jeux Olympiques d'hiver de 2030.

En 2024, le CIO a confirmé l'attribution des Jeux Olympiques d'hiver à deux hôtes d'exception, dont la fiabilité assure un avenir certain au mouvement des sports d'hiver tout en veillant à ce que les Jeux restent durables, innovants et résilients dans un monde en rapide mutation.

Lors de la 142e Session du CIO, qui s'est tenue à Paris, les membres du CIO ont élu les Alpes françaises et Salt Lake City–Utah comme futurs hôtes des Jeux Olympiques d'hiver de 2030 et de 2034, respectivement. Les deux projets sont portés par des organisateurs qui ont largement fait leurs preuves dans l'organisation de compétitions internationales, bénéficient d'un solide soutien tant de la part du public que des parties prenantes, et s'appuient sur les héritages laissés par d'anciennes éditions des Jeux Olympiques d'hiver. La commission de futur hôte pour les Jeux Olympiques d'hiver s'est prononcée en faveur de ces deux projets après avoir évalué minutieusement leurs stratégies de durabilité, l'adéquation de leurs sites et leur conformité à l'Agenda olympique.

Jeux Olympiques d'hiver des Alpes françaises 2030

Les Alpes françaises 2030 ont pour vision de partager l'incroyable beauté de la région avec le monde entier tout en contribuant à développer la pratique des sports d'hiver. Cette édition des Jeux Olympiques d'hiver sera la première à respecter pleinement l'Agenda olympique 2020 et l'Agenda olympique 2020+5.

Les Jeux auront vocation à réunir le nord et le sud des Alpes françaises, assurant ainsi des avantages à long terme sur les plans économique et social dans une zone géographique étendue.
Les quatre noyaux de sites seront répartis entre la Haute-Savoie, la Savoie, Briançon et Nice, afin de tirer pleinement parti des infrastructures de classe mondiale existantes. En outre, les Jeux contribueront à promouvoir un tourisme durable tout au long de l'année, tout en abordant les défis auxquels les régions montagneuses sont confrontées du fait du changement climatique.

Jeux Olympiques d'hiver de Salt Lake City–Utah 2034

Salt Lake City–Utah 2034 capitalisera sur son héritage olympique remontant à trois décennies pour offrir aux athlètes et aux fans une expérience exceptionnelle, en prolongeant, par la même occasion, l'impact transformateur des Jeux Olympiques d'hiver de Salt Lake City 2002.

Ces Jeux ont pour ambition de valoriser les communautés, le sport et l'expérience des Jeux, tout en s'alignant pleinement sur les plans de développement socioéconomiques de la région.
La séparation en deux zones de compétition – Salt Lake City pour les sports de glace et Wasatch Back pour les sports de neige – permettra d'offrir des conditions optimales aussi bien aux athlètes qu'aux spectateurs. Les Jeux exploiteront au maximum les sites de Salt Lake City 2002, renforçant ainsi leur durabilité et leur impact sur le long terme.

Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver 2028

En 2024, le CIO a entretenu avec le CNO italien un dialogue ciblé sur les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2028, conduisant la commission exécutive du CIO à proposer en décembre 2024 d'élire Dolomiti Valtellina 2028 hôte de cette édition.

« Le CIO a pris en considération l'impact du changement climatique lors de l'évaluation des futurs hôtes. Nous sommes déterminés à montrer la voie pour garantir un avenir solide au mouvement des sports d'hiver et à tous les adeptes des sports d'hiver en montagne. »

Karl Stoss, président de la commission de futur hôte pour les Jeux Olympiques d'hiver

Cette proposition a été ensuite officiellement approuvée par les membres du CIO lors de la 143e Session du CIO en janvier 2025.

Ce projet entend s'appuyer sur l'héritage des Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026. Tous les sites seront existants et répartis entre Valtellina, Val di Fiemme et Cortina, et sept des 11 sites des compétitions auront déjà été utilisés lors des Jeux de Milano Cortina 2026 – dans un souci de durabilité et de rentabilité. Ces Jeux viseront à inspirer la prochaine génération d'athlètes et de leaders, tout en renforçant l'impact positif du sport sur les jeunes.

Changement climatique et Jeux Olympiques d'hiver

Publiée en 2024, Climate Change and the Climate Reliability of Hosts in the Second Century of the Winter Olympic Games (Changement climatique et fiabilité du climat dans les régions hôtes au cours du deuxième siècle des Jeux Olympiques d'hiver) est l'étude la plus complète jamais réalisée à ce jour sur cette problématique.

Cette étude indépendante a révélé que, si nos émissions restent faibles ou modérées, toutes les régions du monde ayant déjà accueilli des Jeux Olympiques d'hiver (en Europe, en Amérique du Nord et en Asie) devraient être en mesure de renouveler l'opération au moins jusque dans les années 2050, voire jusque dans les années 2080 pour la plupart d'entre elles. En revanche, dans un scénario où les émissions seront élevées, la majorité des anciens hôtes des Jeux d'hiver se trouveront dans des régions devenues trop chaudes pour les sports olympiques d'hiver d'ici les années 2080.

Cette étude confirme l'engagement du CIO à élire des hôtes ne présentant aucun risque lié au climat, Milano Cortina 2026, les Alpes françaises 2030 et Salt Lake City–Utah 2034 ayant tous fait l'objet d'une évaluation qui a établi qu'ils ne présentaient aucun risque à cet égard jusqu'en 2050. Le CIO continue de travailler en étroite collaboration avec la communauté des sports d'hiver pour trouver des solutions visant à atténuer les conséquences du changement climatique tout en réduisant l'empreinte des Jeux sur l'environnement.

Futurs Jeux Olympiques et Jeux Olympiques de la Jeunesse

L'immense succès rencontré par les Jeux Olympiques de Paris 2024 a suscité, au cours de l'année 2024, un fort intérêt pour l'organisation des prochains Jeux Olympiques.

Les parties intéressées, venues de quatre continents, se sont entretenues avec le CIO tout au long de l'année afin d'étudier les perspectives qui se dégageraient d'une éventuelle organisation des futurs Jeux. Les hôtes potentiels ont participé aux programmes organisés par le CIO pendant Paris 2024, ce qui leur a permis d'obtenir de précieuses informations concernant la livraison des Jeux. Ensuite, en novembre 2024, les parties intéressées par les Jeux Olympiques de la Jeunesse ont assisté au festival Dakar en Jeux.

La commission de futur hôte pour les Jeux de l'Olympiade continue de collaborer avec les hôtes potentiels afin de veiller à ce que les prochaines éditions des Jeux soient plus durables, plus novatrices et plus percutantes que jamais.

Le président du CIO, Thomas Bach, a rencontré de futurs olympiens sur la glace à l'occasion de son séjour à Salt Lake City au mois de septembre.

SECTION 3

SOLIDARITÉ

POINTS CLÉS

Des boursiers de la Solidarité Olympique ont remporté de belles victoires à Paris 2024 **53**

La communauté Athlete365 a dépassé les 200 000 membres **62**

Le Musée Olympique a soutenu un riche programme culturel à Paris **74**

« En tant qu'olympiens, nous prenons soin les uns des autres. Nous ne nous respectons pas seulement les uns les autres, nous vivons en solidarité les uns avec les autres. » Le président du CIO, Thomas Bach, s'est exprimé en ces termes dans son allocution lors de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024.

L'engagement du CIO envers la solidarité est principalement visible à travers les travaux de la Solidarité Olympique, laquelle soutient les programmes de développement des athlètes en faveur de tous les Comités Nationaux Olympiques (CNO), et plus particulièrement de ceux qui en ont le plus besoin. Mais les efforts de solidarité vont bien au-delà : au travers des programmes de grande envergure mis en œuvre par le département des athlètes du CIO, qui est géré par des athlètes, pour des athlètes ; l'engagement indéfectible du CIO en faveur du bien-être des athlètes ; la Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine ; et le soutien apporté aux CNO du monde entier dans le but de leur permettre d'organiser des activités dans le cadre des célébrations annuelles de la Journée olympique.

Solidarité Olympique **52**

Programmes pour les athlètes **61**

Bien-être des athlètes **70**

Art, culture, patrimoine et éducation **73**

Journée olympique **80**

Titulaire d'une bourse olympique, Thea LaFond a remporté la toute première médaille d'or olympique pour la Dominique à Paris 2024.

SOLIDARITÉ OLYMPIQUE

Toutes les opérations du Mouvement olympique tournent autour du principe de solidarité, dont la Solidarité Olympique est le promoteur le plus visible.

La Solidarité Olympique apporte un soutien financier et une assistance aux Comités Nationaux Olympiques (CNO) du monde entier, plus particulièrement à ceux qui en ont le plus besoin, afin qu'ils puissent assumer leurs responsabilités envers le Mouvement olympique. Ses opérations sont financées grâce à la part des revenus tirés des Jeux Olympiques qui est redistribuée aux CNO, que la Solidarité Olympique injecte dans des programmes visant à soutenir les athlètes, assister les entraîneurs, former les administrateurs sportifs et promouvoir les valeurs olympiques.

Programmes de la Solidarité Olympique

Fruits de la collaboration entre le CIO et les CNO avec le soutien des Fédérations Internationales (FI) lorsque nécessaire, les programmes de la Solidarité Olympique sont répartis dans trois domaines clés :

- **Programmes mondiaux**
  Les programmes mondiaux apportent une assistance technique, financière et administrative aux CNO, à des fins d'organisation de projets visant à favoriser le développement des athlètes et du sport, à promouvoir l'Olympisme et les bienfaits du sport, ainsi qu'à améliorer leurs capacités organisationnelles et opérationnelles. Essentiels pour permettre aux CNO d'accomplir leur mission, ils sont répartis en deux domaines de développement :

  – Athlètes et développement du sport :
    – Universalité des Jeux Olympiques
    – Entourage
    – Développement du sport

  – Capacité d'organisation et sensibilisation communautaire
    – Gestion des CNO et partage de connaissances
    – Valeurs olympiques

Participation aux Jeux Olympiques

Les subsides du CIO pour la participation des CNO aux Jeux Olympiques et aux Jeux Olympiques de la Jeunesse est un programme de la Solidarité Olympique qui offre un soutien crucial au CNO grâce auquel ces derniers ont pu participer à deux éditions des Jeux en 2024.

L'ensemble des 204 CNO éligibles ont bénéficié de ces subsides dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024. Contribuant aux coûts liés aux camps d'entraînement organisés pour les athlètes en amont des Jeux, aux dépenses opérationnelles et aux déplacements dans le cadre des Jeux, le montant total des subsides s'est élevé à 41,2 millions d'USD.

Ces subsides ont été versés à 79 CNO dans le cadre de leur participation aux Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024, représentant un total de 6,5 millions d'USD.

- **Programmes continentaux**
  Des programmes conçus pour répondre aux besoins spécifiques des CNO en tenant compte des particularités de chaque continent.

- **Subsides du CIO pour la participation des CNO aux Jeux Olympiques et aux Jeux Olympiques de la Jeunesse**
  Soutien apporté aux CNO pour les aider à couvrir leurs frais de participation aux Jeux.

La Solidarité Olympique en 2024

Les travaux mis en œuvre par la Solidarité Olympique en 2024 s'inscrivaient dans son plan pour 2021–2024, porteur d'un budget total s'élevant à 590 millions d'USD pour quatre ans qui s'articulait autour des objectifs stratégiques suivants :

- **Donner les moyens** aux CNO de garder les athlètes au cœur du Mouvement olympique.
- **Assurer** une bonne gouvernance, un contrôle des finances et leur conformité en améliorant les programmes de renforcement des capacités des CNO.
- **Renforcer** le modèle de financement solidaire du Mouvement olympique.
- **Se conformer** à la stratégie du CIO pour le monde de l'après-coronavirus.
- **Permettre** aux CNO de contribuer à la promotion des valeurs olympiques.
- **Soutenir** les athlètes réfugiés, y compris ceux qui ont été sélectionnés pour faire partie de l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO, en coordination avec l'Olympic Refuge Foundation.
- **Fournir** des services sur mesure aux CNO.
- **Mesurer** l'impact concret des programmes de la Solidarité Olympique et de son financement sur le développement du sport au niveau mondial.

La Solidarité Olympique, les associations continentales et les CNO se sont fixé comme objectifs de produire un impact positif en ce qui concerne :

- l'universalité des Jeux Olympiques ;
- la formation des entraîneurs, en leur donnant les moyens de contribuer davantage au développement des athlètes et de leurs sports ;
- les structures administratives des CNO ;
- la contribution des CNO à la stratégie Olympisme365 du CIO ; et
- la capacité des CNO en matière de bonne gouvernance et de gestion efficace du sport.

Les chiffres indiqués dans cette partie couvrent l'intégralité du plan 2021–2024 de la Solidarité Olympique, clôturé le 31 décembre 2024.

Plan 2025–2028 de la Solidarité Olympique

La commission de la Solidarité Olympique et la commission exécutive du CIO ont approuvé le plan 2025–2028 de la Solidarité Olympique en juillet 2024. Atteignant la somme record de 650 millions d'USD, le financement du plan a été augmenté de 10 % par rapport à la précédente Olympiade, apportant ainsi encore plus de soutien aux athlètes du monde entier.

Plusieurs nouvelles initiatives visant à orienter les travaux de la Solidarité Olympique au cours de cette période ont été intégrées à ce plan :

- **Davantage de bourses olympiques** – notamment ciblées sur l'égalité hommes-femmes et les athlètes relevant de CNO de plus petite taille, un financement accru des programmes en faveur des jeunes et le renforcement du soutien aux athlètes réfugiés.
- **Optimisation de l'approche concernant les subsides du CIO pour la participation des CNO aux Jeux Olympiques** – avec une augmentation du budget pour mieux répondre aux besoins des CNO.
- **Meilleure représentation des athlètes** – notamment par le biais du soutien annuel apporté aux commissions des athlètes continentales.
- **Renforcement des administrations** – augmentation du financement des CNO afin qu'ils puissent renforcer leurs structures administratives ainsi que le soutien apporté aux associations continentales de CNO.
- **Autonomisation des communautés** – davantage d'options pour permettre aux CNO de contribuer à Olympisme365, en renforçant la contribution du sport à la réalisation des objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies (ODD).

JEUX OLYMPIQUES PARIS 2024

BOURSES OLYMPIQUES POUR ATHLÈTES – PARIS 2024

Octroyées à
1 560 **athlètes** de → **195** **CNO**

dont **36 CNO** ayant reçu une bourse personnalisée

BOURSIERS OLYMPIQUES À PARIS 2024

599 **athlètes** de
172 **CNO**

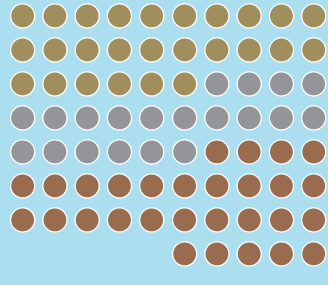

75 **médailles**
26 médailles d'or
20 médailles d'argent
29 médailles de bronze

24 **sports**

131 **diplômes**

PREMIÈRES MÉDAILLES D'OR POUR QUATRE CNO

Letsile Tebogo*
Botswana, athlétisme

Thea LaFond*
Dominique, athlétisme

Adriana Ruano
Guatemala, tir

Julien Alfred
Sainte-Lucie, athlétisme

* Boursiers olympiques

Athlètes et développement du sport : Universalité des Jeux Olympiques

Les programmes relatifs à l'universalité des Jeux Olympiques permettent aux CNO de mieux soutenir les athlètes et les équipes de sport de haut niveau en leur apportant une aide financière et technique dans le cadre de leur préparation pour les Jeux Olympiques. Ces programmes s'inscrivent dans un ensemble plus large de programmes en faveur des athlètes et du développement du sport, lesquels viennent porter assistance aux athlètes, à leur entourage et aux structures qui les soutiennent.

Bourses olympiques pour athlètes – Paris 2024
2021–2024 : *Bourses pour 1 560 athlètes de 195 CNO*

Les bourses olympiques fournissent un soutien financier et technique aux athlètes de haut niveau ayant le potentiel de participer aux Jeux Olympiques. Chaque édition des Jeux est assortie d'un nouveau programme de bourses olympiques avec un budget lui étant propre. En octroyant des bourses individuelles à certains athlètes et en offrant des bourses personnalisées aux 36 CNO ayant envoyé les plus grandes délégations aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020, le programme de Paris 2024 est parvenu à renforcer l'universalité des Jeux. ▸ Page 53

Bourses olympiques pour athlètes – Milano Cortina 2026
2023–2024 : *Bourses individuelles : 364 athlètes de 77 CNO • Bourses personnalisées : 14 CNO*

Les bourses olympiques accordées dans le cadre des éditions d'hiver contribuent à accroître la compétitivité des Jeux en soutenant les CNO en mesure d'envoyer des athlètes ayant fait leurs preuves dans les sports d'hiver. Lancé en 2023, le programme de Milano Cortina 2026 délivre des bourses individuelles à certains athlètes ainsi que des bourses personnalisées aux CNO ayant envoyé les plus grandes délégations aux Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022.

Subventions pour les sports d'équipe
2021–2024 : *142 CNO • 226 équipes*

Le programme de subventions pour les sports d'équipe permet aux CNO de fournir à des équipes un soutien technique et financier, afin qu'elles puissent s'entraîner et participer à des compétitions régionales, continentales et mondiales, et tenter de se qualifier pour les Jeux Olympiques. Les CNO ont la possibilité de diviser le financement disponible entre deux équipes à condition que l'une d'entre elles soit une équipe féminine.

Sur toutes les subventions accordées au cours de la période 2021–2024, 209 ont été versées à des équipes pratiquant des sports d'été et 17 à des équipes de curling et de hockey sur glace. Environ 55 % des subventions ont été allouées à des équipes féminines, 44 % à des équipes masculines, le pourcentage restant ayant été attribué à des équipes mixtes de curling.

Universalité des Jeux Olympiques – 2021–2024 (budget)

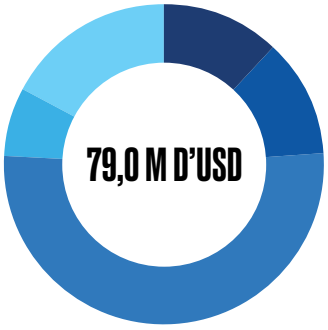

- **Bourses olympiques pour athlètes – Tokyo 2020 et Subventions pour les sports d'équipe – Tokyo 2020 (prolongation liée au report des Jeux)** 8,6 millions d'USD
- **Bourses olympiques pour athlètes – Beijing 2022** 9,5 millions d'USD
- **Bourses olympiques pour athlètes – Paris 2024** 40,6 millions d'USD
- **Bourses olympiques pour athlètes – Milano Cortina 2026** 7,0 millions d'USD
- **Subventions pour les sports d'équipe** 13,3 millions d'USD

Le boursier olympique Veddriq Leonardo a remporté la médaille d'or en escalade sportive pour l'Indonésie aux Jeux de Paris 2024.

Diplômée du programme WISH financé par la Solidarité Olympique, l'entraîneuse Suvi Mikkonen a guidé Viviana Márton vers l'or.

Entourage – 2021–2024 (budget)

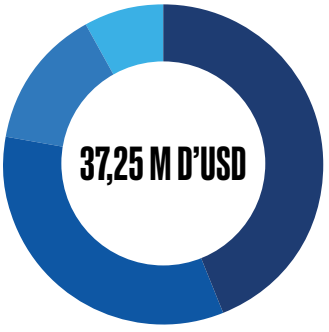

- **Stages techniques pour entraîneurs** 14,25 millions d'USD
- **Bourses olympiques pour entraîneurs** 10,0 millions d'USD
- **Subvention pour les activités des commissions des athlètes des CNO** 10,0 millions d'USD
- **Transition de carrière des athlètes** 3,0 millions d'USD

Athlètes et développement du sport : Entourage

Les programmes « Entourage » soutiennent les entraîneurs et les membres de l'entourage des athlètes en leur permettant d'améliorer leurs compétences à tous les niveaux. Ils soutiennent également les athlètes dans d'autres aspects essentiels de leur carrière, tels que leur collaboration avec les commissions des athlètes des CNO et leurs projets de transition de carrière lorsqu'ils arrêtent la compétition.

Stages techniques pour entraîneurs
2021–2024 : *176 CNO • 830 cours*

Ce programme soutient les entraîneurs actifs reconnus par leur fédération nationale en les aidant à améliorer leurs compétences d'entraîneurs, d'éducateur, de formateur d'entraîneur et d'autres compétences, en leur offrant la possibilité d'effectuer des stages de courte durée dispensés par leur FI. Ces stages peuvent aussi bien être axés sur le sport qu'aborder des questions techniques sur des thèmes non liés au sport, tels que la préparation physique et la préparation mentale. Reconnaissant que la profession ne compte que peu de femmes entraîneures de sport de haut niveau comparé aux hommes, la Solidarité Olympique offre une aide supplémentaire aux CNO demandant à ce que des femmes suivent ces cours.

Bourses olympiques pour entraîneurs
2021–2024 : *170 CNO • 936 cours*

Les entraîneurs actifs reconnus par leur fédération nationale peuvent également demander un financement pour suivre une formation continue en sciences du sport, une formation sportive spécifique ou une formation sur mesure dans un centre de haut niveau, une université ou un établissement géré par une FI. En contrepartie, il est attendu des entraîneurs bénéficiaires qu'ils tirent parti de leurs nouvelles compétences pour contribuer au développement de leur système sportif national.

Transition de carrière des athlètes
2021–2024 : *84 CNO • 221 activités*

Le programme Transition de carrière des athlètes soutient les CNO sur les plans technique et financier afin d'aider les athlètes, et plus particulièrement les olympiens et les olympiennes, à réussir leur reconversion professionnelle lorsqu'ils prennent leur retraite de la compétition de haut niveau. Les bénéficiaires peuvent poursuivre un projet de formation individuel, s'inscrire à un master en éthique et intégrité du sport (MAiSI), suivre le cours Athlete365 Business Accelerator (▸ page 67) ou participer aux ateliers Athlete365 Career+ Power Up (▸ page 66).

Subventions pour les activités des commissions des athlètes des CNO
2021–2024 : *146 CNO • 359 subventions d'activités*

Les subventions pour les activités des commissions des athlètes sont octroyées aux CNO qui en font la demande dans le but de les aider à constituer une nouvelle commission des athlètes ou pour financer des activités spécifiques que des commissions des athlètes existantes souhaitent mettre en œuvre. Ces subventions ont pour objet de renforcer la représentation des athlètes au sein du Mouvement olympique. ▸ Page 68

Athlètes et développement du sport : Développement du sport

Les programmes de développement du sport visent à renforcer la pratique sportive à travers le monde, du sport de loisir au plus haut niveau, en travaillant de concert avec les FI, les fédérations nationales et d'autres partenaires clés. Ils soutiennent :

- les athlètes évoluant du niveau régional ou continental au niveau mondial ;
- les jeunes athlètes dans leur parcours vers une carrière prometteuse et leur qualification pour les JOJ ;
- le développement du sport, en aidant les CNO à élargir leurs systèmes sportifs nationaux ; et
- les athlètes réfugiés contraints de fuir leur pays d'origine.

Subvention pour athlètes de niveau continental
2021–2024 : *161 CNO*

Les « subventions pour athlètes de niveau continental » visent à aider les CNO à préparer leurs athlètes de niveau continental à participer à des Jeux multisports mondiaux, continentaux et régionaux, le but ultime étant les Jeux Olympiques. Près de 80 % de l'ensemble des CNO admissibles ont bénéficié d'un soutien sur la période 2021–2024.

Développement des jeunes athlètes
2021–2024 : *Identification et entraînement : 121 CNO • Qualification aux JOJ : 43 CNO • Entraînement des FI : 168 CNO*

Trois options s'offrent aux CNO dans le cadre de ce programme. Premièrement, ils peuvent solliciter une assistance pour l'identification et l'entraînement des jeunes athlètes. Deuxièmement, ils peuvent demander une aide pour soutenir les athlètes qui souhaitent disputer les épreuves de qualification en vue de participer aux JOJ ; sur la période 2021–2024, cette aide était axée sur la participation aux JOJ d'hiver de Gangwon 2024, après le report des JOJ de Dakar en 2026 en raison de la COVID-19. Et troisièmement, ils peuvent bénéficier des opportunités d'entraînement organisées par les FI ; sur la période 2021–2024, 838 fédérations nationales ont profité des opportunités offertes par 27 FI.

Développement des systèmes sportifs nationaux
2021–2024 : *125 CNO • 269 projets*

Ce programme permet aux CNO de développer et de renforcer leurs structures d'entraînement de base et leurs systèmes sportifs, et ce en mettant en place un plan d'action à moyen ou long terme propre à un ou plusieurs sports inscrits au programme des Jeux Olympiques. Les CNO et les fédérations nationales sont également encouragés à se pencher sur certains domaines tels que les moyens de développer les capacités des athlètes, les politiques de bonne gouvernance et les aspects existants de la gestion générale et des systèmes de performance.

Soutien aux athlètes réfugiés
2021–2024 : *74 athlètes • 24 CNO hôtes*

Ce programme délivre des subventions aux athlètes réfugiés afin de les aider à poursuivre leur carrière sportive et de leur permettre de participer à des compétitions de niveau international. L'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO pour les Jeux Olympiques de Paris 2024 était constituée de bénéficiaires de ce programme.
▸ Page 117

Les membres de l'équipe olympique des réfugiés du CIO ont pu se préparer pour Paris 2024 grâce au soutien de la Solidarité Olympique.

Développement du sport – 2021–2024 (budget)

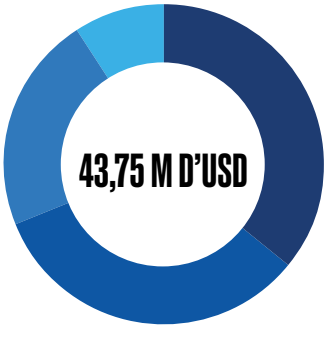

- **Subvention pour athlètes de niveau continental** 15,75 millions d'USD
- **Développement des jeunes athlètes** 14,0 millions d'USD
- **Développement des systèmes sportifs nationaux** 10 millions d'USD
- **Soutien aux athlètes réfugiés** 4 millions d'USD

Valeurs olympiques

Le programme sur les valeurs olympiques aide les CNO à réaliser la vision du Mouvement olympique, qui consiste à bâtir un monde meilleur grâce au sport, tout en étant en parfaite adéquation avec la stratégie Olympisme365. Ce programme vise à s'assurer que les organisations sportives sont sûres, durables et inclusives ; et, au niveau communautaire, qu'elles aident un plus grand nombre de personnes à être actives tout en promouvant l' Olympisme et une éducation, une culture et un héritage fondés sur les valeurs olympiques.

Le Vanuatu a été l'un des 155 CNO à célébrer la Journée olympique en 2024 grâce au soutien de la Solidarité Olympique.

Les quatre principales formes d'aides financières délivrées dans le cadre de ce programme sont :

- Des initiatives et des projets portés par un CNO ou une organisation partenaire.
  2021–2024 : *149 CNO • 889 initiatives*
- Des bourses d'entraînement et/ou d'études.
  2021–2024 : *141 CNO • 619 bourses*
- Des subventions spécifiques pour permettre à tous les CNO d'organiser des festivités dans le cadre de la Journée olympique.
  2021–2024 : *184 CNO • 593 subventions*
- La participation aux sessions de l'Académie Internationale Olympique (AIO) pour les Académies Nationales Olympiques (ANO) et les jeunes ambassadeurs olympiques.
  2021–2024 : *124 CNO • 423 subventions*

Valeurs olympiques – 2021–2024 (budget)

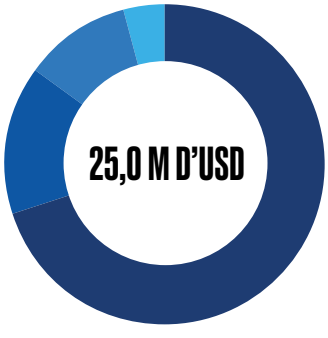

- **Initiatives** 15,0 millions d'USD
- **Bourses** 6,0 millions d'USD
- **Journée olympique** 3,0 millions d'USD
- **Sessions internationales de l'AIO** 1,0 million d'USD

Les représentants des 17 commissions des athlètes des CNO d'Océanie se sont réunis aux Fidji pour le Forum des athlètes de l'ONOC.

Développement des capacités et administration

Les six programmes de gestion des CNO et de partage de connaissances visent à aider les CNO à développer et à conserver des structures administratives à la fois solides et durables, en veillant à ce que leurs organisations soient dirigées de manière professionnelle par un personnel compétent ayant accès à des informations précises et à jour.

Développement de l'administration des CNO
2021–2024 : *798 subventions • 328 initiatives en gestion soutenues*

La Solidarité Olympique fournit à chaque CNO une subvention administrative s'élevant à 45 000 USD par an pour les aider à couvrir leurs frais de fonctionnement. En 2024, 199 CNO ont bénéficié de cette subvention. Une subvention administrative supplémentaire de 15 000 USD est proposée aux CNO dont les principaux revenus proviennent de la Solidarité Olympique. La Solidarité Olympique propose également aux CNO une assistance dans la mise en œuvre des projets visant spécifiquement à consolider leur administration dans des domaines tels que les technologies de l'information, le renforcement des capacités, les finances, la planification stratégique et la communication. En 2024, 68 CNO ont bénéficié de cette assistance pour 94 projets de cette nature.

Cours nationaux pour dirigeants sportifs
2021–2024 : *675 cours • 21 582 participants*

Ce programme de cours nationaux vise à développer les compétences des CNO et des organisations qui leur sont affiliées en offrant la possibilité aux CNO de dispenser des formations en gestion, destinées aux dirigeants sportifs des organisations sportives nationales et régionales du pays, en s'appuyant sur le matériel de formation et le cadre pour l'enseignement des cours proposés par la Solidarité Olympique. Sur la période 2021–2024, des membres de 84 CNO ont suivi des formations à l'administration des sports, et des membres de 50 CNO ont suivi des cours avancés en management du sport.

Formation internationale en management du sport
2021–2024 : *108 CNO • 162 participants*

Le programme propose une formation supérieure en gestion du sport reconnue sur le plan international par l'intermédiaire de MEMOS (master exécutif en management des organisations sportives). Outre les 162 personnes ayant terminé leur master MEMOS en 2021–2024, 59 nouvelles personnes ont commencé leurs études en 2024 et devraient terminer leur cursus en 2025.

Échanges entre CNO
2021–2024 : *30 ateliers et échanges*

Les échanges entre CNO forment une partie importante de l'apprentissage en matière d'organisation et visent à favoriser la consolidation de leurs structures administratives.

Gestion des CNO et partage de connaissances – 2021–2024 (budget)

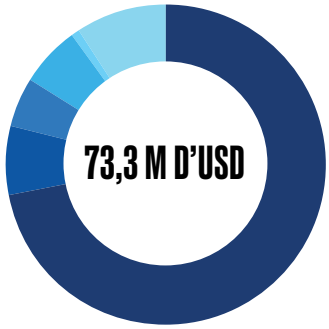

- **Développement de l'administration des CNO** 45,9 millions d'USD
- **Cours nationaux pour dirigeants sportifs** 5,6 millions d'USD
- **Formation internationale en management du sport** 4,5 millions d'USD
- **Forums pour les CNO et leurs athlètes** 4,7 millions d'USD
- **Échanges entre CNO** 2,3 millions d'USD
- **Projets spéciaux** 10,3 millions d'USD

Forums pour les CNO et leurs athlètes
2021–2024 : *14 forums régionaux • 8 forums continentaux des athlètes*

Les forums constituent une occasion unique de réunir les CNO, les athlètes et la Solidarité Olympique pour échanger sur des thématiques spécifiques. On peut notamment citer les forums biennaux pour les athlètes, tels que ceux qui ont été organisés en 2024 en Océanie (aux Fidji en octobre) et sur le continent américain (en République dominicaine au mois de novembre), en étroite collaboration avec les associations continentales de CNO, leurs commissions des athlètes continentales et la commission des athlètes du CIO.

Projets spéciaux
L'objectif de ce programme est de répondre aux besoins spéciaux des CNO qui traversent des circonstances extraordinaires ou imprévues. Les CNO ayant bénéficié du soutien de ce programme en 2024 sont le CNO d'Aruba, afin d'aider les athlètes de Curaçao à se préparer en vue des Jeux Olympiques de Paris 2024, ainsi que le CNO du Soudan, en réponse à la crise humanitaire.

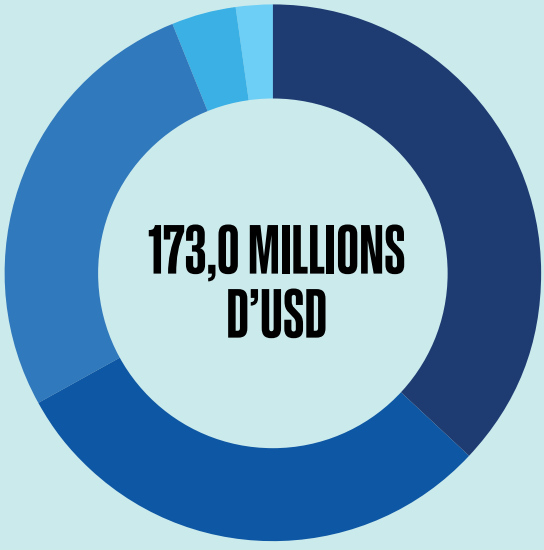

LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE EN 2024

63,7 millions d'USD	Programmes mondiaux
51,8 millions d'USD	Programmes continentaux
46,5 millions d'USD	Subsides du CIO pour la participation des CNO aux Jeux Olympiques et aux Jeux Olympiques de la Jeunesse
7,3 millions d'USD	Administration
3,7 millions d'USD	Services d'assistance technique

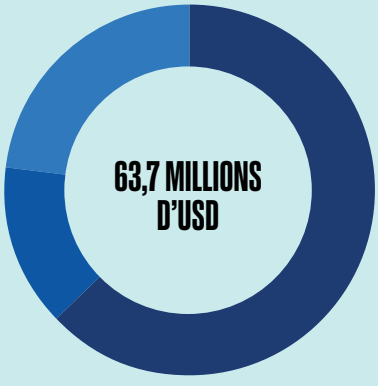

PROGRAMMES MONDIAUX EN 2024

40,4 millions d'USD	Athlètes et développement du sport
8,6 millions d'USD	Valeurs
14,7 millions d'USD	Développement des capacités et administration

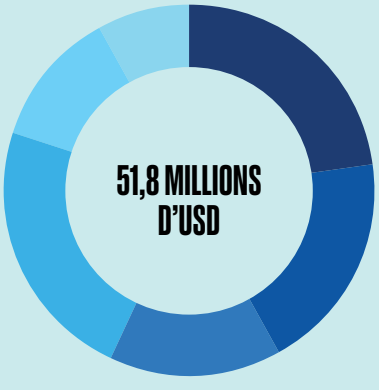

PROGRAMMES CONTINENTAUX EN 2024

11,8 millions d'USD	Afrique
10,0 millions d'USD	Amériques
8,0 millions d'USD	Asie
11,7 millions d'USD	Europe
6,3 millions d'USD	Océanie
4,0 millions d'USD	Association des Comités Nationaux Olympiques (ACNO)

Merci, Paris !

VISER L'OR

À Paris, le Pakistanais Arshad Nadeem est entré dans l'histoire de son pays, notamment grâce au soutien d'une bourse de la Solidarité Olympique.

Lors des Jeux Olympiques de Tokyo 2020, Arshad Nadeem a été le premier athlète pakistanais à se qualifier pour une finale olympique d'athlétisme, dans laquelle il a finalement terminé cinquième. Un cap décisif dans la carrière de cet athlète, alors âgé de 24 ans, mais le meilleur restait encore à venir.

L'année suivante, il remporte l'or aux Jeux du Commonwealth, puis l'argent aux Championnats du monde d'athlétisme 2023. Il entre enfin définitivement dans l'histoire durant les Jeux Olympiques de Paris 2024 en devenant le premier athlète pakistanais d'athlétisme à terminer sur le haut du podium olympique pour une épreuve en individuel.

Soutien de la Solidarité Olympique

Arshad Nadeem compte parmi les centaines d'athlètes à avoir bénéficié du programme de bourses individuelles de la Solidarité Olympique pour Paris 2024. Ce programme fournit un soutien financier et technique aux athlètes et aux CNO pour les aider à se préparer et à participer aux Jeux Olympiques, et ainsi défendre l'universalité des compétitions olympiques.

« Le soutien apporté par la bourse olympique a été d'une grande aide pour de nombreuses choses qui étaient nécessaires, l'athlétisme et le lancer du javelot étant rudimentaires au Pakistan », a déclaré Arshad Nadeem en amont des Jeux.

La bourse olympique a été d'une aide inestimable pour Arshad Nadeem. Elle lui a permis de se préparer pour Paris 2024, en se rendant en Afrique du Sud pour être coaché par le célèbre entraîneur Terseus Liebenberg.

Tous ces efforts ont conduit à des résultats stupéfiants : non seulement à une médaille d'or, mais aussi à un record olympique de 92,97 m, dépassant de plus de deux mètres la marque laissée par Andreas Thorkildsen à Beijing 2008. Mais Arshad Nadeem vise déjà plus haut.

« J'espérais aller encore plus loin », a-t-il déclaré après la finale. « Mais au final, je suis satisfait de ce lancer de 92,97 m qui m'a permis de décrocher l'or. Je vais continuer à m'entraîner encore plus dur pour dépasser le cap des 95 m. »

Devenir moteur du changement

Arshad Nadeem espère pouvoir profiter de ce succès pour faire bouger les choses dans son pays. « J'aimerais développer une structure en collaboration avec la fédération d'athlétisme et mon entraîneur », a-t-il confié. « Ensemble, nous voulons construire un bon réseau d'athlétisme, grâce auquel les athlètes pourront bénéficier d'une bonne culture. »

Les futurs athlètes de haut niveau amenés à suivre ses traces auront accès à des financements encore plus élevés de la part de la Solidarité Olympique, le budget des bourses olympiques ayant augmenté de 16 % pour atteindre 66 millions d'USD sur la période 2025–2028.

« Cette bourse olympique m'a aidé à atteindre mes objectifs », a déclaré Nadeem. « J'espère que ce programme de bourses sera maintenu pour la prochaine génération d'athlètes olympiques. »

Arshad Nadeem a battu un record olympique avec un lancer qui lui a permis de décrocher l'or à Paris 2024.

PROGRAMMES POUR LES ATHLÈTES

Fidèle à sa volonté de donner aux athlètes les moyens d'évoluer de manière plus autonome à chaque étape de leur parcours, le CIO a renforcé son soutien aux athlètes, notamment en mettant à leur disposition des espaces spécifiques dans les villages olympiques de Paris 2024 ainsi qu'en diffusant davantage de ressources numériques.

Programmes de la Solidarité Olympique

Le présent rapport contient un chapitre entièrement consacré au soutien apporté par la Solidarité Olympique aux athlètes de CNO du monde entier. ▸ Page 52

Département des athlètes du CIO

Le département des athlètes du CIO a été fondé en 2021 en réponse à la recommandation 3 de l'Agenda olympique 2020+5, qui appelle le Mouvement olympique à « renforcer les droits et responsabilités des athlètes ». Dirigé par Kaveh Mehrabi, athlète aux Jeux Olympiques de Beijing 2008, ce département est géré par des athlètes, pour des athlètes, et comprend huit olympiens ainsi qu'un ancien athlète de haut niveau, au sein d'une équipe de 22 personnes.

Les opérations du département des athlètes s'articulent autour de quatre grands piliers :

- Le soutien et les partenariats
- Les relations
- La mobilisation de la communauté
- La communication avec les athlètes et les initiatives numériques

Athlete365

Athlete365 est une plateforme numérique créée par des athlètes, pour des athlètes. Elle fournit des ressources, des conseils et des services personnalisés dans six langues à ses plus de 200 000 membres à travers le monde.

Athlete365 propose aux olympiens, aux paralympiens, aux athlètes de haut niveau et à leur entourage un accompagnement dans de nombreux domaines, tels que les finances, le bien-être, les performances, le développement de carrière, l'intégrité et la pratique du sport en toute sécurité, ainsi qu'un ensemble de cours gratuits dispensés par le biais d'Athlete365 Learning. ▸ Page 66

Engagement numérique

L'application Athlete365 a été lancée en juillet 2024 avant le début des Jeux Olympiques de Paris 2024. Grâce à cette application, développée par la commission des athlètes du CIO, les athlètes et leur entourage peuvent personnaliser les contenus, enregistrer des articles afin de pouvoir les consulter hors ligne et accéder à une section spéciale pendant les Jeux.

Le site web Athlete365 a également été mis à jour en amont des Jeux de Paris 2024, avec de nouvelles fonctionnalités offrant une expérience des plus fluides aux utilisateurs.

Les comptes Athlete365 sur les plateformes de médias sociaux ont connu un essor considérable en 2024 – notamment sur Instagram, où le nombre d'abonnés a augmenté de 70 % par rapport à 2023.

En outre, par le biais de ses 81 campagnes de publipostage déployées en 2024, Athlete365 a envoyé plus de 2,9 millions d'e-mails. Le taux d'ouverture moyen s'est élevé à 57 % – ce qui est supérieur à la moyenne de 42 % pour la catégorie sport, et démontre que les

Les athlètes pouvaient continuer de s'affronter en dehors de l'aire de compétition au village olympique de Paris 2024.

Athlete 365

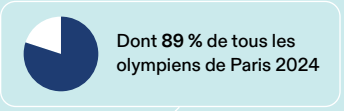

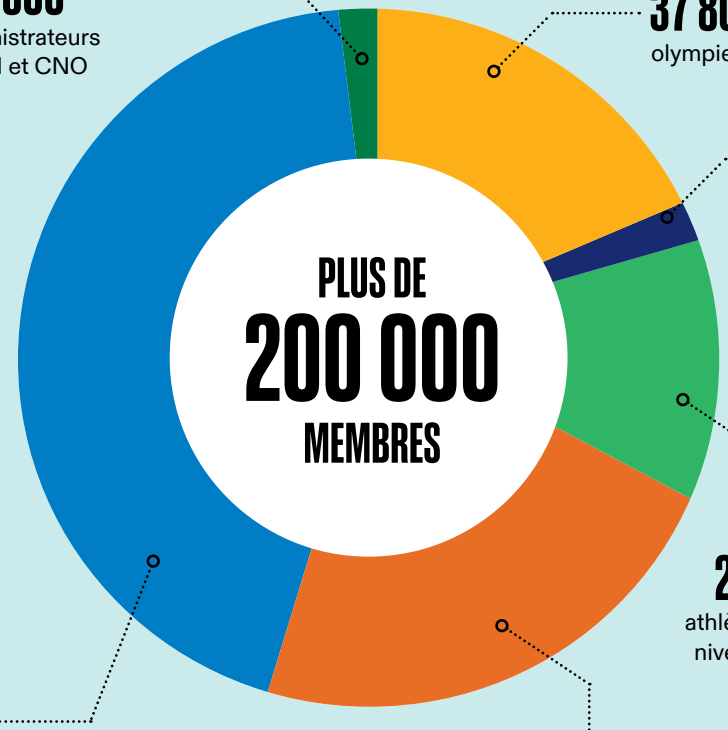

3 600
administrateurs de FI et CNO

37 800
olympiens

4 100
paralympiens

24 700
athlètes de haut niveau vérifiés

44 400
autres athlètes

88 200
membres de l'entourage

SITES WEB ET APPLICATION ATHLETE365

Plus de
1,3
million de pages consultées

Plus de
300 000
utilisateurs uniques

28 752
téléchargements de l'application

COMPTES ATHLETES365 SUR LES PLATEFORMES DE MÉDIAS SOCIAUX

115 600 abonnés
18,6 millions de visionnements de vidéos
28,3 millions d'impressions

15 500 abonnés
9 600 interactions
218 publications

51,8 millions d'impressions
74 400 abonnés
24 millions de visionnements de vidéos

5 400 interactions
29 200 abonnés
944 200 impressions

Athlete365 House

L'Athlete365 House était comme un véritable foyer pour les athlètes ayant dû partir loin de chez eux pour participer aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Situé dans le village olympique et ouvert pendant toute la durée des Jeux, ce site était divisé en six zones interactives (voir ci-dessous). Des Athlete365 Houses étaient également aménagées dans les villes de Marseille, Lille et Châteauroux.

membres de la communauté Athlete365 restent un public mobilisé.

Athlete365 aux Jeux de Paris 2024

Athlete365 a joué un rôle déterminant à Paris 2024, en atteignant des niveaux records d'engagement et de soutien aux athlètes en lice. Des contenus informatifs, divertissants et créatifs étaient fournis dans les médias sociaux, tandis que les e-mails envoyés quotidiennement pendant les Jeux ont enregistré un taux d'ouverture de 59 %, soit près du double par rapport à Tokyo 2020.

Des initiatives d'engagement numérique ont permis à la communauté Athlete365 de s'agrandir pendant les Jeux :

- **Élargissement de la communauté** 12 100 nouveaux membres ont rejoint Athlete365 pendant Paris 2024. 89 % de tous les olympiens ayant participé aux Jeux de Paris 2024 sont des membres d'Athlete365, ce qui représente une augmentation de 17 % par rapport à Tokyo 2020.
- **Offres réservées aux athlètes** 11 772 athlètes se sont inscrits à au moins une offre réservée aux olympiens ou aux paralympiens, soit une augmentation de 108 % par rapport à Tokyo 2020.
- **Médias sociaux** Les chaînes Athlete365 ont enregistré 18,6 millions de vues et 496 100 engagements pendant Paris 2024, des chiffres en forte augmentation par rapport à Tokyo 2020.

Mobilisation des athlètes dans le cadre des Jeux Olympiques de Paris 2024

Lors des Jeux Olympiques de Paris 2024, la mobilisation des athlètes a été guidée par le cadre d'engagement des athlètes du CIO, qui vise à mieux faire connaître le CIO et la commission des athlètes du CIO, organiser l'élection des membres de la commission des athlètes et promouvoir les programmes de soutien du CIO par le biais de communications ciblées et en favorisant l'adhésion à Athlete365.

En veillant à ce que les athlètes se sentent bien informés, soutenus et célébrés, ce programme d'engagement des athlètes a été le plus complet et le plus inclusif jamais mis en œuvre lors d'une édition des Jeux Olympiques. En outre, un smartphone Samsung en édition limitée a été offert à chaque athlète, avec des services exclusifs et des applications pratiques déjà installés pour améliorer leur expérience pendant les Jeux. ▸ Page 147

> « Athlete365 m'a été d'une grande utilité tout au long de mon parcours olympique. Je suis heureux de faire partie d'une communauté qui aide les athlètes entre chaque édition des Jeux en leur offrant des perspectives d'évolution. »
>
> **Márton Kékesi**, HUN, ski alpin

Athlete365 House

En accueillant les athlètes et leur entourage dans chaque village olympique, l'Athlete365 House était au cœur de l'engagement d'Athlete365 en faveur des athlètes à Paris. Ces espaces conçus pour informer, soutenir et inspirer étaient répartis en six zones interactives distinctes :

- **Act** Où les athlètes pouvaient s'informer sur la commission des athlètes du CIO et voter pour élire de nouveaux membres. ▸ Page 68
- **Connect** Où les visiteurs pouvaient découvrir les programmes de soutien proposés par le CIO, y compris la Solidarité Olympique et Olympisme365.
- **Excite** Une zone de visionnage avec des retransmissions en direct des compétitions, des expositions du patrimoine olympique et la flamme olympique.

- **Play** Où les athlètes pouvaient s'adonner à des activités amusantes telles que PinQuest, un jeu interactif sous la forme d'un quiz pour évaluer les connaissances olympiques des joueurs.

- **Celebrate** Cet espace était conçu pour célébrer les performances des athlètes et susciter un sentiment d'appartenance à la communauté olympique.

- **Empower** Où les athlètes recevaient des informations importantes sur la lutte contre le dopage, la manipulation de compétitions et la pratique du sport en toute sécurité.

Athlete365 Mind Zone x Powerade

Cet espace bien-être invitait les athlètes à s'adonner à des activités de pleine conscience, notamment à des expériences en réalité virtuelle (VR), des séances d'écriture de messages de gratitude et la réalisation de peinture à numéros.

Pendant les Jeux, les athlètes ont écrit plus de 4 000 cartes postales et réalisé plus de 2 300 sessions de pleine conscience en VR. Des membres de l'équipe Safe Sport du CIO étaient également sur place pour accompagner les participants sur les plans de la santé mentale et de la protection des athlètes. La Mind Zone a été créée en collaboration avec le département médical et scientifique du CIO (aujourd'hui rebaptisé département de la santé, de la médecine et des sciences), le département des athlètes du CIO et le partenaire olympique mondial Coca-Cola (Powerade).

Crèche du village olympique

Pour la toute première fois, une crèche a été ouverte dans le village olympique. Cet espace confortable et pratique sponsorisé par la marque Pampers de P&G visait à offrir aux athlètes parents des souvenirs inoubliables en leur permettant de passer du temps avec leurs enfants pendant les Jeux. Dans cette crèche, Pampers fournissait également des couches et des lingettes de première qualité aux plus de 60 familles qui se sont inscrites pour profiter de cet espace. ▸ Page 65

Webinaires après les Jeux

Le soutien des athlètes ne s'est pas arrêté à l'issue de la cérémonie de clôture. Après les Jeux, Athlete365 a organisé deux webinaires en direct, conçus pour accompagner les athlètes et leur entourage durant la période de transition après les Jeux. Traitant de santé mentale, de marque personnelle, de plan de carrière et d'autres thèmes clés, les webinaires étaient interprétés en simultané dans six langues, et ont été suivis par 780 participants venant de plus de 100 pays.

Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024

Le Programme éducatif pour les athlètes est un élément caractéristique de chaque édition des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ), venant soutenir les jeunes athlètes aussi bien sur l'aire de compétition qu'en dehors. Le Programme éducatif pour les athlètes de Gangwon 2024 s'articulait autour de six thèmes principaux : l'intégrité, le bien-être, la carrière, les finances, la représentation et les performances. Dans le cadre de ce programme, des sessions interactives et d'apprentissage étaient proposées aux athlètes en fonction de leur âge afin de leur inculquer des compétences utiles au-delà de leur carrière sportive.

La grande variété d'activités proposées aux athlètes et à leur entourage pendant les Jeux a renforcé l'engagement des JOJ envers le développement des athlètes sur tous les plans, en veillant à transmettre aux jeunes concurrents des compétences et des connaissances qui leur serviront à la fois dans leur vie de sportif et dans leur vie personnelle :

Des volontaires ont accueilli les athlètes à l'Athlete365 House lors des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024.

- **Athlete365 House** Ce pôle central invitait les jeunes athlètes et leur entourage à dialoguer avec des experts et des membres de la commission des athlètes du CIO, et à prendre part à des activités d'apprentissage interactives, auxquelles ont participé 66 % des athlètes et 34 % des membres de leur entourage, représentant 77 des 78 CNO.

- **PinQuest** 93 % des athlètes et 68 % des membres de leur entourage ont répondu à plus de 181 000 questions posées dans le cadre de cette activité numérique populaire.

- **Athlètes modèles** Désignés par chaque FI, 28 athlètes modèles ont rempli la fonction de mentor et ont été une véritable source d'inspiration pour les jeunes athlètes pendant les Jeux.

- **Inside Sport** Les athlètes modèles ont aidé les FI à organiser 28 sessions « Inside Sport », auxquelles ont participé plus de 600 athlètes.

Soutien apporté par les partenaires olympiques mondiaux

Par le biais des programmes exclusifs qu'il conçoit en collaboration avec les partenaires olympiques mondiaux, le CIO reste un fidèle soutien pour les olympiens, les paralympiens et les athlètes de haut niveau, en leur offrant des perspectives concrètes en termes d'évolution de carrière, de soutien en faveur de causes significatives et de développement personnel.

Programme « Athletes for Good » de P&G

Ce programme populaire a une nouvelle fois célébré les travaux ayant un impact social menés par des athlètes olympiques et paralympiques. Des subventions d'une valeur de 24 000 USD ont été octroyées aux œuvres de charité sélectionnées par 15 olympiens et cinq paralympiens de 11 pays, ayant tous concouru lors des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, en reconnaissance du travail communautaire exceptionnel qu'ils ont pu effectuer.

Merci, Paris !

NOUS FORMONS UNE FAMILLE

Grâce au partenaire olympique mondial P&G et à l'olympienne de légende Allyson Felix, les athlètes parents ont pour la première fois pu profiter d'un espace pour passer du temps avec leurs enfants dans le village olympique.

Allyson Felix était l'une des principales personnalités à avoir fait la promotion de la crèche du village olympique, sponsorisée par P&G.

Pour la première fois de l'histoire olympique, un espace du village olympique de Paris 2024 était consacré aux familles, pour permettre aux athlètes de passer un moment de qualité avec leurs enfants.

Créée avec le soutien de P&G, cette initiative impulsée par la commission des athlètes du CIO visait à permettre aux athlètes de rester proches de leurs familles pendant les Jeux. Offrant des couches et des lingettes Pampers ainsi que des espaces consacrés aux jeux et aux liens familiaux, la crèche a été particulièrement appréciée par les jeunes parents accompagnés de leurs enfants pendant les Jeux.

Les athlètes sont bien plus que des athlètes

« Cette crèche est une initiative incroyable », a déclaré Keesja Gofers, star australienne de la natation, qui a passé du temps dans cet espace avec sa fille Teleri, avant de remporter une médaille d'argent en water-polo féminin.

« Elle permet aux mères et aux pères athlètes de haut de vivre une expérience plus accessible et agréable, tout en respectant le fait que les sportifs ne se résument pas à des records de vitesse ou à des palmarès. Ma fille Teleri est la 14e joueuse de l'équipe. Tout le monde l'adore, et elle le leur rend bien ! »

« Passer du temps avec sa famille »

Derrière ce projet de crèche du village olympique, on retrouve entre autres Allyson Felix, septuple médaillée d'or olympique et membre de la commission des athlètes du CIO.

Lors d'un entretien accordé au magazine *People* en amont des Jeux, Allyson Felix a expliqué que se rendre aux compétitions avec sa fille nouvelle-née avait été « un véritable défi, parfois sur de simples petites choses, mais aussi parfois avec de vrais problèmes ».

L'objectif qu'elle a poursuivi avec cette crèche était simple :

« Je voulais vraiment qu'on puisse s'y sentir un peu comme chez soi, en créant un lieu très confortable, pour s'y détendre et passer du temps avec sa famille ».

« On s'y sent comme chez soi »

La crèche du village olympique compte parmi les nombreuses nouvelles initiatives pensées pour les athlètes dans le village olympique de Paris 2024, réalisées avec le soutien des partenaires olympiques mondiaux. À titre d'exemple, Coca-Cola a participé à la création de l'Athlete365 Mind Zone x Powerade, premier espace en son genre pour permettre aux athlètes de se détendre, de récupérer et de se préparer mentalement pour la compétition – et un exemple de plus de la manière dont les partenaires olympiques mondiaux soutiennent les athlètes dans toutes les facettes de leur préparation.

En ce qui concerne la crèche du village olympique, beaucoup espèrent que cette initiative novatrice sera réitérée, et même développée, dans les prochains villages olympiques.

« C'est un excellent début » a déclaré Allyson Felix, élue membre de la commission des athlètes du CIO pendant Paris 2024. « J'aimerais vraiment continuer à développer ce projet, mais c'est un excellent début. On s'y sent déjà comme chez soi, ce qui était exactement le but recherché. »

Programme « Buddy » d'Allianz
En avril 2024, Allianz a lancé la deuxième édition de son programme « Buddy » sur Athlete365, dans le cadre duquel des athlètes étaient invités à remplir la fonction de mentors auprès d'employés de l'entreprise. 35 athlètes ont été sélectionnés pour animer six sessions tenues en ligne entre septembre 2024 et mars 2025. Les participants pouvaient accéder aux plateformes d'apprentissage en ligne et se voyaient offrir la somme de 3 000 EUR, ainsi que des opportunités de stage et d'emploi.

Subventions de voyage Airbnb pour les athlètes et Airbnb500

Airbnb a accordé des subventions de voyage d'une valeur de 2 000 USD à 1 000 athlètes de haut niveau afin d'alléger leurs charges dans le cadre de leur participation aux Jeux Olympiques et Paralympiques. Quelque 3 200 athlètes de 122 pays et pratiquant 88 sports ont déposé des demandes pour recevoir cette subvention en 2024. Les 74 athlètes réfugiés bénéficiaires d'une bourse de la Solidarité Olympique ont tous reçu cette subvention.

Après les Jeux, Airbnb a également offert à certains athlètes une aide financière supplémentaire intitulée Airbnb500, cette subvention de voyage de 500 USD ayant vocation à permettre aux athlètes bénéficiaires de se détendre après avoir participé aux Jeux ou encore de les aider à atteindre leur prochain objectif. Plus de 9 000 olympiens et paralympiens ont pu profiter de cette offre.

En super forme financière avec Visa

Athlete365 et Visa ont mis au point cette formation en ligne pour fournir aux athlètes des conseils sur mesure pour les aider à gérer leurs finances. Depuis son lancement en septembre 2023, 1 131 athlètes se sont inscrits à cette formation.

Business Accelerator d'Athlete365, soutenu par Alibaba.com

▸ Page 67

Programmes d'employabilité des athlètes

Deloitte, partenaire olympique mondial, a mis au point un cadre d'employabilité des athlètes ainsi qu'un référentiel visant à accompagner le Mouvement olympique sur la question pour offrir aux olympiens et aux athlètes de haut niveau de meilleures perspectives professionnelles afin de s'assurer que leur transition de carrière soit couronnée de succès.

Athlete365 Learning

Athlete365 Learning propose aux membres de la communauté Athlete365 un large éventail de cours interactifs gratuits, conçus pour soutenir les athlètes et les membres de leur entourage dans leur parcours jusqu'aux Jeux Olympiques et au-delà.

La plateforme a continué de s'agrandir en 2024. Au total, 16 842 apprenants ont bénéficié de ce programme, ce qui représente une augmentation de 46 % par rapport à l'année précédente – et un cumul de 25 079 cours suivis, soit quatre fois plus qu'en 2023. Parmi les nouveaux cours de 2024 figuraient :

- **Bâtir une marque personnelle à succès**, lancé en amont des Jeux de Paris 2024 pour aider les athlètes à développer une marque personnelle authentique et commercialisable.
- **Mentally Fit**, un cours axé sur la résilience mentale, la pleine conscience et la conscience de soi, lancé après les Jeux.
- **Introduction à l'IA générative**, un cours sur les risques et les opportunités de l'intelligence artificielle (IA), conçu en collaboration avec le partenaire olympique mondial Intel.

Athlete365 Career+

Athlete365 Career+ accompagne les athlètes dans leur transition de carrière, que ce soit en amont ou en aval, en leur proposant des ateliers et des formations axés sur l'éducation, l'emploi et les compétences personnelles essentielles. Animé par des représentants de FI, de CNO, de membres de commissions des athlètes et d'associations continentales de CNO, le programme peut être suivi en présentiel ou en ligne.

En 2024, 1 166 personnes ont participé aux 34 ateliers Athlete365 Career+ tenus sur quatre continents. 28 de ces ateliers ont été organisés par 25 CNO et commissions des athlètes, dont 92 % ont bénéficié du soutien délivré dans le cadre du programme de reconversion professionnelle des athlètes proposé par la Solidarité Olympique.

Les commentaires des participants aux ateliers sur la découverte de soi étaient dithyrambiques. Les participants ont attribué la note 4,5 sur 5 aux sessions : 99 % ont jugé que les ateliers étaient très utiles et les recommanderaient à d'autres athlètes.

Plateforme « Athlete Career Portal »

La version actualisée de la plateforme « Athlete Career Portal », lancée en février 2024, offre un accès amélioré à des outils de gestion de carrière, des formations en ligne et d'autres ressources. Au cours de

l'année, 1 293 licences ont été accordées à des athlètes, grâce auxquelles ils ont pu bénéficier des contenus personnalisés et des options d'apprentissages flexibles proposés sur la plateforme.

Business Accelerator d'Athlete365

Le Business Accelerator d'Athlete365 continue d'accompagner les athlètes dans leur parcours entrepreneurial, en les aidant à se forger des compétences professionnelles solides et à concrétiser leurs projets en entreprises viables. Fonctionnant grâce au financement de la Solidarité Olympique, le programme propose une combinaison de sessions en ligne, d'apprentissage en ligne et de mentorat en présentiel, avec une structure échelonnée sur plusieurs phases pour garantir un accès maximal tout en apportant un soutien sur mesure.

La troisième édition s'est conclue avec succès en juillet 2024. Au total, 139 athlètes ont participé aux ateliers organisés en ligne et 100 d'entre eux ont suivi l'intégralité du cours en ligne. Sur ces derniers, 22 olympiens sont allés jusqu'au bout de la formation, bénéficiant ainsi d'un mentorat personnalisé de six mois sur leurs marchés locaux.

Une nouvelle édition du Business Accelerator, ciblée sur les olympiens envisageant de prendre leur retraite après les Jeux de Paris 2024, a été lancée en octobre 2024. Avec le soutien du partenaire olympique mondial Alibaba, cette édition offre aux participants une occasion unique d'explorer le potentiel du commerce en ligne comme un outil pour faire fleurir leur projet d'entreprise. Plus de 600 athlètes se sont déjà inscrits pour suivre cette formation, ce qui prouve que la communauté des athlètes est fortement intéressée par l'idée de bénéficier d'un accompagnement dans leur projet d'entreprise.

Opportunités en matière de diffusion

Le CIO et OBS (Olympic Broadcasting Services) ont approfondi leur collaboration en 2024, afin de fournir aux olympiens et aux paralympiens des formations pratiques et des opportunités d'emploi dans le domaine de la diffusion, en inculquant aux athlètes des compétences concrètes qui les aideront à réussir leur transition de carrière dans le secteur de la production et des médias sportifs.

À ce titre, deux programmes étaient dispensés par OBS : « Olympic Commentary Training », une formation aux commentaires olympiques, et le « Broadcast Training Programme », un programme de formation aux techniques de la diffusion. Tous deux ont débouché sur des emplois à Paris 2024 :

- **12 athlètes olympiques et paralympiques** sélectionnés dans le cadre de la formation aux commentaires olympiques ont contribué à la couverture des Jeux.
- **22 athlètes** ont été recrutés par le biais du programme de formation aux techniques de la diffusion, qui propose des formations ciblées dans des domaines tels que les services d'archive, le soutien à la diffusion, les opérations sur les sites, les productions Olympic Channel et les commentaires techniques.
- **Neuf olympiens supplémentaires** ont été engagés de manière indépendante par OBS pour remplir certaines fonctions pendant les Jeux.

Bourses « Innovation in Action »

Arrivé à sa quatrième année, le programme de bourses « Innovation in Action » offre aux olympiens une occasion unique de renforcer leurs compétences en leadership et en entrepreneuriat au travers d'une formation spécialisée de classe mondiale. Dispensé en collaboration avec l'IMD Business School, le programme d'apprentissage se divise en deux modules distincts visant à préparer les athlètes à mener une carrière de premier plan après leur retraite de la compétition sportive. Ils peuvent choisir entre :

- **Une formation sur trois mois** comprenant une partie apprentissage en ligne dont six jours en immersion dans le campus de l'IMD, suivie d'un stage de deux jours aux sièges de l'UEFA et du CIO. Grâce à cette formation, les participants ont pu s'entretenir avec des intervenants de renom issus de l'industrie du divertissement et des athlètes de classe mondiale.
- **Programme intensif sur trois jours** dans le cadre duquel les participants ont pu explorer des approches novatrices visant à réinventer les expériences proposées aux clients lors des grands événements sportifs et mettre leurs connaissances en pratique dans le monde réel.

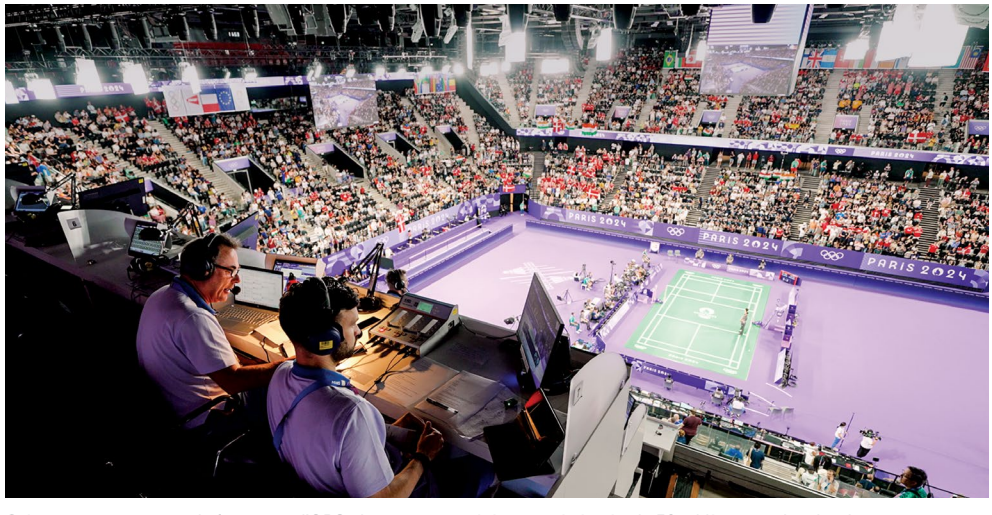

Grâce aux programmes de formation d'OBS, des postes ont été proposés à près de 50 athlètes pendant les Jeux.

Élection des membres de la commission des athlètes du CIO

6 576 olympiens et olympiennes des Jeux de Paris 2024 – soit 61,96 % de tous les athlètes ayant participé à cette édition – ont voté pour élire les membres de la commission des athlètes du CIO en 2024.

Vingt-neuf athlètes représentant 29 CNO, 15 sports et les cinq continents se présentaient à cette élection, témoignant ainsi du profond intérêt porté par les athlètes à la représentation de leurs pairs. Allyson Felix (USA, athlétisme), Kim Bui (Allemagne, gymnastique), Jessica Fox (Australie, canoë) et Marcus Daniell (Nouvelle-Zélande, tennis) ont été élus par leurs pairs pour un mandat de huit ans, courant jusqu'aux Jeux Olympiques de Brisbane 2032.

Par la suite, la commission des athlètes du CIO s'est réunie pour la première fois à Paris pour discuter de sa nouvelle identité visuelle. Emma Terho a été réélue présidente à l'unanimité, tandis que Maja Włoszczowska (Pologne, cyclisme) et Abhinav Bindra (Inde, tir) ont été élus vice-présidente et vice-président, leurs mandats devant courir jusqu'aux Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026.

Plus de 6 500 athlètes ont voté pour l'élection des membres de la commission des athlètes à Paris 2024.

Soutien aux commissions des athlètes

Le CIO a continué de soutenir les commissions des athlètes (CA) des CNO tout au long de l'année 2024, en les aidant à mieux faire entendre leurs voix et à avoir un impact significatif, notamment par le biais de sa commission des athlètes du CIO, qui s'est efforcée de renforcer les capacités du réseau mondial des CA en :

- Organisant deux conférences téléphoniques mondiales avec le réseau des CA pour faire le point avec le Mouvement olympique et le tenir informé de l'avancement des préparatifs pour Paris 2024.
- Adoptant une approche ciblée quant au soutien apporté aux CA afin de s'assurer que celles qui en ont le plus besoin bénéficient d'une aide personnalisée.
- Soutenant les CA des sports nouvellement inscrits au programme olympique, notamment par le biais du premier forum de la CA de la Fédération internationale de ski-alpinisme (ISMF).
- Organisant des ateliers régionaux pour les CA de CNO, notamment ceux du Cap-Vert et du Zimbabwe.
- Organisant deux webinaires mondiaux sur les compétences de communication et de négociation.
- Soutenant les forums continentaux des athlètes en Océanie et dans la région panaméricaine.
- Publiant un nouveau guide pour aider les CA à mettre en place des stratégies, en réponse aux demandes formulées par ces dernières, qui souhaitaient bénéficier d'un accompagnement plus approfondi à cet égard.

Subventions pour les activités des commissions des athlètes des CNO

En 2024, les subventions pour les activités des commissions des athlètes des CNO, délivrées par la Solidarité Olympique et pouvant s'élever jusqu'à 10 000 USD, ont permis à 108 commissions des athlètes de CNO sur les cinq continents de mettre en œuvre des initiatives percutantes dont en voici quelques-unes :

- **Grande-Bretagne** « Process the Emotion » (Gérer l'émotion), une activité visant à soutenir les athlètes après les Jeux de Paris 2024.
- **Kiribati** Un engagement en faveur des jeunes athlètes, mis en œuvre dans le cadre d'un championnat interscolaire et axé sur la durabilité, le leadership et les valeurs olympiques.
- **Palestine** Soutien psychologique et séances de soutien post-traumatique pour venir en aide aux athlètes pendant la guerre.
- **Soudan du Sud** Tout premier forum des athlètes et ateliers de sensibilisation organisés dans des zones rurales du pays.
- **Ouganda** Campagne de sensibilisation aux violences sexistes déployée dans tout le pays après la mort tragique de l'athlète Rebecca Cheptegei.

Déclaration des athlètes

Le renforcement de la Déclaration sur les droits et responsabilités des athlètes est un élément clé de l'Agenda olympique 2020+5. Fin 2024, 53 CNO, 125 CA de CNO, 27 FI et 26 CA de FI avaient officiellement ratifié la déclaration et commencé à la mettre en œuvre.

Au début 2024, le CIO a publié le Guide de mise en œuvre de la déclaration des athlètes, un document gratuit fournissant des recommandations pratiques, un outil d'auto-évaluation et des exemples de bonnes pratiques pour aider les organisations à adopter la déclaration. Début 2025, divers ateliers ont été organisés à distance et en présentiel pour favoriser davantage la mise en œuvre de la déclaration au sein du Mouvement olympique.

Soutien à l'entourage des athlètes

En 2024, le CIO a continué de renforcer le soutien qu'il apporte à l'entourage des athlètes en poursuivant la mise en œuvre du plan d'action de la commission de l'entourage des athlètes et en reconnaissant le rôle crucial joué par les entraîneurs et le personnel d'encadrement.

Commission de l'entourage des athlètes du CIO

Conformément à la Recommandation 3 de l'Agenda olympique 2020+5, la commission de l'entourage des athlètes du CIO a progressé dans la mise en œuvre de son plan d'action pour 2023–2026, lequel s'articule autour de cinq domaines prioritaires :

- sensibiliser l'entourage des athlètes au sein du Mouvement olympique ;
- collaborer avec les commissions du CIO pour mener à bien ensemble des projets qui soutiennent les athlètes et leur entourage ;
- promouvoir l'importance d'avoir un entourage qualifié et éduqué pour les athlètes, avec un état d'esprit holistique ;
- soutenir la réalisation de l'égalité des genres et de l'inclusion dans l'entourage des athlètes ; et
- promouvoir la pratique du sport en toute sécurité/la prévention pour protéger le bien-être physique et mental des athlètes et de leur entourage.

En 2024, la commission a convoqué une série de réunions de groupes de travail pour faire avancer des projets dans des domaines clés, notamment une campagne de sensibilisation consacrée à l'entourage des athlètes de Paris 2024, des mesures antidopage pour les membres de l'entourage et les mineurs, et l'élaboration d'un cadre pour les jeunes athlètes. Ces efforts témoignent de l'engagement continu de la commission en faveur de l'éducation, de l'inclusion et du bien-être à tous les niveaux du soutien fourni aux athlètes.

DONNER DES MOYENS AUX ATHLÈTES DE PARIS 2024

Plusieurs initiatives innovantes ont été mises en œuvre par le CIO dans le cadre de Paris 2024, notamment dans le but d'élargir la portée des Jeux et de donner aux athlètes les moyens d'interagir de manières inédites et significatives avec les fans.

Les athlètes ont pu partager leur parcours olympique sur leurs comptes dans les médias sociaux comme jamais auparavant. Pour la première fois, ils avaient la possibilité de publier des contenus audio et vidéo enregistrés depuis les sites olympiques clés, notamment lors des cérémonies d'ouverture et de clôture, depuis le village olympique, les sites d'entraînement et les sites de compétition (jusqu'à une heure avant le début de leur épreuve et après avoir quitté la zone mixte ou le poste de contrôle du dopage). Ainsi, les fans ont pu avoir un aperçu de ce que les athlètes peuvent vivre pendant les Jeux, ce qui a contribué à établir des liens plus profonds et à inspirer le public dans le monde entier.

Le projet pilote intitulé #RoadToParis2024, fruit d'une collaboration entre le CIO et la Fédération mondiale de l'industrie des articles de sport (WFSGI), a permis aux marques de sport membres de la WFSGI de célébrer le parcours des athlètes qu'ils sponsorisent en amont, pendant et en aval des Jeux. Cette initiative a généré plus de trois milliards d'interactions dans les médias sociaux.

Trophées du CIO récompensant des entraîneurs d'exception

La sixième édition des Trophées du CIO récompensant des entraîneurs d'exception s'est tenue en novembre 2024 à la Maison Olympique. Ces prix sont remis à certains entraîneurs en reconnaissance de l'impact durable et inspirant qu'ils ont pu avoir sur les athlètes et la communauté sportive au sens large. Les lauréats de 2024 sont :

- **Jane Figueiredo** (ZIM/POR, plongeon), en reconnaissance du travail remarquable qu'elle a effectué en tant que cheffe d'équipe et mentor dans le milieu du plongeon – et plus particulièrement pour avoir fait progresser la représentation des femmes dans la profession de l'entraînement.
- **Vitaliy Petrov** (UKR, athlétisme), en reconnaissance du rôle de pionnier qu'il a joué dans l'entraînement du saut à la perche et pour l'héritage qu'il a laissé en formant plusieurs générations de champions olympiques.

BIEN-ÊTRE DES ATHLÈTES

Protéger le bien-être physique et mental des athlètes est resté l'une des plus grandes priorités du CIO en 2024, et les Jeux de Paris 2024 ont fait honneur à cet engagement, en offrant l'ensemble de services de bien-être le plus complet jamais proposé pendant une édition des Jeux Olympiques.

Le CIO est déterminé à veiller au bien-être physique, mental et émotionnel des athlètes à tous les stades de leur carrière. Guidé par l'Agenda olympique 2020+5, le CIO a encore renforcé le soutien qu'il apporte aux athlètes en 2024, en mettant en œuvre des initiatives fondées sur des données probantes pour favoriser une bonne santé mentale, établir des cadres de protection solides et des collaborations mondiales visant à promouvoir des environnements sûrs, inclusifs et respectueux à tous les niveaux du sport.

Pratique du sport en toute sécurité

Le CIO reste en première ligne des efforts visant à protéger les athlètes contre le harcèlement et les abus, conformément à l'Agenda olympique 2020+5 et à son plan d'action pour la pratique du sport en toute sécurité.

Soutien aux athlètes lors des Jeux Olympiques de Paris 2024

À Paris 2024, le CIO a mis en œuvre la stratégie de protection la plus complète jamais vue lors d'une édition des Jeux Olympiques, laquelle comprenait notamment :

- **Des responsables du bien-être des athlètes** Des accréditations de « responsable bien-être » étaient proposées à tous les CNO participant à Paris 2024, une initiative introduite lors des Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022. À Paris 2024, 154 responsables bien-être de 74 CNO étaient accrédités et 41 représentants des 32 FI olympiques étaient désignés personnes de contact en matière de bien-être pour leur délégation respective.
- **Une stratégie pour la pratique du sport en toute sécurité** Une nouvelle stratégie globale visant à garantir la pratique du sport en toute sécurité a été mise en œuvre lors des Jeux de Paris 2024. Celle-ci mettait l'accent sur le bien-être par le biais d'un simple message : « Are you OK? » ; inscrit sur des stickers collés un peu partout dans le village olympique, sur lesquels figuraient des codes QR renvoyant à des informations supplémentaires indiquant à quels endroits et de quelles manières chercher de l'aide.
- **Un cadre de protection pendant les Jeux** La version actualisée du cadre de protection du CIO pendant les Jeux a été appliquée dans son intégralité lors des Jeux de Paris 2024, afin de garantir des procédures de signalement plus claires et des normes de protection plus élevées – et également mise en œuvre lors de deux épreuves de qualification olympique organisées juste avant les Jeux.
- **Des ateliers sur le bien-être** Une série de six ateliers collaboratifs a été organisée à l'intention des responsables bien-être des CNO et des FI, afin de les former sur des sujets tels que la mise au point de politiques, la santé mentale et les enquêtes tenant compte des traumatismes.
- **Athlete365 Mind Zone x Powerade** Ce nouvel espace installé dans le village olympique offrait aux athlètes un endroit calme et chaleureux pour qu'ils puissent venir s'y détendre, réfléchir et recevoir du soutien. ▸ Page 64
- **Un service d'assistance téléphonique appelé « Mentally Fit »** Ce service proposé par le CIO offrait aux athlètes un soutien en matière de santé mentale et de bien-être, disponible 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 dans plus de 70 langues – et tous les olympiens et paralympiens ayant participé à Paris 2024 pourront

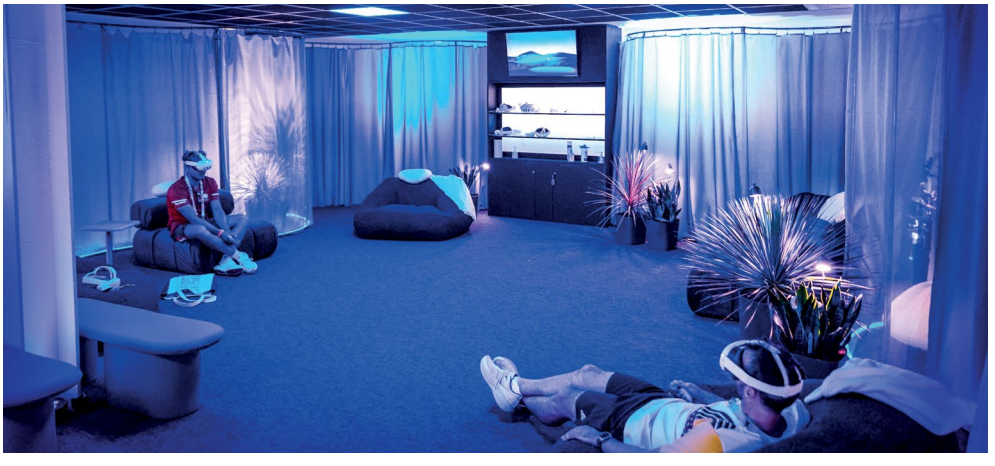

L'espace Athlete365 Mind Zone x Powerade offrait aux athlètes un endroit calme et accueillant pour qu'ils puissent se reposer.

Protection contre les abus en ligne

Pendant les Jeux de Paris 2024, ce nouveau service s'est servi de l'IA pour analyser en temps réel 2,4 millions de publications et commentaires sur les 20 000 comptes des athlètes et officiels dans les médias sociaux dans plus de 35 langues. Plus de 10 200 publications et commentaires ont été identifiés comme étant abusifs et ont fait l'objet d'une action spécifique, et les 353 athlètes et officiels directement ciblés ont bénéficié d'un soutien particulier visant à garantir leur protection et préserver leur santé mentale.

bénéficier de ce service pendant quatre ans après la fin des Jeux.

Certificat de responsable de la protection dans le sport délivré par le CIO

L'objet du certificat de responsable de la protection dans le sport délivré par le CIO est de veiller à ce que tous les athlètes puissent bénéficier des conseils d'une personne hautement qualifiée en cas de besoin. Le programme a continué de s'élargir en 2024. Au total, 240 responsables de la protection originaires de 84 pays ont complété cette formation – et si l'on ajoute la promotion en cours (quatrième édition du programme), qui a commencé en 2024 et recevra ses certificats en 2025, le nombre total monte à 343 participants de 99 pays.

Autres initiatives

L'Annuaire de protection du CIO a été lancé en octobre 2024. Cet outil interactif gratuit permet aux utilisateurs de rechercher, par pays, langue, type d'organisation et compétences, des personnes dûment formées ayant reçu le certificat de responsable de la protection dans le sport délivré par le CIO.

La déclaration de consensus du CIO sur la protection et la violence interpersonnelle dans le sport a été publiée en novembre 2024 dans le *British Journal of Sports Medicine*. Troisième déclaration de consensus du CIO sur ce sujet, elle s'appuie sur une étude qui a permis de recueillir plus de 24 000 témoignages dans neuf langues, et fournit des recommandations aux organisations sportives.

Santé mentale

Le CIO a continué de promouvoir l'importance du bien-être mental dans le sport de haut niveau, en soutenant que la santé mentale des athlètes est tout aussi importante que leur santé physique pour leurs performances et leur développement sur le long terme.

Le programme des ambassadeurs de la santé mentale a été lancé par le CIO pour lutter contre la stigmatisation, sensibiliser et favoriser une culture de soutien au sein de communautés d'athlètes sous-représentés. Les ambassadeurs tels que Holly Bradshaw et Abhinav Bindra ont partagé leurs expériences personnelles afin de promouvoir la forme mentale, encourager les personnes à demander de l'aide en cas de besoin et favoriser un dialogue plus riche sur le bien-être des athlètes.

Lancement de « Mentally Fit » sur Athlete365 pour être en forme mentale. Ce cours interactif en ligne aide les athlètes à être plus résilients et à optimiser leurs performances par le biais d'activités de pleine conscience, le développement d'une identité saine et la conscience de soi, en leur fournissant des stratégies qu'ils pourront appliquer aussi bien dans un cadre sportif que dans leur vie personnelle.

Le CIO a publié ses **Lignes directrices sur la santé mentale pour les grands événements sportifs** en octobre 2024. Elles fournissent aux athlètes et à leur entourage des normes claires en matière de santé mentale et de bien-être pendant les Jeux. Plusieurs FI envisagent déjà de les adopter.

Le service d'assistance téléphonique « Mentally Fit » demeure une ressource vitale pour les athlètes qui souhaitent bénéficier d'un soutien en toute confidentialité. ▸ Page 70

Fin 2024, un total de 240 personnes de 84 nationalités avaient suivi la formation pour recevoir le certificat de responsable de la protection dans le sport délivré par le CIO.

> « La présence pour la première fois aux Jeux Olympiques d'une Mind Zone était très importante. L'ambiance, le calme, le fait d'avoir tout à portée de main. [...] Je pense que c'était d'une importance capitale. »
>
> **Hollie Bradshaw**, médaillée olympique et ambassadrice du CIO pour la santé mentale

Santé des athlètes

Des membres du groupe Jeux de la commission médicale et scientifique du CIO – composé d'experts en kinésithérapie, en médecine du sport, en soins d'urgence et en imagerie médicale – ont participé de près à la planification des services médicaux à mettre en œuvre pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024, pour s'assurer que les athlètes et les officiels reçoivent tous les soins nécessaires en cas de besoin.

Outre les considérations liées aux Jeux, la commission et le département médical et scientifique du CIO (rebaptisés commission et département de la santé, de la médecine et des sciences début 2025) ont continué de renforcer les efforts déployés à l'échelle mondiale dans le but de protéger la santé des athlètes, en se concentrant en premier lieu sur la prévention des blessures et des maladies, ainsi que sur la valorisation des pratiques sportives fondées sur des données probantes.

La 7e Conférence mondiale du CIO sur la prévention des maladies et des blessures dans le sport a rassemblé des professionnels de la santé, des chercheurs et des acteurs du milieu sportif pour échanger des connaissances sur la sécurité des athlètes, les innovations et la recherche. Tenue en février/mars 2024 à Monaco, la conférence faisait suite à des réunions entre médecins chefs du COJO, de FI et de CNO.

Le 15e cours avancé du CIO pour médecins d'équipe, le 13e cours du CIO sur l'évaluation cardiovasculaire et le **premier cours du CIO sur les soins respiratoires des athlètes olympiques** ont été dispensés à Rome (ITA) en octobre 2024. Ces programmes de haut niveau forment les équipes médicales multidisciplinaires sur les meilleures pratiques en matière de soin et de suivi des athlètes.

La réunion des centres de recherche du CIO a rassemblé à Colorado Springs (USA) des institutions spécialisées pour partager les découvertes et coordonner les travaux de recherche en cours. Ces centres jouent un rôle central dans la mise en œuvre des priorités du CIO en matière de recherche stratégique.

Le CIO a lancé des appels à propositions de recherche ciblés auprès des institutions du Sud global. Ces appels s'inscrivaient dans le cadre de l'engagement du CIO en faveur de l'inclusion et de l'équité en matière de santé. Huit projets axés sur les athlètes, portés par sept institutions, ont ainsi reçu un financement atteignant jusqu'à 24 000 USD.

INITIATIVE DE PÔLES RÉGIONAUX POUR LA PRATIQUE DU SPORT EN TOUTE SÉCURITÉ

Le CIO a réalisé des progrès significatifs au travers de son initiative de pôles régionaux pour la pratique du sport en toute sécurité, un programme phare visant à fournir un soutien localisé et des mécanismes de prévention contre le harcèlement et les abus dans le sport.

Un financement de 10 millions d'USD a permis à l'initiative d'avancer dans sa planification et son développement en 2024. Des études de faisabilité ont été lancées en Afrique australe et dans les îles du Pacifique, et deux consortiums d'experts locaux en matière de protection ont été désignés pour cartographier les écosystèmes des parties prenantes et concevoir des stratégies de protection spécifiques à chaque région. Un projet pilote visant à établir un pôle en Europe est en développement pour 2025.

LES PRINCIPALES ÉTAPES FRANCHIES EN 2024

Constitution d'un comité de pilotage multisectoriel composé de représentants du milieu sportif, de la société civile, des agences de l'ONU et des communautés d'athlètes.

Mise au point de nouveaux outils de soutien, dont l'outil du CIO pour la classification des violences interpersonnelles, les lignes directrices pour mener des enquêtes en tenant compte des traumatismes et le cadre international pour la sécurité dans le sport.

Prise en compte des expériences vécues dans la conception des pôles afin de garantir des approches adaptées à la culture et centrées sur les survivants.

Collaboration étroite avec des gouvernements locaux et des ONG pour mettre en place des mécanismes de protection durables dans chaque région.

Ces pôles constitueront des points de référence fiables en matière de protection des athlètes, d'accès aux soins, de renforcement des communautés de pratique et de développement des capacités par le biais de la formation et des partenariats. Ils seront mis en place « par la région, pour la région », en s'appuyant sur les services, les cadres juridiques et les expertises à l'échelle locale pour améliorer la protection des athlètes dans leur pratique du sport.

ART, CULTURE, PATRIMOINE ET ÉDUCATION

Les initiatives culturelles et éducatives du CIO ont franchi de nombreuses étapes cette année, notamment en ce qui concerne les innovations numériques, la défense de la diversité et l'élargissement de l'accès aux publics jeunes et urbains.

La Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine (FOCP) s'efforce de rendre la culture, le patrimoine et l'éducation olympiques accessibles et adaptés à tous. Individuellement et collectivement, le Musée Olympique, le Centre d'Études Olympiques et d'autres programmes et initiatives du CIO en faveur de la culture, du patrimoine et de l'éducation de sont efforcés de toucher de nouveaux publics, de créer un impact durable par le biais de l'éducation et de contribuer à faire vivre l'esprit olympique entre les éditions des Jeux.

Les activités culturelles et éducatives du CIO ont atteint de nouveaux sommets en 2024, en valorisant la richesse de l'Olympisme grâce aux innovations numériques, à la narration inclusive et à l'engagement des jeunes. En se servant des Jeux Olympiques de Paris 2024 comme source d'inspiration, la FOCP a mis en œuvre des initiatives percutantes qui ont permis de donner vie aux valeurs olympiques en respectant de près l'Agenda olympique 2020+5, et plus particulièrement en ce qui a trait à la durabilité, la diversité et la transformation numérique.

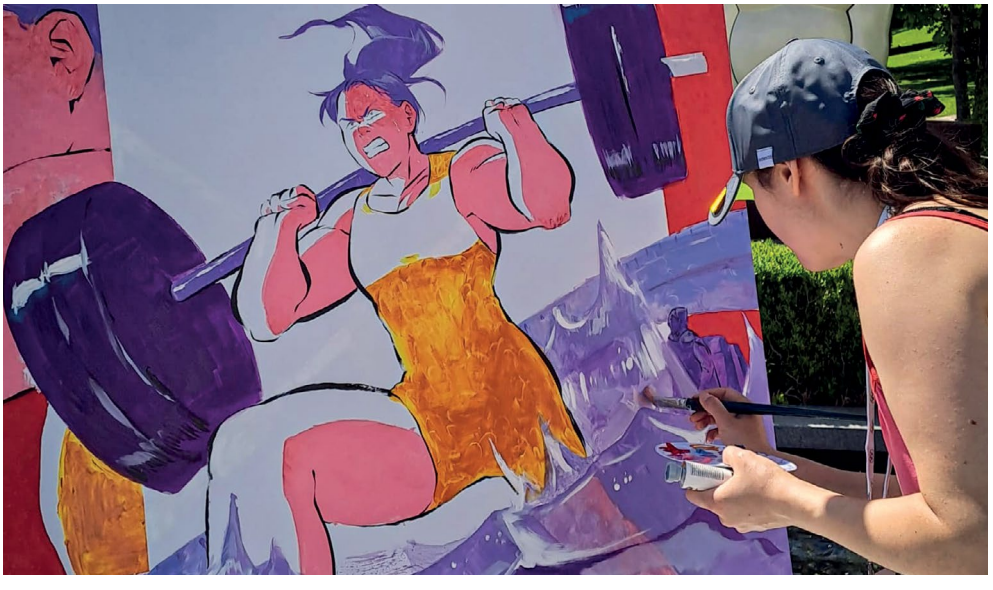

Des artistes étaient présents pour aider au lancement de l'exposition *Paris Olympique : un voyage immersif* au Musée Olympique en mai.

Le Musée Olympique

En 2024, le Musée Olympique a une nouvelle fois confirmé sa place de haut-lieu pour les échanges culturels, le dialogue mondial et la conservation du patrimoine olympique. En tant que dépositaire officiel du riche patrimoine du Mouvement olympique, le musée continue de favoriser l'engagement mondial en partageant les diverses histoires, les symboles et l'esprit de l'Olympisme par le biais d'expositions innovantes, de collaborations internationales et d'expressions artistiques puissantes.

432 000 personnes ont visité le musée en 2024, ce qui représente une augmentation considérable par rapport aux 352 000 visiteurs enregistrés en 2023. Parmi ces personnes, 54 000 étaient des visiteurs scolaires, soit plus du double que l'année précédente – dont 46 % étaient des groupes scolaires venus de France, ce qui illustre le succès des efforts de communication internationale dans le cadre des Jeux de Paris 2024.

Grâce aux programmes de Paris 2024, le musée a connu une couverture sans précédent dans les médias, en apparaissant notamment dans les quotidiens *The New York Times*, *Le Monde*, *L'Équipe*, ainsi que sur la *BBC*, *CBS* et *France 3*.

Le musée a franchi une étape majeure en octobre 2024 : trois millions de visiteurs depuis sa réouverture en 2013 et six millions de visiteurs depuis son inauguration en 1993.

Transformation numérique

Le musée a dévoilé son nouveau site web en mars 2024. Les visiteurs qui se rendent à l'adresse olympics.com/musee peuvent parcourir le musée où qu'ils se trouvent dans le monde, se plonger dans les vastes collections patrimoniales qu'il renferme et prendre part à toute une variété de programmes olympiques. Ces nouvelles fonctionnalités ont permis d'accroître considérablement la fidélisation des utilisateurs, 50 % des visiteurs étant revenu au moins une fois sur la plateforme.

Pour assurer la pérennité du musée et veiller à ce qu'il reste pertinent sur le long terme, d'autres nouvelles initiatives ont également été lancées en 2024 :

- **Portail d'images numériques** Au mois de mai, le musée a lancé son nouveau portail d'images numériques, fondé sur une architecture basée sur le cloud et alimenté par des outils d'IA mis au point en collaboration avec le partenaire olympique mondial Alibaba.
- **Contenus multilingues** L'exposition permanente du musée s'est enrichie de nouveaux contenus multilingues, avec des modules en allemand et en italien.

Dans le cadre du programme « Vivez les Jeux Olympiques », les visiteurs pouvaient regarder les Jeux sur grands écrans au Musée Olympique.

- **Nouvelle plateforme proposant des expériences interactives** La nouvelle plateforme de l'établissement a permis de réaliser des économies, de mettre à jour les contenus plus rapidement et de partager les supports audiovisuels et les activités interactives numériques plus largement au sein du Mouvement olympique.

Expositions et programmes

Le Musée Olympique organise et coproduit des expositions et des programmes culturels mêlant le sport avec l'art, la mode, la photographie et la culture urbaine. Les faits marquants de 2024 ont notamment été :

- **Free to Run : En route pour le marathon de Paris 2024** Cette exposition multimédia d'une année retraçant l'évolution de la course de fond est devenue la troisième exposition temporaire la plus populaire de l'histoire du musée.
- **Paris Olympique : un voyage immersif** Cette exposition a attiré plus de 67 000 visiteurs après son ouverture en mai, quelques mois avant l'ouverture des Jeux Olympiques.
- **Vivez les Jeux** Organisé pendant les Jeux de Paris 2024 en collaboration avec 13 établissements partenaires, ce programme culturel proposait des diffusions en extérieur et des événements culturels qui ont attiré plus de 5 000 personnes rien que pendant le week-end de la cérémonie d'ouverture.
- **Semaine olympique** La 43e édition de ce programme phare, mis en œuvre en collaboration avec 40 partenaires locaux, a touché près de 9 000 étudiants au travers de 40 sports et des ateliers créatifs, notamment sur les thèmes du journalisme sportif, de la photographie et de l'art.

Ressources pédagogiques et sensibilisation mondiale

Le Musée Olympique a renforcé son rôle de plateforme pédagogique en mettant au point de nouveaux supports d'apprentissage accessibles et intéressants qui ciblent divers publics – dont des affiches Paris 2024 prêtes à imprimer et un quiz éducatif conçu pour captiver les écoliers et les jeunes étudiants.

Le musée s'est associé à l'Académie olympique hellénique et au CNO hellénique pour soutenir l'organisation de la deuxième édition de la Semaine olympique grecque en 2024. L'événement a touché plus de 24 000 participants dans 832 écoles, en mettant l'accent sur des thèmes tels que Paris 2024 et l'égalité des genres dans le sport.

Culture et Jeux Olympiques de Paris 2024

Le Musée Olympique a joué un rôle essentiel dans l'organisation de l'Olympiade culturelle de Paris 2024, qui n'aurait pas été aussi dynamique et inclusive sans son concours. Avant et pendant les Jeux, le musée s'est impliqué dans de nombreuses expositions, organisées non seulement par de prestigieuses institutions culturelles parisiennes, mais aussi par des partenaires basés dans toute la France et à l'étranger. Voici un tour d'horizon des principales réalisations :

- **SPOT24 – l'exposition olympique sur le sport et les cultures urbaines** Cette production conjointe entre le Musée Olympique et Paris je t'aime (l'Office de tourisme de Paris) mettait en lumière les sports nouvellement inscrits au programme des Jeux Olympiques, en s'inspirant de l'exposition *Surfer sur la vague olympique*, également présentée à Canberra (AUS) dans le cadre d'une collaboration spéciale avec le Musée national d'Australie.
- **Cultures en Jeux !** Une exposition de photos présentée au Siège de l'UNESCO à Paris à partir de juin 2024.
- **Mode et sport, d'un podium à l'autre** Cette collaboration révolutionnaire avec le Musée des Arts Décoratifs et Mode Suisse a trouvé son point d'orgue avec l'organisation du premier défilé de mode du musée et la rénovation de 800 m² d'espace de galerie.
- **The Art of the Olympics** Des œuvres d'art mettant à l'honneur Paris 2024 ont été exposées à la galerie Gagosian de Paris.
- **Or, argent, bronze : Une histoire de la médaille olympique** Une collaboration entre la Monnaie de Paris et le Musée

Olympique a permis de mettre en lumière l'évolution des médailles au fil des éditions des Jeux Olympiques modernes.

- **Le sport à l'épreuve** Ce projet photographique présentait des pièces maîtresses des vastes collections du Musée Olympique et du Musée Photo Elysée de Lausanne, dans le cadre du festival des Rencontres de la photographie d'Arles, dans le sud de la France.

- **Olympism Made Visible** Les œuvres de ce projet photographique mettant en exergue l'impact du sport sur le plan social étaient exposées dans les salons d'hospitalité de Paris 2024.

Pour la première fois, le Musée Olympique a apporté une touche artistique et culturelle au cœur des sites du programme d'hospitalité des Jeux, tels que le Clubhouse 24, le Salon 24 et le Gustave 24. Le musée a prêté des objets olympiques à On Location, le fournisseur officiel de produits d'hospitalité, et lui a fait bénéficier de son expertise en matière de développement, de conservation et de conception d'expositions, créant ainsi une expérience unique mêlant hospitalité, culture, art et sport. Le Clubhouse 24 a remporté le prix « Silver » dans la catégorie « Unexpected use of a space » (Utilisation inattendue de l'espace) aux Bea World Experience. Le musée a joué un rôle déterminant dans la mise en œuvre du projet à Paris 2024, en mettant à disposition des ressources et un savoir-faire considérables pour améliorer l'expérience des Jeux Olympiques.

Le programme des olympiens artistes a également fait son retour à Paris 2024. En amont des Jeux, le CIO a lancé un appel aux olympiens afin que celles et ceux dotés de talents artistiques se manifestent, en vue de

leur offrir l'opportunité de créer des œuvres d'art ou d'animer des ateliers communautaires dans la région métropolitaine de Paris. Sept olympiens ont créé 37 œuvres exposées au Clubhouse 24, et cinq ateliers communautaires de premier plan ont été organisés dans tout Paris à l'intention des jeunes, des personnes âgées et des groupes vulnérables. ▸ Page 79

Le dévoilement d'une sculpture olympique permanente dans les Jardins des Champs-Élysées, près de la place de la Concorde, constitue une contribution majeure à l'héritage des Jeux Olympiques de Paris 2024. L'œuvre intitulée *Salon*, créée par l'artiste de Los Angeles Alison Saar, a été dévoilée le 23 juin 2024 (Journée olympique), et a vocation à devenir un monument culturel des Jeux qui marquera de son empreinte sur le long terme.

Collaboration mondiale

Des centaines d'expositions, présentations, supports pédagogiques et événement en lien avec les Jeux Olympiques sont organisés chaque année partout dans le monde, et avec l'aide du Musée Olympique pour bon nombre d'entre eux.

En 2024, plus de 300 demandes émanant d'organisations culturelles, éducatives et gouvernementales du monde entier ont

L'artiste Alison Saar (à gauche) a dévoilé son œuvre intitulée *Salon* à Paris.

LA COLLECTION OLYMPIQUE

Le Musée Olympique conserve la plus vaste collection au monde d'objets, d'archives historiques et de médias en lien avec les Jeux Olympiques, illustrant toute l'envergure mondiale de leur patrimoine. La collection s'est étoffée de quelques ajouts notables en 2024 :

- **Jeux Olympiques de Paris 2024** Des objets ayant appartenu aux médaillés d'or Novak Djokovic (SRB, tennis), Sifan Hassan (NED, athlétisme) et Léon Marchand (FRA, natation), ainsi qu'aux vedettes des cérémonies Arthur Cadre et la cavalière Sequana.
- **Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024** L'équipement de monobob d'Agnese Campeol (THA), en photo ci-dessous.
- **Objets historiques** Un costume de la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques d'hiver de Calgary 1988, quatre portraits olympiques d'Annie Leibovitz, 60 photos des Jeux Olympiques d'hiver de 1960 et un exemplaire rare d'un album photo de la délégation japonaise aux Jeux Olympiques de Melbourne 1956.

En outre, la collection s'est étoffée de près de 8 000 heures de nouveaux contenus vidéo, notamment grâce à la numérisation de collections de séquences filmées dans le cadre des Jeux Olympiques d'hiver de Lake Placid 1980 (170 heures) et de nouveaux contenus tirés des Olympic Qualifier Series (190 heures).

Le projet « Words of Olympians » a suivi son cours : les interviews de 70 olympiens, ainsi que de 10 artistes et créateurs, ont été enregistrées afin d'immortaliser leur expérience des Jeux Olympiques pour que les prochaines générations puissent en profiter. Ces 80 nouveaux récits portent le nombre total d'entretiens à 880.

été formulées pour présenter des contenus, expositions, objets, archives et films officiels des Jeux Olympiques, ainsi que des ressources numériques et pédagogiques. Le musée a soutenu 220 projets, dont 53 % en France, et prêté plus de 550 objets.

Réseau des Musées Olympiques

Le Réseau des Musées Olympiques (RMO), coordonné par le Musée Olympique, a élargi son rayonnement mondial et renforcé les efforts de collaboration entre ses membres. Avec l'adhésion du Musée national du sport de Suède (Riksidrottsmuseet) en 2024, le RMO compte désormais 35 établissements parmi ses membres. Nombre d'entre eux ont joué un rôle important dans la célébration de la Journée olympique, en organisant des activations et en prenant part à la campagne numérique mondiale.

Programme d'éducation aux valeurs olympiques (PEVO)

Désormais implanté dans plus de 60 pays, le PEVO a continué d'élargir sa présence à l'échelle internationale en 2024. Le PEVO accorde une grande importance à l'adaptabilité et ajuste son approche en fonction des programmes, des contextes culturels et des priorités en matière d'éducation à l'échelle nationale – de sorte que les valeurs olympiques soient plus accessibles et pertinentes pour les communautés concernées.

Expansion mondiale et développement des compétences

Cette année a été marquée par le lancement du PEVO FLEX. Ce nouvel outil numérique offre aux éducateurs du monde entier des ressources flexibles et modulaires en 15 langues, s'appuyant sur les meilleures pratiques mondiales en matière de pédagogie ainsi que sur des études de cas locaux.

La première version actualisée de l'atelier « Former le formateur » du PEVO s'est déroulée en février 2024. Des représentants de 29 CNO issus des cinq continents se sont rendus à Lausanne pour apprendre comment adopter une approche durable qui tienne compte du contexte dans la mise en œuvre du PEVO.

L'expansion du PEVO en Inde s'est poursuivie en 2024.

L'expansion du PEVO en Inde s'est poursuivie en 2024. Grâce à un partenariat avec la fondation Abhinav Bindra et la fondation Reliance, 16,2 millions de personnes ont bénéficié du PEVO à Odisha, Assam et Mumbai, et les programmes scolaires des États sont en train d'intégrer un accès hebdomadaire aux modules du PEVO, pour atteindre 7,5 millions d'élèves. Plus de 63 000 établissements scolaires et 10 millions de jeunes se sont adonnés à des activités physiques dans le cadre de l'initiative « Let's Move » mise en œuvre par le CIO en amont de la Journée olympique. Chandigarh UT a rejoint le PEVO au mois de novembre avec 100 écoles pilotes.

Cette année a également été marquée par le lancement de la plateforme du PEVO en Chine. Lancée sur WeChat, une application chinoise de médias sociaux et de messagerie, la plateforme du PEVO a généré plus de 66 millions d'interactions au cours du premier mois, ce qui constitue une référence en matière d'éducation olympique numérique.

Les autres faits marquants à l'échelle internationale ont notamment été :

- **Grèce** Six ateliers du PEVO ont été organisés en 2024, touchant plus de 300 enseignants grâce à un fort soutien des autorités de l'éducation nationale.
- **Hongrie** Quelque 225 écoles ont intégré le PEVO au mois de mars ; 250 enseignants ont été formés dans le cadre du PEVO ; et plus de 570 élèves ont participé à des activités axées sur les Jeux Olympiques, notamment à l'occasion des Olympic Qualifier Series.
- **Oman** Un programme décliné en plusieurs phases forme des entraîneurs issus de divers gouvernorats dans le but de promouvoir les valeurs olympiques par le biais du sport et de l'engagement communautaire.
- **Sénégal** Un dispositif national vise à atteindre un million d'enfants d'ici aux Jeux Olympiques de la Jeunesse de Dakar 2026. À ce jour, 100 000 jeunes ont bénéficié d'un apprentissage sur le thème des Jeux Olympiques, notamment grâce à des partenariats avec l'Office des Nations Unies contre les drogues et le crime (ONUDC).

Centre d'Études Olympiques

Le Centre d'Études Olympiques (CEO) est la première source de référence pour la connaissance olympique. Ses programmes favorisent l'éducation, l'enseignement et la recherche olympiques auprès des professeurs, des chercheurs, des étudiants et des professionnels partout dans le monde.

Sa mission consiste à s'assurer que les informations relatives à l'Olympisme et au Mouvement olympique sont enrichies en permanence et rendues accessibles – notamment par le biais de l'Olympic World Library (OWL), le catalogue de la bibliothèque de l'organisation, qui regroupe plus de 40 000 publications. Le CEO a traité 3 666 demandes de recherche, dont plus 2 000 émanaient du CIO et de parties prenantes du Mouvement olympique.

Le réseau des Centres d'Études et de Recherches Olympiques (CERO) du CEO s'est élargi en 2024, avec l'arrivée de sept nouveaux CERO universitaires, amenant le réseau à 78 centres répartis dans 29 pays. Les représentants de 27 centres ont assisté au 4e Colloque international des CEO, tenu à Lausanne et Besançon en juillet.

Programmes et publications

- **Nouvelles ressources** Un ensemble de nouvelles sources d'informations a été lancé par le CEO en 2024, parmi lesquelles les Essential Readings, une série de 32 articles retraçant l'histoire, la culture et l'impact social du Mouvement olympique ; ainsi que trois nouvelles ressources sur Pierre de Coubertin, qui ont touché conjointement plus de 100 000 personnes, dont une publication à visée éducative (en sept langues) conçue pour encourager les jeunes de plus de 15 ans à découvrir sa vision de l'Olympisme et à en débattre ; une série de podcasts venant démystifier les mythes associés à cette figure historique ; et de nouvelles pages bibliographiques avec les publications originales de Pierre de Coubertin.
- **Sessions « On the Line with an Expert »** Le CEO a organisé trois nouveaux webinaires dans le cadre de sa mission visant à favoriser l'échange entre la communauté universitaire et le Mouvement olympique. Près de 400 personnes ont participé aux sessions sur l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion ; la protection des athlètes ; et la santé mentale au sein du Mouvement olympique.
- **Concours international d'études de cas olympiques** Pour l'édition 2024/2025 de cette initiative populaire initialement destinée aux étudiants de niveau master, le concours s'est élargi en ouvrant une nouvelle catégorie destinée aux étudiants de premier cycle. Une trentaine d'universités de 20 pays ont participé au concours, en classe dans un premier temps puis au niveau international, en affrontant d'autres universités sur des questions liées au thème « Growing an Olympic sport towards new participants and audiences » (Développer un sport olympique de sorte à toucher de nouveaux participants et de nouveaux publics).
- **Bourses de recherche** Dans le cadre de son programme de bourses de recherche pour doctorants et jeunes académiques, le CEO a récompensé quatre projets de recherche en 2024 (sur un total de 35 candidats). Sept projets ont été poursuivis dans le cadre du Programme de bourses de recherche avancée (2023–2025).

CENTRE D'ÉTUDES OLYMPIQUES

LE CEO EN 2024

3 666
demandes de recherche

1 326
visiteurs

1 700
nouvelles publications acquises

COLLECTIONS DE L'OWL

Plus de
40 000
publications

Plus de
15 500
documents numériques

2 241
nouveaux titres

L'OWL EN 2024

171 000
utilisateurs

Plus de
330 000
pages vues

Le Centre d'Études Olympiques (CEO) est la principale source de référence pour la connaissance olympique.

Merci, Paris !

CÉLÉBRER LES PIONNIÈRES

Mettant en lumière les pionnières des Jeux Olympiques de Paris 1900 avec sa série de nouvelles œuvres saisissantes, la patineuse de vitesse Brooklyn McDougall compte parmi les sept artistes olympiens à avoir été sélectionnés pour les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Brooklyn McDougall a fait ses débuts olympiques lors des Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022, mais la patineuse de vitesse est également une artiste – et ses travaux ont été exposés au Musée Olympique en 2024 dans le cadre de son programme des artistes olympiens.

Avec son projet Trailblazers (Les pionnières), Brooklyn McDougall utilise la peinture et des articles de journaux imaginaires pour rendre hommage à Hélène de Pourtalès (voile), Charlotte Cooper (tennis) et Margaret Abbott (golf), les premières championnes olympiques féminines des Jeux Olympiques de Paris 1900.

« Le sport et l'art ont toujours occupé une place importante dans ma vie », explique-t-elle. « Petite, j'ai pratiqué beaucoup de sports différents et je rêvais déjà de représenter mon pays aux Jeux Olympiques. J'ai encore du mal à mettre les mots sur ce que j'ai ressenti en réalisant ce rêve d'enfant.

« En grandissant, mon grand-père et ma grand-mère m'ont encouragée à faire de l'art. Ils étaient tous les deux des artistes pluridisciplinaires. L'art me permet de m'exprimer et de libérer toute ma créativité.

« Le sport et l'art m'ont permis d'atteindre un grand équilibre dans ma vie. Je suis perfectionniste par nature, ce qui peut être une arme à double tranchant. Le perfectionnisme exprime mon souci du détail et m'aide à atteindre les repères techniques requis en patinage de vitesse. Cependant, il m'empêche aussi de voir tout ce que j'ai accompli. De même, dans ma pratique artistique, le perfectionnisme m'empêche de m'exprimer pleinement. L'art m'a appris à me libérer du perfectionnisme, ce qui a considérablement amélioré mon art et a fait de moi une patineuse plus forte.

Le projet de Brooklyn McDougall mettait à l'honneur les pionnières telles qu'Hélène de Pourtalès, première championne olympique.

« Pour moi, le fait d'être une athlète olympique s'exprime le mieux par une phrase que ma mère m'a toujours répétée : "Si tu as confiance en toi et que tu crois en toi, tu peux tout réussir. » Cette phrase a guidé mon approche de la vie, car je m'efforce d'être un modèle pour la prochaine génération. Le Mouvement olympique s'efforce de contribuer à un monde pacifique et meilleur, et je pense que tous les olympiens sont un prolongement de cet objectif. »

JOURNÉE OLYMPIQUE

La Journée olympique a été l'occasion de rassembler les communautés du monde entier autour d'activités physiques et festives, afin de les encourager à être plus actives avant le début des Jeux Olympiques de Paris 2024.

Pour célébrer la Journée olympique, l'Arabie saoudite a organisé des activités d'haltérophilie...

Se tenant chaque année le 23 juin, la Journée olympique vient commémorer la création du CIO par Pierre de Coubertin en 1894. Depuis sa première édition en 1948, elle a pris de l'envergure pour atteindre le rang de célébration internationale du sport et de l'activité physique, inspirant des millions de personnes à travers le monde à adhérer aux valeurs olympiques et adopter des modes de vie plus sains.

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 se déroulant dans la ville natale du baron de Coubertin, l'édition 2024 de la Journée olympique revêtait une signification toute particulière, servant de rappel puissant de la capacité du sport à unir et à inspirer.

« Let's Move and Celebrate »

L'initiative « Let's Move and Celebrate », lancée dans le cadre de la campagne 2024 de la Journée olympique, invitait les personnes de tous âges et de toutes capacités à pratiquer une activité physique quotidienne tout en favorisant l'engouement pour les Jeux.

S'inscrivant dans le sillage de la campagne « Let's Move », fruit d'une collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS) lancée en 2023, cette nouvelle initiative invitait les fans à recréer les mouvements de célébrations de leurs athlètes olympiques favoris pour leur rendre hommage, ou à inventer leurs propres mouvements, et à les partager dans les médias sociaux en taguant leurs publications avec #LetsMove et @Olympics.

Cette activation numérique a suscité l'intérêt de millions de personnes à travers le monde,

... tandis que les jeunes chypriotes arpentaient les rues...

... et que des enfants en Chine marquaient l'occasion.

générant plus de 120 millions d'interactions sur les plateformes olympiques dans les médias sociaux.

La campagne était une réponse à une étude sur la santé montrant que 81 % des adolescents n'étaient pas assez actifs, renforçant la volonté du CIO de rendre le sport plus accessible, plus inclusif et plus amusant.

Conformément à la stratégie Olympisme365 du CIO, la Journée olympique 2024 a également contribué à faire évoluer la situation sur les plans pédagogique et sociétal sur le long terme :

- **Inde** Une activation de la campagne « Let's Move » dans les écoles de tout le pays a été

lancée en collaboration avec la fondation Abhinav Bindra et la fondation Reliance, dans le cadre du programme d'éducation aux valeurs olympiques (PEVO).

- **République populaire de Chine** Le CIO a lancé un mini-programme « Let's Move » via WeChat, visant à encourager les jeunes à pratiquer une activité sportive et à faire l'expérience d'un apprentissage fondé sur les valeurs.

Participation à l'échelle mondiale

158 CNO ont organisé des activités pour célébrer la Journée olympique en 2024 :

- À cette occasion, des CNO répartis sur les cinq continents ont organisé des courses, des festivals multisports et des événements scolaires, touchant des communautés de tous âges et de tous horizons.
- La capitale olympique de Lausanne a organisé sa traditionnelle course de la Journée olympique, symbolisant l'unité mondiale du Mouvement olympique.
- À Budapest, des activités uniques telles que des stands de supporters « Let's Move » et 30 minutes d'activité sportive ont été organisées lors des Olympic Qualifier Series (du 19 au 23 juin) sur le campus de Ludovika.
- Des sites emblématiques du monde entier ont été illuminés aux couleurs des Jeux Olympiques pour marquer l'occasion et célébrer les valeurs olympiques.
- Les olympiens qui se préparaient à participer aux Jeux de Paris 2024 ont pris part à des activations à l'échelle locale, inspirant la prochaine génération d'athlètes et de fans.

> « En cette Journée olympique très particulière, célébrons la joie que seul le sport peut nous procurer. »
>
> **Thomas Bach**, président du CIO

ACTIVATION DE PARTENAIRES OLYMPIQUES MONDIAUX

Les partenaires olympiques mondiaux ont eux aussi célébré la Journée olympique 2024, contribuant ainsi à élargir le rayonnement mondial du Mouvement :

Samsung a lancé un « Step Challenge » via son application Samsung Health, poussant ainsi la communauté à pratiquer une activité sportive et à bouger quotidiennement en guise d'échauffement pour Paris 2024.

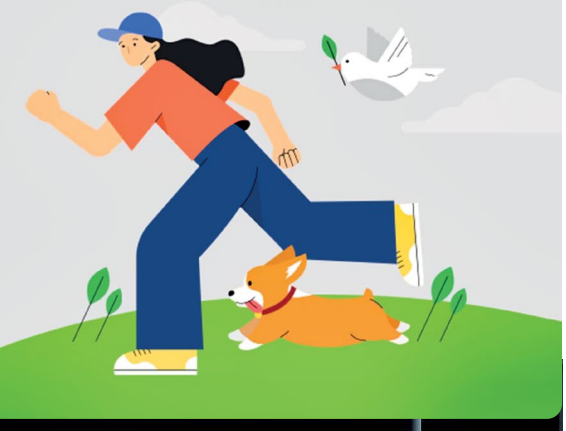

Intel, en collaboration avec Samsung, a activé « Let's Move » dans le cadre d'une expérience basée sur l'IA présentée au Stade de France pendant Paris 2024, invitant les spectateurs à se livrer à des exercices analysés par l'IA pour découvrir quel sport olympique conviendrait le mieux à leur condition physique.

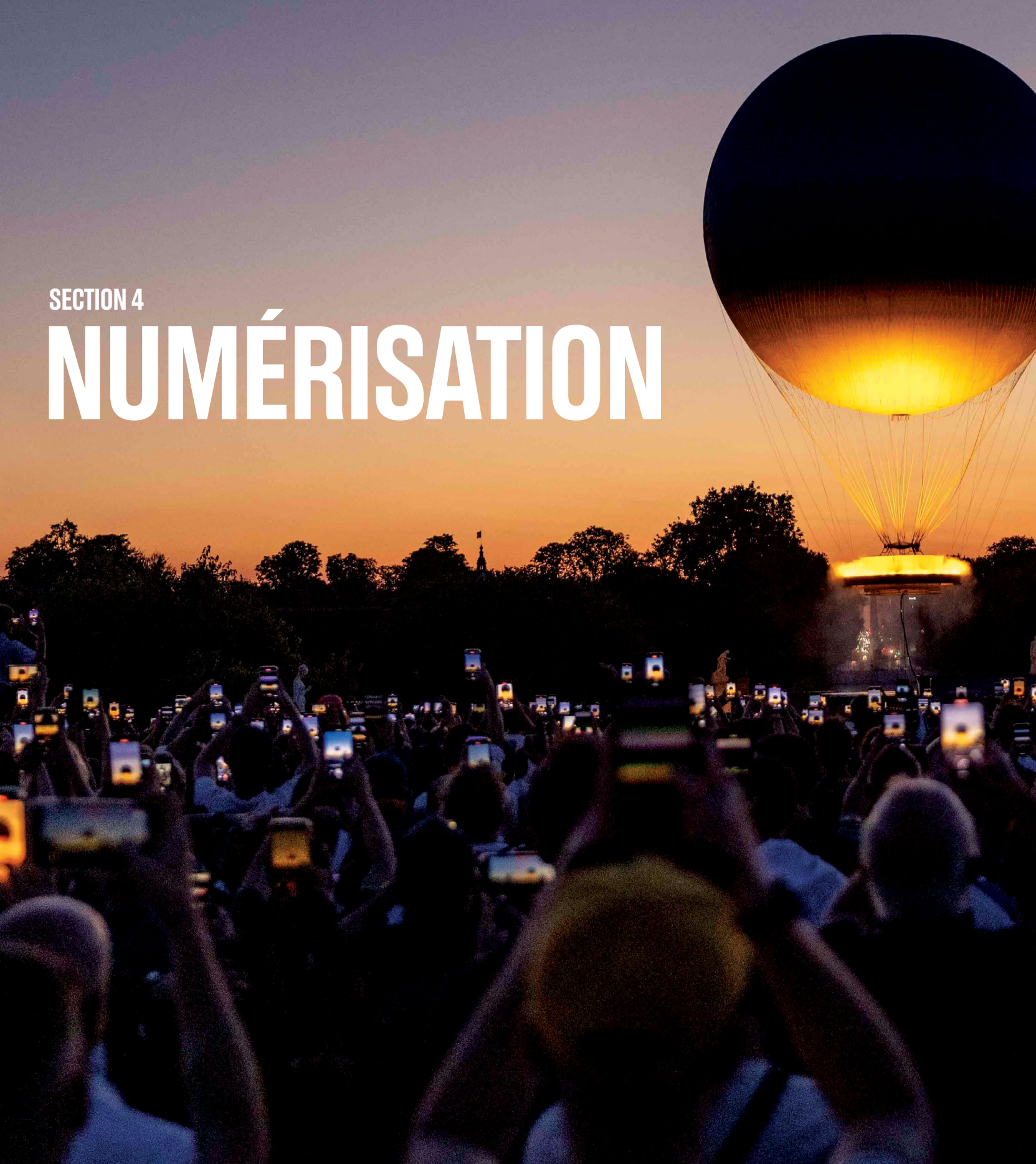

SECTION 4

NUMÉRISATION

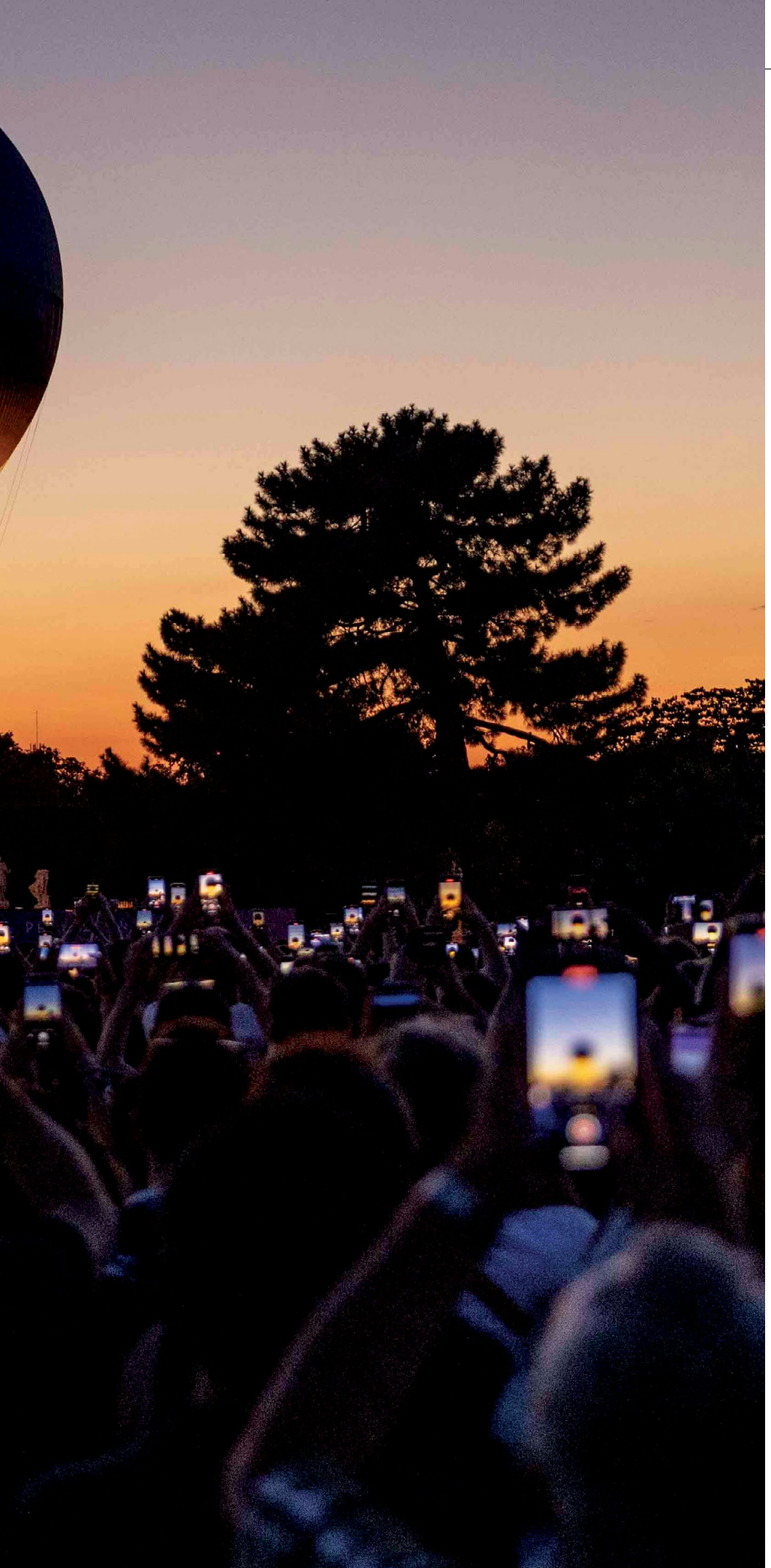

POINTS CLÉS

Paris 2024 a battu tous les records en termes d'engagement numérique **84**

La Session du CIO donne le feu vert à la création des Olympic Esports Games **91**

L'Agenda olympique pour l'IA énonce la stratégie en matière d'intelligence artificielle 92

Pour le Mouvement olympique, la nécessité de « changer ou être changé », comme le stipule l'Agenda olympique 2020, n'a jamais semblé aussi urgente et enthousiasmante que dans notre monde en pleine transition numérique. Si cette nouvelle ère numérique que nous vivons est en évolution rapide et semée d'embûches, elle ouvre également la voie à d'innombrables opportunités de se connecter et d'interagir avec les actuels et futurs fans olympiques se trouvant aux quatre coins du monde.

Ces 12 derniers mois ont été une année charnière sur le plan de la numérisation et pour le Mouvement olympique. Une multitude de nouvelles initiatives fascinantes ont contribué à faire de Paris 2024 les Jeux Olympiques les plus connectés et les plus actifs de tous les temps sur le plan numérique. À peine 48 heures avant la cérémonie d'ouverture, la Session du CIO a confirmé la création des Olympic Esports Games. En outre, une nouvelle stratégie majeure pour le Mouvement olympique a été publiée en avril : l'Agenda olympique pour l'IA.

Engagement numérique **84**

E-sport **91**

Intelligence artificielle **92**

ENGAGEMENT NUMÉRIQUE

Avec les Jeux Olympiques de Paris 2024, le CIO est entré dans une nouvelle ère en matière d'engagement numérique, marquée par des plateformes novatrices, une narration immersive et des expériences interactives cherchant à connecter les personnes du monde entier – avant, pendant et après les Jeux.

Les Olympic Qualifier Series ont été diffusées en ligne – et ont totalisé 345 millions d'interactions dans les médias sociaux.

Le CIO s'est inscrit dans une dynamique d'innovation pour amener les Jeux Olympiques et le Mouvement olympique au plus près du monde entier. Guidée par l'Agenda olympique 2020+5, la stratégie numérique du CIO se concentre sur le développement de l'engagement, non seulement pendant les Jeux, mais aussi tout au long du cycle olympique, en créant un lien permanent avec le public.

En transformant son écosystème numérique, le CIO a progressé à grands pas ces dernières années. Que ce soit en améliorant ses propres plateformes, telles que le site Olympics.com et l'application Olympics, ou en nouant des partenariats stratégiques avec les plateformes numériques et les médias sociaux de premier plan, le CIO a mis sur pied une expérience multicanale fluide qui invite les fans à s'engager à leur manière dans le Mouvement olympique.

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont été les Jeux les plus connectés jamais organisés, avec des niveaux sans précédent d'engagement sur toutes les plateformes numériques. En conjuguant narration immersive, interactions en temps réel et activations menées par des fans, le CIO s'est assuré que son public puisse vivre les Jeux comme jamais auparavant.

La route vers les Jeux de Paris 2024

Le CIO s'est concentré sur le renforcement de l'engagement numérique quotidien auprès du public mondial dans le cadre de sa démarche visant à promouvoir la préparation des Jeux Olympiques. La période précédant les Jeux a été marquée par des niveaux d'engagement sans précédent, à travers des initiatives telles que la promotion de la saison des qualifications olympiques et du relais de la flamme olympique, le lancement de l'application et du site officiel de Paris 2024 et la campagne Let's Move. ▸ Page 80

Saison des qualifications olympiques

Le CIO a produit des contenus pour plus de 470 épreuves de qualification olympiques organisées par les Fédérations Internationales (FI) avant les Jeux, élaborant ainsi une narration engageante en amont de Paris 2024. Avec 14 500 histoires d'athlètes, 195 diffusions en direct et 8 600 publications dans les médias sociaux, la campagne a généré 663 millions d'interactions. La saison a culminé avec les épreuves des Olympic Qualifier Series organisées à Shanghai et à Budapest, qui ont généré un total de 345 millions d'interactions dans les médias sociaux. La marque olympique a permis de toucher un public plus large que celui qui suit habituellement les qualifications spécifiques à chaque sport.

Let's Move

La campagne « Let's Move » du CIO, lancée en collaboration avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), encourage les fans du monde entier à être en meilleure santé en pratiquant une activité physique. En amont de Paris 2024, l'initiative « Let's Move and Celebrate » a invité les fans à imiter les mouvements emblématiques des athlètes olympiques et à les partager sur les réseaux sociaux. Let's Move continue de mobiliser un public mondial avec plus de 120 millions d'interactions sur les comptes @Olympics dans les médias sociaux,

renforçant l'engagement du Mouvement olympique à promouvoir des modes de vie plus actifs. ▸ Page 80

Jeux Olympiques de Paris 2024

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont créé une nouvelle référence en matière d'engagement numérique, en réalisant des résultats records sur toutes les plateformes et en redéfinissant comment les personnes se connectent aux Jeux.

Les initiatives numériques du CIO ont touché des centaines de millions de personnes à travers une stratégie dynamique multiplateforme, basée sur une narration immersive, une expérience interactive pour les fans et des collaborations stratégiques à l'échelle mondiale. Du lancement de la plateforme de marque « Du sport. Et plus que du sport. » aux activations numériques dernier cri, le CIO a entièrement repensé la mobilisation des fans, en connectant des millions de personnes aux Jeux de manière novatrice et significative.

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 reflètent la détermination à renforcer l'engagement numérique , aussi bien pendant qu'entre les Jeux Olympiques, dont le CIO fait preuve depuis bien longtemps. Cette vision, basée sur l'Agenda olympique 2020 et l'Agenda olympique 2020+5, a guidé l'évolution de la présence numérique du CIO, assurant une connexion durable avec les publics à l'échelle mondiale.

Du sport. Et plus que du sport.

Le CIO a lancé la plateforme de marque « Du sport. Et plus que du sport. » en amont de Paris 2024. Cette plateforme au nom fédérateur

498,5 MILLIONS

d'engagements dans les médias sociaux par le biais de la plateforme de marque « Du sport. Et plus que du sport ».

ENGAGEMENT NUMÉRIQUE RECORD

APPLICATION N°1
dans la catégorie « Sports » dans plus de 70 territoires

16,7 MILLIARDS
d'interactions sur les comptes olympiques dans les médias sociaux

32 MILLIONS
d'abonnés supplémentaires sur les comptes olympiques dans les médias sociaux (151 millions au total)

325 MILLIONS
d'utilisateurs du site Olympics.com et de l'application Olympics

450 MILLIONS
de messages envoyés directement aux membres de la base de données des fans des Jeux Olympiques

regroupait les contenus et expériences numériques pendant les Jeux, en célébrant la capacité du sport à inspirer, autonomiser et créer des liens au-delà de la compétition.

Un court métrage inspirant incarnant l'esprit olympique a été diffusé à l'échelle mondiale sur le réseau de détenteurs de droits médias et sur les canaux numériques olympiques. Durant les Jeux, la campagne a pris la forme de collaborations avec des créateurs, d'installations artistiques interactives dans Paris et de contenus dynamiques dans les médias sociaux venant illustrer des moments emblématiques – tels que les quatre médailles d'or remportées par Léon Marchand en natation et l'esprit sportif dont a fait preuve la gymnaste brésilienne Rebeca Andrade.

La campagne a été déployée sur Olympics.com à travers des histoires d'athlètes passionnantes et des fonctionnalités centrées sur l'humain, générant des millions d'engagements tout au long des Jeux.

Olympics.com

Olympics.com a été la principale plateforme de Paris 2024 pour les fans : ses actualités, ses vidéos des moments forts et ses contenus originaux ont attiré 325 millions d'utilisateurs uniques. En assurant une couverture dans 11 langues, plus de 148 000 contenus ont été publiés sur la plateforme, représentant trois millions d'heures de visionnage de vidéos.

Près de 6 000 histoires publiées tout au long des Jeux ont couvert chaque facette des Jeux, des aperçus des événements aux coulisses des épreuves de surf à Tahiti en passant par des scènes pleines de vie tournées dans tout Paris. Les fans ont également pu profiter de plus de 100 entretiens approfondis avec les athlètes ainsi que de podcasts originaux sur les personnalités sportives entrées dans la légende.

Des blogs en direct, déclinés dans de nombreuses langues, ont assuré la communication des actualités en temps réel. À titre d'exemple, le blog anglais a attiré 5,4 millions de fans à lui tout seul. Des fonctionnalités interactives ont permis aux utilisateurs de personnaliser les tableaux des médailles et les calendriers des épreuves, tandis que le nouveau hub ludique a permis aux fans de vivre des rencontres en direct avec des stars olympiques.

L'engagement est monté en flèche avec les activités menées par les fans, incluant des votes pour leurs moments préférés, des concours pour gagner des prix liés à Paris 2024, et un mur social alimenté par les fans – faisant de Olympics.com une plateforme dynamique de participation et de connexion.

Application Olympics

L'application officielle des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024 a été un outil indispensable pour les fans du monde entier, en leur offrant une plateforme « tout-en-un » pour rester connectés aux Jeux.

L'application a été entièrement repensée pour Paris 2024, afin d'inclure de nouvelles fonctionnalités pour améliorer l'expérience des fans sur les sites comme dans le reste du monde. Les principales mises à jour ont porté sur des améliorations aux rubriques calendrier, médailles et résultats, ainsi qu'un blog en direct qui donne aux utilisateurs un accès instantané à toutes les informations dont ils ont besoin. L'application proposait également des contenus olympiques originaux, un accès à une boutique interactive pour acheter des articles officiels, ainsi que des quiz pour tester les connaissances des fans sur les Jeux. Des outils tels que « Mes événements » (pour la gestion des sessions) ou une carte interactive des Jeux ont aidé les spectateurs à se déplacer sur les sites, dans les zones réservées aux fans et lors des épreuves clés.

En regroupant information, divertissement et outils pratiques, l'application a été ouverte 450 millions de fois et a permis aux fans de rester engagés tout au long des Jeux.

1 sur 100 millions

L'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO a inspiré des millions de personnes lors des Jeux Olympiques de Paris 2024, et des efforts ont été réalisés dans la sphère numérique pour mettre en valeur leurs extraordinaires parcours. L'équipe a enregistré 25 millions d'engagements sur les plateformes olympiques dans les médias sociaux et le nombre d'abonnés à ses comptes a triplé pendant les Jeux, ce qui témoigne de l'admiration que suscitent ces athlètes exceptionnels dans le monde entier.

Gwen Stefani (à gauche) et Anderson .Paak ont chanté *Hello World*, l'hymne de Coca-Cola pour les Jeux.

Collaborations numériques avec les partenaires TOP

Les collaborations avec les partenaires olympiques mondiaux (partenaires TOP) jouent un rôle crucial dans les efforts déployés par le CIO pour toucher le public et amplifier les associations avec la marque. Ces partenariats donnent le jour à des activations novatrices visant à informer, divertir et inspirer les fans, aussi bien pendant les Jeux qu'entre deux éditions.

Voici un tour d'horizon des principales initiatives mises en œuvre pendant les Jeux de Paris 2024 :

- **Des vidéos d'explications des sports et des quiz sur les Jeux Olympiques et Paralympiques proposés par Allianz** ont aidé les fans à mieux comprendre les épreuves et ont renforcé leur engagement.
- **Une collaboration avec Coca-Cola a donné le jour à un titre musical dédié aux Jeux Olympiques** écrit par Ryan Tedder, et interprété par Gwen Stefani et Anderson .Paak. Il a été le fer de lance de la campagne musicale de Coca-Cola à l'échelle mondiale. Par ailleurs, Panini a créé un album numérique d'autocollants sur le thème des Jeux Olympiques pour proposer une expérience de collection emblématique en ligne.
- **Coca-Cola, Deloitte, P&G et Toyota** ont donné vie à des histoires olympiques à travers des séries de contenus rattachés à leur marque pour célébrer les plus grands moments des Jeux, le parcours des athlètes et l'impact des « premières olympiques ».
- **Les alertes gérées par OMEGA en cas de nouveaux records** sont venues célébrer les nouveaux records mondiaux et records olympiques établis pendant les Jeux.
- **Les alertes relatives aux médailles, gérées par Samsung,** indiquaient les résultats des podiums en temps réel sur les plateformes olympiques dans les médias sociaux.
- **Les selfies de la victoire de Samsung** ont incité à utiliser les téléphones sur les sites et favorisé l'engagement des athlètes lors des cérémonies de remise des médailles.
- **Le défi « Global Step » de Samsung** a poussé les fans à faire collectivement 297 milliards de pas, sur des parcours symboliques entre les villes hôtes d'hier et de demain.
- **L'initiative « My Olympic Rewards » de Visa** a offert aux fans des expériences exclusives.
- **L'environnement Olympic World, lancé sur Roblox en partenariat avec Visa,** a permis de présenter les Jeux au jeune public.

Partenariats numériques

Les partenariats numériques du CIO pour Paris 2024 ont transformé l'engagement des fans par l'innovation, l'interactivité et la narration, étendant la portée des Jeux sur 13 plateformes numériques de premier plan et 27 produits.

Voici un aperçu des initiatives majeures :

- **Expériences en réalité augmentée (RA)** Plus de 20 activations en RA proposées sur l'application Olympics, Snap et d'autres plateformes ont invité les fans à revisiter les Jeux Olympiques de Paris 1924, à interagir avec les sites et à explorer la ville de manière immersive.
- **Programme des créateurs olympiques** Meta, TikTok et YouTube ont tissé des partenariats avec des créateurs du monde entier pour proposer des contenus authentiques et engageants en vue d'amplifier l'impact des Jeux.
- **Google et Microsoft** L'intérêt mesuré sur la base des recherches réalisées à l'échelle mondiale est monté en flèche lorsque les plateformes olympiques ont commencé à fournir un accès fluide aux contenus olympiques.
- **Meta (Instagram, Facebook et WhatsApp)** Les fans ont été mobilisés par des filtres

Merci, Paris !

DES MOMENTS MAGIQUES

Pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024, la magie des technologies numériques a permis aux athlètes de communiquer avec leurs proches restés à domicile.

Le Moment d'athlète a été introduit par le CIO pour les Jeux Olympiques de Tokyo 2020. À l'époque, nécessité faisait loi, car dans le contexte de la pandémie de COVID-19, aucun spectateur ne pouvait se rendre sur les sites de compétition : d'où l'idée du CIO d'utiliser la technologie pour permettre aux athlètes de communiquer avec leurs proches restés à la maison.

Le Moment d'athlète a fait son retour aux Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022, une édition également limitée par la crise sanitaire.

Si ces restrictions ont été levées avant les Jeux Olympiques de Paris 2024, le Moment d'athlète a été un tel succès que les services olympiques de radio-télévision ont décidé non seulement de réitérer l'expérience, mais également de la développer. En couvrant 35 disciplines, soit deux fois plus que pour Tokyo 2020, 499 athlètes de 72 CNO ont pu bénéficier de leur Moment d'athlète.

Communiquer avec les antipodes

Nicole van der Kaay figurait parmi ces 499 athlètes. Après avoir franchi la ligne d'arrivée du triathlon féminin, elle a pu voir ses deux frères, leurs partenaires, ses neveux et sa meilleure amie (et même son chien !) qui n'avaient pu faire le voyage de 20 000 km séparant Paris de sa Nouvelle-Zélande natale.

« C'était vraiment formidable de les avoir avec moi », a déclaré Nicole van der Kaay. « Pouvoir partager ce moment avec des gens qui m'ont accompagnée depuis le début et leur permettre de vivre une partie de l'expérience olympique, c'était incroyable. »

Un retour similaire à celui de l'Australienne Natalya Diehm, qui a profité de son Moment d'athlète pour célébrer sa médaille de bronze en BMX freestyle féminin avec ses entraîneurs et ses partenaires d'entraînement.

« Je voulais juste les remercier de m'avoir soutenue et d'avoir rendu cela possible », a déclaré Natalya Diehm. « On a travaillé tous ensemble, donc cette médaille est pour nous tous. C'était vraiment important pour moi de pouvoir les voir. »

Engagement numérique

Huang Yaqiong a eu quant à elle une surprise hors du commun pendant son Moment d'athlète. Médaille d'or au cou, la badiste chinoise s'est vue demander en mariage par Liu Yuchen, son collègue joueur de badminton (image de gauche), alors qu'elle discutait avec ses amis et sa famille après avoir remporté l'épreuve du double mixte.

Une demande qu'elle s'est empressée d'accepter, pour le grand plaisir des fans. « Aujourd'hui, je suis à la fois championne olympique et fiancée », a-t-elle déclaré, radieuse. « Et en plus, ma bague me va à merveille. »

en RA, des fonds d'écran et des stickers personnalisés, avec une narration soigneusement pensée pour donner vie aux Jeux – et la mascotte olympique, La Phryge, a été mise en avant lors de diverses activations.

- **TikTok et YouTube** Des hubs de contenus consacrés aux Jeux Olympiques ont mis en exergue les temps forts, les histoires des athlètes et les moments devenus viraux, comme les muffins au chocolat servis au village olympique. Un système de cartes à collectionner sur TikTok a également permis aux fans de remporter des prix de partenaires.

Comptes olympiques dans les médias sociaux

Paris 2024 a été l'édition des Jeux la plus engagée dans les médias sociaux, les plateformes numériques du CIO enregistrant 16,7 milliards d'engagements – soit une augmentation de 174 % par rapport aux Jeux précédents.

Les principaux vecteurs d'engagement ont été les suivants :

- **Moments historiques et contenu en temps quasi-réel** La possibilité de revoir les moments olympiques historiques a suscité de l'enthousiasme, tandis que les informations en temps réel ont permis aux fans de découvrir les coulisses des Jeux.

- **Activations stratégiques** La mobilisation des fans a été renforcée grâce à des chasses au trésor dans les rues de Paris, à des installations artistiques interactives et à des collaborations avec des créateurs.

- **Instagram et TikTok** Les publics plus jeunes ont été captés par des tendances virales, des contenus générés par les athlètes et une narration créative.

Le CIO a réalisé 45 000 publications sur plus de 40 comptes, en sept langues, en amont et pendant les Jeux Olympiques, fournissant ainsi un flux permanent de contenus engageants pour le public mondial. En moyenne, les comptes s'étoffaient chaque jour de 1,6 million de nouveaux abonnés pendant les Jeux, ce qui souligne l'immensité de la portée et de l'attrait des Jeux Olympiques.

Marketing direct

La communication personnalisée a été au cœur de l'engagement des fans durant les Jeux Olympiques de Paris 2024. Le CIO a envoyé 450 millions de messages directs, notamment des lettres d'information et des notifications push personnalisées pour proposer des informations en temps réel, des contenus exclusifs et assurer la fluidité des expériences utilisateurs. Ces efforts ont donné le jour à des niveaux d'engagement records grâce aux communications adressées directement au public mondial.

Engagement des fans chinois

Le mini-programme WeChat olympique a été l'une des principales plateformes d'engagement pour les fans sinophones durant les Jeux Olympiques de Paris 2024, avec des contenus personnalisés, des informations en temps réel et des fonctionnalités interactives. Voici un aperçu des points forts :

- Un hub dédié à Paris 2024, avec les tableaux des médailles, les calendriers et les résultats.

- Des systèmes de pronostic, de vote et de tirage au sort qui ont permis de maintenir l'intérêt des fans.

Le mini-programme WeChat olympique a permis aux supporteurs chinois de rester connectés pendant les Jeux de Paris 2024.

- Des collaborations avec des stars de la culture locale, notamment par le biais de quiz et de défis.

L'initiative a attiré 1,3 million de nouveaux utilisateurs, étendant la portée des Jeux en Chine et assurant un plus grand engagement tout au long des Jeux.

Au-delà des Jeux

Grâce à l'engagement numérique record enregistré en 2024, le CIO a déjà surpassé les objectifs de sa stratégie numérique pour 2026, en franchissant certaines étapes clés avec trois ans d'avance.

De manière homogène au fil de 2024, les plateformes numériques olympiques ont été consultées par 8 à 10 millions d'utilisateurs uniques chaque mois, le nombre total d'utilisateurs du site web et de l'application Olympics atteignant 350 millions à la fin de l'année. La base de données des fans des Jeux Olympiques a été enrichie de 34,5 millions d'utilisateurs, tandis que les comptes @Olympics dans les médias sociaux dénombrent aujourd'hui 151 millions d'abonnés.

Le CIO s'attèle actuellement à mettre au point la narration numérique pour le prochain cycle olympique, assurant la promotion du parcours jusqu'à Milano Cortina 2026, Dakar 2026 et LA28, ainsi que les Olympic Esports Games. Profitant de cette dynamique, le CIO continuera de faire évoluer sa stratégie numérique pour renforcer encore l'engagement à l'échelle mondiale.

Davantage de possibilités étaient offertes aux olympiens en lice à Paris 2024 afin qu'ils puissent partager leurs histoires sur leurs propres plateformes numériques.

CÉLÉBRER ET AUTONOMISER LES ATHLÈTES

Tout au long des Jeux Olympiques de Paris 2024, les athlètes ont été célébrés en ligne avec des fonctionnalités et initiatives novatrices améliorant leur présence en ligne et l'engagement des fans.

VOICI UN APERÇU DES INITIATIVES MAJEURES

Engagement des athlètes dans les médias sociaux
Les olympiens ont pu bénéficier d'opportunités sans précédent pour partager leur parcours, et les collaborations avec des influenceurs ont également permis d'attirer un public plus jeune, qui ne s'intéressait pas nécessairement au sport jusqu'alors.

Production de contenus en partenariat avec Netflix
En collaboration avec le CIO, Netflix a produit deux séries documentaires, *Le Nouvel Essor de Simone Biles* et *Sprint*, qui se sont hissées dans le Top 10 mondial de la plateforme et ont alimenté l'enthousiasme des fans avant les Jeux.

#RoadToParis2024
Une collaboration avec la Fédération mondiale de l'industrie des articles de sport (WFSGI) a permis aux marques des membres de célébrer le parcours des athlètes qu'elles parrainaient, et de générer plus de trois milliards d'engagements dans les médias sociaux.

Google
Une fonctionnalité de bouquet personnalisé a permis aux fans d'envoyer des félicitations virtuelles à leurs athlètes favoris.

Meta et X (anciennement Twitter)
Des milliers d'olympiens ont pu gratuitement bénéficier d'un badge de certification sur les plateformes de Meta, et les médaillés se sont vu remettre des badges personnalisés en leur honneur sur X.

E-SPORT

Le CIO s'est engagé dans l'e-sport en suivant une approche holistique, et les Olympic Esports Games s'apprêtent aujourd'hui à créer de nouvelles opportunités pour les sports virtuels au sein de l'écosystème olympique.

Le CIO a su voir dans l'essor de l'e-sport un moyen de promouvoir les valeurs olympiques, de développer la pratique du sport et d'engager des publics plus jeunes. Le CIO a suivi une approche holistique, en augmentant progressivement son implication pour refléter son influence grandissante sur le sport.

La première initiative majeure du CIO dans la sphère de l'e-sport a été les Olympic Virtual Series (OVS) organisées en 2021, dans le cadre desquelles étaient organisées des épreuves de sports virtuels physiques et non physiques. Fort de ce succès, le CIO a lancé en 2023 les Olympic Esports Series (OES), élargissant le programme pour comprendre 10 disciplines d'e-sport et introduire la marque « Olympic Esports ». Les finales de l'OES se sont déroulées pendant la première Semaine olympique de l'e-sport, organisée à Singapour, et sont venues consolider encore plus la position du CIO dans l'écosystème de l'e-sport.

Le CIO a ensuite établi une commission consacrée à l'e-sport, en septembre 2023, invitée par le président Thomas Bach à évaluer de quelle manière l'e-sport pourrait être davantage intégré dans le Mouvement olympique.

Le CIO a conclu un partenariat de 12 ans avec le CNO d'Arabie saoudite pour accueillir les Olympic Esports Games.

Olympic Esports Games

La commission de l'e-sport du CIO a élaboré un concept d'Olympic Esports Games qui respecte les valeurs olympiques tout en suscitant l'intérêt de la communauté de l'e-sport et en se faisant garante du fair-play, de l'égalité des genres et de l'engagement des jeunes.

L'histoire olympique a franchi un grand pas lors de la 142e Session du CIO organisée à Paris, durant laquelle le CIO a approuvé à l'unanimité la création de ces Jeux. Cette décision historique reflète l'engagement du CIO face à l'évolution numérique, ainsi que sa reconnaissance de l'e-sport comme étant une robuste plateforme pour se connecter aux nouvelles générations.

Pour garantir leur développement et leur stabilité sur le long terme, le CIO a conclu un partenariat de 12 ans avec le CNO d'Arabie saoudite pour accueillir les Olympic Esports Games. Cette collaboration visera à fonder un modèle innovant, durable et inclusif pour l'e-sport, en veillant à ce que les compétitions respectent l'intégrité et l'excellence associées aux Jeux Olympiques.

En intégrant l'e-sport dans l'écosystème olympique, le CIO continue d'évoluer avec le paysage numérique, étendant la portée du sport et de l'olympisme tout en restant fidèle à ses valeurs fondamentales.

> « C'est véritablement une nouvelle ère qui s'ouvre pour le CIO. [...] Il s'agit d'une nouvelle preuve de l'attractivité de la marque olympique et des valeurs qu'elle représente auprès des jeunes. »
>
> **Thomas Bach**, président du CIO

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Le CIO a engagé des experts pour participer à la création d'une nouvelle stratégie olympique sur l'intelligence artificielle, dans le cadre de son accompagnement du Mouvement olympique vers un monde davantage tourné vers le numérique.

Lindsey Vonn (à droite) figurait sur la liste des invités de divers horizons qui ont assisté au lancement de l'Agenda olympique pour l'IA à Londres.

Les progrès rapides de l'intelligence artificielle (IA) transforment le paysage mondial, et le CIO travaille activement à définir son rôle au sein des Jeux Olympiques et du Mouvement olympique au sens large. Reconnaissant à la fois les risques et les opportunités que représente l'IA, le département de la technologie et de l'information et le département de l'engagement et du marketing numériques ont travaillé en étroite collaboration pour élaborer une approche stratégique de l'IA.

Le CIO a convoqué un groupe de travail sur l'IA en 2023, en invitant des experts des plus grandes entreprises et universités. Les conclusions de ce groupe de travail ont contribué à la rédaction de l'Agenda olympique pour l'IA, publié en avril 2024, qui établit un cadre d'application responsable, éthique et à fort impact de l'IA dans le sport.

Agenda olympique pour l'IA

L'Agenda olympique pour l'IA est la dernière feuille de route stratégique adoptée par le CIO, faisant suite à l'Agenda olympique 2020 et à l'Agenda olympique 2020+5. Elle définit un cadre de gouvernance et de supervision pour garantir que l'IA ait un impact positif sur le sport tout en atténuant les risques. Développée en collaboration avec des pionniers de l'IA, des universitaires, des athlètes et des responsables d'entreprises technologiques, elle définit comme objectif stratégique de tirer profit de l'IA dans cinq domaines prioritaires :

1. Soutenir les athlètes, la compétition « propre » et la sécurité dans le sport ;
2. Garantir l'égalité d'accès aux bénéfices de l'IA ;
3. Optimiser les opérations lors des Jeux Olympiques et Paralympiques, en mettant l'accent sur la durabilité ;
4. Faire croître l'engagement auprès de la population ;
5. Gagner en efficacité dans l'administration du CIO et la gestion du sport.

Le CIO a également pris quatre engagements avec l'Agenda olympique pour l'IA, afin de guider le Mouvement olympique vers l'objectif d'accélérer les changements positifs dans le sport mondial dans ces cinq domaines d'intervention. Ces quatre engagements sont les suivants :

- **Gouvernance** Le CIO développera et partagera un cadre de l'IA fiable pour le Mouvement olympique afin de piloter son application future conformément aux valeurs olympiques.
- **Stratégie** Le CIO élaborera une feuille de route en matière d'IA, en reconnaissant qu'elle devra être adaptée à l'avenir. Cette stratégie appuiera le respect des recommandations de l'Agenda olympique 2020+5, renforçant ainsi le rôle du CIO en tant que chef de file de l'innovation du sport grâce à l'IA.
- **Mobilisation des partenaires** Le CIO établira un programme d'engagement en matière d'IA, en invitant

Identification des talents grâce à l'IA

Dans le cadre d'une collaboration menée en 2024 avec le partenaire olympique mondial Intel et le Comité National Olympique (CNO) sénégalais, le CIO a piloté un programme d'identification des talents basée sur l'IA au Sénégal. Au cours de ces essais, 1 016 jeunes athlètes ont été évalués et les analyses réalisées par l'IA ont permis d'identifier 48 sportifs à fort potentiel.

Cette initiative démontre la capacité de l'IA à démocratiser l'identification des talents, en la rendant plus accessible et équitable – et en ouvrant des opportunités aux jeunes talents, quel que soit le contexte géographique ou socio-économique.

Le président Thomas Bach a pris la parole lors du lancement de l'Agenda olympique pour l'IA en avril 2024.

les partenaires olympiques mondiaux à soutenir sa mise en œuvre, favoriser l'innovation et l'atténuation de ses risques.

- **Solutions** Le CIO tirera parti des enseignements des Jeux Olympiques de Paris 2024 et d'autres événements olympiques pour identifier des solutions liées à l'IA qui amélioreront l'efficacité opérationnelle et la durabilité des futurs Jeux Olympiques.

L'Agenda olympique pour l'IA a été lancé lors d'un événement de premier plan organisé à Londres, qui a suscité l'intérêt de la scène internationale : plus de 1 300 articles et vidéos ont été publiés sur le sujet par de prestigieux organes de presse. Cette initiative positionne le CIO en tant que chef de file de l'innovation basée sur l'IA, lui permettant de veiller à ce que le sport reste inclusif, durable et résilient.

L'IA aux Jeux Olympiques de Paris 2024

Plusieurs initiatives basées sur l'IA ont été mises en œuvre lors des Jeux de Paris 2024, notamment pour améliorer le bien-être des athlètes, la durabilité et l'engagement des fans :

- **Prévention des abus en ligne ciblant les athlètes** 2,3 millions de publications dans les médias sociaux ont été contrôlées grâce à des outils basés sur l'IA, qui ont permis d'identifier et de signaler 10 200 messages abusifs après vérification, et ainsi garantir que l'espace numérique soit sûr pour les athlètes.

- **Plateforme de gestion de l'énergie** Une plateforme cloud créée en partenariat avec le partenaire olympique mondial Alibaba a utilisé plus de 100 compteurs en ligne pour suivre en temps réel la consommation électrique sur les sites et ainsi optimiser les efforts en matière de durabilité.

- **Archive olympique améliorée par l'IA** Une technologie IA a été utilisée pour coloriser 14 séquences vidéo historiques afin de commémorer les 100 ans des Jeux Olympiques de Paris 1924 et redonner vie à l'histoire olympique.

- **Messageries automatiques basées sur une IA** Des messageries automatiques basées sur un grand modèle de langage (Large Language Model – LLM) ont été mises en œuvre pour aider les athlètes et les parties prenantes, avec notamment une messagerie intégrée à Athlete365 pour fournir des conseils personnalisés.

Chacune de ces initiatives reflète l'engagement du CIO à tirer profit de l'IA de manière responsable, en veillant à ce qu'elle améliore l'expérience des athlètes, l'efficacité opérationnelle et l'engagement des fans tout en défendant les valeurs de solidarité, d'inclusion et de durabilité.

> « Le CIO souhaite ouvrir la voie au futur du sport avec l'IA par un leadership responsable en adoptant le changement tout en préservant les valeurs olympiques. »
>
> **Thomas Bach**, président du CIO

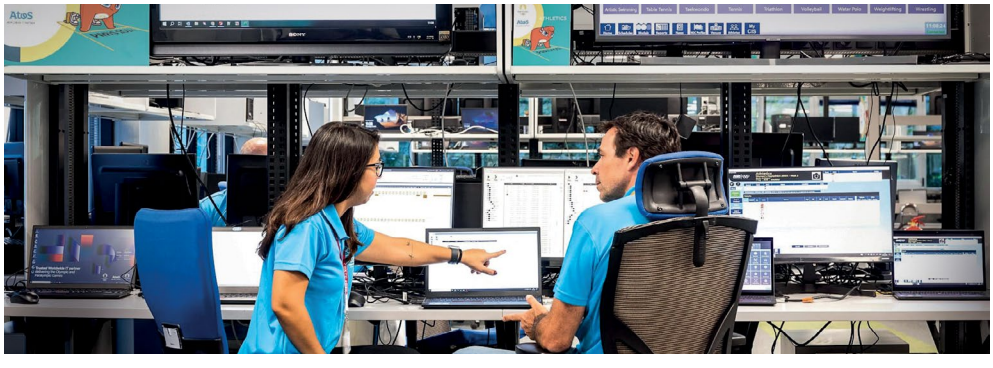

Atos a coordonné une équipe de 15 partenaires du secteur de la technologie, œuvrant tous pour que les Jeux de Paris 2024 soient entièrement connectés, sécurisés et numériques.

SECTION 5

DÉVELOPPEMENT DURABLE

POINTS CLÉS

Le CIO a atteint son objectif ambitieux de réduire ses émissions de CO_2 de 30 % 96

Paris 2024 a livré des Jeux durables d'une nouvelle ère 98

La plus grande équipe olympique des réfugiés jamais formée par le CIO a remporté sa première médaille à Paris 117

Les Nations Unies ont reconnu il y a bien longtemps que le sport et le Mouvement olympique jouent un rôle important dans la réalisation des objectifs de développement durable (ODD). L'engagement du CIO envers la durabilité et le développement durable se retrouve dans ses trois sphères de responsabilité : en tant qu'organisation, en tant que propriétaire des Jeux Olympiques et en tant que chef de file du Mouvement olympique.

Cet engagement porte sur des domaines d'intervention essentiels que sont notamment la durabilité, l'impact et l'héritage, les droits humains, ainsi que l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion. La stratégie Olympisme365 du CIO contribue également à renforcer le rôle du sport en tant que partenaire important pour la réalisation des ODD des Nations Unies, tandis que l'engagement de l'organisation à soutenir les réfugiés a porté ses fruits en leur permettant de remporter des médailles à Paris 2024. Par ailleurs, la nouvelle promotion des jeunes leaders du CIO a commencé cette année son parcours de quatre ans.

Durabilité, impact et héritage 96

Droits humains 105

Égalité des genres, diversité et inclusion 107

Sport et Olympisme dans la société 112

Soutien aux réfugiés par le biais du sport 117

Jeunes leaders du CIO 120

DURABILITÉ, IMPACT ET HÉRITAGE

Le CIO continue d'intégrer la durabilité, l'impact et l'héritage dans ses trois sphères de responsabilité – comme l'ont prouvé les Jeux Olympiques de Paris 2024, une édition au succès retentissant, qui a été organisée de manière durable et qui a eu un fort impact.

En 2024, le CIO a réalisé un examen complet de sa progression à l'aune des objectifs définis pour 2021-2024 en matière de durabilité, d'impact et d'héritage. Les rapports découlant de cet examen ont été réalisés conformément aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI), puis vérifiés par un tiers, et seront publiés en 2025 sur Olympics.com.

Jusqu'à présent, près de 437 000 arbres ont été plantés dans la forêt olympique.

Le CIO en tant qu'organisation

Les principaux leviers du CIO en matière de durabilité sont associés aux Jeux Olympiques et à la pratique sportive au sein du Mouvement olympique, mais l'intégration de la question de la durabilité dans les travaux du CIO au quotidien est cruciale pour assumer ses responsabilités en tant qu'organisation, mais aussi pour montrer l'exemple en respectant ses propres recommandations.

L'engagement que le CIO a pris en faveur du climat appelle l'organisation à :

- **Réduire les émissions** En réduisant de 30 % les émissions directes et indirectes d'ici 2024 et de 50 % d'ici 2030, conformément à l'Accord de Paris.
- **Compenser les émissions restantes** En compensant plus de 100 % des émissions résiduelles de l'organisation, principalement par le biais du projet de forêt olympique (voir ci-dessous).
- **User de son influence** En encourageant aussi bien ses parties prenantes que les fans à agir pour combattre le changement climatique.

Le CIO a atteint son objectif de réduire ses émissions de 30 %

Le plan de réduction des émissions de carbone du CIO a été créé pour permettre à l'organisation de réaliser son objectif de réduire ses propres émissions de 30 % d'ici fin 2024, et de 50 % d'ici 2030.
Le plan couvre des domaines tels que :

- **Le voyage** En adoptant des principes réfléchis et en instaurant des budgets carbone pour les déplacements ;
- **Le bâtiment** En veillant au maintien des performances environnementales de haut niveau de la Maison Olympique et en effectuant des travaux au Musée Olympique pour gagner en efficacité énergétique ;
- **L'approvisionnement** En sélectionnant des produits et des services à faible émission de carbone ;
- **L'informatique** En prolongeant la durée de vie des équipements ;
- **La restauration** En réduisant les déchets alimentaires et l'empreinte carbone moyenne par repas.

Les données disponibles fin 2024 montrent que le CIO a réussi à atteindre son objectif visant à réduire de 30 % ses émissions durant la période 2021–2024 comparé à 2016–2019 (la période de référence débutant en 2016 car il s'agit de la première année pour laquelle des données suffisamment fiables et complètes sont disponibles).

Le CIO en tant qu'organisation

Plus de 30 % ↓

de réduction des émissions de carbone (2021–2024)

MAISON OLYMPIQUE

L'un des bâtiments **les plus durables** du monde

Niveau platine de la certification LEED pour la construction en 2019

Niveau platine de la certification LEED pour l'exploitation et l'entretien en 2024

Le CIO en tant que chef de file du Mouvement olympique

Signataires de l'accord-cadre « Le sport au service de l'action climatique »

38 FI

71 CNO

Signataires du cadre « Sports for Nature »

25 FI

15 CNO

Jeux Olympiques de Paris 2024

Les premiers Jeux Olympiques à respecter l'Accord de Paris sur le changement climatique

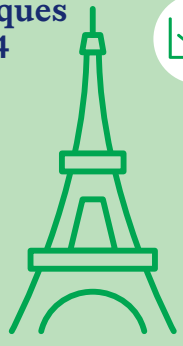

50 % Réduction des émissions de carbone de 50 % par rapport aux moyennes enregistrées à Londres 2012 et à Rio 2016

100 % d'énergie renouvelable

60 % de déchets en moins par rapport à Londres 2012

Le CIO œuvre désormais à atteindre son objectif de réduction de 50 % de ses émissions de CO2 d'ici 2030. Cet objectif ambitieux devra être assorti d'un nouveau plan, adapté à une période où les Jeux Olympiques se dérouleront loin du siège du CIO, en Suisse.

Toutes les informations relatives aux efforts déployés par le CIO pour réduire ses émissions de CO_2 sont disponibles dans le rapport d'étape en matière de durabilité pour 2021–2024.

Nouvelle certification de durabilité pour la Maison Olympique

La Maison Olympique, siège du CIO à Lausanne, a été considérée comme l'un des bâtiments les plus durables de la planète lorsqu'elle a ouvert ses portes en 2019. Le bâtiment a été le premier du monde à obtenir le niveau platine v4 de la certification du programme LEED (Leadership in Energy and Environmental Design) pour les constructions écologiques.

En 2024, il a également eu l'honneur de recevoir le niveau platine v4.1 de la certification LEED son exploitation et son entretien, touchant notamment aux domaines de la consommation d'énergie et d'eau, la gestion des déchets, la qualité de l'air, le confort des usagers et les déplacements du personnel.

Forêt olympique

La forêt olympique est la contribution du CIO à la Grande Muraille verte des Nations Unies, une initiative qui a pour ambition de restaurer les écosystèmes dégradés dans la région du Sahel en Afrique. Le projet a pour ambition :

- d'offrir des moyens de subsistance et d'aider les communautés à gagner en résilience en fournissant de nouvelles sources de revenus et en permettant d'acquérir de nouvelles compétences ;
- de séquestrer une quantité de carbone supérieure aux émissions de CO_2 du CIO durant la période 2021–2024 ;
- de contribuer à limiter l'impact du changement climatique dans la région du Sahel ; et
- de favoriser la biodiversité et d'améliorer la qualité des sols par des systèmes agroforestiers.

Dans le cadre de ce projet de forêt olympique, environ 437 000 arbres ont été plantés sur une surface de 1 465 hectares. Un audit réalisé par un tiers en 2024 a permis au projet d'être officiellement reconnu par Plan Vivo, qui soutient les communautés et les petits exploitants qui subissent de plein fouet la crise climatique. Suite à cette validation, Plan Vivo a remis 191 000 certificats correspondant à la séquestration à long terme de 191 000 tonnes de CO_2 – soit bien plus que les émissions du CIO sur la période 2021–2024.

La forêt olympique a inspiré la création du réseau des forêts olympiques – voir page 104.

Retour de la Semaine verte du CIO
Une troisième édition de la Semaine verte du CIO a été organisée en septembre 2024. Cette initiative populaire organisée chaque année à la Maison Olympique propose des ateliers, des présentations et des activités visant à informer et à éduquer le personnel du CIO sur des sujets touchant à la durabilité. Cette année, la Semaine verte s'est concentrée sur trois sujets principaux : l'eau et la biodiversité, l'alimentation durable et la réduction des déchets et des émissions de carbone.

Le CIO en tant que propriétaire des Jeux Olympiques

Le CIO travaille main dans la main avec les comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO) afin de s'assurer qu'ils placent la durabilité, l'impact et l'héritage au cœur de toutes les éditions des Jeux Olympiques.

À partir des Jeux Olympiques d'hiver des Alpes françaises 2030, tous les Jeux auront l'obligation contractuelle de réduire leurs émissions directes et indirectes, de compenser davantage que leurs émissions résiduelles et de jouer de leur influence pour favoriser la transition vers une société et une économie à faibles émissions de carbone. Les Jeux Olympiques de Paris 2024 se sont engagés de leur plein gré à respecter pleinement ces principes.

Les COJO doivent également tenir compte des avantages à long terme que les Jeux peuvent engendrer – notamment sur les plans de l'impact et de l'héritage. Ces deux termes peuvent se matérialiser sous la forme d'infrastructures matérielles, à l'instar de la conversion des villages olympiques en logements sociaux, de nouvelles liaisons de transport ou l'ouverture des sites de compétition au public. Mais ils peuvent également se traduire par des avantages immatériels, en contribuant notamment à accroître la pratique d'une activité physique et sportive auprès du grand public.

Les repas servis dans les sites tels que le village olympique ont produit moins de la moitié des émissions correspondant à la moyenne habituelle pour un repas français.

Jeux Olympiques de Paris 2024
Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont atteint leur objectif visant à réduire leurs émissions de carbone de 50 % par rapport aux moyennes enregistrées à Londres 2012 et à Rio 2016 – faisant de cette édition les premiers Jeux à respecter l'Accord de Paris sur le changement climatique.

Les organisateurs étaient guidés par un ambitieux Plan Héritage et Durabilité publié en 2021 et soutenus par le nouveau groupe du CIO en charge de l'optimisation des Jeux, dont la mission consiste à favoriser une livraison des Jeux à la fois plus efficace et plus durable. Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont également été la première édition à appliquer la nouvelle version de la norme ISO 20121:2024, une norme internationale portant sur le management responsable de l'activité événementielle. Le CIO a également participé activement au groupe de travail piloté par l'Organisation internationale de normalisation (ISO) dans le but de faire évoluer la norme.

Les Jeux ont atteint leurs objectifs en la matière en mettant en œuvre des mesures visant à éviter, réduire et maîtriser les impacts négatifs associés à la construction, aux opérations et aux déplacements. Par exemple :

- **Réduction des nouvelles constructions**
  Paris 2024 a en très grande partie utilisé des infrastructures temporaires et existantes. Seuls un site de compétition (le Centre aquatique olympique) et deux sites « de vie » (le village olympique et le village des

L'ENGAGEMENT DU CIO EN FAVEUR DU CLIMAT

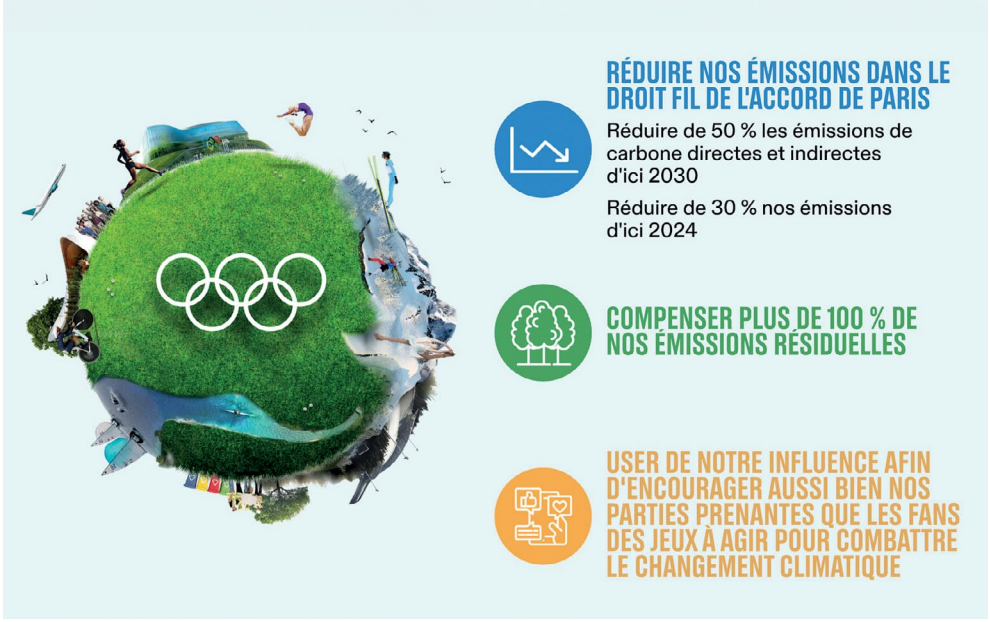

Merci, Paris !

D'EAU ET DE BOIS

Le Centre aquatique olympique, l'un des deux sites de compétition permanents construits pour les besoins des Jeux de Paris 2024, est amené à laisser un héritage durable.

Paris 2024 restera une référence en matière de durabilité, d'impact et d'héritage. L'exemple le plus parlant étant la création du spectaculaire Centre aquatique olympique, un modèle de construction durable illustrant parfaitement les réformes engagées dans le cadre de l'Agenda olympique du CIO.

Une ferme photovoltaïque géante

Le Centre aquatique olympique est un projet phare dans le cadre de la campagne française visant à ce que tous les nouveaux bâtiments publics utilisent 50 % de bois ou d'autres biomatériaux. Le bâtiment possède le plus grand toit suspendu du monde entièrement réalisé en bois – sur lequel est installée une ferme photovoltaïque géante de 5 000 m^2, qui fournit suffisamment d'énergie pour l'ensemble du bâtiment.

À l'intérieur, tout le mobilier des restaurants, des bars et des entrées utilisés pour les Jeux a été fabriqué à partir de déchets de bois provenant du chantier de construction et d'autres sites de démolition situés à proximité, et les sièges des spectateurs étaient fabriqués à partir de plastique recyclé à 100 %, récupéré dans les écoles locales. Une impressionnante passerelle relie le centre au Stade de France voisin.

« Nous avons choisi d'utiliser le bois non seulement pour ses qualités techniques », explique la co-conceptrice Cécilia Gross, architecte associée et directrice de VenhoevenCS « mais aussi parce qu'il est très stable et qu'il durera cent ans. »

Un centre de classe mondiale pour le quartier

Si le Centre aquatique a su subjuguer aussi bien les visiteurs que les spectateurs durant les Jeux, au bout du compte, ce seront bien les habitants de Saint-Denis et d'autres quartiers qui en bénéficieront.

L'Agenda olympique 2020 du CIO demande aux hôtes de n'envisager la construction de nouveaux sites que s'ils répondent de manière significative aux besoins de la population locale. Et il ne fait aucun doute que le Centre aquatique répond à un besoin. Après les Jeux, le site est amené à contribuer à la revitalisation de Saint-Denis, une zone confrontée depuis longtemps à des défis économiques et sociaux, où la moitié des enfants de 11 ans ne sait pas nager.

Le Centre aquatique est actuellement transformé en un centre sportif de quartier équipé d'un bassin d'apprentissage, d'un centre de remise en forme, d'un mur d'escalade, d'une salle d'escalade-blocs, de terrains de football à cinq et d'installations de tennis-padel, de basketball et de yoga. Il ouvrira ses portes au public à l'été 2025.

Au total, Paris 2024 a accéléré la construction et la rénovation de 25 piscines en Île-de-France, dont 18 dans le seul département de la Seine-Saint-Denis. Mais ce n'est pas tout : plus de 36 000 enfants ont pu bénéficier de cours de natation gratuits grâce au programme « 1, 2, 3, Nagez ! » de Paris 2024 – dont 9 400 rien qu'en Seine-Saint-Denis. Ils sont maintenant équipés pour se lancer.

Les habitants de la Seine-Saint-Denis pourront profiter du Centre aquatique olympique durant les années à venir.

médias) ont été construits spécifiquement pour les Jeux, en utilisant principalement des méthodes à faible émission de carbone, mais ces sites ont été laissés en héritage pour répondre aux besoins locaux en matière de développement.

- **Énergie renouvelable** 98,4 % des besoins en énergie de Paris 2024 ont été couverts par l'électricité du réseau, produite en France et certifiée d'origine renouvelable (solaire et éolien). L'efficacité de ce modèle permettra aux organisateurs de réduire les émissions de carbone associées à leurs opérations.

- **Restauration durable** Les 13 millions de repas servis durant les Jeux ont produit moins de la moitié des émissions de carbones de la moyenne enregistrée pour un repas français, soit 1 kg contre 2,3 kg. Les ingrédients d'origine végétale de ces repas ont été doublés, et 80 % des ingrédients étaient issus de l'agriculture locale.

- **Transports à faible émission de carbone** Quelque 87 % des spectateurs ont emprunté les transports publics ou ont recouru à des modes de transport actif, profitant de 415 km de nouvelles pistes cyclables et d'une expansion de 15 % des services de transport public. Le nombre de véhicules légers a également été réduit de 37 % par rapport à Londres 2012. Les voyages internationaux étant la principale source d'émissions de carbone des Jeux, Paris 2024 a encouragé les délégations des CNO européens à venir en train, une recommandation suivie par cinq d'entre eux.

- **Charte sociale** Les Jeux de Paris 2024 ont été les premiers de l'histoire à conclure une charte sociale avec les syndicats et les organisations patronales. Celle-ci a permis au COJO d'utiliser les Jeux comme un tremplin pour les petites entreprises, les entreprises sociales et les chômeurs de longue durée grâce à la formation, à des emplois de qualité et à des parcours de carrière.

- **Mais aussi...** Paris 2024 a réduit de 52 % l'utilisation de plastique à usage unique et de 60 % les déchets produits – et 100 % des équipements numériques ont eu droit à une seconde vie au travers du reconditionnement ou de la réutilisation.

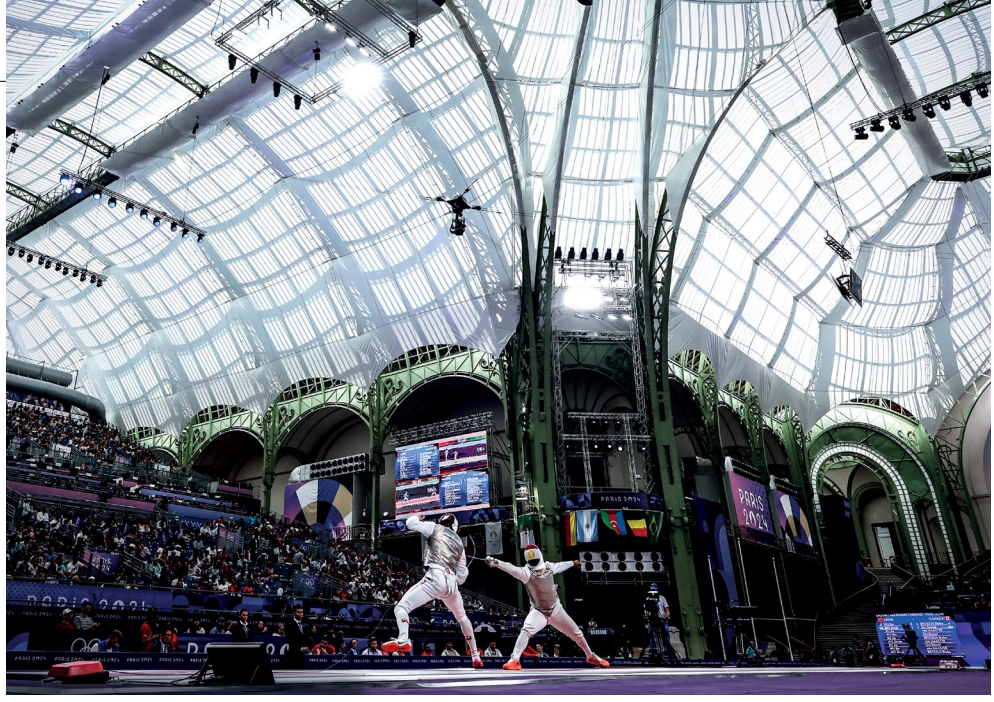

Paris 2024 a exploité des sites existants exceptionnels, tels que le Grand Palais (en haut) pour construire le moins possible de nouveaux bâtiments ; tandis que certains CNO, comme celui de la Grande-Bretagne, ont choisi de prendre le train pour se rendre aux Jeux dans l'optique de réduire leurs émissions de carbone (en bas).

Paris 2024 a pris en compte les considérations liées à l'impact et à l'héritage dès le début de ses activités. Les organisateurs ont constitué un fonds de dotation de 50 millions d'EUR consacré au soutien des programmes en matière d'impact et d'héritage, puis ont défini en détail son utilisation dans le Plan Héritage et Durabilité susmentionné.

Paris 2024 n'a cessé d'établir de nouvelles références en matière d'impact positif et d'héritage que les Jeux peuvent laisser pour la population et les communautés locales, ainsi que pour leur environnement. Entre autres exemples, on pourra citer :

- **Bouger Plus** Grâce à ce programme phare de Paris 2024, les élèves de plus de 36 000 écoles primaires du pays ont intégré 30 minutes d'exercice physique dans leur quotidien.

- **1, 2, 3, Nagez !** Ce dispositif a donné des cours de natation gratuits à plus de 36 000 enfants, dont 9 400 en Seine-Saint-Denis.

- **Terre de Jeux** Ce programme de Paris 2024 a incité 4 500 villes et régions à s'engager pour les Jeux Olympiques et entrainé l'organisation de 50 000 événements axés sur le sport, promouvant ainsi sa pratique à l'échelle nationale.

- **Paris Sportives** Cette initiative populaire a proposé des activités sportives encadrées aux jeunes filles, encourageant leur participation à des sports généralement dominés par les hommes.

- **Semaine olympique et paralympique** Huit éditions de cet événement annuel ont permis à cinq millions de jeunes de pratiquer un sport.

- **Installations améliorées** Les Jeux ont accéléré la rénovation ou le développement de 5 000 installations sportives communautaires, donnant ainsi plus d'opportunités à la population de se mettre au sport.

- **Stimuler les petites entreprises** La stratégie d'approvisionnement de Paris 2024 a tenu compte de ses responsabilités socioéconomiques et environnementales : quelque 90 % des fournisseurs étaient français et 78 % étaient des petites ou moyennes entreprises (PME).

- **Nouvelles compétences, nouvel emploi** Quelque 181 100 personnes ont trouvé un emploi grâce aux opportunités offertes par les Jeux. Un total de 30 000 personnes ont acquis de nouvelles compétences utiles pour leur avenir professionnel, améliorant ainsi leur employabilité. Les organisateurs ont également veillé à ce que tous les sous-traitants réservent un minimum de 10 % des heures de travail générées par les marchés publics à des personnes sans emploi depuis longtemps ou rencontrant des difficultés à accéder au marché de l'emploi.

Pour de plus amples informations sur les Jeux Olympiques de Paris 2024, voir page 30.

Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024

En organisant l'édition 2024 des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver seulement six années après les Jeux Olympiques d'hiver de PyeongChang 2018, Gangwon a bénéficié d'un contexte exceptionnel.

La stratégie de transformation de Gangwon 2024 visait à élargir l'héritage laissé par PyeongChang 2018 en cherchant tout particulièrement à transformer la vie des jeunes grâce au sport. Environ 40 000 élèves de 305 écoles ont participé au programme de visites scolaires de Gangwon 2024, tandis que plus de 12 000 élèves ont pu bénéficier des camps éducatifs organisés par la Fondation en charge de l'héritage des Jeux de PyeongChang 2018 durant l'année scolaire 2023/2024.

En collaboration avec le partenaire TOP Deloitte, le CIO a aidé Gangwon 2024 à produire un rapport sur la durabilité, l'impact et l'héritage, une première pour les JOJ.

Pour de plus amples informations sur les Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024, voir page 42.

Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026

À un peu plus d'un an avant les Jeux, Milano Cortina 2026 continue d'être moteur d'un développement économique durable. Grâce aux Jeux, des milliards de dollars devraient être injectés dans l'économie italienne – en stimulant considérablement les secteurs du tourisme, de l'hospitalité et de la construction et en améliorant la capacité du pays à accueillir des événements et à attirer des visiteurs.

Cette édition des Jeux Olympiques d'hiver sera la première à être organisée selon les recommandations de l'Agenda olympique 2020 : les organisateurs s'attelant à réduire l'impact environnemental, à adapter les Jeux aux territoires hôtes et à leurs besoins et à offrir des avantages durables sur le plan social et économique aux populations locales. Sur les 13 sites de compétition, 11 existent déjà ou seront temporaires. Les organisateurs intègrent la durabilité dans les phases de planification et de livraison, et cherchent

PlayLA constitue l'engagement le plus important jamais pris en faveur du sport pour les jeunes en Californie.

à minimiser l'empreinte carbone des Jeux tout en protégeant les fragiles écosystèmes montagnards et en promouvant la circularité des matériaux.

Milano Cortina 2026 produit également un impact positif sur le plan social en promouvant la pratique du sport auprès des jeunes – une étape notable ayant été franchie avec l'élection en 2025 de Dolomiti Valtellina en tant qu'hôte des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de 2028. Le Comité National Olympique italien et ses partenaires de Lombardie, de Vénétie et du Trentin souhaitent que les JOJ d'hiver 2028 amplifient les impacts de Milano Cortina 2026 sur les plans sportifs et socio-économiques. À cette fin, ils comptent réutiliser une grande partie des sites et renouveler les investissements dans les programmes offerts aux communautés, et notamment aux jeunes, pour promouvoir l'activité physique.

Pour de plus amples informations sur les Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026, voir page 38.

Jeux Olympiques de LA28

Les organisateurs continuent de profiter pleinement de la souplesse offerte par le CIO pour concevoir des Jeux reflétant le caractère unique de Los Angeles. LA28 s'est engagé dans une stratégie de « réutilisation radicale » en choisissant de ne construire aucun site permanent. En outre, en tirant profit de la longue période

de préparation de 11 ans, les organisateurs sont déterminés à offrir des bénéfices durables à la communauté locale.

Les avantages de LA28 continuent de se faire concrètement ressentir bien avant les Jeux, tout particulièrement auprès des jeunes grâce au programme PlayLA, l'engagement le plus important jamais pris en faveur du développement du sport chez les jeunes en Californie.

Financé à hauteur de 160 millions d'USD par le CIO et LA28 et mis en œuvre par le département des parcs et loisirs de la ville de Los Angeles, PlayLA prend en charge les frais de participation pour les ligues, les cours et les stages sportifs, et propose également des activités sportives adaptées. 500 000 jeunes ont déjà bénéficié de ce programme, qui vise à toucher un million d'entre eux d'ici 2028.

Pour de plus amples informations sur les Jeux Olympiques de LA28, voir page 39.

Futurs Jeux Olympiques d'hiver

Durant l'année, deux hôtes de Jeux Olympiques d'hiver ont été élus : les Alpes françaises pour 2030 et Salt Lake City–Utah pour 2034. Durant la phase de dialogue ciblé qui a précédé ces élections, les deux hôtes pressentis ont engagé des discussions sur les sujets de la durabilité, de l'impact et de l'héritage – notamment les exigences en matière d'action en faveur du climat s'appliquant aux hôtes des Jeux, ajoutées pour la première fois au Contrat hôte olympique pour ces deux éditions. ▸ Page 48

Nouvelle méthodologie en matière d'empreinte carbone

Tout au long de 2024, le CIO s'est attelé à réviser et à mettre à jour sa méthodologie en matière d'empreinte carbone pour les Jeux Olympiques, un guide à l'intention des COJO ayant fait l'objet d'une première version en 2018. Cette révision s'appuie sur les avancées en matière de méthodologie, les expériences des COJO récents et actuels, ainsi que sur les connaissances d'experts reconnus dans le domaine des émissions de carbone. La version révisée du guide a été terminée fin 2024 et publiée en janvier 2025.

Communication sur la durabilité, l'impact et l'héritage

La communication continue sur la durabilité, l'impact et l'héritage des récentes éditions des Jeux vise à garantir la transparence et à améliorer la visibilité sur les actions, les ambitions et les résultats en ce qui concerne ces sujets cruciaux.

Ces dernières années, l'accent a naturellement été mis sur les Jeux Olympiques de Paris 2024 – 30 histoires sur la durabilité, l'impact et l'héritage des Jeux ont été publiées sur le site web du CIO et ses comptes dans les médias sociaux entre juillet 2023 et la fin des Jeux.

Le CIO marque également les anniversaires importants des Jeux avec des histoires publiées sur Olympics.com pour célébrer la pérennité de leur impact et de leur héritage. En 2024, il aura notamment s'agit d'articles pour fêter le 100e anniversaire des Jeux Olympiques d'hiver de Chamonix 1924, les tout premiers Jeux Olympiques d'hiver, ainsi que d'histoires associées au 40e anniversaire des Jeux Olympiques de Los Angeles 1984 et des Jeux Olympiques d'hiver de Sarajevo 1984, ainsi qu'au 10e anniversaire des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Nanjing 2014.

Le CIO en tant que chef de file du Mouvement olympique

En tant que chef de file du Mouvement olympique, la stratégie du CIO pour 2030 a pour ambition d'inspirer et d'aider les parties prenantes du Mouvement olympique à développer un sport durable dans le monde entier, et de promouvoir la durabilité par le biais du sport en tirant parti de la capacité des athlètes et du symbole olympique à constituer une source d'inspiration.

Sous l'influence du CIO, un nombre grandissant d'organisations membres du Mouvement olympique s'engage dans des projets axés sur la durabilité pour assumer leurs responsabilités environnementales et sociales – certaines activités menées à bien en 2024 étant présentées ci-dessous.

Le CIO devient une organisation observatrice auprès de la CCNUCC

Le CIO s'est vu accorder le statut d'organisation observatrice auprès de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC) en février 2024. Ce nouveau statut permettra au CIO de s'investir plus efficacement dans les efforts de lutte contre le changement climatique déployés au niveau mondial,

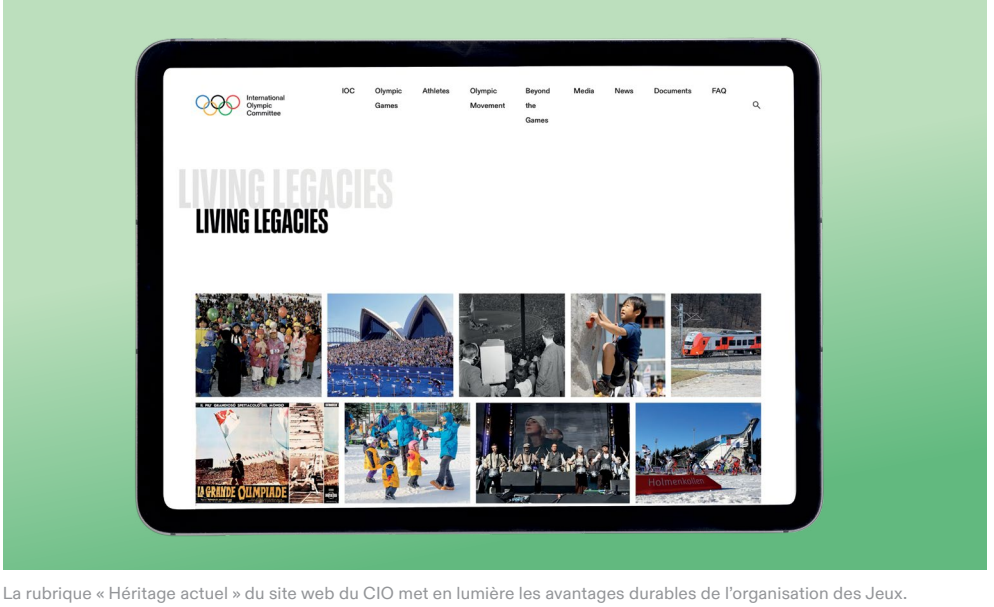

La rubrique « Héritage actuel » du site web du CIO met en lumière les avantages durables de l'organisation des Jeux.

Pour la deuxième fois, la Maison Olympique a reçu le niveau platine de la certification LEED en 2024.

en mettant l'accent sur son engagement à réduire les émissions et à tirer parti du rôle du sport en tant que « partenaire important » des ODD fixés par les Nations Unies.

Accord-cadre « Le sport au service de l'action climatique »

Le CIO et ONU Climat ont travaillé de concert pour lancer l'accord-cadre « Le sport au service de l'action climatique » lors de la COP24 en 2018, qui vise à soutenir et accompagner les organisations sportives pour les aider à réaliser des objectifs de lutte contre le changement climatique à l'échelle mondiale.

L'accord-cadre cherche à atteindre les deux grands objectifs suivants : tracer une trajectoire claire afin de permettre à la communauté sportive mondiale de combattre le changement climatique ; et, utiliser le sport comme un outil fédérateur afin de développer la solidarité en faveur de l'action climatique.

Fin 2024, l'accord-cadre comptait près de 300 signataires – dont 38 FI et 71 CNO, représentant ensemble 36 % de tous les signataires.

Cadre « Sports for Nature »

Le cadre « Sports for Nature » a été créé pour exploiter l'énorme potentiel du sport afin d'atteindre des objectifs ambitieux et d'impulser un changement positif en permettant au sport de défendre la nature et de contribuer à sa protection et à sa restauration. Créé conjointement par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), le CIO et le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), en collaboration avec le Secrétariat de la Convention sur la diversité biologique (SCDB), et avec le soutien de la fondation Dona Bertarelli, le cadre a été lancé lors de la COP15 en décembre 2022.

Les signataires s'engagent à respecter les quatre principes clés suivants :

- protéger la nature et éviter les dommages aux habitats naturels et aux espèces ;
- restaurer et régénérer la nature dans la mesure du possible ;
- réduire les risques pour la nature dans leurs chaînes d'approvisionnement ; et

Prix « Action climat » du CIO

Les prix « Action climat » du CIO sont remis à des athlètes, des FI et des CNO en reconnaissance des efforts qu'ils mènent concrètement pour lutter contre le changement climatique, tout en encourageant l'ensemble du Mouvement olympique à faire de même. Ces prix sont soutenus par le partenaire olympique mondial Deloitte.

Annoncés en septembre, les lauréats du prix « Action climat » du CIO sont :

Imogen Grant (aviron, GBR), qui a joué un rôle majeur dans le lancement de la Clean Water Sport Alliance pour améliorer la santé des rivières et la qualité de l'eau ;

Lina Taylor (volleyball de plage, BUL), qui, à travers son entreprise à but non lucratif Climate Executive Coaching, accélère l'action en faveur du climat par le biais de la formation, du coaching et de la collaboration ;

la Fédération Internationale de Hockey (FIH), qui a réduit la quantité d'eau nécessaire pour les terrains en développant une nouvelle technologie « Dry Turf » ; et

Swiss Olympic, qui a réduit ses émissions de GES de 66 % en 2023, et a créé le Fonds pour le climat de Swiss Olympic afin de soutenir les efforts de ses fédérations nationales, clubs et organisations partenaires en matière de réduction des émissions de carbone.

Outre ces quatre lauréats, une mention spéciale a été adressée à l'Union internationale de biathlon (IBU) et au CNO de Maurice, pour saluer les projets qu'ils ont mis en œuvre en faveur du climat.

- éduquer et inspirer des actions positives en faveur de la nature dans le sport et au-delà.

En décembre 2024, le cadre comptait 92 signataires, dont quelque 44 % sont membres du Mouvement olympique (25 FI et 15 CNO).

Réseau des forêts olympiques

Le réseau des forêts olympiques est une initiative pilotée par des CNO en s'inspirant du projet de forêt olympique du CIO, et l'un des projets phares du cadre « Sports for Nature ».

Pour inclure au réseau un projet de protection de la nature au niveau local, les CNO peuvent le soumettre au CIO et à l'UICN pour examen, qui basent leur approbation sur des critères spécifiques, en vérifiant notamment si le projet :

- contribue à renforcer la protection et la résilience du climat et de la nature ;
- soutient les communautés locales et est réalisé en partenariat avec elles ;
- est élaboré et mis en œuvre en collaboration avec des experts des domaines concernés et les autorités compétentes ; et
- met en place un plan d'entretien à long terme.

La mise en œuvre des six projets du réseau, situés au Brésil, en Inde, en Papouasie-Nouvelle-Guinée, au Portugal, en Slovénie et en Espagne, a suivi son cours en 2024.

Collaboration avec les FI

Grâce au soutien que le CIO a fourni ces dernières années aux FI dont le sport est inscrit au programme olympique, certaines de leurs initiatives en matière de durabilité ont pu faire des progrès considérables. Actuellement, 69 % des FI olympiques ont adopté des stratégies de durabilité définissant des objectifs et des actions, soit quatre fois plus qu'en 2021.

La collaboration entre le CIO et l'Association des fédérations internationales des sports olympiques d'été (ASOIF) s'est poursuivie en 2024 – avec notamment le développement d'un nouvel outil de mesure et de reporting de la durabilité (SMART) visant à promouvoir les initiatives et les programmes en matière de durabilité parmi les FI. Cet outil devrait être lancé en 2025.

L'initiative « Odisha Ridley Forest », visant à planter un million d'arbres dans une zone étendue sur 1 500 hectares en Inde, est l'un des six projets qui composent actuellement le réseau des forêts olympiques.

Collaboration avec les CNO

Le CIO continue de travailler en étroite collaboration avec les CNO du monde entier : en exerçant son influence sur l'élaboration des stratégies de durabilité des CNO, en favorisant les collaborations transversales par le biais de groupes de travail continentaux, ainsi qu'en partageant les bonnes pratiques et les défis rencontrés. En décembre 2024, 32 % de tous les CNO avaient mis en place une stratégie de durabilité, soit six fois plus qu'en 2021.

Voici quelques-unes des initiatives réalisées en 2024 :

- **Europe** Le projet OCEAN (Olympic Committees of Europe Approaching carbon Neutrality), financé par Erasmus+ et soutenu par le CIO, vise à former 18 responsables du climat auprès des CNO au cours de la période 2023–2025, afin de donner aux CNO les moyens d'évaluer leur empreinte carbone, de définir des stratégies pour réduire les émissions et renforcer les actions en faveur du climat. L'année a également été marquée par la conclusion du projet Green Flame, lui aussi soutenu par Erasmus+ et le CIO, qui visait à développer des formations en ligne et une application spécifiquement axée sur les émissions de carbone et le sport à l'intention des organisations sportives, des athlètes et des fans.
- **Amérique du Sud** Le groupe de travail sur la durabilité en Amérique du Sud, constitué par le CIO en 2023, a su user de son influence pour entrainer la création de la première commission de la durabilité pour le Mouvement olympique en Amérique du Sud, annoncée lors de l'Assemblée générale de l'ODESUR en mars 2024.
- **Caraïbes** Un atelier sur la durabilité, organisé en octobre 2023 par le CIO en collaboration avec l'Association des CNO des Caraïbes (CANOC), a directement débouché sur la création d'un plan d'action régional en matière de durabilité pour la période 2025–2030, approuvé par l'Assemblée générale de la CANOC en 2024. Durant l'année, 13 CNO de la région ainsi que d'autres organisations (dont la CANOC) ont signé l'accord-cadre « Le sport au service de l'action climatique ».

Le président Thomas Bach a rencontré Volker Türk (à gauche), Haut-Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme, lors d'une réunion du Conseil des droits de l'homme des Nations Unies en 2024.

DROITS HUMAINS

Guidé par les experts de son comité consultatif des droits humains, le CIO continue de concentrer ses efforts sur le respect des droits humains dans sa propre administration, dans le cadre des Jeux Olympiques ainsi qu'au sein du Mouvement olympique.

Le Cadre stratégique du CIO en matière de droits humains, approuvé en septembre 2022, sert de fil conducteur pour la mise en œuvre des activités de l'organisation dans ce domaine. Le cadre stratégique s'appuie sur le travail effectué ces dernières années par le CIO pour traiter les questions liées aux droits humains en vertu de ses responsabilités, ainsi que sur les récentes recommandations des experts. Ainsi, une unité en charge des droits humains a été constituée en avril

2021 au sein du département responsable du développement de l'organisation et du développement durable.

Le cadre stratégique a directement inspiré la création officielle en 2022 du comité consultatif du CIO sur les droits humains, présidé par l'ancienne directrice exécutive d'ONU Femmes, Phumzile Mlambo-Ngcuka. Le comité s'est réuni à deux reprises pendant l'année, en mars et en novembre 2024, pour discuter avec le président du CIO de ses remarques et recommandations avant de les présenter à la commission exécutive du CIO.

Le CIO

L'administration du CIO continue d'améliorer son cadre en matière d'éthique et de ressources humaines pour favoriser une culture organisationnelle plus robuste, plus inclusive et plus transparente, à travers l'élaboration d'une politique sur les droits humains et de son programme « Speak Up ». En 2024, ces travaux ont notamment consisté à mettre à jour le règlement du personnel, avec de nouvelles dispositions relatives au droit à la déconnexion, au renforcement des mécanismes de signalement et à l'extension du congé parental aux couples de même sexe.

Le CIO a également organisé régulièrement des sessions de formation obligatoires pour ses employés à des fins de sensibilisation sur des sujets touchant à l'éthique et à la conformité. Cette formation comprenait des modules d'apprentissage en ligne traitant notamment du harcèlement, de l'inclusion, de l'égalité, de la discrimination et des conflits d'intérêts, ainsi que des sessions en présentiel dispensées pendant les réunions du personnel.

Les Jeux Olympiques

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont été les premiers Jeux organisés de toutes pièces dans le respect de l'Agenda olympique 2020. Cette édition était également la première à être tenue par contrat de mettre en œuvre une stratégie et un engagement politique en matière de droits humains. ▸ Page 30

Le président Thomas Bach est intervenu dans le cadre de la 56e session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU en juillet.

Paris 2024 a également été le premier COJO à utiliser les nouvelles ressources de formation créées par le CIO en 2024 à l'attention du personnel du COJO, des volontaires et des sous-traitants sur les questions de non-discrimination et d'égalité des genres au sein des équipes.

De janvier 2023 à février 2024, le CIO a travaillé avec l'Organisation internationale de normalisation (ISO) pour mettre à jour la norme ISO 20121 portant sur le management responsable de l'activité événementielle. La version révisée d'ISO 20121:2024, qui contient désormais une annexe sur les droits de l'enfant et les droits humains, a été approuvée en février 2024. Paris 2024 aura donc été le fer de lance de ces améliorations, sur la base de sa propre certification en 2022.

Le CIO reste déterminé à encourager les bonnes pratiques en ce qui concerne la sélection, l'organisation et la livraison des Jeux Olympiques, en formulant des exigences claires aux parties intéressées et aux futurs hôtes et en fournissant des outils pour les soutenir – par exemple dans le cadre des dialogues ciblés pour les Jeux Olympiques d'hiver de 2030 et 2034, deux éditions dont les hôtes ont été élus en 2024. ▸ Page 48

Le Mouvement olympique

Le CIO continue de collaborer activement avec l'ensemble du Mouvement olympique sur des questions cruciales, telles que la violence à l'encontre des athlètes, mais aussi sur de nouveaux sujets, tels que les droits de l'enfant.

En 2024, il a notamment contribué aux efforts du comité de pilotage de la Déclaration des athlètes visant à rédiger un guide pour la mise en œuvre de la déclaration des athlètes à l'intention des FI et des CNO.

ÉGALITÉ DES GENRES, DIVERSITÉ ET INCLUSION

L'engagement du CIO en faveur de l'égalité des genres a franchi une nouvelle étape à Paris 2024, tandis que des progrès constants ont été réalisés pour faire avancer l'égalité, la diversité et l'inclusion dans le sport et la société.

L'égalité des genres reste une priorité stratégique majeure pour le Mouvement olympique. Guidé par l'Agenda olympique 2020+5 et dans la lignée des ODD de l'ONU, le CIO a poursuivi ses efforts pour que les femmes et les filles aient accès à autant d'opportunités que les hommes en matière de participation, de postes à responsabilité et d'épanouissement – aussi bien sur l'aire de compétition qu'en dehors.

Les 21 objectifs du CIO en matière d'égalité des genres et d'inclusion pour la période 2021-2024 étaient articulés autour de cinq domaines prioritaires : la participation, le leadership, la pratique du sport en toute sécurité, la représentation des genres et l'allocation des ressources. Ces objectifs reflétaient le double engagement du CIO à renforcer le statut des Jeux Olympiques en tant que plateforme mondiale la plus efficace pour promouvoir l'égalité des genres, l'inclusion et la diversité ; et à favoriser une représentation significative des femmes au sein des instances de gouvernance et de direction.

Ils ont été intégrés aux trois sphères de responsabilité du CIO – en tant qu'organisation, en tant que propriétaire des Jeux Olympiques et en tant que chef de file du Mouvement olympique – afin de fournir un cadre de changement concret et mesurable. L'année 2024 ayant été la dernière de ce cycle stratégique, le CIO a procédé à une évaluation complète de ces objectifs, en se conformant aux normes de la Global Reporting Initiative (GRI), puis l'a fait vérifier par un tiers. La publication du rapport est prévue pour 2025.

Le CIO en tant qu'organisation

Le CIO continue de montrer l'exemple en matière d'évolution positive sur les sujets de l'égalité des genres, de la diversité et de l'inclusion dans ses propres activités, en réalisant des progrès significatifs au niveau de ses postes de direction et de ses organes de gouvernance. Guidé par la commission du CIO pour l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion, le CIO honore son engagement à intégrer des valeurs d'inclusion et de parité à tous les niveaux de l'organisation.

Le CIO a continué de mettre en œuvre son plan d'action 2021–2024 en faveur de la diversité et de l'inclusion, dans le but de favoriser une culture plus inclusive sur le lieu de travail. En 2024, ces efforts ont notamment pris la forme d'une formation intitulée « Créer un lieu de travail inclusif et sans harcèlement », dispensée au personnel à des fins de sensibilisation et de création d'un environnement professionnel respectueux.

UN PAS DE PLUS VERS LA PARITÉ AU SEIN DU CIO

LEADERSHIP*

43 %
de membres du CIO
contre 21 %

47 %
de membres de la commission exécutive
contre 27 %

42 %
de présidentes de commission
contre 18 %

50 %
de postes dans les commissions
contre 20 %

MANAGEMENT**

32 %
de directrices
contre 25 %

47 %
de responsables
contre 44 %

* *En décembre 2024 ; en comparaison à 2013.*
** *En décembre 2024 ; en comparaison à 2021.*

Katrina Adams a remporté le Trophée mondial du CIO « Champions de l'égalité des genres, de la diversité et de l'inclusion ».

Directives du CIO pour une représentation égalitaire, équitable et inclusive des genres dans le sport
Les Directives du CIO pour une représentation égalitaire, équitable et inclusive des genres dans le sport ont fait l'objet d'une deuxième mise à jour en amont des Jeux Olympiques de Paris 2024. Ces directives révisées comprennent une nouvelle annexe donnant des indications détaillées concernant le Cadre du CIO sur l'équité, l'inclusion et la non-discrimination sur la base de l'identité sexuelle et de l'intersexuation.

Avant les Jeux, le CIO a organisé de nombreux ateliers avec des parties prenantes clés pour présenter les directives, sensibiliser et partager de bonnes pratiques.

Trophée du CIO « Champions de l'égalité des genres, de la diversité et de l'inclusion »
Les lauréats de ces premiers Trophées, qui viennent récompenser les leaderships exceptionnels en matière de promotion de valeurs inclusives dans et par le sport, ont été annoncés le 8 mars 2024, à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

Katrina Adams (USA) a remporté le Trophée mondial pour ses remarquables travaux visant à améliorer, grâce au sport, les perspectives ouvertes aux filles, aux femmes, aux minorités ethniques et aux jeunes défavorisés.

Les trophées continentaux ont été remportés par :

- **Afrique :** Irene Limika (Kenya), qui utilise le tir à l'arc comme un outil de paix entre les communautés au travers du projet « Des flèches pour la paix ».
- **Amérique :** Marialoreto González Jaque (Chili) qui défend la protection des athlètes et l'égalité des genres dans toute l'Amérique centrale et du Sud.
- **Asie :** Jayanthi Kuru-Utumpala (Sri Lanka), une alpiniste et militante qui défend l'égalité des genres par des travaux de sensibilisation, de formation et de recherche.
- **Europe :** Aurélie Bresson (France), fondatrice du groupe « Les Sportives », premier groupe média consacré au sport féminin en France.
- **Océanie :** Patrick Johnson (Australie), défenseur de la création d'environnements sportifs inclusifs pour les Aborigènes d'Australie.

Les Jeux Olympiques

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont marqué une étape historique dans l'engagement de longue date du CIO en faveur de l'égalité des genres, en atteignant la parité parfaite sur l'aire de compétition.

Outre les efforts déployés en termes de participation des athlètes féminines, le CIO a cherché à mieux les mettre en valeur et à assurer leur reconnaissance tout au long des Jeux. En plus de veiller à une distribution égale des quotas d'athlètes, le CIO a collaboré avec le COJO et les parties prenantes du Mouvement olympique pour insuffler des changements stratégiques dans les calendriers de compétition, la représentation et la visibilité, ainsi que pour garantir la parité des genres dans toutes les facettes des Jeux, de l'engagement des volontaires à la narration en ligne.

Paris 2024 a démontré l'impact que peut avoir l'égalité des genres une fois intégrée à tous les aspects de la planification et de la livraison des Jeux – et a fourni une plateforme propice au progrès sur des objectifs plus vastes en matière de diversité et d'inclusion, notamment par le lancement de nouveaux outils visant à soutenir les organisateurs d'événements et la mise en œuvre d'actions concrètes dans le cadre des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) d'hiver de Gangwon 2024 et des Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026.

Jeux Olympiques de Paris 2024

L'année 2024 a été marquée par une réussite monumentale pour le Mouvement olympique : Paris 2024 a été la première édition des Jeux Olympiques à atteindre la parité sur l'aire de compétition, devenant ainsi le plus grand événement sportif paritaire de l'histoire. Cette réussite est le fruit d'un travail collectif visant à garantir qu'un nombre égal de quotas de places soit attribué aux femmes et aux hommes.

Les Jeux ont également défendu une représentation équilibrée au sein des délégations et lors des cérémonies – en encourageant les CNO à inclure au moins un athlète de chaque genre et en invitant toutes les équipes à choisir un homme et une femme pour porter leur drapeau. 50 % des volontaires, des porteurs de la flamme et des participants au relais de la flamme étaient des femmes, et la présence de la Pride House n'a fait que confirmer l'engagement de Paris 2024 à créer un environnement bienveillant et inclusif pour tous.

Meilleure représentation des femmes

Le CIO continue d'œuvrer à améliorer l'égalité des genres dans les postes clés où les femmes restent sous-représentées. Lors de Paris 2024, 37 % des officiels techniques internationaux et 23 % des responsables des équipes des CNO étaient des femmes, des chiffres en progression par rapport aux éditions précédentes des Jeux.

Autres faits marquants de 2024

- **Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024** Les JOJ d'hiver de Gangwon 2024 ont atteint la parité parfaite

> « Aucune organisation ni aucun pays ne peut se permettre de renoncer aux compétences de la moitié de sa population. C'est pourquoi l'instance olympique a pris l'engagement de combler l'écart entre les genres, aussi bien sur l'aire de compétition qu'en dehors. »
>
> **Thomas Bach**, président du CIO

en termes de quotas et d'épreuves, et ont introduit quatre nouvelles épreuves mixtes. Hors de l'aire de compétition, l'égalité des genres a été un thème central du programme éducatif destiné aux athlètes, en invitant les jeunes athlètes à côtoyer des modèles pour apprendre à leurs côtés et à réfléchir aux moyens de fonder des communautés plus inclusives.

- **Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026** Le CIO a aidé Milano Cortina 2026 à mettre au point son plan d'action complet en faveur de l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion (EGDI), entièrement aligné avec les conditions opérationnelles du Contrat hôte olympique.

- **Outil du CIO pour l'évaluation de la situation en matière en matière d'EGDI** Développé en collaboration avec Deloitte, le nouvel outil d'évaluation de la situation en matière d'égalité des genres, de diversité et d'inclusion (EGDI) offre aux organisateurs d'événements internationaux un cadre structuré pour planifier, mesurer et améliorer leurs stratégies en la matière.

Le Mouvement olympique

Le CIO continue de travailler de concert avec les parties prenantes du Mouvement olympique pour les aider et les encourager à faire progresser l'égalité des genres dans leur domaine de responsabilité.

Les Principes universels de base de bonne gouvernance au sein du Mouvement olympique, dont la dernière mise à jour remonte à 2022, appellent les organisations sportives à atteindre « une représentation équilibrée entre hommes et femmes parmi les membres (avec un minimum de 30 % de chaque genre) » au sein de leurs organes dirigeants. Quelque 46 % des FI et 44 % des CNO ont maintenant atteint cet objectif, des chiffres qui s'élevaient à 37 % des FI en 2022 et 35 % des CNO en 2021.

Le programme sur les valeurs olympiques de la Solidarité Olympique a financé 15 bourses de la WSLA (Women's Sport Leadership Academy), un programme de formation offrant un espace dans le monde du sport pour permettre aux femmes de développer leurs compétences en matière de leadership. En parallèle, le programme WISH (Women in Sport High-Performance Pathway), visant à lutter contre la sous-représentation des femmes aux postes d'entraîneures de haut niveau, a mené à son terme sa quatrième promotion. Entre 2021 et 2024, la Solidarité Olympique a investi 2,8 millions d'USD dans des initiatives en faveur de l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion, soit plus du double des fonds alloués entre 2017 et 2020.

Le CIO a également contribué à l'organisation de forums et de formations pour les femmes dirigeantes dans les FI, les fédérations nationales et les CNO, afin d'aider celles qui occupent des postes de cadres moyens et supérieurs à se porter candidates à des fonctions plus élevées.

D'autres activités ont également été menées au sein du Mouvement olympique en 2024 pour encourager l'égalité des genres, la diversité et l'inclusion :

- **Atelier « Women Lead »** Le CIO a soutenu l'organisation d'un atelier sur le leadership, proposé par l'Association des fédérations internationales des sports olympiques d'été (ASOIF) en octobre, lequel a permis à 26 femmes de 24 FI de se forger des compétences avancées en leadership, en communication et en négociation.
- Les participantes ont également assisté à l'ouverture du Forum des FI, et pu saisir cette occasion pour développer leur réseau en rencontrant des décideurs clés du Mouvement olympique.

- **Centenaire du Centro Caribe Sports** Le CIO a participé aux célébrations du centenaire du Centro Caribe Sports en novembre, dans le cadre desquelles une journée était axée sur les efforts visant à faire progresser la représentation des femmes dans le sport. L'engagement de la région en faveur de l'égalité des genres a été réaffirmé par l'organisation de cet événement.

- **Atelier des COE** Le CIO a pris part à l'atelier des Comités Olympiques Européens (COE) sur la sauvegarde et la santé des femmes, auquel 24 CNO ont participé en mars.

Merci, Paris !

WISH : UN PROGRAMME TOURNÉ VERS L'AVENIR

Un programme financé par la Solidarité Olympique donne aux entraîneures les compétences nécessaires pour réussir au plus haut niveau.

Les femmes entraîneures ont marqué les esprits à Paris 2024. Emilie Bydwell a conduit l'équipe féminine des États-Unis à décrocher la première médaille olympique du pays en rugby. Cécile Canqueteau-Landi a encadré la star américaine de la gymnastique Simone Biles, qui a remporté trois médailles d'or. Et Jane Figuerido a aidé les Britanniques Tom Daley et Noah Williams à remporter une médaille d'argent – avant de remporter un des Trophées du CIO récompensant des entraîneurs d'exception (voir page 69).

Pourtant, si Paris 2024 est entré dans l'histoire en tant que première édition à atteindre la parité chez les athlètes, c'est encore loin d'être le cas en ce qui concerne les entraîneurs. À Paris, comme à Tokyo en 2020, seuls 13 % des entraîneurs étaient des femmes.

Le programme WISH (Women in Sport High-Performance Pathway), financé à hauteur de 1 million d'USD par la Solidarité Olympique, est un élément clé de la stratégie du CIO pour relever ce défi. Une fois nommées par leur CNO ou leur FI, les entraîneures participent à un programme de 21 mois qui comprend des séances de formation et de mentorat, ainsi qu'un atelier d'une semaine en résidence à l'Institut du sport de l'Université britannique de Hertfordshire.

À ce jour, le programme WISH a accompagné quatre promotions comprenant 120 entraîneures issues de 22 disciplines et de 59 pays – 10 d'entre elles ayant entraîné des athlètes pour Paris 2024.

Naomi Folkard (à gauche) est l'une des 10 diplômées du programme WISH qui ont officié en qualité d'entraîneures pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024.

« J'ai beaucoup plus confiance en moi »

Pour l'entraîneure irlandaise Noelle Morrissey, qui a accompagné la coureuse de 100 m haies Sarah Lavin pour ses seconds Jeux, l'expérience qu'elle a acquise grâce au programme WISH l'a aidée à se sentir à sa place à ce niveau.

« Après le premier jour passé à WISH avec les autres femmes, il n'était plus question de "Je ne peux pas". Au lieu de cela, c'était : "Comment est-ce que je peux faire ?" [Le programme WISH] nous dit en quelque sorte : "Saisissez votre chance, mettez-vous en avant – vous êtes assez bonnes". »

Noelle Morrissey estime que l'acquisition d'un ensemble de compétences plus globales et la mise en réseau avec d'autres entraîneurs ont élargi ses horizons.

« Je suis une personne très différente ici de ce que j'étais à Tokyo. Maintenant, je veux vraiment aider d'autres femmes à devenir entraîneures au plus haut niveau. J'ai vu ce que [le programme WISH] a fait pour d'autres femmes, et je pense que c'est incroyable. »

« Je me sentais vraiment prête »

La quintuple olympienne Naomi Folkard, membre de la deuxième promotion du programme WISH, s'est rendue à Paris dans un nouveau rôle de coach en performance pour l'équipe britannique de tir à l'arc.

« Après WISH, je me suis vraiment sentie prête », a-t-elle expliqué. « L'aspect organisationnel a été très utile. Comment trouver le temps pour prendre soin de soi ? Ces compétences sont vraiment importantes pour moi et pour me permettre de donner le meilleur de moi-même pendant les Jeux. »

Naomi Folkard dit avoir remarqué une évolution positive dans le sport de haut niveau.

« Je l'ai remarqué lorsque j'étais athlète : il y a beaucoup plus d'anciens athlètes masculins que féminins qui se lancent dans l'entraînement », a-t-elle indiqué. « Nous avons besoin de femmes entraîneures. Je pense que les choses s'améliorent, et le programme WISH va accélérer le changement. »

SPORT ET OLYMPISME DANS LA SOCIÉTÉ

Olympisme365 a continué d'étendre sa portée et son impact en 2024, réaffirmant le rôle du sport en tant que puissant catalyseur des objectifs de développement durable des Nations Unies.

Olympisme365

Olympisme365 est le cadre stratégique du CIO visant à renforcer le rôle du sport en tant qu'outil du développement social. Il accompagne des projets sportifs communautaires et inclusifs, des initiatives de renforcement des capacités, des campagnes de sensibilisation et le partage de connaissances à des fins de politique et de plaidoyer. Approuvée par la commission exécutive du CIO en octobre 2021, la stratégie a été le moteur des travaux visant à mettre en pratique la Recommandation 10 de l'Agenda olympique 2020+5.

La stratégie Olympisme365 est mise en œuvre à travers trois domaines d'intervention interconnectés :

- **Des portefeuilles thématiques** Les portefeuilles thématiques d'Olympisme365 regroupent des collaborations avec des organisations de rang mondial spécialisées dans le sport, la santé et le développement social, notamment des entités des Nations Unies, des banques publiques de développement, des agences de développement, des donateurs philanthropiques et des ONG internationales. 29 collaborateurs internationaux et 141 organisations locales travaillent aux côtés du CIO à travers 19 consortiums multipartites actifs dans 102 pays.

- **Des investissements directs dans les CNO** Plus de 120 projets ont été initiés par 74 CNO en 2024 par le biais du programme sur les valeurs olympiques de la Solidarité Olympique. ▸ Page 57

- **Des initiatives phares menées par le CIO** Parmi les initiatives phares du CIO visant à promouvoir le rôle du sport et l'Olympisme dans la société, on peut citer le programme des jeunes leaders du CIO (page 120), le programme d'éducation aux valeurs olympiques (page 77), le programme « Athletes for Good » de P&G (page 64)) et la campagne « Let's Move » (page 80).

Noëlla Coursaris Musunka (à droite), fondatrice et PDG de l'association à but non lucratif Malaika, a salué le soutien du CIO en 2024.

Jusqu'à présent, le cadre établi par Olympisme365 a soutenu 550 initiatives dans 176 pays, touchant des dizaines de millions de personnes dans le monde entier.

Portefeuilles thématiques d'Olympisme365

SPORT, ÉDUCATION ET MOYENS DE SUBSISTANCE

Développer des compétences transférables parmi les jeunes et améliorer l'accès à l'éducation, à l'emploi et aux opportunités entrepreneuriales à travers l'accès au sport et à l'Olympisme dans la société.

- **Sport, éducation et moyens de subsistance en Amérique latine et dans les Caraïbes**
  Le CIO, la Fundación SES, la banque de développement de l'Amérique latine et des Caraïbes (CAF), la banque interaméricaine de développement (BID) et 19 organisations locales collaborent sur des programmes axés sur le sport visant à développer des compétences et à étendre l'accès aux opportunités éducatives et économiques. Jusqu'à présent, ces programmes ont touché 28 048 jeunes dans huit pays.

- **Sport, éducation et moyens de subsistance durables en Afrique**
  En janvier 2024, le CIO a fait équipe avec l'Agence Française de Développement (AFD), Laureus Sport for Good et 14 organisations africaines pour lancer ce programme, qui a pour l'instant touché 22 955 jeunes à travers 14 projets sportifs communautaires.

SPORT, SANTÉ ET COMMUNAUTÉS ACTIVES

Mettre le sport au service de la santé physique, mentale et sociale et du bien-être de la population, tout en aidant cette dernière à trouver une communauté dans laquelle s'épanouir grâce au sport.

- **Initiative « Community Sport and Health Cooperation »**
  Le CIO, l'OMS et l'ONG mondiale PATH collaborent pour soutenir près d'un million de personnes au Ghana, au Népal, au Pérou, en Tanzanie et au Vietnam, afin de les aider à devenir plus actives d'ici 2025 à travers des programmes communautaires d'activité physique et sportive.

- **Développement des capacités en matière de sport et de santé**
  Cette initiative lancée en juin 2024 est le fruit d'une collaboration entre le CIO, l'OMS, le Conseil international pour l'éducation physique et la science du sport (CIEPSS) et l'Université des Indes occidentales (UWI). Elle a permis de former 1 000 professionnels du sport et de la santé et 250 organisations dans 50 pays sur l'utilisation du sport communautaires pour favoriser des modes de vie sains.

Les travaux de Kids Play International au Rwanda sont soutenus par le biais du portefeuille « Sport, égalité et communautés inclusives » de la stratégie Olympisme365 du CIO.

SPORT, ÉGALITÉ ET COMMUNAUTÉS INCLUSIVES

Promouvoir la contribution du sport et de l'Olympisme dans la société à l'amélioration de l'égalité, de la diversité et de l'inclusion, lutter contre toutes les formes de discrimination et améliorer l'accès au sport.

- **Gender Equality Through Sport Bridging Project**
  Le CIO a soutenu ONU Femmes de mars 2023 à septembre 2024 pour mettre en œuvre ce projet soutenant l'utilisation du sport comme outil pour lutter contre les stéréotypes de genre et prévenir les violences sexistes en Amérique latine et dans la région Asie-Pacifique.

- **Oceania Impact Network (OIN)**
  Le CIO, les Comités Nationaux Olympiques d'Océanie (ONOC), ONU Femmes et Team Up, le programme de sport en faveur du développement du gouvernement australien, travaillent de concert pour soutenir l'égalité des genres, l'inclusion et la prévention des violences sexistes par le biais du sport. En 2024, le fonds « Play for Equity » a soutenu 21 projets dans 13 pays, et un nouveau programme de subventions a été lancé en novembre.

- **Sport, égalité et communautés inclusives en Asie, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord**
  Initiée pendant les Jeux Olympiques de Paris 2024, cette collaboration entre le CIO, la Fondation du Qatar et Education Above All s'efforce de promouvoir l'égalité, la diversité et l'inclusion par le biais du sport dans 10 pays.

- **Projet Trampolín**
  Cette initiative conjointe entre le CIO, l'UNESCO, la Banque de développement de l'Amérique latine (CAF), le ministère chilien

La fondation Watoto Wasoka (Ouganda) est soutenue par le biais du pôle Innovation Olympisme365 du CIO.

du Sport et l'Universidad Metropolitana de Ciencias de la Educación œuvre à favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap et à promouvoir l'égalité des genres dans six régions du Chili.

SPORT, PAIX ET COMMUNAUTÉS SÛRES

Intensifier la coopération avec les secteurs de la justice pénale et du sport de manière à intégrer le sport dans les stratégies et les politiques de prévention de la délinquance juvénile, notamment au moyen de propositions concrètes en matière de renforcement des capacités en mettant en place une communauté d'apprentissage et en investissant dans des projets communautaires à visée démonstrative.

- **SC:ORE (Sport Against Crime: Outreach – Resilience – Empowerment)**
  Le CIO continue de collaborer avec l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) pour soutenir cette initiative fondée sur l'acquisition de connaissances et de compétences axées sur le sport pour lutter contre la violence et la criminalité. Un programme pilote de prévention de la criminalité chez les jeunes a été lancé au Mexique fin 2024.

- **Lutte contre la délinquance juvénile en Asie par le biais du sport**
  Cette initiative, annoncée par le CIO et l'AFP en juin 2024, participera à la lutte contre la délinquance juvénile à travers des projets axés sur le sport en Indonésie, aux Philippines, en Thaïlande et au Vietnam à compter de son lancement en 2025.

DÉVELOPPEMENT URBAIN

Intégrer le sport, l'activité physique et les loisirs actifs en milieu urbain comme des moteurs du développement durable et des éléments catalyseurs de l'amélioration de la santé et de la qualité de vie, de la réduction des inégalités sociales et de genre, et de la promotion de la durabilité environnementale et de la paix dans les villes.

Le président Thomas Bach a ouvert à cinq villes les portes d'un programme consacré à mettre le sport au service du développement urbain durable.

- **Le sport pour un développement urbain durable**
  Le CIO et ONU-Habitat collaborent avec cinq villes en Australie, au Brésil, en Égypte, au Ghana et en Jordanie afin de renforcer le rôle du sport en tant que catalyseur pour rendre les villes plus saines, plus inclusives et plus durables. À l'occasion du Forum Urbain Mondial, tenu en novembre 2024, le CIO et ONU-Habitat ont co-organisé quatre événements de sensibilisation pour faire progresser le débat quant au potentiel du sport à favoriser des transformations urbaines durables.

INNOVATION

Un investissement ciblé visant à mettre en place, tester et renforcer les capacités dans le but d'encourager les innovations basées sur le sport et l'Olympisme qui ont un impact concret sur les communautés visées et font progresser les domaines prioritaires d'Olympisme365.

- **Jeune leader du CIO** ▸ Page 120

- **Pôle Innovation Olympisme365**
  Cette initiative a été pensée pour cultiver une communauté mondiale d'esprits innovants dans le domaine social afin de développer de nouveaux modèles pour le sport et le développement durable.

Lancé en avril 2024 dans le cadre d'une collaboration entre le CIO, Beyond Sport, Women Win, READY Sport Global et Think Beyond, ce pôle a pour ambition de soutenir plus 70 initiatives devant bénéficier à plus de 25 000 personnes d'ici fin 2026. 26 projets avaient été retenus fin 2024.

- **Initiative « Sustained Insight and Impact »**
  Lancée en mai 2024 dans le cadre d'une collaboration entre le CIO, l'AFD et Paris 2024, cette initiative assure la continuité du financement et du renforcement des capacités de 10 projets à fort impact utilisant le sport à des fins de développement en Afrique. Ces projets ont tous été impulsés par le programme « Impact 2024 International » de Paris 2024.

- **« Solve for Tomorrow »**
  Le CIO et Samsung se sont associés pour encourager les jeunes du monde entier à être les acteurs d'un changement positif sur le plan social par le biais de la technologie et du sport, dans le cadre de l'initiative « Solve for Tomorrow » de Samsung, un programme mondial axé sur l'innovation en faveur de la jeunesse.

Renforcement des capacités en matière de sport au service du développement durable

En parallèle à ses portefeuilles thématiques, la stratégie Olympisme365 indique au CIO la marche à suivre pour veiller à ce qu'un plus grand nombre de personnes et de communautés puissent profiter des bienfaits du sport et de l'Olympisme.

- **SUCCEED**
  Cette initiative, lancée en juin 2024 par le CIO et l'Association internationale pour le Sport pour Tous (TAFISA), vise à amplifier et à unifier les efforts de renforcement des capacités pour utiliser le sport comme levier du développement. Fin 2024, l'initiative avait renforcé les capacités de 1 168 professionnels et 33 organisations à utiliser le sport comme moteur du changement social.

- **O!YES**
  L'initiative phare de la fondation internationale Olympafrica, soutenue par le CIO, promeut l'égalité et l'inclusion

Les athlètes réunis en faveur de la paix à Paris 2024

Quelques jours avant la cérémonie d'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024, les athlètes se sont réunis dans le village olympique pour lancer un puissant appel à la paix. Portant des écharpes et des drapeaux arborant le message « Give peace a chance » (Donnons une chance à la paix), ils ont souligné le rôle puissant que le sport peut jouer pour favoriser la paix, la compréhension mutuelle et la solidarité. Des athlètes de CNO dont les pays connaissent actuellement des situations de conflit ou de guerre ont pris part à l'événement côte à côte, soulignant le pouvoir unificateur des Jeux Olympiques. Le président du CIO, Thomas Bach, a déclaré pour l'occasion. « Aujourd'hui, chers athlètes olympiques, les ambassadeurs de la paix c'est vous ! ».

L'événement s'est déroulé en parallèle à l'inauguration de la Fresque de la Trêve olympique de Paris 2024, une tradition perpétuée dans tous les villages olympiques depuis les Jeux Olympiques d'hiver de Turin 2006. Des milliers d'athlètes, d'entraîneurs et d'officiels d'équipe ont signé la fresque en signe de soutien envers la Trêve olympique et les valeurs de paix, d'inclusion, d'égalité et de respect, symbolisant ainsi la capacité du sport à unir les peuples par-delà les frontières et les cultures.

La Fresque de la Trêve olympique représente la résolution des Nations Unies sur la Trêve olympique, qui appelle à cesser les hostilités pendant les Jeux Olympiques et Paralympiques. La résolution de Paris 2024 a été officiellement adoptée par les Nations Unies en novembre 2023.

par le biais du sport communautaire dans plus de 30 pays africains. En 2024, plus de 1 700 jeunes ont pu pratiquer un sport sur une base régulière grâce à cette initiative.

- **Centre olympique pour le développement de la jeunesse en Zambie**
  Héritage du programme « Sport pour l'espoir » du CIO, le centre olympique pour le développement de la jeunesse en Zambie offre des opportunités d'inclusion aux jeunes et aux communautés de milieux défavorisés.

- **Programme de recherche sur la politique du sport**
  Le CIO soutient ce programme triennal visant à démontrer concrètement que le sport peut être utilisé en tant qu'outil du développement, en renforçant les capacités de 2 000 parties prenantes de la recherche sur la politique du sport au service du développement dans 22 pays d'Afrique.

- **Athletes Giving Back**
  Lancée en août 2023, le cours en ligne « Athletes Giving Back » d'Athlete365 a jusqu'à présent fourni à plus de 500 athlètes les outils nécessaires afin qu'ils puissent mettre le sport au service du développement durable et du changement social.

Travaux de sensibilisation

En 2024, le programme mondial en matière de sport et de développement est passé de la phase d'identification à celle de l'affectation des ressources, marquant le début d'une nouvelle ère avec des investissements concrets et des collaborations intersectorielles. Le CIO conserve un rôle moteur dans la défense du sport en tant que catalyseur crucial pour la réalisation des ODD, et un nombre grandissant d'engagements politiques et de mécanismes de financement considèrent dorénavant le sport comme un outil crédible, mesurable et bien établi pour avoir un impact social.

La Journée internationale du sport au service du développement et de la paix (6 avril 2024) a été l'occasion pour le CIO de lancer une campagne mettant en exergue des exemples innovants de l'impact du sport sur la société. Cette campagne a également été marquée par le lancement de la lettre d'information « Advancing Olympism365 », consacrée aux ressources, aux actualités et aux histoires touchant à l'usage du sport en faveur du développement social.

En juin 2024, **l'Assemblée générale des Nations Unies** a accueilli Kirsty Coventry, membre de la commission exécutive du CIO, pour participer à un débat de haut niveau sur la prévention de la criminalité et le développement durable par le sport. Kirsty Coventry a mis en exergue la capacité du sport à favoriser l'inclusion sociale, l'engagement de la jeunesse et la prévention de la violence, dans la lignée des cibles des ODD et des stratégies générales en matière de prévention de la criminalité.

En juillet 2024, **le Sommet sur le sport pour le développement durable** a été organisé à Paris par le président du CIO, Thomas Bach, et le président français, Emmanuel Macron, à la veille des Jeux Olympiques de Paris 2024. Plus de 60 dirigeants du monde entier y ont pris 10 engagements clés énoncés dans l'Accord de Paris pour le Sport et le Développement Durable. Le Sommet a également été le cadre de plusieurs annonces, notamment de la part de la Coalition pour le développement durable par le sport, qui s'est engagée à investir 10 milliards d'USD dans des infrastructures sportives inclusives et durables, ainsi que la création d'un fonds à impact pour le développement par le sport visant à mobiliser 20 millions d'USD supplémentaires afin de financer le sport pour le développement.

Le Pacte pour l'avenir des Nations Unies a officiellement reconnu la contribution du sport aux ODD des Nations Unies. Adopté lors du Sommet de l'avenir des Nations Unies en septembre 2024, le Pacte met en avant le rôle du sport pour promouvoir l'éducation, la santé, l'égalité, l'inclusion, la paix et la conscience environnementale et réaffirme le soutien à la Trêve olympique et aux valeurs olympiques.

La Déclaration de Pescara sur l'investissement durable dans l'écosystème sportif a été adoptée en octobre 2024 lors de la réunion des ministres du Développement du G7. Cette Déclaration souligne la pertinence du sport en ce qui concerne le développement durable et encourage un plus fort engagement des banques publiques de développement et des institutions financières.

Kirsty Coventry a pris la parole lors de l'Assemblée générale des Nations Unies qui s'est tenue en juin 2024.

La plus grande équipe olympique des réfugiés jamais formée par le CIO a concouru aux Jeux Olympiques de Paris 2024.

SOUTIEN AUX RÉFUGIÉS PAR LE BIAIS DU SPORT

Au travers de l'équipe olympique des réfugiés et de l'Olympic Refuge Foundation, le CIO continue de faire preuve de solidarité envers les réfugiés au moyen d'un ensemble d'initiatives pensées pour autonomiser les personnes déplacées par le biais du sport.

Équipe olympique des réfugiés formée par le CIO

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont marqué un moment historique pour l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO. Celle-ci a non seulement été la plus grande équipe jamais constituée à ce jour, mais également la plus couronnée de succès. La boxeuse Cindy Ngamba a décroché la première médaille olympique de l'équipe, remportant la médaille de bronze en boxe féminine dans la catégorie des moins de 75 kg, tandis que Dominic Lobalu (athlétisme), Dina Pouryounes (taekwondo) et Ramiro Mora Romero (haltérophilie) ont tous remporté des diplômes olympiques, venant encore souligner la force de l'équipe sur le plan compétitif.

Les exploits des membres de l'équipe ont résonné bien au-delà de la sphère sportive. Trois campagnes numériques majeures portant sur l'équipe olympique des réfugiés ont été déployées en amont de Paris 2024 et ont généré plus de 70 millions d'interactions sur les réseaux sociaux, attirant l'attention des fans du monde entier sur l'équipe. Pour avoir fait entendre la voix des populations déplacées, l'équipe a reçu en octobre le premier Spotlight Award décerné par Human Rights First.

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse de Dakar 2026 seront quant à eux marqués par la toute première participation d'une équipe olympique de jeunes réfugiés, soulignant l'engagement continu du CIO en faveur de l'inclusion et de l'autonomisation par le biais du sport.

Olympic Refuge Foundation

L'Olympic Refuge Foundation (ORF) est une organisation internationale indépendante à but non lucratif dont la mission consiste à permettre à des jeunes déplacés de force de pratiquer un sport en toute sécurité.

L'ORF occupe une place unique à la croisée du sport, du développement et de l'aide humanitaire. Sa vision est de « donner naissance à une société où chacun a sa place, grâce au sport ». Pour faire changer les choses, l'organisation travaille aussi bien auprès du Mouvement olympique que de l'écosystème plus large du sport et de l'aide humanitaire. À ce jour, plus de 950 000 jeunes déplacés ont pu accéder à la pratique d'un sport en toute sécurité avec le soutien ou les contributions de l'ORF. En reconnaissance de son œuvre, l'ORF s'est vu décerner un prix Sports for Peace – remis à Masomah Ali Zada, olympienne et cheffe de mission de l'équipe olympique des réfugiés de Paris 2024.

En 2024, l'ORF a mené des programmes dans neuf pays : le Bangladesh, le Burkina Faso, le Burundi, la Colombie, la France, la Jordanie, le Kenya, l'Ouganda et la Türkiye. Le programme « Game Connect », mené en Ouganda pour exploiter le pouvoir du sport sur la santé mentale, a publié une évaluation indépendante en 2024, selon laquelle les activités sportives menées à des fins de protection ont significativement réduit les symptômes d'anxiété et de dépression parmi les jeunes déplacés.

En outre, l'initiative Sport Coach+, élaborée en partenariat avec le Centre de référence pour le Soutien Psychosocial du Mouvement de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge, a été déployée dans sept pays impactés par les déplacements provoqués par la guerre en Ukraine. Le programme forme 2 500 entraîneurs pour assurer un accompagnement tenant compte des traumas et un soutien psychosocial à travers le sport, et ainsi favoriser la reconstruction et le rétablissement des communautés affectées.

L'ORF est le CNO de facto de l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO, assurant la préparation et le soutien de l'équipe avant et pendant les Jeux. L'ORF

Le programme Sport Coach+ de l'ORF aide un club moldave à soutenir les jeunes réfugiés de l'Ukraine voisine.

travaille également étroitement avec les FI pour permettre aux athlètes réfugiés de participer à des compétitions, qu'elles soient entre clubs, nationales ou internationales – et 17 FI olympiques et fédérations reconnues par le CIO autorisent désormais les athlètes réfugiés à participer à leurs championnats du monde et autres compétitions.

Le groupe de réflexion de l'ORF a été établi pour renforcer la connaissance, la compréhension et la pratique du sport de sorte à mieux répondre aux besoins des jeunes déplacés de force. En 2024, le groupe de réflexion a lancé « Think Sport. Think Refuge », une série de podcasts en quatre parties ; élaboré un document de politique générale sur l'utilisation du sport et de l'activité physique à des fins d'inclusion et de soutien ; et poursuivi un projet de recherche sur l'amélioration des actions en faveur du climat par le biais du sport.

Soutien aux athlètes réfugiés

Le programme de soutien aux athlètes réfugiés, géré par l'ORF et financé par la Solidarité Olympique, permet aux athlètes déplacés d'accéder à un entrainement structuré, de participer à des compétitions et de bénéficier des services de soutien délivrés aux athlètes de haut niveau. Il permet également aux athlètes de concourir aux plus hauts niveaux, quelle que soit leur nationalité. Les athlètes participants sont accueillis par des CNO du monde entier, qui les soutiennent aussi bien pour leur entrainement que sur les aspects logistiques.

Le programme a étendu sa portée en 2024 et continue de former une passerelle cruciale pour permettre aux athlètes de réaliser leurs ambitions, mais aussi pour devenir des modèles aux yeux des communautés déplacées du monde entier. Au total, 74 athlètes ont bénéficié d'une bourse olympique pour athlètes réfugiés au cours du plan 2021-2024 de la Solidarité Olympique – et tous ont également reçu une subvention de voyage Airbnb pour les athlètes afin de les aider lors de leur entrainement et des compétitions.

Coalition sportive au service des réfugiés

Le CIO continue d'amplifier son impact à travers la Coalition sportive au service des réfugiés, un réseau mondial en pleine croissance, composé d'organisations déterminées à utiliser le sport à des fins d'inclusion et de protection. Lancée dans le cadre du premier Forum mondial sur les réfugiés en 2019, la coalition est conduite par l'ORF en collaboration avec le HCR et la Fondation Scort.

Au nom de la coalition, le président du CIO, Thomas Bach, a annoncé l'Engagement du monde du sport (Joint Sport Pledge) à l'occasion du Forum mondial sur les réfugiés tenu en décembre 2023, créant une dynamique qui ne cesse de croître depuis lors. Fin 2024 :

- **143 entités** avaient rejoint l'Engagement.
- **Plus de 445 000 personnes déplacées et membres de communautés hôtes ont été soutenues** par le biais du sport.
- **Plus de 100 installations sportives** ont été construites ou rénovées.
- **Plus de 2 200 clubs et organisations** ont intégré les réfugiés dans leurs travaux.
- **70 % des signataires** de l'Engagement collaborent avec d'autres organisations pour faire bouger les choses.

Le Mouvement olympique a joué un rôle moteur sur ces progrès, 24 fédérations nationales et internationales ainsi que 33 CNO ayant pris des engagements officiels.

Merci, Paris !

PAS DE PLACE AU DOUTE

Grâce à la boxeuse Cindy Ngamba, l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO a remporté sa première médaille à Paris.

Lorsque Cindy Ngamba monte sur le ring, le mot « doute » ne fait même plus partie de son vocabulaire. Un état d'esprit qui a aidé la boxeuse camerounaise à atteindre la demi-finale dans la catégorie des 75 kg à Paris 2024 – décrochant par la même occasion la toute première médaille de l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO.

Après un parcours de vie des plus tumultueux, notamment marqué par son arrivée à Londres à l'âge de 11 ans, où trouve-t-elle cette confiance en elle ?

« De toutes les épreuves auxquelles j'ai eu à faire face dans ma vie », explique-t-elle. « Comme obtenir mes papiers, ou devoir changer de pays – j'ai traversé beaucoup de hauts et de bas. »

« Ma première maison »

Cindy Ngamba est tombée sous le charme de la boxe après avoir découvert ce sport dans un club local. « Le ring a toujours été ma première maison », explique-t-elle. « J'y passe plus de temps qu'avec ma famille. »

Après avoir été trois fois championne nationale dans son pays d'accueil, elle a été invitée à s'entraîner aux côtés de l'équipe nationale de Grande-Bretagne, « sa seconde famille » comme elle le dit elle-même. Elle est ensuite devenue, avec le soutien de l'ORF et de la Solidarité Olympique, la première boxeuse réfugiée à se qualifier pour les Jeux Olympiques.

« Je vais me donner à 100 % »

Malgré le succès rencontré à Paris, le parcours de Cindy Ngamba n'a pas été facile.

« J'ai toujours pensé qu'à tout moment, les services d'immigration allaient me renvoyer dans le pays que j'ai quitté quand j'étais petite. Je devais me rendre toutes les semaines à l'antenne de Manchester du Bureau de l'intérieur pour leur confirmer que j'étais toujours au Royaume-Uni.

« Une fois, j'ai été placée dans un camp de détention, où j'ai rencontré des femmes qui y étaient depuis de nombreuses années, parfois pour finir par être renvoyées dans leur pays. Je me suis sentie complètement démunie.

« Donc quand je me sens sous pression dans le cadre de la boxe, je n'oublie jamais que ça n'a rien de comparable avec ce que j'ai ressenti dans ce camp de détention. Je sais au fond de moi que je vais me donner à 100 % pour chaque combat, car j'ai déjà réussi à traverser des moments plus difficiles. »

Une figure d'espoir pour les réfugiés à Paris 2024

Cindy Ngamba a tout à fait conscience de l'impact de ses performances sur les 120 millions de personnes déplacées dans le monde.

« Je ne suis qu'une parmi des millions. J'espère avoir prouvé que, même si on nous identifie comme des réfugiés, nous sommes avant tout des êtres humains et des athlètes – comme n'importe quelle autre personne qui représente son pays. À travers mes réussites, j'espère leur donner de l'espoir.

« Cette médaille vient prouver ce dont je suis capable – mais aussi que les réfugiés peuvent lutter à armes égales avec les autres athlètes qui représentent leur pays d'origine. »

Cindy Ngamba (à gauche) a savouré la remise de sa médaille de bronze sous les acclamations du public au Parc des Champions de Paris 2024.

JEUNES LEADERS DU CIO

Le programme des jeunes leaders du CIO continue d'autonomiser la prochaine génération d'acteurs du changement, en utilisant le sport pour encourager la transformation sociale de communautés du monde entier.

Le programme des jeunes leaders du CIO donne à des jeunes passionnés les compétences, les ressources et les plateformes dont ils ont besoin pour fournir des solutions durables et basées sur le sport permettant de répondre à des défis rencontrés à l'échelle locale – qu'il s'agisse de promouvoir l'inclusion et le bien-être ou bien de faire progresser l'éducation, l'égalité et la durabilité. L'initiative contribue directement à la stratégie Olympisme365 du CIO, qui vise à renforcer le rôle du sport en tant que catalyseur important pour la réalisation des ODD.

Inspirer la jeunesse à Gangwon 2024

Les jeunes leaders du CIO ont joué un rôle majeur lors des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) d'hiver de Gangwon 2024. Dans le cadre du programme éducatif Athlete365, les jeunes leaders du CIO se sont engagés auprès de jeunes athlètes du monde entier ainsi que des jeunes locaux pour promouvoir l'incidence positive que peuvent avoir le sport et l'activité physique sur la société.

Les jeunes leaders du CIO se sont également engagés auprès de la jeunesse locale à travers une série d'ateliers éducatifs adressés aux étudiants de la région de Gangwon. Des sessions traitaient en particulier du pouvoir du sport pour promouvoir l'inclusion,

Les jeunes leaders du CIO se sont rendus à la fois aux Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024 (ci-dessus, avec le président du CIO, Thomas Bach) et aux Jeux Olympiques de Paris 2024 (à droite).

l'égalité et le bien-être mental, durant lesquelles les jeunes leaders ont partagé leurs parcours personnels et présenté leurs travaux auprès des communautés du monde entier. La présence des jeunes leaders du CIO s'inscrit dans la mission des JOJ, consistant à éduquer et à inspirer au-delà de la sphère sportive.

Initier un dialogue mondial à Paris 2024

Lors des Jeux Olympiques de Paris 2024, les jeunes leaders du CIO étaient en plein cœur du Parc des Champions pour animer un espace public interactif et célébrer les valeurs olympiques et l'impact social. Neuf jeunes leaders ont tenu un stand pendant toute la durée des Jeux, dans le cadre duquel ils ont pu entrer en contact avec des milliers de visiteurs sur neuf jours à travers des récits, des jeux et des appels à l'action.

L'activation a engendré plus de 3 500 interactions sur le stand, et généré plus de 260 000 impressions et 15 000 interactions sur les plateformes numériques olympiques, amplifiant ainsi la voix des jeunes leaders à l'échelle internationale.

La prochaine génération

En octobre 2024, le CIO a ouvert la procédure de candidature pour l'édition 2025–2028 du programme.

Les potentiels acteurs du changement ont été invités à suivre un programme de formation accélérée en ligne sur quatre semaines, comprenant des sessions thématiques sur le Mouvement olympique, Olympisme365, la mesure de l'impact et les modèles d'entreprises sociales axées sur le sport.

Sur la première salve de candidats, 821 jeunes ont terminé la formation accélérée avec succès, et 465 ont présenté leur candidature pour intégrer la deuxième phase du programme avant la sélection finale. L'intégralité des finalistes a été approuvée par leurs CNO respectifs, qui ont fourni des informations complémentaires et confirmé les candidatures présélectionnées.

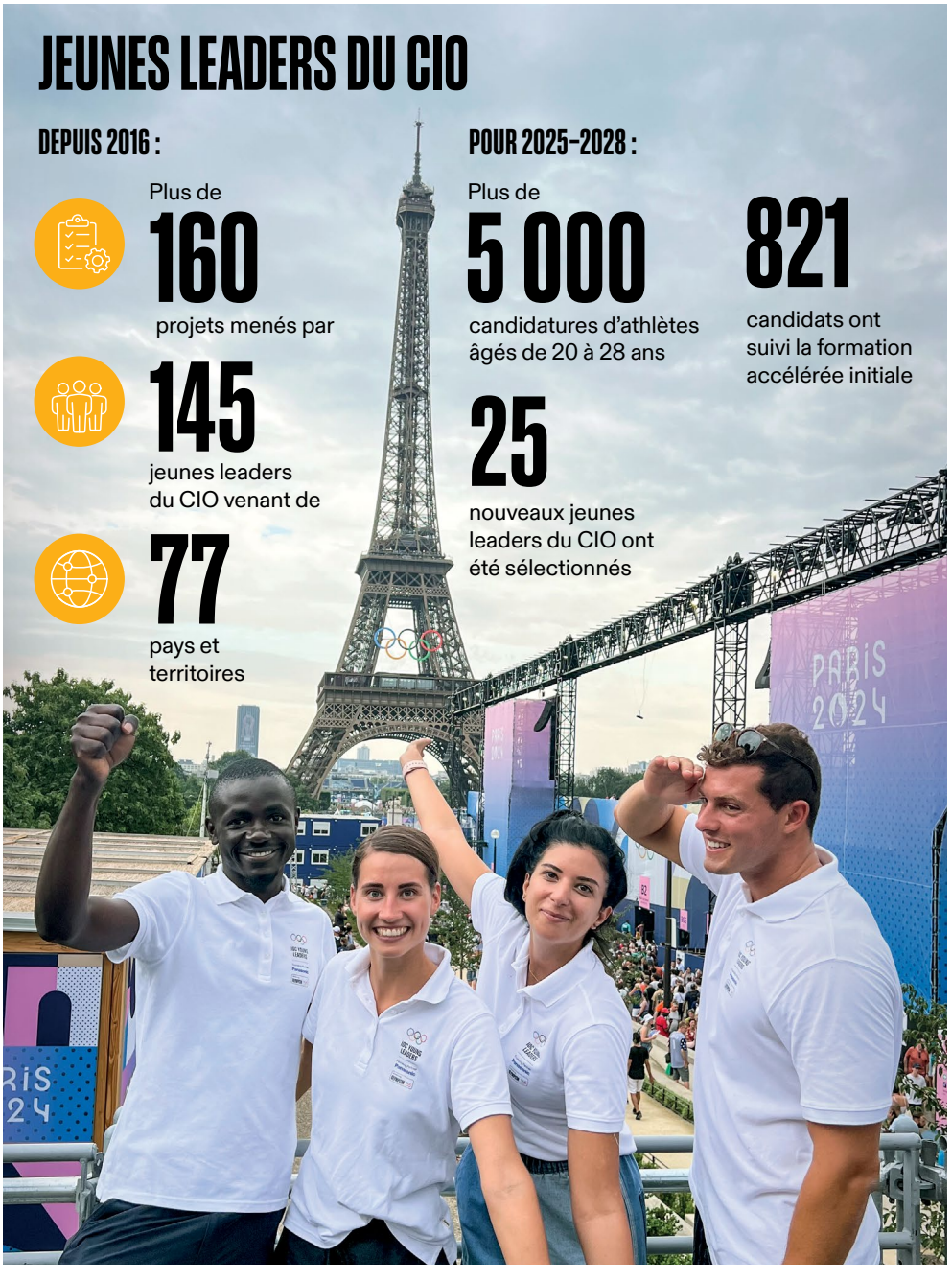

« Il est gratifiant de participer à quelque chose d'aussi spécial et de contribuer à faire en sorte que de nombreux nouveaux rêves puissent se réaliser. Parce que le changement par le sport est possible. »

Tomi Sere, Jeune leader du CIO (2023–2026) originaire d'Argentine

SECTION 6

CRÉDIBILITÉ

POINTS CLÉS

Le CIO alloue un fonds supplémentaire de 10 millions d'USD pour soutenir l'ITA 131

Un immense programme antidopage a été déployé pour Paris 2024 131

Des médailles de Londres 2012 ont été réattribuées dans le cadre de cérémonies très médiatisées organisées à Paris 134

Le Mouvement olympique n'est rien sans crédibilité. Elle est indispensable au bon déroulement des compétitions. Les supporteurs doivent avoir la certitude que les athlètes qu'ils regardent concourent sur un pied d'égalité, sans dopage ni manipulation de compétition. Mais cette crédibilité est tout aussi importante en dehors de l'aire de jeu, et les principales organisations sportives doivent mener à bien leurs activités selon les principes de transparence et de bonne gouvernance.

L'engagement du CIO en faveur de la crédibilité, de l'équité et de la bonne gouvernance a contribué à dessiner les contours des réformes de l'Agenda olympique. Cette section du rapport annuel du CIO 2024 énonce les principes directeurs en matière de gouvernance de l'organisation ; elle présente une étude détaillée de ses travaux visant à préserver et promouvoir le sport propre, notamment par le biais de ses partenariats avec des organismes tels que l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), l'Agence de contrôles internationale (ITA) et le Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS) ; et elle fournit la liste complète des membres du CIO à la fin de l'année 2024.

Gouvernance et éthique 124

Lutte pour un sport propre 131

Membres du CIO 136

Les membres du CIO se sont réunis en amont des Jeux Olympiques de Paris 2024 lors de la 142e Session du CIO.

GOUVERNANCE ET ÉTHIQUE

Guidé par l'Agenda olympique, le CIO continue de servir à la fois d'exemple et de défenseur de la bonne gouvernance pour et à travers le Mouvement olympique.

Le CIO reste engagé dans le suivi et la promotion des règles éthiques et des principes de base de la bonne gouvernance pour toutes les composantes du Mouvement olympique. Cela se traduit notamment par la mise en place de mécanismes de prise de décisions transparents et démocratiques, l'établissement de rapports d'information financière et d'audits financiers conformément aux normes internationales, ainsi que la publication de rapports financiers et de règles d'éthique et de conformité.

Principes universels de base de bonne gouvernance

Les Principes universels de base de bonne gouvernance au sein du Mouvement olympique ont été approuvés par le XIIIe Congrès olympique en 2009. Ils ont ensuite été mis à jour en septembre 2022 dans le cadre de la mise en œuvre de l'Agenda olympique 2020+5, en ce qui concerne la reddition de comptes, les procédures de vote et d'élection, la transparence, la lutte contre le dopage et la manipulation de compétitions, la protection des personnes, les mécanismes de signalement, la transparence financière, le soutien apporté aux athlètes et la solidarité. Tous les membres du Mouvement olympique doivent adopter ces Principes universels de base, inscrits dans le Code d'éthique du CIO, et doivent reprendre ces normes dans leurs règles, règlements, politiques et opérations respectifs.

En 2024, le CIO a continué de promouvoir et de soutenir la mise en œuvre des Principes universels de base dans tout le Mouvement olympique. Sa campagne en la matière incluait notamment le lancement, en mars 2024, d'une série de quatre webinaires à l'intention des organisations reconnues par le CIO, portant sur le renforcement de la gouvernance par la mise en œuvre des Principes universels de base et le respect des recommandations formulées par le Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS ; ▸ page 135) quant aux critères d'évaluation de la bonne gouvernance. Les sessions traitaient de sujets relatifs à la transparence, aux mécanismes de régulation et de contrôle, à l'intégrité, à la démocratie, au développement et à la solidarité.

Le CIO a également révisé la procédure permettant aux organisations de se faire

reconnaitre par le CIO, en tenant compte de la version révisée des Principes universels de base. Les acteurs du Mouvement olympique souhaitant se faire reconnaitre par le CIO doivent respecter la Charte olympique, y compris le Code d'éthique du CIO, ainsi que les Principes universels de base.

Code d'éthique du CIO

Le Code d'éthique du CIO constitue un cadre de principes éthiques fondé sur les valeurs et principes olympiques. Élaboré et mis à jour par la commission d'éthique du CIO, il fait partie intégrante de la Charte olympique.

Le Code d'éthique fournit une explication claire de son champ d'application, une description des principes fondamentaux de l'Olympisme, des définitions relatives à la bonne conduite et à l'intégrité des compétitions pour le CIO et les parties prenantes du Mouvement olympique, et fait état des obligations de déclaration. Mis à jour pour la dernière fois en août 2024, le Code d'éthique regroupe :

- le Code du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions, et son Règlement d'application pendant les Jeux Olympiques ;
- les Principes universels de base de bonne gouvernance (voir ci-dessus) ; et
- les Règles de procédure concernant les violations présumées de la Charte olympique ou de toute autre décision ou réglementation applicable, autres que les violations des règles antidopage, édictées par le CIO, une FI ou un CNO, y compris en lien avec les procédures disciplinaires, à l'occasion des Jeux Olympiques.

En 2024, la commission exécutive du CIO a approuvé une nouvelle version des directives concernant l'élection du président du CIO. Ces nouvelles directives ont été appliquées lors de l'élection de la nouvelle présidente du CIO, tenue lors de la 144e Session du CIO en mars 2025. Les textes d'application ont également été révisés et la nouvelle version a été publiée en 2024.

Le CIO en tant qu'organisation

Le CIO est une organisation internationale non gouvernementale, à but non lucratif, à forme d'association dotée de la personnalité juridique, reconnue par le Conseil fédéral suisse, et dont la durée est illimitée. En vertu de la Charte olympique, le CIO a pour mission de promouvoir l'Olympisme dans le monde et de conduire le Mouvement olympique. Il est régi conformément à des principes de base de bonne gouvernance et à des normes éthiques élevées.

Session

La Session est l'assemblée générale qui regroupe les membres du CIO et se tient au moins une fois par an pour prendre des décisions importantes – notamment l'élection des hôtes des Jeux, la composition du programme des sports pour les Jeux et l'élection de nouveaux membres.

Outre la Session ordinaire, une Session extraordinaire peut être convoquée à n'importe quel moment par le président ou à la demande écrite d'au moins un tiers des membres du CIO.

La 142e Session du CIO s'est déroulée à Paris, en France, les 23–24 juillet et le 10 août 2024. ▸ Page 24

Président

Le président du CIO a pour tâche de présider toutes les activités du CIO et de représenter l'organisation de manière permanente. Il (ou elle) est élu(e) en Session par vote secret, parmi les membres du CIO, pour un mandat de huit ans, renouvelable une fois pour quatre ans. Thomas Bach est l'actuel et neuvième président du CIO : il a été élu lors de la 125e Session en septembre 2013 et a été réélu pour un nouveau mandat de quatre ans en mars 2021.

Conformément à la Charte olympique et aux Principes universels de base de bonne gouvernance, le président Thomas Bach a décidé de ne pas briguer de troisième mandat. La procédure d'élection de son successeur a été entamée le 16 septembre 2024 avec la publication d'une liste de sept candidats avec leurs profils respectifs. Une semaine plus tard, la commission d'éthique

Commissions du CIO

- Affaires juridiques
- Affaires publiques et communication institutionnelle
- Athlètes
- Comité d'audit
- Commission de futur hôte pour les Jeux de l'Olympiade
- Commission de futur hôte pour les Jeux Olympiques d'hiver
- Comité consultatif des droits humains du CIO
- Comité des ressources humaines
- Culture et patrimoine olympique
- Durabilité et héritage
- Éducation olympique
- Égalité des genres, diversité et inclusion
- Élection des membres du CIO
- Engagement numérique et communication marketing
- Entourage des athlètes
- E-sport
- Éthique
- Finances
- Médicale et scientifique*
- Olympisme365
- Programme olympique
- Revenus et partenariats commerciaux
- Solidarité Olympique
- Technologie et innovation technique

* Renommée commission de la santé, de la médecine et des sciences en janvier 2025

Commissions de coordination

- XXVes Jeux Olympiques d'hiver Milano Cortina 2026
- 4es Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026
- Jeux de la XXXIVe Olympiade Los Angeles 2028
- XXVIes Jeux Olympiques d'hiver Alpes françaises 2030
- Jeux de la XXXVe Olympiade Brisbane 2032

Ban Ki-moon, ancien secrétaire général de l'ONU, achèvera son deuxième mandat de président de la commission d'éthique du CIO en 2025.

du CIO a adressé une lettre aux membres du CIO pour clarifier certains aspects de la procédure. Afin d'assurer la transparence de l'élection, cette lettre a été publiée sur le site web du CIO.

Commission exécutive

La commission exécutive assume la responsabilité générale de l'administration du CIO et la gestion de ses affaires. Elle est composée du président du CIO, de quatre vice-présidents et de dix autres membres, tous élus par la Session au scrutin secret, à la majorité des votants, pour un mandat de quatre ans. Les membres de la commission exécutive ne peuvent pas exercer plus de deux mandats consécutifs et doivent attendre ensuite deux ans pour être à nouveau éligibles.

La 142e Session du CIO, tenue en juillet 2024, a élu Nawal El Moutawakel et le Dr Gerardo Werthein en tant que vice-présidente et vice-président du CIO, qui remplaceront John Coates et Ser Miang Ng à la fin de leur mandat. Mikaela Cojuangco Jaworski a été réélue pour un second mandat au sein de la commission exécutive du CIO, tandis que Li Lingwei y a été élue pour la première fois. Ces élections ont amené le nombre total de femmes membres de la commission exécutive à sept (soit 46,67 %), dont deux vice-présidentes, soit la proportion la plus élevée à ce jour.

Commissions

Le CIO peut créer des commissions dans le but de conseiller la Session, la commission exécutive ou le président, lequel met en place des commissions permanentes ou autres commissions institutionnelles ou ad hoc et des groupes de travail chaque fois que cela apparaît nécessaire. Ces commissions sont composées de membres du CIO et de divers experts externes. Fin 2024, le CIO comptait 29 commissions. ▸ Page 125

Sur l'ensemble des postes que comptaient les commissions du CIO en septembre 2024, 50 % étaient occupés par des femmes et 50 % par des hommes. Cela constitue une augmentation significative de la représentation des femmes depuis 2013, qui n'atteignait alors que 20 % des postes des commissions.

Commission d'éthique

Le CIO a été la première organisation sportive à instituer une commission d'éthique indépendante, qu'elle a mise en place en 1999 afin de sauvegarder les principes éthiques du Mouvement olympique, énoncés dans le Code d'éthique.

Le président et la majorité des membres de cette commission ne sont pas des membres ou d'anciens membres, ni des membres honoraires du CIO, et tous les membres de la commission sont élus par la Session du CIO pour un mandat de quatre ans, renouvelable deux fois au maximum. La commission d'éthique est présidée par Ban Ki-moon, qui fut le 8e secrétaire général des Nations Unies.

La commission d'éthique remplit trois fonctions :

- Elle élabore et met constamment à jour un cadre de principes éthiques, notamment un Code d'éthique et des textes d'application spécifiques basés sur les valeurs et les principes défendus par la Charte olympique.
- Elle examine les potentielles violations du Code d'éthique et, le cas échéant, formule des recommandations à la commission exécutive du CIO. Ces recommandations demeurent confidentielles jusqu'à ce que la commission exécutive du CIO prenne une décision. Toutes les décisions sont publiées sur https://olympics.com/cio/commission-d-ethique/#decisions.
- Elle donne également des conseils au CIO sur la mise en œuvre des principes éthiques.

En outre, la commission d'éthique supervise la procédure d'élection du président du CIO, et notamment la mise en œuvre des directives concernant l'élection du président du CIO (intégrées au Code d'éthique du CIO), la présentation des candidats aux membres du CIO et le vote en lui-même.

L'année 2020 a vu le déploiement complet du nouveau règlement relatif aux conflits d'intérêts, par lequel les membres et les directeurs du CIO soumettent régulièrement des déclarations d'intérêts. Ce règlement est aujourd'hui toujours en vigueur et a été étendu en 2023 aux membres des commissions du CIO et de la commission exécutive. Dans le cas où des contrats du CIO se trouveraient potentiellement en conflit d'intérêts, la situation sera intégralement divulguée à la commission exécutive du CIO pour validation de la procédure.

Au cours de l'année écoulée, cette procédure a été suivie à chaque fois.

La commission d'éthique du CIO soutient également les activités menées par l'IPACS. ▸ Page 135

Comité d'audit
Le comité d'audit rend compte à la commission exécutive et au président du CIO, et aide la direction générale à s'acquitter de ses responsabilités en termes de gestion des risques, compte-rendu financier, conformité, contrôle et gouvernance. Ledit comité a l'autorité et la responsabilité de mener à bien tout audit jugé nécessaire et d'accomplir toutes les autres tâches qui lui auront été confiées par la commission exécutive et/ou le président du CIO. Le comité d'audit est soutenu par le responsable de l'audit interne et supervise toutes les entités du CIO.

Les responsabilités du comité d'audit sont les suivantes :

- veiller à l'intégrité des états financiers du CIO, s'assurer que les états financiers du CIO et de ses entités associées sont tenus conformément aux normes internationales d'informations financières (IFRS) et respectent la législation suisse et la Charte olympique, contrôler toute autre annonce formelle liée à sa situation financière et réviser les rapports d'information financière ;

- superviser les systèmes de contrôle interne et de gestion des risques du CIO et rendre compte à la commission exécutive s'agissant des types de risques auxquels le CIO est exposé, en vérifiant qu'une planification efficace de la continuité des opérations est en place ;

- s'assurer de la conformité avec les politiques, procédures et règlements internes et externes applicables, y compris les arrangements en vertu desquels le personnel du CIO et les parties tierces externes pourraient, en toute confidentialité, soulever des questions quant à d'éventuelles irrégularités en termes d'éthique ou de compte-rendu financier ;

- conseiller la commission exécutive, pour approbation annuelle par la Session, quant à la nomination, la reconduction ou la révocation de l'organe de révision externe, et approuver la nomination et la révocation du responsable de l'audit interne et suivre de près l'efficacité de la fonction d'audit interne.

La commission des finances
La commission des finances du CIO a pour mission de conseiller la Session, la commission exécutive et le président du CIO s'agissant des questions liées à la gestion d'intérêts, avec le mécanisme de prévention financière du CIO, afin de préserver la continuité des opérations et de renforcer la transparence et la bonne gouvernance du CIO et du Mouvement olympique. La commission des finances du CIO est épaulée par le département des finances et supervise toutes les entités du CIO.

Ses responsabilités sont les suivantes :

- examiner et pré-valider les informations financières afin de pouvoir formuler des avis et des recommandations à la Session, à la commission exécutive et au président du CIO concernant la prise de décisions financières importantes ;

- conseiller et guider les autres commissions du CIO s'agissant des questions financières ;

- veiller à ce que le CIO et ses entités associées possèdent un mécanisme de contrôle financier et budgétaire efficace et transparent, et que les principes et procédures de gestion financière approuvés par la commission exécutive du CIO soient respectés ;

- adresser des recommandations à la commission exécutive du CIO sur la stratégie à suivre pour les placements financiers du Mouvement olympique et s'assurer tous les trimestres, par le biais du comité de gestion de la trésorerie, que cette stratégie est bien suivie ou réactualisée en fonction de l'évolution des conditions sur les marchés financiers ;

- passer en revue les états financiers annuels avant de les soumettre, pour approbation, à la commission exécutive et à la Session.

La commission des finances du CIO s'est réunie en novembre avec les membres de l'administration du CIO à la Maison Olympique.

Modèle de gouvernance du CIO en matière de risques et d'assurances

Le système de gestion des risques et des assurances du CIO est un élément central de son modèle de gouvernance. Un modèle de gouvernance efficace en matière de risques et d'assurances permet au CIO de limiter les problèmes potentiels et de tirer parti d'opportunités tout en garantissant qu'il peut accomplir sa mission et ses objectifs.

Pour maîtriser les risques, le CIO suit le « modèle des trois lignes », mondialement reconnu, qui identifie trois groupes dotés de différents rôles et responsabilités :

- **La première ligne** regroupe les fonctions opérationnelles qui détiennent et gèrent les risques, dans le cadre des activités quotidiennes du CIO. Les départements du CIO veillent à identifier, évaluer, signaler et maîtriser les risques de manière opportune.

- **La seconde ligne** regroupe les fonctions d'encadrement qui contribuent à la mise au point et/ou à la surveillance des contrôles relevant de la première ligne de défense. Il s'agit là d'une fonction de supervision destinée à assurer que les contrôles, les cadres de référence, les politiques et les procédures sont mis en place, alignés sur les objectifs du CIO et appliqués par l'ensemble de l'administration.

- **La troisième ligne** regroupe les fonctions indépendantes qui donnent des assurances aux organes de gouvernance ainsi qu'au directeur général sur l'efficacité de l'évaluation et de la gestion des risques et du contrôle interne relevant des deux premières lignes. L'indépendance de ces fonctions est indispensable pour garantir l'objectivité du modèle.

Système de contrôle interne du CIO

En conformité avec le droit suisse, le système de contrôle interne du CIO reprend le référentiel du COSO (Committee of Sponsoring Organisations of the Treadway Commission), reconnu au niveau international, révisé en 2013 sous l'appellation de Cadre intégré de contrôle interne, qui couvre l'environnement de contrôle, la gestion du risque, les activités de contrôle, les informations et la communication, et les activités de surveillance. Le système de contrôle interne et son efficacité opérationnelle dans les processus clés de l'organisation sont vérifiés chaque année par le vérificateur externe.

Sécurité institutionnelle

La fonction sécurité institutionnelle a pour mission de veiller à ce que le CIO puisse poursuivre ses activités générales dans un environnement toujours plus difficile, tout en assurant la sûreté et la sécurité des personnes, ainsi que l'intégrité et la disponibilité de ses biens et de ses informations. La sécurité institutionnelle adopte une approche basée sur le renseignement pour émettre un avis sur les divers niveaux de protection du CIO et les superviser.

Au vu de l'augmentation générale des menaces liées à Internet, le CIO prend activement de nouvelles mesures pour sauvegarder la confidentialité, l'intégrité et la disponibilité des informations sensibles et des systèmes essentiels à son activité, notamment par l'intermédiaire de la commission de la technologie et de l'innovation technique.

Structure de gouvernance

Dans son modèle des trois lignes, la troisième ligne de la gouvernance du CIO relève de l'autorité du président du CIO, de la commission d'éthique et du comité d'audit. Elle englobe le bureau éthique et conformité et les fonctions d'audit. L'audit externe fait également partie de la structure de gouvernance.

Le bureau éthique et conformité

Le bureau éthique et conformité a une mission avant tout préventive, par la sensibilisation et l'information sur les principes éthiques et la conformité. Il endosse également un rôle consultatif pour l'ensemble du Mouvement olympique, afin de contribuer à une meilleure application des principes et règles éthiques. Dans tous les cas, ces conseils demeurent confidentiels.

Le bureau éthique et conformité comprend l'unité consolidée de conformité, de gestion des risques et de contrôle interne. L'unité a été créée en 2019 pour renforcer la deuxième ligne du modèle des trois lignes du CIO et a permis à ce dernier de renforcer sa stratégie de conformité pour atteindre des normes de gouvernance plus élevées.

Si le bureau éthique et conformité suspecte un manquement aux principes éthiques et aux règles du CIO, il réalise une première analyse de conformité. Dans les cas graves, il peut en référer à la commission d'éthique en vertu du règlement de procédure, lequel renforce la transparence et le droit des personnes concernées à une procédure équitable.

Audit interne

L'audit interne est une fonction indépendante et objective d'assurance et de conseil destinée à ajouter de la valeur et à améliorer les opérations du CIO (y compris la Solidarité Olympique) et de toutes les entités qui lui sont associées, à savoir IOC Television & Marketing Services SA, Olympic Broadcasting Services SA, Olympic Channel Services SA, la Fondation olympique, la Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine, et les filiales espagnoles, Olympic Broadcasting Services SL et Olympic Channel Services SL.

L'audit interne est effectué selon les prescriptions de l'Institut des vérificateurs internes (Institute of Internal Auditors), conformément à la définition de l'audit interne et aux normes internationales pour la pratique professionnelle de l'audit interne (International Standards for the Professional Practice of Internal Auditing). Il aide le CIO à atteindre ses objectifs en évaluant, par une approche systématique et méthodique, l'efficacité de la gouvernance et de la gestion des risques de l'organisation, ainsi que ses processus internes de contrôle.

Le responsable de l'audit interne est nommé par le comité d'audit, sous l'autorité duquel il est fonctionnellement placé ; le comité d'audit revoit régulièrement les champs de l'audit interne, les plans d'audit et les conclusions des audits internes.

Audit externe

Le vérificateur externe détermine si les états financiers consolidés sont conformes

aux normes comptables de l'IFRS, au droit suisse et la Charte olympique, et si les états financiers statutaires séparés sont conformes au droit suisse pour le CIO et les entités basées en Suisse, et au droit espagnol pour Olympic Broadcasting Services SL et Olympic Channel Services SL. Les états financiers du CIO sont préparés conformément aux normes comptables de l'IFRS, même si le CIO n'est pas juridiquement tenu de procéder ainsi.

Le vérificateur externe effectue l'audit conformément aux législations et normes applicables ainsi qu'aux normes internationales en matière d'audit. Ces normes exigent que l'audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir l'assurance que les états financiers consolidés ne comportent aucune anomalie significative. Un audit comporte une évaluation de la pertinence des méthodes comptables utilisées et du caractère raisonnable des estimations comptables effectuées, ainsi que l'évaluation de la présentation globale des états financiers.

Les procédures choisies dépendent de l'appréciation du vérificateur, comme l'évaluation des risques d'anomalie significative des états financiers, qu'elle soit due à une fraude ou à une erreur. En faisant ces évaluations de risques, le vérificateur examine le système de contrôle interne correspondant à l'établissement et à la présentation correcte des états financiers consolidés, afin de fixer des procédures d'audit adaptées aux circonstances, sans toutefois exprimer un avis sur l'efficacité du système de contrôle interne.

Administration du CIO

En vertu de la délégation de pouvoirs prévue dans la Charte olympique, les responsabilités de l'administration du CIO comprennent :

- la préparation, l'exécution et le suivi des décisions prises par la Session, la commission exécutive et le président ;
- la préparation et le suivi des travaux de toutes les commissions ;
- la liaison avec la Solidarité Olympique, et avec les Fédérations Internationales (FI), les Comités Nationaux Olympiques (CNO) et les comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO) ;

MODÈLE DES TROIS LIGNES

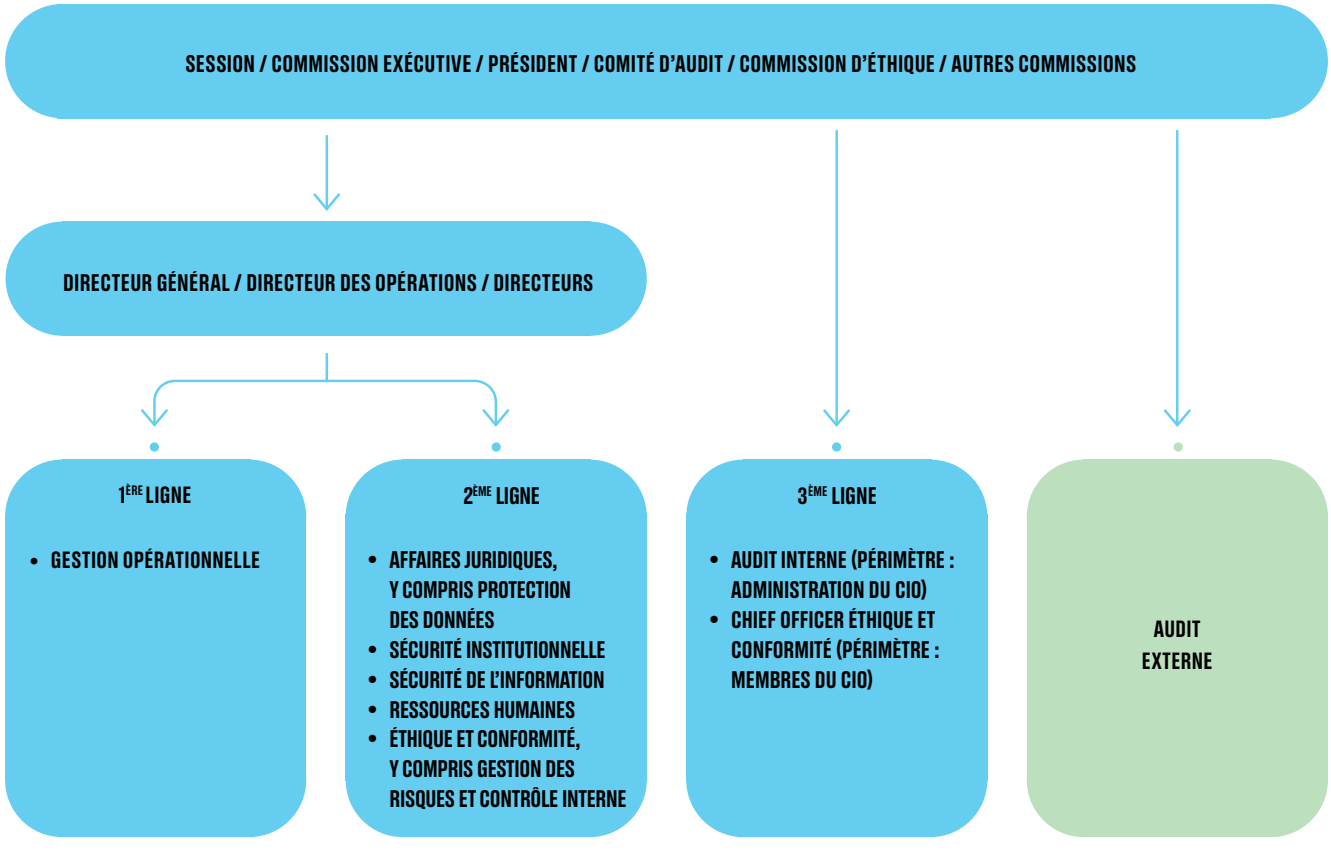

Olympic Broadcasting Services, le diffuseur hôte permanent pour les Jeux Olympiques, est une société de services du CIO.

- la coordination de la préparation de toutes les éditions des Jeux Olympiques et des Jeux Olympiques de la Jeunesse ;
- l'organisation et la préparation d'autres manifestations olympiques ;
- la diffusion d'informations au sein du Mouvement olympique ;
- le conseil aux parties intéressées et aux candidats à l'organisation des Jeux Olympiques ;
- les relations avec les organisations internationales gouvernementales et non gouvernementales œuvrant, en particulier, dans les domaines du sport, de l'éducation et de la culture ; et
- la mise en œuvre d'autres tâches courantes ou ponctuelles qui lui sont assignées par le président et la commission exécutive.

L'administration du CIO est placée sous la responsabilité du directeur général qui en assure la direction, sous l'autorité du président, avec l'assistance des directeurs en charge de secteurs de compétences spécifiques.

Le CIO comptait dans ses rangs un total de 779 personnes de 78 nationalités, sous contrat à durée indéterminée ou déterminée, soit un effectif de 743,2 personnes en équivalent temps plein, dont 55,3 % de femmes.

Statut fiscal du CIO

Le CIO redistribue 90 % de ses revenus. De par son statut d'organisation d'intérêt public, le CIO, de même que la Fondation olympique et la Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine, bénéficie d'une exemption d'impôts sur le revenu en vertu d'un accord conclu avec le Conseil fédéral suisse le 1er novembre 2000. La Fondation pour l'éthique olympique universelle, constituée en 2001, est aussi totalement exemptée d'impôts directs, en vertu d'une décision des autorités fiscales du canton de Vaud datée du 5 novembre 2001.

En tant que sociétés de services du CIO, IOC Television & Marketing Services SA, Olympic Broadcasting Services SA, Olympic Broadcasting Services SL, Olympic Channel Services SA et Olympic Channel Services SL sont assujetties à la réglementation fiscale qui les contraint à introduire une marge bénéficiaire en sus de leurs frais de fonctionnement.

Le CIO, IOC Television & Marketing Services SA, Olympic Broadcasting Services SA, Olympic Channel Services SA et la Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine sont assujettis à la TVA suisse. Certaines entités du « groupe CIO » enregistrées en Suisse sont assujetties à d'autres impôts levés au niveau fédéral, cantonal et/ou communal (par ex. : taxes sur le divertissement, taxe foncière, taxes douanières) et doivent respecter des conditions spécifiques en matière de conformité fiscale.

LUTTE POUR UN SPORT PROPRE

Le CIO est en première ligne des efforts visant à protéger les athlètes intègres et à garantir des compétitions équitables : il soutient les programmes mondiaux de lutte contre le dopage, empêche la manipulation des compétitions et assure la promotion d'une bonne gouvernance à travers une collaboration intersectorielle.

Lutte contre le dopage

Le CIO applique une politique de tolérance zéro en matière de dopage et reste fermement engagé envers la protection des athlètes propres et de l'intégrité du sport. Son approche combine la prévention par l'éducation et de robustes mesures de détection et de dissuasion. Ces efforts s'inscrivent dans le cadre d'une collaboration avec des institutions indépendantes et sont soutenus par des investissements à long terme dans des systèmes de lutte contre le dopage à la fois justes et efficaces.

Depuis sa création en 1999, le CIO aide l'Agence Mondiale Antidopage (AMA) à se développer. Il la finance toujours aujourd'hui au même titre que les gouvernements du monde entier. Agissant en qualité de régulateur mondial de la lutte contre le dopage, l'AMA est en charge de la recherche scientifique, du contrôle de la conformité au Code mondial antidopage, de l'éducation et du renforcement des capacités. Le CIO contribue à hauteur de 50 % au budget annuel de l'AMA, signe de son engagement envers les normes internationales et la coopération mondiale.

Dans le cadre de ses réformes à grande échelle, le CIO continue de déléguer les responsabilités opérationnelles à des organismes indépendants. Depuis 2019, l'Agence de contrôles internationale (ITA) supervise toutes les activités de contrôles du dopage lors des Jeux Olympiques, tandis que les décisions relatives aux violations des règles antidopage sont prises par la Chambre Anti-dopage du Tribunal Arbitral du Sport (TAS), garantissant ainsi leur impartialité. L'ITA apporte également son soutien au Mouvement olympique par le biais d'activités de formation ciblée s'adressant aussi bien aux athlètes qu'à leur entourage. En juin 2024, le CIO a alloué un fonds supplémentaire de 10 millions d'USD pour continuer à soutenir l'ITA au cours de la prochaine Olympiade.

Jeux Olympiques de Paris 2024

L'ITA a coordonné un vaste programme antidopage en amont des Jeux Olympiques de Paris 2024. Environ 90 % des athlètes pouvant se qualifier pour les Jeux ont été contrôlés au moins une fois au cours des six mois précédant les Jeux, soit plus que pour toute autre édition des Jeux. Près de 32 000 contrôles ont été réalisés sous l'autorité des FI et des ONAD sur plus de 10 000 athlètes, et l'ITA a signalé plus de 40 violations des règles antidopage par des athlètes susceptibles de prendre part à Paris 2024.

En amont des Jeux, l'ITA a signé un protocole d'accord officiel avec l'Agence française de lutte contre le dopage (AFLD) et d'autres autorités françaises. Cet accord encadre le partage d'informations et les efforts communs visant à détecter les éventuels cas de dopage et à procéder aux enquêtes nécessaires.

L'AMA et l'ITA ont travaillé de concert pour veiller à ce que les athlètes et leurs équipes d'encadrement soient bien préparés à intégrer l'environnement instauré par Paris 2024 en matière de lutte contre le dopage. Ces efforts de préparation ont notamment consisté en la mise en œuvre d'un programme de sensibilisation dans le village olympique ; la publication d'une nouvelle version des cours en ligne sur la plateforme mondiale d'éducation et d'apprentissage en matière de lutte contre le dopage de l'AMA (ADEL) ; et un engagement direct avec les CNO et les ONAD durant la période précédant les Jeux.

Lors des Jeux, l'ITA a ensuite supervisé une opération à grande échelle de lutte contre

L'AMA était présente au village olympique des Jeux Olympiques de Paris 2024 pour fournir des informations relatives à la lutte contre le dopage.

L'ITA a associé éducation et engagement des athlètes lors des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver Gangwon 2024.

le dopage, durant laquelle plus de 1 000 professionnels ont prélevé plus de 6 000 échantillons. Les contrôles ont été réalisés sur l'ensemble des 35 sites olympiques, en suivant des procédures avancées en matière de stockage, de chaîne de conservation et d'analyse. Le programme a veillé à réaliser ses contrôles de manière imprévisible, en ciblant les athlètes sur la base des efforts de renseignement. Tous les échantillons ont été conservés en sécurité en vue d'une éventuelle réanalyse dans les dix ans. Ces mesures ont contribué à améliorer l'efficacité, la transparence et la dissuasion tout au long des Jeux.

Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024

L'ITA et l'AMA ont mis en œuvre l'initiative « Une équipe pour un sport propre » à des fins d'éducation et d'engagement des athlètes dans le cadre des Jeux de Gangwon 2024. Le programme de contrôle était quant à lui mené par l'ITA. Les jeunes athlètes ont participé à des activités d'apprentissage interactives et avaient accès à des ressources sur la lutte contre le dopage adaptées à leur phase de développement, mettant ainsi l'accent sur l'importance du fair-play dès le début de leur carrière. Les athlètes et le personnel d'assistance médicale devaient obligatoirement suivre les cours de formation en ligne dispensés sur la plateforme ADEL avant les Jeux.

Prévention des manipulations de compétitions

Les travaux du CIO visant à éliminer les risques de manipulation de compétitions et de trucage de matchs sont menés par l'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions, qui coordonne à l'échelle mondiale les efforts visant à préserver l'intégrité des compétitions sportives sur l'ensemble du Mouvement olympique.

Les travaux de cette Unité sont guidés par le Code du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions, initialement approuvé par la commission exécutive du CIO en 2015 puis mis à jour en 2022. Le Code fait dorénavant partie intégrante de la Charte olympique, et toutes les organisations du Mouvement olympique – y compris les FI et les CNO – doivent l'adopter ou en respecter les dispositions.

En mars 2023, la commission exécutive du CIO a confirmé son engagement à long terme à cet égard en allouant un fonds de 10 millions d'USD par Olympiade pour soutenir les travaux de l'Unité. Cet investissement permettra de surveiller un plus grand nombre d'événements, d'améliorer les opérations pendant les Jeux et de renforcer le soutien apporté aux FI et aux CNO pour faire face à toutes les potentielles violations.

L'Unité fournit des outils, des règles, des campagnes et des plateformes de partage d'information pour aider l'ensemble du Mouvement olympique à préserver le caractère équitable des compétitions ainsi que la confiance des athlètes, en suivant une stratégie complète « à trois piliers » :

- **Réglementation et législation,** avec notamment le Code du Mouvement olympique, la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation de compétitions sportives, et l'étude du CIO et de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) sur les dispositions pénales relatives aux poursuites.
- **Sensibilisation et développement des compétences,** à travers des initiatives telles que le Code de conduite du CIO, des formations en ligne ciblées et le programme INTERPOL-CIO sur l'intégrité du sport.
- **Renseignement et enquêtes,** soutenus par des mécanismes tels que le Système d'information sur les paris et l'intégrité (IBIS) et le service d'alerte intégrité et conformité du CIO.

En 2024, préserver l'intégrité et la crédibilité des compétitions olympiques est resté une priorité pour l'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions, qui a redoublé d'efforts en matière d'éducation, de sensibilisation, de renforcement des capacités et de renseignement lors de tous les principaux événements olympiques.

Jeux Olympiques de Paris 2024

En amont des Jeux, l'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions a collaboré avec les associations continentales de CNO, les FI et le comité d'organisation de Paris 2024 afin de transmettre des documents sur l'intégrité et mener des activités de sensibilisation auprès des officiels techniques et des membres des délégations. Une campagne mondiale a été lancée avec six ambassadeurs « Believe in Sport », et l'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions s'est engagée directement auprès des athlètes pendant les Jeux par le biais de l'espace Athlete365 dans le village olympique – touchant ainsi quelque 4 000 participants accrédités.

Une évaluation complète des risques pesant sur l'intégrité réalisée en amont des Jeux a permis d'identifier le total des sommes pariées et les risques de manipulation selon les sports et les disciplines. Les opérations de renseignement ont notamment consisté à surveiller les

Merci, Paris !

LUTTE POUR UN SPORT PROPRE

Le Parc des Champions a été un cadre idéal pour permettre à 10 athlètes de recevoir leurs médailles d'éditions précédentes des Jeux Olympiques.

Chelsea Hammond Ross a savouré un moment bien mérité en recevant enfin sa médaille de bronze de Beijing 2008.

« C'est une émotion impossible à décrire », a déclaré Chelsea Hammond Ross, sa médaille de bronze autour du cou. « Je suis très reconnaissante envers les fans présents à Paris et pour cette chance de recevoir ma médaille devant la tour Eiffel. C'est incroyable. »

L'attente entre la fin de la compétition et ce moment exceptionnel aura été bien plus long pour Chelsea que pour l'essentiel des autres athlètes – 16 ans, pour être exact. Car sa médaille n'a aucun rapport avec les performances de la Jamaïcaine à Paris : elle vient récompenser l'épreuve féminine de saut en longueur des Jeux Olympiques de Beijing 2008.

« Je n'arrive pas à y croire »

Le CIO poursuit ses efforts visant à récompenser les exploits des athlètes intègres en réattribuant les médailles olympiques en cas de disqualification d'autres athlètes. Chaque réattribution n'est réalisée qu'après avoir mené à bien l'ensemble des procédures juridiques et une fois tous les recours possibles épuisés, afin de garantir un traitement équitable et régulier.

Les principes de réattribution des médailles olympiques permettent aux athlètes de choisir parmi différentes options pour recevoir leurs médailles. En 2024, le Parc des Champions, un site de célébration extrêmement populaire créé pour Paris 2024, était l'une de ces options. Chelsea Hammond Ross comptait parmi les 10 athlètes qui ont souhaité recevoir leurs dûs sur ce site d'exception.

Un moment également pleinement savouré par Beverly McDonald, médaillée de bronze au 200 m haies femmes de Sydney 2000. « Je n'arrive pas à y croire », s'est-elle exclamée. « Me retrouver à Paris 24 ans plus tard pour recevoir ma médaille de bronze devant un public sensationnel… C'est tout simplement merveilleux. »

« C'est incroyable », s'est également réjouie Zuzana Hejnová, médaillée d'argent au 400 m haies femmes à Londres 2012. « Il y avait tellement de gens présents, l'ambiance était super et la cérémonie incroyable. »

Un sentiment partagé par Derek Drouin, qui a reçu une médaille d'argent pour une épreuve de saut en hauteur disputée à Londres 2012. « J'ai connu des cérémonies de remise de médaille dans des stades, mais il est difficile de faire mieux que ce décor. »

« Une attente qui en valait la peine »

Pour Lashinda Demus, qui s'est vu remettre une médaille d'or pour sa course du 400 m haies femmes à Londres 2012, il était important de commémorer ce moment.

« Nous tenions tous à ce que cela soit fait dans les règles et que nos exploits soient célébrés à leur juste valeur », a-t-elle expliqué. « C'était vraiment super et j'étais très heureuse que mes enfants et ma famille soient présents. »

La famille est un élément qui revient beaucoup pour ces dix athlètes.

« Ma mère, mon mari et mes deux enfants sont là », a précisé Chelsea Hammond Ross. « [Mes enfants] n'étaient même pas nés pour Beijing, et ils ont aujourd'hui la chance de vivre les Jeux Olympiques et de voir maman recevoir une médaille. Je suis très heureuse de pouvoir vivre cette expérience avec eux. Rien que pour ça, l'attente en valait la peine. »

Un avant-goût des sports d'hiver en plein été parisien

Des patineurs artistiques des États-Unis d'Amérique et du Japon ont fait le voyage jusqu'à Paris pour recevoir leurs médailles d'or et d'argent pour l'épreuve par équipes disputée lors des Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022.

La cérémonie de remise des médailles olympiques n'avait pas pu avoir lieu à Beijing en raison de l'incertitude juridique planant sur la disqualification de Kamila Valieva (Comité National Olympique russe – ROC – à l'époque) de la compétition – mais à la suite des décisions finales rendues par le TAS en juillet et en août 2024, venant confirmer la révision du classement, 16 athlètes ont reçu leurs médailles devant 13 000 fans au Parc des Champions.

« Me retrouver au pied de la tour Eiffel, c'est bien plus que je n'aurais demandé, c'est incroyable », a déclaré Vincent Zhou, des États-Unis. « Je suis très reconnaissant au CIO, à l'USOPC [Comité Olympique et Paralympique des États-Unis] et à l'ISU [Union internationale de patinage] d'avoir rendu tout cela possible. C'était carrément électrique. Ma famille et mes amis étaient dans la foule, ce qui a rendu l'événement vraiment spécial. »

Tim Koleto, du Japon, a ajouté : « C'était un moment très spécial que de pouvoir célébrer avec la famille, les amis et les autres concurrents. L'attente a été longue, mais cela valait vraiment la peine d'assister à cette cérémonie devant la tour Eiffel. C'est quelque chose que je n'aurais jamais imaginé, même dans mes rêves les plus fous. »

« C'était une expérience tellement spectaculaire. Lorsque je suis sortie de là, je suis restée sans voix », a déclaré Karen Chen, des États-Unis. « Nous souhaitions vraiment avoir un moment ensemble en tant qu'équipe [pour recevoir nos médailles]. Le fait d'y parvenir ici me rend vraiment heureuse, pleine de reconnaissance et de gratitude - que de bonnes choses ! »

Martin Fourcade, membre du CIO et président de la commission des athlètes de Paris 2024, était présent à la cérémonie organisée au Parc des Champions. « C'était vraiment émouvant parce que je me suis engagé dans leur démarche pour l'obtention de cette médaille depuis Beijing, où j'ai été élu à la commission des athlètes du CIO. J'ai été profondément ému aujourd'hui de pouvoir enfin leur remettre la médaille qu'ils méritaient. »

La campagne « Believe in Sport » du CIO sensibilise les athlètes aux dangers de la manipulation de compétitions.

épreuves de qualification olympique et les Jeux continentaux multisports.

Un groupe consacré à la surveillance du Mouvement olympique a ensuite été activé pendant les Jeux, dans le cadre d'un accord tripartite entre le CIO, Paris 2024 et l'Autorité nationale des jeux (ANJ). Ce groupe a facilité l'échange sécurisé d'informations et permis d'identifier des cas de non-conformité, communiqués aux FI et CNO concernés pour suivi.

Pour la première fois, l'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions a mis en œuvre un programme de renforcement des compétences à l'intention des CNO pendant les Jeux. Des représentants de plus de 60 CNO ont participé aux 15 sessions thématiques organisées à Paris, durant lesquelles sont intervenus des experts d'INTERPOL, du Conseil de l'Europe et des autorités françaises.

Autres activités réalisées en 2024

- **Éducation à Gangwon 2024** L'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions a mis en œuvre un programme personnalisé de sensibilisation auprès de plus de 1 250 athlètes, membres de leur entourage et officiels durant les JOJ d'hiver de Gangwon 2024, à travers des sessions interactives menées dans les villages olympiques de la jeunesse. Cette initiative, soutenue par les ambassadeurs de la campagne « Believe in Sport » et les jeunes leaders du CIO,

L'IPACS EN 2024

Le Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS) est une plateforme globale multipartite regroupant des gouvernements, des organisations intergouvernementales et des organismes sportifs dans le but de renforcer l'intégrité et de lutter contre la corruption dans le sport. Depuis sa création en 2017 par le CIO et quatre autres partenaires fondateurs, l'IPACS s'est développé pour comprendre aujourd'hui plus de 100 partenaires.

En 2024, et toujours sous l'égide du CIO, l'IPACS a renforcé ses efforts visant à promouvoir la bonne gouvernance, renforcer la coopération entre les secteurs et lutter contre les menaces émergentes.

Conférence annuelle de l'IPACS
La 7e conférence annuelle de l'IPACS, organisée par le Comité National Olympique italien (CONI), s'est déroulée en octobre à Rome (ITA) dans un format hybride. Plus de 125 représentants de gouvernements, d'organisations internationales et du mouvement sportif se sont réunis afin d'explorer le potentiel de l'intelligence artificielle (IA) pour lutter contre la corruption et pour partager des bonnes pratiques en matière de gouvernance, de surveillance et d'engagement intersectoriel.

Bonne gouvernance
Le groupe de travail de l'IPACS sur la promotion de la bonne gouvernance pour la prévention de la corruption dans le sport, formé par la fusion de trois anciens groupes, a continué de promouvoir des normes et outils pratiques à travers le réseau de l'IPACS, notamment en diffusant plus largement les critères de référence pour la gouvernance du sport et les directives associées, imaginées pour aider les organisations sportives à mettre en œuvre des mécanismes plus robustes en matière de surveillance et de reddition de comptes.

Coopération intersectorielle
Le groupe de travail de l'IPACS sur la coopération intersectorielle s'est attelé à l'identification de mécanismes visant à améliorer la coordination entre les organisations sportives, les organismes chargés de l'application de la loi et les autorités de justice pénale. L'Unité d'intégrité conjointe, établie par le CIO et les autorités françaises pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, a été citée comme un modèle de bonne pratique, ayant de potentielles applications au-delà des opérations liées aux Jeux.

Nouveau groupe de travail sur l'IA
Conscient de l'importance grandissante de l'IA, l'IPACS a créé un nouveau groupe de travail sur l'intelligence artificielle et la corruption dans le sport. Ce groupe examine aussi bien les opportunités ouvertes par l'IA en matière de lutte contre la corruption que les risques qu'elle représente en matière d'intégrité. Il étudie également les cadres éthiques et juridiques à mettre en place pour exploiter l'IA dans le monde du sport, notamment ce qui touche au développement des athlètes et à l'identification des talents.

Meilleure reconnaissance à l'échelle mondiale
La mission de l'IPACS a été officiellement reconnue en 2024 par le biais de nombreuses résolutions intergouvernementales, notamment celles adoptées lors de la 18e conférence des ministres responsables du Sport du Conseil de l'Europe et lors de l'Assemblée générale des Nations Unies. Ces deux résolutions saluent la contribution de l'IPACS à la lutte contre la corruption dans le monde du sport à l'échelle mondiale.

Défense du sport propre
En 2024, l'IPACS a participé à plusieurs événements de haut niveau à des fins de sensibilisation et de partage de son expertise, notamment au Sommet SportAccord World Sport & Business (photo), au colloque « Sport et droit international », à un événement de l'ONUDC sur la protection du sport, à la 11e réunion des ministres des Sports du Commonwealth, au réseau de l'Union européenne (UE) contre la corruption, à la Conférence ministérielle du Conseil de l'Europe, ainsi qu'à une réunion de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) sur les marchés publics.

a permis de présenter aux jeunes athlètes les risques associés à la manipulation de compétitions et mis en valeur l'importance de l'intégrité dans le sport.

- **Renforcement des partenariats mondiaux**
  L'Unité du Mouvement olympique sur la prévention des manipulations de compétitions, l'ONUDC et l'Association internationale des procureurs ont organisé un webinaire conjoint, auquel ont participé plus de 400 procureurs en mars 2024 et durant lequel ont été présentés des outils juridiques pour traiter les cas de manipulation. Le partenariat de longue date de l'Unité avec INTERPOL a été encore approfondi, notamment à travers un atelier régional sur l'intégrité adressé à tous les CNO asiatiques, réalisé avec le soutien du Conseil olympique d'Asie.

MEMBRES DU CIO

À l'issue des changements apportés à la composition du CIO en 2024, 43 % de ses membres sont désormais des femmes, un record absolu – et 47 % des olympiens.

Le CIO se compose de membres bénévoles qui agissent en qualité de représentants du CIO et du Mouvement olympique dans leur pays respectif. Ils ne sont pas les représentants de leur pays au sein du CIO. Les membres du CIO se réunissent lors de la Session pour voter sur des décisions relatives au CIO et aux Jeux Olympiques, notamment l'élection des hôtes olympiques, des nouveaux membres de l'organisation, des membres de la commission exécutive et du président.

Les membres du CIO sont choisis en fonction de leur expérience et de leurs compétences. Ils comprennent des olympiens, ainsi que des présidents ou hauts dirigeants de FI, de CNO ou d'autres organisations reconnues par le CIO. Les membres sont élus pour un mandat de huit ans reconductible. Le nombre de membres est limité à 115, avec une limite d'âge fixée à 70 ans pour les membres élus après le 12 décembre 1999 et à 80 ans pour les membres élus avant cette date.

Changements dans la composition du CIO intervenus en 2024

Plusieurs changements dans la composition du CIO ont été effectués lors de la 142e Session du CIO.

- Nawal El Moutawakel et Gerardo Werthein ont été élus vice-présidente et vice-président du CIO, remplaçant John Coates et Ser Miang Ng à la fin de leurs mandats.
- Mikaela Cojuangco Jaworski a été réélue pour un second mandat au sein de la commission exécutive du CIO.
- Lingwei Li a été élue pour intégrer la commission exécutive du CIO.
- Quatre nouveaux membres individuels ont été élus : Aya Medany, Sarah Walker, Paula Belén Pareto et Sir Hugh Robertson. Sarah Walker a été élue membre en lien avec son statut d'athlète jusqu'à la fin des Jeux Olympiques de Paris 2024, après quoi elle a commencé son mandat en qualité de membre indépendante.
- Trois membres du CIO ont été élus en lien avec leurs fonctions au sein d'un CNO : Damaris Young, président du Comité Olímpico de Panamá ; Gene Sykes, président du Comité Olympique et Paralympique des États-Unis ; et Ian Chesterman, président du Comité National Olympique d'Australie. Le mandat de Ian Chesterman en qualité de membre du CIO a commencé le 1er janvier 2025.
- Johan Eliasch, président de la Fédération Internationale de Ski et de Snowboard (FIS), a été élu membre du CIO du fait de la fonction qu'il exerce au sein d'une FI.
- Un total de 15 membres du CIO ont été réélus pour de nouveaux mandats de huit ans : Anita L. DeFrantz, S.A.R. la Princesse Royale, Richard Carrión, Denis Oswald, Thomas Bach, Robin Mitchell, Guy Drut, Sergii Bubka, Nita Ambani, Sari Essayah, Ivo Ferriani, Auvita Rapilla, Anant Singh, Tricia Smith et Karl Stoss.
- Le mandat de Mustapha Berraf, en lien avec sa fonction de président de l'Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique (ACNOA), a été prolongé de quatre ans.
- John Coates et Uğur Erdener ont été élus membres honoraires du CIO au terme de leur mandat en tant que membre du CIO, arrivant à échéance fin 2024.
- Kim Bui, Marcus Daniell, Allyson Felix et Jessica Fox ont été élus membres du CIO à la suite de leur élection au sein de la commission des athlètes du CIO, remplaçant Britta Heidemann, Seung-min Ryu, Daniel Gyurta, Yelena Isinbaeva et Sarah Walker (voir plus haut) à la fin de leurs mandats respectifs.

En plus de ces changements :

- Trois membres honoraires du CIO sont décédés en 2024 : Richard Kevan Gosper, le général Mounir Sabet et Issa Hayatou.

Indemnisation des membres

Dans le cadre de ses efforts pour augmenter la transparence et apporter la preuve de sa bonne gouvernance conformément à la Recommandation 29 (« Accroître la transparence ») de l'Agenda olympique 2020, le CIO a accepté de publier sa politique d'indemnisation applicable aux membres et au président du CIO. Cette politique est en concordance avec le statut légal du CIO en tant qu'organisation à but non lucratif et avec l'esprit de la Charte olympique.

Sur demande des membres du CIO (suivant une procédure simple), une partie des dépenses administratives personnelles relatives à l'exécution de leurs fonctions respectives au sein du CIO est compensée par un montant forfaitaire. Ce montant varie selon les différentes fonctions.

Membres du CIO et membres honoraires

- Aide administrative annuelle : 7 000 USD

- Indemnité journalière pour les membres du CIO pour tout type de réunion, notamment commission, Session et Jeux Olympiques (afin de couvrir le temps consacré au voyage, le jour avant et le jour après la réunion sont compensés) : 450 USD

- Indemnité journalière pour les présidents des commissions du CIO lors des réunions de leur commission (afin de couvrir le temps du voyage, le jour avant et le jour après la réunion sont compensés) : 2 × 450 USD

- Indemnité journalière pour les membres de la commission exécutive du CIO pour les réunions de la commission exécutive (afin de couvrir le temps du voyage, le jour avant et le jour après la réunion sont compensés) : 2 × 450 USD

L'indemnité correspondante peut être allouée par le président du CIO lorsqu'il confie une mission spéciale à un membre de l'organisation.

Président du CIO

Comme tous les membres du CIO, le président est bénévole. C'est pourquoi le CIO applique le principe selon lequel, d'une part, le président ne doit pas bénéficier financièrement de sa position, mais, d'autre part, il n'a pas à financer les activités relatives à sa fonction en puisant sur son épargne personnelle.

Selon ce principe et afin d'accroître la transparence suivant la recommandation de l'Agenda olympique 2020, la commission d'éthique du CIO a proposé le traitement suivant, applicable depuis le 1er janvier 2015 :

- Le président du CIO sera traité de la même façon et bénéficiera de la même indemnité que les membres de la commission exécutive pendant les réunions de la commission exécutive et que celle des membres du CIO durant les Jeux Olympiques.

- Conformément aux droits et obligations qui lui sont conférés par la Charte olympique, le président du CIO remplit une fonction de présidence exécutive. C'est pourquoi le président du CIO est en mission 365 jours par an. Dans la ligne des pratiques anciennes et comme les autres membres du CIO, le président du CIO reçoit une indemnité pour couvrir partiellement ses dépenses.

- Le président ne recevra ni le soutien annuel ni les indemnités journalières en relation avec toutes les réunions des commissions ou avec les autres missions, auxquels il aurait droit en tant que membre du CIO.

- Au lieu de cela, pour couvrir une partie des dépenses personnelles du président en lien avec l'exécution de sa fonction, la commission d'éthique a fixé un montant annuel forfaitaire, indexé sur l'inflation. En 2024, cette indemnité s'est élevée à 350 000 USD.

MEMBRES DU CIO EN 2024

Au 31 décembre 2024, le CIO comptait 112 membres, dont un suspendu. 57 % de ses membres étaient des hommes et 43 % étaient des femmes. À cette même date, le CIO comptait 38 membres honoraires, dont un suspendu. 53 membres et membres honoraires étaient des olympiens. Une liste des membres du CIO au 31 décembre 2024 est reproduite ci-dessous.

NOM	PAYS/CNO	SPORT/DISCIPLINE	PARTICIPATION AUX JEUX	MÉDAILLÉ(E) OLYMPIQUE
S.A.S. la Princesse Nora de LIECHTENSTEIN	LIE			
S.A.S. le Prince Souverain ALBERT II	MON	Bobsleigh	1988 • 1992 • 1994 • 1998 • 2002	
Mme Anita L. DEFRANTZ	USA	Aviron	1976	
S.A.R. la Princesse ROYALE	GBR	Sports équestres	1976	
M. Richard L. CARRIÓN	PUR			
M. Denis OSWALD*[1]	SUI	Aviron et hockey sur glace	1968 • 1972 • 1976	
M. Thomas BACH***	GER	Escrime	1976	
Dr Robin E. MITCHELL*[1]	FIJ	Athlétisme et hockey		
M. Shamil TARPISCHEV	RUS	Tennis		
M. Valeriy BORZOV	UKR	Athlétisme	1972 • 1976	
Syed Shahid ALI	PAK	Polo		
Mme Gunilla LINDBERG	SWE			
M. Guy DRUT	FRA	Athlétisme	1972 • 1976	
S.A.R. le Grand-Duc de LUXEMBOURG	LUX			
Mme Nawal EL MOUTAWAKEL**	MAR	Athlétisme	1984	
M. Ser Miang NG	SGP	Voile		
M. Zaiqing YU	CHN			
M. John COATES, AC[2]	AUS			
M. Juan Antonio SAMARANCH**	ESP			
S.A. l'Émir Cheik Tamim Bin Hamad AL-THANI	QAT	Football et tennis		
Mme Nicole HOEVERTSZ**[3]	ARU	Natation synchronisée	1984	
M. Sergii BUBKA	UKR	Athlétisme	1988 • 1992 • 1996 • 2000	
Professeur Uğur ERDENER[2]	TUR	Basketball		
Mme Lydia NSEKERA	BDI			
S.A.R. le Prince Feisal AL HUSSEIN*	JOR			
Mme Marisol CASADO[4]	ESP			
Dr Gerardo WERTHEIN**	ARG	Sports équestres		
Mme Lingwei LI*	CHN	Badminton		
Baron Pierre-Olivier BECKERS-VIEUJANT[5]	BEL			
Mme Aïcha GARAD ALI	DJI	Handball		
Mme Kirsty COVENTRY*[6]	ZIM	Natation	2000 • 2004 • 2008 • 2012 • 2016	
M. Octavian MORARIU[7]	ROU	Rugby		
M. Bernard RAJZMAN	BRA	Volleyball	1976 • 1980 • 1984	

*** Président (jusqu'au 23 juin 2025) ** Vice-président * Membre de la commission exécutive [1] Membre de la commission exécutive jusqu'au 21 mars 2025
[2] Membre honoraire depuis le 1er janvier 2025 [3] Fin du mandat de vice-présidence le 21 mars 2025 [4] Membre honoraire depuis le 22 avril 2025
[5] Vice-président depuis le 21 mars 2025 [6] Présidente à partir du 24 juin 2025 [7] Membre de la commission exécutive depuis le 21 mars 2025

NOM	PAYS/CNO	SPORT/DISCIPLINE	PARTICIPATION AUX JEUX	MÉDAILLÉ(E) OLYMPIQUE
Mme Mikaela COJUANGCO JAWORSKI*	PHI	Sports équestres		
M. Paul K. TERGAT	KEN	Athlétisme	1996 • 2000 • 2004	
Mme Dagmawit Girmay BERHANE	ETH			
M. Nenad LALOVIĆ*	SRB			
Mme Nita AMBANI	IND			
Mme Sari ESSAYAH	FIN	Athlétisme	1992 • 1996	
M. Ivo FERRIANI*	ITA	Bobsleigh	1988	
M. Luis Alberto MORENO	COL			
Mme Auvita RAPILLA	PNG	Netball		
M. Anant SINGH	RSA			
Mme Tricia SMITH	CAN	Aviron	1976 • 1984 • 1988	
M. Karl STOSS	AUT			
Mme Sarah WALKER	NZL	Cyclisme	2008 • 2012	
Mme Baklai TEMENGIL	PLW	Canoë		
Mme Kristin KLOSTER*	NOR	Sports équestres		
Mme KhunyingPatama LEESWADTRAKUL	THA			
M. Luis MEJÍA OVIEDO	DOM			
M. Neven ILIC	CHI			
M. Jean-Christophe ROLLAND	FRA	Aviron	1992 • 1996 • 2000	
M. Ingmar DE VOS	BEL			
M. Jiří KEJVAL	CZE	Aviron		
Mme Emma TERHO*	FIN	Hockey sur glace	1998 • 2002 • 2006 • 2010 • 2014	
Mme Hong ZHANG	CHN	Patinage de vitesse	2014 • 2018	
Mme Samira ASGHARI	AFG	Basketball		
Mme Daina GUDZINEVIČIŪTĖ	LTU	Tir	1996 • 2000 • 2004 • 2008 • 2012	
M. Camilo PÉREZ LÓPEZ MOREIRA	PAR	Divers		
Mme Felicite RWEMARIKA	RWA			
M. William Frederick BLICK	UGA	Divers		
S.A.R. le Prince Jigyel Ugyen WANGCHUCK	BHU	Basketball		
M. Andrew PARSONS	BRA	Divers		
M. Morinari WATANABE	JPN	Divers		
M. Giovanni MALAGÒ	ITA			
Mme Odette ASSEMBE ENGOULOU	CMR			
Mme Filomena FORTES	CPV			
Mme Matlohang MOILOA-RAMOQOPO	LES	Tennis de table		
M. Tidjane THIAM	CIV			
Mme Laura CHINCHILLA	CRC			
M. Erick THOHIR	INA			
M. Spyros CAPRALOS[7]	GRE	Water-polo	1980 • 1984	
M. Mustapha BERRAF	ALG	Basketball		
M. Kee-heung LEE	KOR			
M. Yasuhiro YAMASHITA	JPN	Judo	1984	

* Membre de la commission exécutive [7] Membre de la commission exécutive depuis le 21 mars 2025

NOM	PAYS/CNO	SPORT/DISCIPLINE	PARTICIPATION AUX JEUX	MÉDAILLÉ(E) OLYMPIQUE
M. David HAGGERTY	USA	Tennis et ski		
M. Gianni INFANTINO	SUI			
Mme María de la Caridad COLÓN RUENES	CUB	Athlétisme	1980	
Mme Kolinda GRABAR-KITAROVIĆ	CRO			
S.A.R. la Princesse Reema Bandar AL-SAUD	KSA			
M. Battushig BATBOLD	MGL			
Lord Sebastian COE	GBR	Athlétisme	1980 • 1984	
Mme Astrid UHRENHOLDT JACOBSEN	NOR	Ski de fond	2010 • 2014 • 2018	
M. Pau GASOL SÁEZ	ESP	Basketball	2004 • 2008 • 2012 • 2016 • 2020	
M. Yuki OTA	JPN	Escrime	2004 • 2008 • 2012 • 2016	
Mme Federica PELLEGRINI	ITA	Natation	2004 • 2008 • 2012 • 2016 • 2020	
Mme Maja Martyna WŁOSZCZOWSKA	POL	Cyclisme	2004 • 2008 • 2016 • 2020	
M. Humphrey KAYANGE	KEN	Rugby	2016	
M. Yiech Pur BIEL	IOC†	Athlétisme	2016	
Mme Danka HRBEKOVÁ (Barteková)	SVK	Tir	2008 • 2012 • 2016 • 2020	
M. David LAPPARTIENT	FRA	Cyclisme		
M. Martin FOURCADE	FRA	Biathlon	2010 • 2014 • 2018	
Mme Frida HANSDOTTER JANSSON	SWE	Ski alpin	2010 • 2014 • 2018	
Mme Yael ARAD	ISR	Judo	1992	
M. Balázs FÜRJES	HUN			
Mme Cecilia TAIT VILLACORTA	PER	Volleyball	1980 • 1984 • 1988	
Mme Michelle YEOH	MAS	Divers		
M. Michael MRONZ	GER			
Mme Petra SÖRLING	SWE	Tennis de table		
M. Jae Youl KIM	KOR			
M. Mehrez BOUSSAYENE	TUN			
Mme Aya MEDANY	EGY	Pentathlon moderne	2004 • 2008 • 2012	
Mme Paula BELÉN PARETO	ARG	Judo	2008 • 2012 • 2016 • 2020	
Mme Damaris YOUNG	PAN	Basketball et football		
Sir Hugh ROBERTSON	GBR	Divers		
M. Johan ELIASCH	GBR	Divers		
M. Gene SYKES	USA	Divers		
Mme Kim BUI	GER	Gymnastique artistique	2012 • 2016 • 2020	
M. Marcus DANIELL	NZL	Tennis	2016 • 2020	
Mme Allyson FELIX	USA	Athlétisme	2004 • 2008 • 2012 • 2016 • 2020	
Mme Jessica FOX	AUS	Canoë	2012 • 2016 • 2020	

Membres honoraires

M. Shagdarjav MAGVAN	MGL			
M. Mustapha LARFAOUI	ALG			

† Réfugié reconnu par le HCR

NOM	PAYS/CNO	SPORT/DISCIPLINE	PARTICIPATION AUX JEUX	MÉDAILLÉ(E) OLYMPIQUE
Mme. Manuela DI CENTA	ITA	Ski de fond	1984 • 1988 • 1992 • 1994 • 1998	
M. Kipchoge KEINO	KEN	Athlétisme	1964 • 1968 • 1972	
M. Chiharu IGAYA	JPN	Ski alpin	1952 • 1956 • 1960	
Professeur Arne LJUNGQVIST	SWE	Athlétisme	1952	
M. Antun VRDOLJAK	CRO			
Intendant général Lassana PALENFO	CIV			
M. Francisco J. ELIZALDE	PHI			
S.M. le Roi Willem-Alexander des PAYS-BAS	NED			
M. Jean-Claude KILLY	FRA	Ski alpin	1964 • 1968	
Raja Randhir SINGH	IND	Tir	1968 • 1972 • 1976 • 1980 • 1984	
S.A.R. le Prince Nawaf Bin Faisal Bin Fahad Bin ABDULAZIZ AL SAUD	KSA			
M. Melitón SÁNCHEZ RIVAS	PAN			
Dr Julio César MAGLIONE	URU	Natation		
M. Lambis V. NIKOLAOU	GRE			
M. Vitaly SMIRNOV	RUS	Water-polo		
M. Olegario VÁZQUEZ RAÑA[8]	MEX	Tir	1964 • 1968 • 1972 • 1976	
M. Toni KHOURY	LBN			
M. Alexander POPOV	RUS	Natation	1992 • 1996 • 2000 • 2004	
M. Timothy Tsun Ting FOK	HKG			
M. Gerhard HEIBERG	NOR			
S.A.R. le Prince Tunku IMRAN	MAS	Squash		
M. Mario PESCANTE	ITA	Athlétisme		
M. Sam RAMSAMY	RSA	Athlétisme		
M. Ung CHANG	PRK	Basketball		
M. Franco CARRARO	ITA	Ski nautique		
M. Iván DIBÓS	PER	Aviron		
M. Willi KALTSCHMITT LUJÁN	GUA	Baseball		
Sir Austin L. SEALY, KT	BAR			
M. Samih MOUDALLAL	SYR	Haltérophilie		
M. Habu GUMEL	NGR			
Mme Beatrice ALLEN	GAM			
S.M. le Roi Frederik X	DEN			
Sir Craig REEDIE GBE	GBR	Badminton		
M. Richard W. POUND, K.C., Ad.E.	CAN	Natation	1960	
M. Pál SCHMITT	HUN	Escrime	1968 • 1972 • 1976	
Membre suspendu				
Cheik Ahmad Al-Fahad AL-SABAH[9]	KUW			
Membre honoraire suspendu				
M. Carlos Arthur NUZMAN	BRA	Volleyball	1964	

[8] Décédé en mars 2025 [9] Cessation de l'adhésion en mars 2025

SECTION 7

RÉSILIENCE

POINTS CLÉS

Les partenaires contribuent à garantir le succès des Jeux d'une nouvelle ère 146

Le programme d'hospitalité mondial de Paris 2024 connaît un succès retentissant 152

Les détenteurs de droits médias ont permis aux Jeux Olympiques de Paris 2024 de battre des records d'audience 154

Le CIO est une organisation à but non lucratif entièrement financée par des fonds privés. Pour assurer la viabilité et le succès à long terme du Mouvement olympique et des Jeux Olympiques, il a mis au point des programmes commerciaux à multiples facettes en prévoyant des sources de revenus diversifiées. Le programme des partenaires olympiques (TOP) est une composante centrale de ce mode de fonctionnement, qui repose également en grande partie sur des accords conclus avec des détenteurs de droits médias pour diffuser les Jeux auprès du public mondial.

Cette résilience financière permet au CIO de redistribuer 90 % de ses revenus pour soutenir les athlètes, les CNO et les organisations sportives partout dans le monde. Cette section met en exergue les efforts déployés sans relâche par le CIO pour renforcer la résilience du Mouvement olympique, notamment par le biais de ses collaborations avec les partenaires olympiques mondiaux et les détenteurs de droits médias, ainsi que la croissance continue des programmes de licence et des produits olympiques officiels.

Partenaires olympiques mondiaux 144

Licences mondiales 151

Billetterie et hospitalité 152

Droits médias 154

PARTENAIRES OLYMPIQUES MONDIAUX

Les partenaires olympiques mondiaux ont activement contribué au succès des Jeux Olympiques de Paris 2024, tout en mettant en œuvre des initiatives axées sur les athlètes et en participant à des projets visant à promouvoir l'impact positif du sport.

Le programme des partenaires olympiques (TOP) représente le plus haut niveau de parrainage olympique. Il lie le CIO et le Mouvement olympique à de grandes multinationales par le biais de partenariats commerciaux à long terme. Fondé en 1985, le programme a été créé afin de développer une base de revenus fiable et diversifiée pour les Jeux Olympiques, et d'établir avec des entreprises des partenariats à long terme qui profitent au Mouvement olympique dans son ensemble.

Les partenaires olympiques mondiaux se voient octroyer des droits de marketing exclusifs à l'échelle mondiale dans la catégorie relevant de leur domaine d'activité, ainsi que des droits de livraison au CIO et aux comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO). Leurs contributions ne se cantonnent pas à des aides financières : ils participent à l'organisation des Jeux, font la promotion du sport partout dans le monde et offrent des opportunités aux athlètes dans plus de 200 pays en leur permettant de concourir sur la plus grande scène sportive qui soit.

Le programme TOP s'est considérablement développé depuis sa création, avec des revenus de 96 millions d'USD enregistrés au cours du premier cycle 1985–1988 pour atteindre 3 milliards d'USD au cours de la période 2021–2024. Cette augmentation a bénéficié directement aux athlètes et aux organisations sportives, sachant que le CIO redistribue 90 % de ses revenus pour soutenir l'organisation des Jeux Olympiques et promouvoir le développement du sport au niveau mondial.

Pour Paris 2024, P&G a sponsorisé l'aménagement de la toute première crèche installée dans le village olympique.

Pour la 31e fois depuis 1932, OMEGA a rempli la fonction de chronométreur officiel des Jeux Olympiques.

En 2024, les partenaires olympiques mondiaux ont joué un rôle essentiel dans le soutien aux Jeux Olympiques de la Jeunesse de Gangwon 2024, les Olympic Qualifier Series de 2024 et les Jeux Olympiques de Paris 2024. Ils ont également soutenu les athlètes par le biais de diverses initiatives et ont collaboré avec le CIO sur des projets ciblés, démontrant que le sport peut exercer une influence significative sur le monde.

AB InBev intègre le programme TOP

AB InBev a intégré le réseau des partenaires olympiques mondiaux en janvier 2024, lorsque la bière sans alcool Corona Cero

Le PDG d'AB InBev, Michel Doukeris (à gauche), et le président du CIO, Thomas Bach, portent un toast au nouveau partenariat olympique mondial conclu avec AB InBev.

est devenue un sponsor mondial des Jeux Olympiques.

Ce partenariat vise à souligner l'engagement que partagent le CIO et AB InBev à promouvoir une consommation responsable et à bâtir un monde meilleur, en adressant aux fans des Jeux Olympiques partout dans le monde des messages d'union, de modération et de célébration. AB InBev et le CIO sont également tous deux engagés à unir leurs efforts pour créer un monde meilleur pour les athlètes, les fans et les clients, en contribuant activement à la réalisation des objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies (ODD).

Prolongation du partenariat TOP avec Deloitte

Le CIO et Deloitte ont annoncé en août 2024 la prolongation de leur partenariat olympique mondial, Deloitte devenant ainsi le partenaire en matière d'intégration technologique à compter des Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026 jusqu'aux Jeux Olympiques de Brisbane 2032.

> « Ce partenariat illustre l'opportunité pour notre catégorie de produit d'avoir un impact positif et de s'engager auprès de milliards de fans à travers le monde. »
>
> **Michel Doukeris**, PDG d'AB InBev

Deloitte sera chargé de concevoir, bâtir, mettre en œuvre et sécuriser l'infrastructure technologique critique, tout en assurant une intégration numérique transparente, une cybersécurité renforcée et l'efficacité des opérations. Deloitte continuera également d'accompagner le CIO dans sa transformation numérique : en améliorant les interactions avec les fans par le biais de la plateforme Olympic Fan Data (plateforme de données sur les fans olympiques), en renforçant les initiatives axées sur l'employabilité des athlètes et en participant à l'élaboration de l'Agenda olympique pour l'IA. Le centre d'innovation sportive de Deloitte, basé à Madrid, jouera un rôle central dans la présentation de solutions basées sur l'IA et d'autres technologies de pointe, consolidant ainsi l'engagement du partenariat à construire l'avenir du sport en s'appuyant sur ce que le numérique a de mieux à offrir.

Les membres de la Team Deloitte ont remporté neuf médailles pour leurs pays respectifs.

Partenaires olympiques mondiaux à Paris 2024

Le soutien apporté au Mouvement olympique par les partenaires olympiques mondiaux a atteint de nouveaux sommets lors des Jeux Olympiques de Paris 2024 – par le biais de la fourniture de produits, de technologies et de services essentiels, et de la mise en œuvre de campagnes de marketing mondiales visant à promouvoir les valeurs olympiques et célébrer les exploits des athlètes.

AB InBev

En tant que premier brasseur à devenir sponsor mondial des Jeux Olympiques, AB InBev a célébré Paris 2024 en promouvant une consommation responsable. Au travers de la campagne « For Every Golden Moment » (Pour chaque moment en or) de la bière sans alcool Corona Cero, déployée sur plus de 40 marchés, et ses activations Golden Venues, le partenaire a encouragé les fans à faire la fête de manière responsable tout en valorisant le pouvoir des moments partagés dans le cadre des Jeux Olympiques.

Alibaba a contribué à alimenter Paris 2024 avec une technologie dans le cloud pilotée par l'IA.

Airbnb
Airbnb n'avait jamais hébergé autant d'hôtes de toute son histoire. Il a également soutenu les athlètes dans leurs parcours olympiques grâce aux subventions de voyage Airbnb pour les athlètes, Airbnb500 ayant notamment fourni des crédits Airbnb d'une valeur de 500 USD à chaque athlète en lice aux Jeux. Par ailleurs, Airbnb a permis à des fans de participer au relais de la flamme olympique et a célébré les Jeux en déployant dans tout Paris une grande campagne en extérieur. ▸ Page 64

Alibaba
Alibaba a collaboré avec Paris 2024 en lui fournissant une technologie basée sur le cloud et alimentée par l'intelligence artificielle (IA) qui a permis d'améliorer sa diffusion, la durabilité et l'engagement des supporters. OBS Cloud 3.0 a transformé la distribution des médias, tandis que l'archivage basé sur l'IA a permis de consigner les faits historiques liés aux Jeux Olympiques. Les activations sur site, notamment Alibaba Cloud Memento et Wonder Avenue, ont mis en lumière tout le potentiel de l'IA, créant des expériences immersives pour les fans.

Allianz
Allianz a fourni des assurances complètes pour couvrir les sites, les athlètes et les fans, et veiller à ce que les Jeux se déroulent en toute sécurité. L'entreprise a soutenu les athlètes de la Team Allianz, interagi avec le public par le biais de sa campagne « Get Ready » et amélioré l'expérience des fans grâce à des vidéos d'explications des sports permettant de mieux s'immerger dans les Jeux.

Atos
En assurant la gestion des systèmes informatiques critiques et en fournissant des résultats en temps réel, Atos a permis aux Jeux Olympiques d'être plus numériques et sécurisés que jamais. L'entreprise a soutenu le déroulement des opérations, le processus d'accréditation et les questions de cybersécurité, coordonné 2 000 experts et présenté ses innovations dans le cadre de la campagne « Celebrating What Matters », mettant en exergue le rôle des technologies dans la réussite des Jeux Olympiques.

Bridgestone
Bridgestone a fourni des pneus de première qualité et des solutions de mobilité, assurant un transport sûr et durable pour les athlètes, le personnel et les volontaires. L'entreprise a fourni des vélos pour le transport sur les sites, soutenu les athlètes en situation de handicap en leur fournissant des équipements personnalisés et a œuvré à mobiliser ses employés et ses clients dans le monde entier, soulignant son engagement en faveur de la sécurité, de la durabilité et de l'innovation.

Coca-Cola
Coca-Cola a rafraichi Paris 2024 en proposant toute une gamme de boissons et s'est engagé auprès des fans par le biais de sa campagne « Celebrate Everyday Greatness » (Célébrer la grandeur au quotidien). Il a également lancé la chanson *Hello World (Song of the Olympics™)*, soutenu les athlètes de la Team Coca-Cola et plaidé en faveur des emballages durables, renforçant ainsi ses efforts visant à rassembler le monde grâce au sport et à réduire au minimum l'impact sur l'environnement.

Deloitte
Pour célébrer Paris 2024, Deloitte a lancé « The First Effect » (Le premier effet), une campagne mettant en lumière des exploits historiques et qui a suscité 225 millions d'impressions. La toute première Team Deloitte mondiale était également composée de 10 professionnels de l'entreprise, d'un ancien employé et de quatre athlètes sponsorisés en lice dans 11 sports différents à Paris 2024, remportant un total de neuf médailles pour leurs pays respectifs.

Intel
Intel a apporté son concours à l'organisation de Paris 2024 en qualité de partenaire officiel pour une plateforme d'IA, qui a permis d'améliorer la diffusion, l'engagement des fans et l'accessibilité. Sa plateforme d'identification des talents par IA lui a permis de se rapprocher des fans, tout en proposant des contenus en résolution 8K, des vidéos volumétriques et des temps forts automatisés. Intel a également soutenu les athlètes avec une messagerie automatique alimentée par l'IA et une solution d'orientation axée sur

Visa a travaillé avec Paris 2024 sur un réseau de paiement personnalisé.

l'accessibilité, démontrant le potentiel de transformation de l'IA dans le sport.

Mengniu

Dans le cadre des Jeux de Paris 2024, Mengniu a lancé sa campagne « Nourishing the Strength of Everyone » (Nourrir la force de chacun), en engageant les fans à travers des récits, des événements culturels et des initiatives en faveur de la durabilité. L'entreprise a présenté en avant-première un court-métrage sur le thème des Jeux Olympiques, organisé la toute première « China Night » et activé des mesures respectueuses de l'environnement, renforçant ainsi son engagement en faveur de l'excellence, l'inclusion et la responsabilité environnementale sur la scène mondiale.

OMEGA

Pour la 31e fois de l'histoire olympique, OMEGA a rempli la fonction de chronométreur officiel, déployant 550 chronométreurs et technologies de pointe sur l'ensemble de 329 événements. L'entreprise a introduit les caméras photo-finish Scan'O'Vision ULTIMATE, accueilli les fans dans le Pavillon OMEGA et célébré les Jeux avec le lancement d'un modèle exclusif de montres Paris 2024 et une campagne de marketing innovante.

Panasonic

Panasonic a apporté son concours à l'organisation de Paris 2024 en fournissant des solutions audiovisuelles dernier cri, notamment une cartographie des projections, la diffusion de vidéos à l'échelle des sites et des technologies spécifiques pour la salle de presse. L'entreprise a apporté des platines de DJ Technics pour les sports urbains, organisé des célébrations au Parc des Champions et soutenu les jeunes leaders du CIO, en redoublant d'efforts pour promouvoir l'innovation, la durabilité et les moments inoubliables des Jeux Olympiques.

P&G

P&G a soutenu les athlètes en leur proposant une grande variété de produits et services dans le village olympique, notamment la toute première crèche, un salon de beauté et de soins esthétiques, des installations de blanchisserie et une clinique dentaire. L'entreprise a touché les consommateurs du monde entier avec sa campagne « Everyday Champions », tandis que les subventions « Athletes for Good » ont permis de soutenir les œuvres caritatives choisies par 20 athlètes. P&G a également joué un rôle important dans la création des podiums de Paris 2024. ▸ Page 65

Samsung

Samsung a rendu les Jeux de Paris 2024 encore plus formidables en mettant à disposition une technologie mobile de pointe – en offrant aux athlètes l'édition olympique du smartphone Galaxy Z Flip6, grâce auquel les tout premiers selfies de victoire ont été effectués, et en fournissant 15 000 appareils pour favoriser le bon déroulement des opérations pendant les Jeux. L'entreprise a également créé la communauté numérique « Together for Tomorrow, Enabling People », pour mobiliser les jeunes grâce au sport et susciter un changement positif.

Coca-Cola a sponsorisé l'espace Athlete365 Mind Zone x Powerade dans le village olympique.

Toyota

Toyota a fourni un parc de véhicules 100 % électrique, comprenant des véhicules zéro émission et des solutions de mobilité du « dernier kilomètre ». L'entreprise a fourni des APM (Accessible People Mover) et des « Yosh-e », un dispositif de traction électrique pour fauteuil roulant, améliorant ainsi la mobilité pour tous. Toyota a également présenté sa technologie à hydrogène, avec des véhicules à pile à combustible qui ont parcouru un million de kilomètres, renforçant ainsi ses efforts pour promouvoir la durabilité et l'inclusivité.

Visa

Visa a collaboré avec Paris 2024 pour constituer un réseau de paiement sur mesure, afin que les bénéficiaires puissent payer sans contact dans les 3 500 points de vente habilités sur les sites des Jeux. L'entreprise a également soutenu 147 athlètes de la Team Visa originaires du monde entier, et célébré la culture parisienne avec des installations d'art de rue et l'application Visa Go, qui a aidé les fans à explorer la ville en leur proposant des offres exclusives.

Initiatives en faveur des athlètes

Les partenaires olympiques mondiaux continuent de collaborer avec le CIO pour fournir des ressources, des formations et des opportunités sur mesure afin de soutenir les athlètes aussi bien sur l'aire de compétition qu'en dehors.

- **Terrasse Cero Stress de Corona** AB InBev a installé une terrasse Cero Stress de Corona dans le village olympique de Paris 2024, offrant aux athlètes un espace idyllique pour se détendre, socialiser et regarder les Jeux.

- **Subventions de voyage Airbnb pour les athlètes** Airbnb a poursuivi son engagement en faveur des athlètes par le biais de son programme de subventions

de voyage, dans le cadre duquel il offre des crédits Airbnb d'une valeur de 2 000 USD pour aider certains athlètes à couvrir leurs frais d'entraînement et de participation aux compétitions ; et dans le cadre du programme Airbnb500, offrant 500 USD de crédits Airbnb à tous les athlètes éligibles participant aux Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024. Dans le cadre de ces programmes, plus de 20 millions d'USD ont déjà été versés pour soutenir plus de 30 000 athlètes à travers le monde. ▸ Page 64

- **Business Accelerator d'Athlete365** Alibaba et le CIO ont uni leurs forces pour lancer l'édition 2024 de ce programme à succès, qui aide les athlètes à développer des compétences entrepreneuriales et les accompagne dans leur transition de carrière après le sport. Les experts d'Alibaba.com proposent aux athlètes des outils pédagogiques, des services de mentorat et des possibilités de financement, et leur inculquent les connaissances nécessaires pour les aider à lancer et développer leurs propres entreprises. ▸ Page 67

- **Programme « Buddy » d'Allianz** Grâce à ce programme proposé par Allianz, 114 athlètes ont été mis en relation avec plus de 850 de ses employés depuis son lancement en 2021, leur permettant de partager leurs expériences et connaissances personnelles avec les collaborateurs d'Allianz partout dans le monde. Dans le cadre de ce programme, une somme de 3 000 EUR est versée aux participants qui terminent six sessions de mentorat afin de les aider à s'épanouir dans leur carrière professionnelle au-delà du sport. ▸ Page 66

- **Mind Zone Athlete365 x Powerade** Dans le cadre d'un partenariat avec le programme Athlete365 du CIO, la marque Powerade de Coca-Cola a créé une « Mind Zone » dans le village olympique de Paris 2024, offrant aux athlètes un espace pour pratiquer des techniques de respiration pour se calmer, s'adonner à des exercices de visualisation et essayer des expériences immersives de pleine conscience en réalité virtuelle (RV) pour favoriser le bien-être mental. ▸ Page 64

La mascotte « Alli the Eagle » a accueilli les participants au camp international MoveNow organisé en septembre avec Allianz.

- **Crèche du village olympique sponsorisée par P&G** Pour la toute première fois, un espace familial, sponsorisé par la marque Pampers de P&G, a été ouvert dans le village olympique, dans le but d'offrir aux athlètes parents un environnement accueillant pour passer du temps avec leurs enfants. P&G a fourni à tous les athlètes en séjour à Paris un kit de bienvenue contenant tous les produits essentiels pour répondre à leurs besoins en matière d'hygiène et de santé pendant les Jeux.

- **Selfies de la victoire et smartphones Samsung pour les athlètes** Samsung a offert à tous les athlètes en lice à Paris 2024 un smartphone Galaxy Z Flip6 Olympic Edition, avec divers services exclusifs et applications préinstallés, les médaillés bénéficiant en outre d'une occasion unique de se prendre en selfie pour célébrer leur victoire sur le podium à l'aide des appareils Samsung.

Partenariats ciblés

L'Agenda olympique 2020+5 a incité le CIO à évoluer et à renforcer le programme TOP en collaborant avec des partenaires commerciaux sur des initiatives s'appuyant sur le sport pour conduire à des changements positifs sur les plans social et environnemental. Ces partenariats ciblés exploitent le pouvoir du sport pour faire le bien, en s'alignant sur les ODD tout en permettant aux partenaires d'atteindre de nouveaux publics au travers de valeurs et ambitions communes.

Les initiatives mises en œuvre en 2024 ont soutenu la durabilité, l'inclusion, la santé et le bien-être, ainsi que d'autres domaines fondamentaux s'inscrivant dans la mission plus large dont le Mouvement olympique est investi. Ces initiatives ont entre autres été les suivantes :

- **Airbnb** Airbnb a soutenu les équipes olympique et paralympique des réfugiés formées par le CIO pour les Jeux de Paris 2024 au moyen de financements visant à les aider à couvrir leurs frais d'entraînement, de participation et d'hébergement. Airbnb a également publié 1 000 annonces pour des logements accessibles, sans marches, en région parisienne, pour contribuer à ce que les Jeux de Paris 2024 soient inclusifs pour tous, et a lancé une campagne d'incitation visant à encourager un plus grand nombre d'hôtes à proposer des séjours accessibles. ▸ Page 118

- **Allianz MoveNow** MoveNow est une initiative mondiale proposée par Allianz, dont la mission consiste à accroître la pratique du sport chez les jeunes. Elle a mis en œuvre plus de 30 projets à travers le monde en 2024, afin d'inciter les jeunes à être actifs et à adopter des habitudes saines. Ces projets comprenaient notamment un camp international MoveNow, organisé à Munich en septembre, qui a offert aux jeunes athlètes des opportunités de formation et de mentorat professionnels.

- **Deloitte : Prix « Action climat » du CIO** En sa qualité de partenaire chargé de la

Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024

Les partenaires olympiques mondiaux ont soutenu les efforts d'engagement avec la prochaine génération déployés dans le cadre des Jeux Olympiques de la Jeunesse (YOG) d'hiver de Gangwon 2024 par le biais de toute une gamme d'activations novatrices.

Le pavillon Alibaba Cloud proposait un jeu de taekwondo en réalité virtuelle et une expérience 4D action replay, tout en mettant en lumière ses contributions au Mouvement olympique. À l'extérieur, l'écran présentant une flamme numérique changeait en temps réel en fonction des conditions météorologiques locales, créant ainsi un lieu dynamique pour des photos.

Allianz a organisé un « hackathon » MoveNow dans le village olympique de la jeunesse, qui a réuni des jeunes leaders du CIO pour mettre sur pied des initiatives numériques visant à promouvoir la pratique du sport auprès des jeunes.

L'espace Galaxy Experience proposé par Samsung dans le cadre des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver a attiré les jeunes visiteurs en leur proposant de jouer à un jeu de saut à ski sur un appareil de la série Galaxy S24 et de relever un défi philatélique pour gagner des produits exclusifs.

Les partenaires olympiques mondiaux ont également apporté un soutien essentiel au bon déroulement des opérations, avec par exemple la technologie de chronométrage avancée fournie par OMEGA et la flotte de véhicules Toyota utilisés par le comité d'organisation.

présentation des prix « Action climat » du CIO, Deloitte a organisé en marge de Paris 2024 un événement spécial pour annoncer les finalistes et mettre en exergue les mesures entreprises en faveur du climat par le biais du sport. Après les Jeux, quatre lauréats ont été récompensés pour leurs contributions en faveur de la durabilité au sein du Mouvement olympique. ▸ Page 103

- **Programme « Athletes for Good » de P&G** P&G a poursuivi la mise en œuvre de son programme « Athletes for Good » dans le cadre des Jeux de Paris 2024, en octroyant 20 subventions de 24 000 USD chacune à des organisations caritatives choisies par les athlètes. Ces subventions donnent aux athlètes les moyens d'avoir un impact plus important au-delà du sport, en soutenant des initiatives qui exercent une influence significative sur les communautés partout dans le monde. ▸ Page 64

- **Panasonic : Jeunes leaders du CIO** Panasonic a collaboré avec de nombreux jeunes leaders du CIO dans le cadre des Jeux de Paris 2024 afin de promouvoir leur sport et leurs projets de développement social, et d'interagir avec les fans au Parc des Champions. ▸ Page 120

- **Samsung : Together for Tomorrow, Enabling People** Samsung et le CIO se sont associés pour lancer « Together for Tomorrow, Enabling People » en 2024, une nouvelle communauté numérique se servant du sport et des technologies pour mobiliser les jeunes au sein du Mouvement olympique. Cette initiative encourage ainsi les jeunes à participer aux défis olympiques qui ont un impact positif sur le plan social et inspirent les prochaines générations.

> « La prolongation de notre partenariat est une formidable occasion pour Deloitte de partager sa vaste expérience en matière de conseil en gestion et ses capacités technologiques afin de contribuer à la transformation de l'infrastructure technologique des Jeux. »
>
> **John Skowron**, Vice-président de Deloitte pour les Jeux Olympiques et Paralympiques

Merci, Paris !

SOURIEZ ! VOUS ÊTES FILMÉ

Les médaillés de Paris 2024 pouvaient illustrer leur couronnement par un « selfie de la victoire » grâce au soutien de Samsung, partenaire olympique mondial.

Les médaillés du 400 m nage libre féminin (natation), du street féminin (skateboard) et du sabre masculin (escrime) ont tous immortalisé le moment avec un selfie de la victoire.

Les stars de Paris 2024 ont pu immortaliser leur moment de gloire d'un point de vue unique, depuis la plus haute marche du podium.

Pour la première fois dans l'histoire des Jeux Olympiques, Samsung a fourni son smartphone Galaxy Z Flip6, dans son édition olympique, aux athlètes pour qu'ils s'en servent sur le podium et puissent capturer et partager leurs souvenirs avec un selfie de la victoire. Par le passé, les téléphones et autres objets personnels n'étaient pas autorisés sur l'aire de compétition si bien que les athlètes des Jeux précédents ne pouvaient pas prendre d'images lorsqu'ils recevaient leurs médailles.

Les selfies de la victoire ont été proposés lors des cérémonies de remise des médailles aux médaillés individuels et aux équipes composées de deux athlètes au maximum. Chaque médaillé est informé de la manière et du moment opportun pour immortaliser ces images sur le téléphone qui lui est remis par Samsung.

« Partager le moment »

« Pouvoir partager le moment où j'ai réalisé mon rêve de gagner une médaille avec mes supporteurs, ma famille, mes amis et le monde entier, et le faire de mon propre angle de vue… c'était incroyable », a expliqué Rayssa Leal, skateuse, membre de la Team Samsung Galaxy. « Ça a non seulement permis de donner plus de résonance à un moment gravé à jamais dans ma mémoire. C'était aussi l'occasion de célébrer la camaraderie en dehors de la compétition puisque mes collègues médaillés et moi-même avons pris le selfie de la victoire ensemble sur le podium ».

La technologie personnalisée de Samsung a permis de cartographier et de trier les selfies des athlètes par sport, avant de les télécharger sur la plateforme Athlete365. Les athlètes ont ainsi pu sauvegarder et partager leurs expériences du podium avec leur famille et leurs fans sur les réseaux sociaux.

De plus, tous les athlètes participant aux Jeux ont reçu leur propre édition olympique personnalisée du Galaxy Z Flip6 de Samsung, qui contenait déjà la nouvelle application Athlete365 et d'autres applications utiles.

LICENCES MONDIALES

Dans le cadre de ses efforts continus pour diversifier ses sources de revenus et toucher les fans partout dans le monde, le CIO a lancé plusieurs nouvelles collections de produits dérivés officiels ciblés sur les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Des articles de mode aux stylos plume, les détenteurs de licence partenaires du CIO ont célébré les Jeux Olympiques de Paris 2024.

La stratégie mondiale du CIO en matière de licences vise à renforcer et promouvoir la marque olympique non seulement pendant les Jeux Olympiques, mais aussi entre les éditions des Jeux, en permettant aux fans de se procurer des produits officiels, des objets de collection et des souvenirs leur offrant un lien tangible avec les Jeux Olympiques et les valeurs olympiques.

Les efforts déployés en 2024 se sont concentrés sur les Jeux Olympiques de Paris 2024, avec la commercialisation d'une gamme variée de produits mettant les Jeux à l'honneur et favorisant l'engagement auprès des fans par le biais de lignes de produits exclusifs et d'offres numériques innovantes. En voici quelques exemples :

- **Olympics™ Go! Paris 2024** Le jeu officiel pour appareil mobile, publié par nWay, mêlait des éléments de construction d'une ville à des épreuves sportives des Jeux Olympiques, offrant aux fans une manière interactive de prendre part aux Jeux de Paris 2024.
- **Défis connectés Kinomap** L'application d'entraînement interactif a permis aux coureurs, cyclistes et rameurs du monde entier de s'attaquer à distance aux parcours de Paris 2024 en utilisant un équipement de fitness domestique compatible.
- **Ballons de Paris 2024** Les marques Mikasa (volleyball, volleyball de plage et water-polo) et Molten (basketball et handball) ont permis aux fans de se procurer des ballons officiels authentiques.
- **Finger Skates Tech Deck** La marque Tech Deck de Spinmaster a lancé des Finger Skates et des rampes miniatures Paris 2024, pour permettre aux fans de recréer chez eux les skateparks des Jeux Olympiques.
- **Albums d'autocollants Panini et Coca-Cola** Ces séries comprenaient près de 120 autocollants et albums physiques et numériques à collectionner, et les fans pouvaient participer à des défis et débloquer des cartes en scannant des codes sur les produits Coca-Cola.
- **Virtual Regatta** Le simulateur en ligne a permis aux fans de participer à des courses de voiliers virtuelles sur les parcours officiels de Paris 2024.
- **Looney Tunes** Des collections spéciales en co-branding avec Warner Bros. Discovery proposaient des vêtements, des pin's et autres accessoires mettant en scène les personnages de ces dessins animés classiques sur fond de Jeux Olympiques. Ces articles ont été vendus sur l'Olympic Shop et dans les boutiques Pull&Bear.
- **Olympic World présenté par Visa sur Roblox** Cette expérience de jeu immersive, présentée par Visa, proposait une série de mini-jeux inspirée des Jeux Olympiques et des produits virtuels olympiques.
- **Collection tour Eiffel** Une collaboration avec la Société d'Exploitation de la Tour Eiffel a donné lieu à la création de vêtements et d'accessoires mettant à l'honneur les anneaux olympiques installés sur la tour Eiffel.
- **Olympic Shop et Trendyol** De nouveaux produits estampillés « olympiques » ont été mis à la vente en ligne sur les sites de l'Olympic Shop et Trendyol.com.
- **Collection « Olympic Heritage » par Lacoste** Une ligne de vêtement en édition limitée a été spécialement conçue en hommage aux Jeux Olympiques de Paris 1924, entérinant le partenariat entre Lacoste et le CIO dans leur volonté de célébrer les modèles olympiques historiques.
- **Instruments d'écriture Montblanc** Une édition spéciale d'instruments d'écriture a été créée pour commémorer le centenaire des Jeux de Paris 2024 et de Chamonix 1924.
- **Pièce commémorative** Fruit d'un partenariat avec la Monnaie de Paris, une pièce en édition spéciale a été conçue pour célébrer les 100 ans des Jeux de Paris 1924.

BILLETTERIE ET HOSPITALITÉ

Pour la première fois, le modèle de billetterie et d'hospitalité des Jeux Olympiques de Paris 2024 était entièrement centralisé, améliorant ainsi l'accessibilité, la sécurité et l'expérience proposée aux fans, tout en générant un nombre record de ventes.

Pendant les Jeux, le salon Gustave 24* a offert aux invités de toutes nationalités des produits d'hospitalité haut de gamme mais aussi une vue exceptionnelle, à 57 mètres au-dessus du sol de Paris, au premier étage de la Tour Eiffel.

Le CIO a lancé son nouveau modèle de billetterie et d'hospitalité en 2021, dans le cadre des réformes de l'Agenda olympique 2020+5 visant à mettre en place des solutions clés en main à long terme dont pourraient bénéficier les fans, les parties prenantes et les comités d'organisation. Cette approche centralisée permet de simplifier les opérations, gagner en efficacité, améliorer la prestation des services aux parties prenantes et ouvrir la voie à de nouvelles sources de revenus.

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont été les premiers à adopter pleinement ce modèle, en permettant aux fans partout dans monde de se procurer des billets et des forfaits d'hospitalité via des plateformes spécifiques gérées par le comité d'organisation de Paris 2024 et On Location, fournisseur officiel de produits d'hospitalité.

Record de vente de billets

Paris 2024 a établi une nouvelle référence en matière de billetterie olympique et paralympique. Plus de 12 millions de billets ont été vendus, atteignant le chiffre record de 9,5 millions en ce qui concerne les Jeux Olympiques. Ne faisant que confirmer le succès du nouveau modèle, les ventes de billets pour assister à la manifestation ont généré 1,3 milliard d'EUR sur 190 territoires, les États-Unis, la Grande-Bretagne, l'Allemagne, les Pays-Bas et la Belgique se plaçant en tête des ventes hors France.

Grâce au nouveau système centralisé, les fans ont pu se procurer leurs billets directement à des prix standards, garantissant un processus d'achat transparent, juste et sécurisé. L'accessibilité ayant été au cœur de toutes les préoccupations, un million de billets ont été vendus au prix de 24 EUR seulement et quatre millions de billets étaient en vente à 50 EUR ou à un prix inférieur. Paris 2024 a également été la première édition à lancer un programme de billetterie 100 % numérique, renforçant ainsi la sécurité, la facilité de transfert et la durabilité. Au total, les particuliers ont transféré 3,2 millions de billets et 815 000

billets ont été revendus par l'intermédiaire de la plateforme de revente officielle.

Une nouvelle ère en matière d'hospitalité olympique

L'édition de Paris 2024 a également été marquée par l'introduction du tout premier programme d'hospitalité mondial, lancé par On Location. Les diverses formules d'hospitalité ayant permis à plus de 360 000 invités de vivre l'expérience des Jeux, le programme a établi une nouvelle norme pour les expériences olympiques premium. La collaboration fructueuse entre la Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine et le Musée Olympique, qui a consisté à exposer des objets en lien avec l'histoire des Jeux Olympiques dans les espaces d'hospitalité, a également contribué à élever le niveau de cette nouvelle norme.

Pour la première fois, plus de 90 % des sports inscrits au programme olympique étaient assortis d'offres d'hospitalité spécifiques, comprenant diverses formules avec billets inclus pour assister à plusieurs sessions et épreuves sportives. Les fans pouvaient choisir entre des produits d'hospitalité situés dans les sites de compétition officiels, des expériences en ville dans des lieux emblématiques de Paris et des formules de séjour sur mesure comprenant billets, hébergement et activités culturelles exclusives.

L'une des principales innovations a notamment consisté en l'utilisation d'une plateforme de vente en ligne centralisée, pour s'assurer que toutes les formules d'hospitalité avec billets inclus ne soient vendues que par le biais des canaux officiels, protégeant ainsi les fans des revendeurs non autorisés.

Avec des ventes enregistrées sur plus de 60 territoires, le programme d'hospitalité a connu un franc succès à l'échelle mondiale. Les deux pays qui ont acheté le plus grand nombre de billets sont les États-Unis (36 % des ventes) et la France (19 %), suivis par la Grande-Bretagne (5 %).

Héritage et futur impact

Le modèle de billetterie et d'hospitalité adopté par Paris 2024 a rencontré un tel succès qu'il a établi une nouvelle norme pour les futurs Jeux, assurant une expérience cohérente et de haute qualité aux fans du monde entier. En optimisant la génération de revenus et en améliorant l'accessibilité, cette nouvelle approche renforce la résilience financière du Mouvement olympique tout en proposant des expériences de classe mondiale à tous les bénéficiaires.

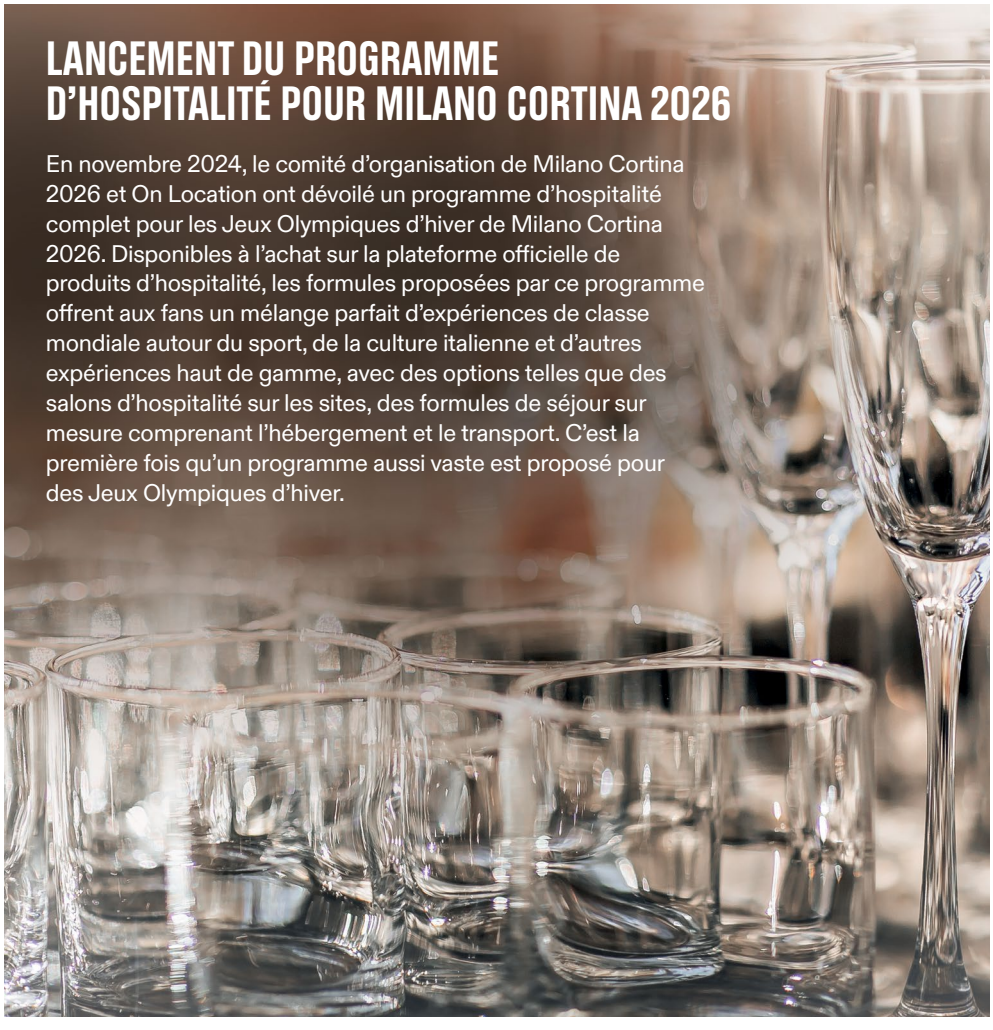

LANCEMENT DU PROGRAMME D'HOSPITALITÉ POUR MILANO CORTINA 2026

En novembre 2024, le comité d'organisation de Milano Cortina 2026 et On Location ont dévoilé un programme d'hospitalité complet pour les Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026. Disponibles à l'achat sur la plateforme officielle de produits d'hospitalité, les formules proposées par ce programme offrent aux fans un mélange parfait d'expériences de classe mondiale autour du sport, de la culture italienne et d'autres expériences haut de gamme, avec des options telles que des salons d'hospitalité sur les sites, des formules de séjour sur mesure comprenant l'hébergement et le transport. C'est la première fois qu'un programme aussi vaste est proposé pour des Jeux Olympiques d'hiver.

> « Paris 2024 a révolutionné l'offre en produits d'hospitalité pour les Jeux Olympiques, en permettant à un public mondial plus large que jamais de bénéficier des diverses formules proposées en la matière. »
>
> **Louise Dier**, directrice Hospitalité pour Paris 2024

DROITS MÉDIAS

Les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont établi une nouvelle référence en matière de diffusion olympique, les détenteurs de droits médias du CIO ayant aidé à partager les Jeux avec plus de la moitié des personnes de la planète.

Le CIO détient les droits médias mondiaux pour la diffusion des Jeux Olympiques à la télévision, à la radio et sur les plateformes numériques, et collabore avec les détenteurs de droits médias pour que le public puisse profiter des Jeux Olympiques partout dans le monde. Pendant plus de trente ans, les accords sur les droits médias ont constitué la principale source de revenus du Mouvement olympique, offrant aux Jeux la pérennité nécessaire sur le plan financier tout en étant gage de succès.

Les détenteurs de droits médias ont joué un rôle déterminant dans la diffusion des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024, les Olympic Qualifier Series et les Jeux Olympiques de Paris 2024 auprès des publics mondiaux. Outre les Jeux, le CIO s'est également associé à Netflix afin d'élargir sa base de récits olympiques par le biais de trois séries documentaires axées sur des olympiens et des olympiennes, afin de mieux faire connaître aux fans les parcours inspirant des athlètes. Pour plus de détails sur les partenariats du CIO avec 13 plateformes numériques de premier plan, voir : ▸ Page 87

Jeux Olympiques de Paris 2024

Selon une étude indépendante, l'audience mondiale des Jeux Olympiques de Paris 2024 a atteint le chiffre record de 84 %, soit près de cinq milliards de personnes – l'audience mondiale correspondant aux personnes âgées de plus de 4 ans et ayant accès aux appareils nécessaires pour suivre les Jeux Olympiques. En d'autres termes, plus de la moitié de la population mondiale a été témoin de la magie des Jeux et des moments inspirants qui s'y sont produits, signe du succès phénoménal que Paris 2024 a rencontré.

En fournissant une couverture sans précédent sur un nombre record de plateformes, les détenteurs de droits médias ont largement contribué à atteindre ce niveau d'audience inédit.

L'engagement numérique a dépassé de loin toutes les précédentes éditions, avec 13 fois plus d'interactions sur les comptes des détenteurs de droits médias sur les réseaux sociaux que lors des Jeux Olympiques de Tokyo 2020. 70 % de l'audience mondiale a suivi les Jeux à la fois à la télévision et sur les plateformes numériques, ce qui confirme bien la tendance croissante au visionnage sur de multiples plateformes.

La consommation de contenus vidéo liés à la couverture des Jeux Olympiques a augmenté de 25 %, totalisant 28,7 milliards d'heures de séquences regardées sur les plateformes des détenteurs de droits médias partout dans le monde. En moyenne, chaque téléspectateur a regardé neuf heures de la couverture des Jeux, soit 20 % de plus que lors des précédents Jeux.

Plus de la moitié de la population mondiale a suivi les Jeux Olympiques de Paris 2024.

Nombre record de contenus
Olympic Broadcasting Services (OBS), le diffuseur hôte des Jeux Olympiques, a produit un nombre record de 11 000 heures de contenus sur Paris 2024, dépassant toutes les précédentes éditions. Ces efforts ont permis aux détenteurs de droits médias d'offrir au public mondial une couverture des Jeux sur de multiples plateformes, leur offrant ainsi un accès qui n'avait encore jamais été aussi complet et immersif.

Paris 2024 a également marqué une étape importante en termes d'innovation technologique, OBS ayant tiré parti des dernières avancées en la matière pour améliorer l'expérience des téléspectateurs et approfondir l'engagement. En voici un tour d'horizon :

- **Narration de meilleure qualité et couverture centrée sur les athlètes** OBS s'est attaché à amener le public au plus près des athlètes olympiques, en diffusant un plus grand nombre de séquences filmées en coulisses et des moments capturés à l'issue des compétitions. Les séquences « Moments de l'athlète » ont permis d'assister en temps réel aux retrouvailles en ligne des athlètes avec leurs familles, pour susciter des moments de pure émotion.

- **Objectifs cinématographiques et graphiques basés sur des données** Des objectifs cinématographiques dotés d'une faible profondeur de champ ont permis d'offrir une expérience de visionnage plus intimiste. Des graphiques avancés ont présenté en temps réel des données sur les performances, tandis que des rediffusions sous plusieurs angles ont permis de vivre les Jeux sous des perspectives inédites.

- **Innovations basées sur l'IA** Grâce à l'intelligence artificielle (IA), la production audiovisuelle a pu être largement optimisée, en analysant les données en direct à des vitesses sans précédent. Les systèmes de diffusion en différé multi-caméras basés sur l'IA ont permis de générer des modèles en 3D des mouvements des athlètes, tandis

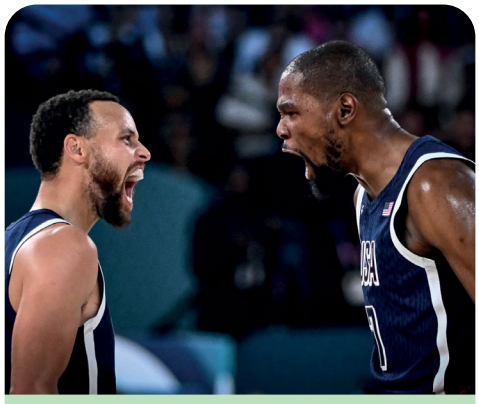

Développement de la narration olympique

Une nouvelle collaboration entre le CIO et Netflix a conduit à la réalisation de trois séries documentaires axées sur Paris 2024.

Sprint s'intéresse de près aux sprinters les plus rapides du monde, tels que Sha'Carri Richardson et Noah Lyles, tandis que *Le Nouvel Essor de Simone Biles* suit la célèbre gymnaste dans son parcours pour remonter sur la scène olympique. *Court of Gold*, sorti en 2025, plonge dans le déroulement des tournois olympiques de basketball masculin et explore l'essor de ce sport au niveau mondial.

Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024

Selon les estimations, la diffusion de la couverture des Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) d'hiver de Gangwon 2024 aurait atteint 137 millions de téléspectateurs uniques à travers le monde, les événements ayant été retransmis dans 199 pays. OBS a produit plus de 170 heures de couverture en direct, en retransmettant les temps forts de chaque sport et de chaque événement, et un total de 3 200 heures de contenus sur les JOJ ont été diffusées pas 22 détenteurs de droits médias, dépassant ainsi toutes les précédentes éditions.

Le passage au numérique en termes de consommation de contenus vidéo a été époustouflant. On observe en effet une augmentation de 336 % du temps de visionnage par rapport aux JOJ d'hiver de Lausanne 2020. Gangwon 2024 a également établi de nouveaux records en matière d'engagement sur les médias sociaux olympiques, enregistrant 313 millions d'interactions sur les comptes officiels @Olympics, tandis que le site web et l'application Olympics ont vu leurs nombres d'utilisateurs augmenter de 26 %.

OBS a produit plus de 170 heures de couverture en direct des Jeux Olympiques de la Jeunesse d'hiver de Gangwon 2024.

NBCUniversal, la BBC et Warner Bros. Discovery figuraient parmi les lauréats des Anneaux d'or olympiques.

que la génération automatique des temps forts par IA a permis aux détenteurs de droits médias de produire des séquences personnalisées dans 14 sports/disciplines.

- **OBS Cloud** Fruit d'une collaboration avec le partenaire olympique mondial Alibaba et lancé dans le cadre des Jeux Olympiques de Tokyo 2020, OBS Cloud a continué de révolutionner la diffusion en permettant aux détenteurs de droits médias de réaliser leurs opérations à distance, réduisant ainsi l'empreinte globale liée à la diffusion des Jeux.

- **Unités de production virtualisées** En collaboration avec le partenaire olympique mondial Intel, OBS a utilisé pour la première fois des unités de production virtualisées pour assurer la couverture en direct, permettant ainsi d'appréhender la diffusion avec une approche plus modulaire et plus flexible.

Olympic Qualifier Series

En amont des Jeux Olympiques de Paris 2024, les épreuves organisées à Shanghai et Budapest dans le cadre des Olympic Qualifier Series (OQS) ont été retransmises dans plus de 128 territoires, grâce à la couverture massive assurée par des détenteurs de droits médias tels que la NBCUniversal, CCTV, Warner Bros. Discovery, France TV, CBC, NHK et Claro Sports. Le public mondial pouvait également assister aux épreuves sur le site Olympics.com, assurant une grande disponibilité des contenus.

Totalisant 86,4 millions d'heures de contenus regardés à travers le monde, les OQS ont largement surpassé des événements sportifs similaires tels que les X Games d'été 2023. 285 chaînes mondiales ont diffusé des informations sur les événements, tandis que sur les marchés hôtes, les événements ont comptabilisé 152 millions de téléspectateurs uniques en Chine et un million en Hongrie.

Cérémonie des Anneaux d'or olympiques

La cérémonie des Anneaux d'or olympiques a mis à l'honneur les détenteurs de droits médias ayant réalisé des exploits lors de la diffusion des Jeux Olympiques de Paris 2024 à un public mondial. Venant récompenser l'excellence dans 12 catégories, les prix ont mis en lumière la créativité, les innovations et la qualité de la narration qui ont permis à des milliards de personnes de suivre les Jeux.

NBC Universal a remporté trois prix, dont celui de la Meilleure offre numérique et celui de la Meilleure campagne dans les médias sociaux, tandis que France Télévisions a reçu le prix du Meilleur portrait d'athlète et le Prix spécial du jury pour son rôle dans la promotion des Jeux en France. Parmi les autres lauréats figuraient la BBC, CBC/Radio-Canada, CMG Group, Globo, Nine Australia, Sky NZ et Warner Bros. Discovery.

Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026

Plus de 200 participants, dont des représentants de 28 diffuseurs, se sont réunis à Cortina d'Ampezzo en mars 2024 pour assister à la réunion des diffuseurs mondiaux organisée par OBS dans la perspective des Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026. Cette réunion a constitué une occasion privilégiée pour se rendre sur les sites, planifier les opérations et discuter des solutions innovantes à retenir pour la diffusion.

La session principale a consisté à faire le point sur les plans qu'OBS envisage de mettre en œuvre pour assurer la couverture, en se concentrant tout particulièrement sur la narration immersive, les technologies de pointe et l'engagement numérique. La production à distance et les solutions basées sur le cloud occuperont une place plus importante qu'auparavant, ce qui devrait permettre aux diffuseurs d'améliorer leur production des contenus tout en gagnant en efficacité. Les innovations telles que les systèmes de diffusion en différé multi-caméras et les drones avec caméras embarquées permettront au public mondial de voir les Jeux sous de nouveaux angles.

Les discussions ont également porté sur la question de l'égalité des genres dans la diffusion olympique, OBS et MRH ayant fait part de leurs points de vue sur la manière de promouvoir une représentation paritaire à l'écran comme en coulisses.

AUDIENCE DE PARIS 2024

FRANCE

95 % de l'audience potentielle a regardé en moyenne 24 heures de la couverture des Jeux Olympiques sur France Télévisions

GRANDE-BRETAGNE

36,1 millions de téléspectateurs, soit 59 % de la population, ont regardé 15 minutes ou plus des programmes de la BBC TV

ALLEMAGNE

53,4 millions de téléspectateurs, soit environ les deux tiers de la population, ont suivi les programmes diffusés sur l'ARD et ZDF TV

EUROPE

Au total, plus de **215 millions de personnes** ont utilisé les plateformes Warner Bros. Discovery – soit 23 % de plus qu'à Tokyo 2020

BRÉSIL

140,4 millions de personnes ont suivi la couverture des Jeux assurée par Globo sur TV Globo, SporTV et GloboPlay

ÉTATS-UNIS

Les diffusions retransmises en direct en première partie de soirée en France et aux États-Unis ont enregistré **30,6 millions de téléspectateurs sur NBCUniversa**l, soit 82 % de plus que Tokyo 2020

JAPON

Plus de 105 millions de personnes, soit près de 90 % des téléspectateurs potentiels, ont regardé la couverture des Jeux sur les chaînes de télévision Japan Consortium

CANADA

27 millions de Canadiens ont suivi la couverture des Jeux sur CBC/Radio-Canada

CHINE

La couverture numérique a totalisé **plus de 31 milliards de vues de vidéos** sur le service de streaming Yangshipin de la CCTV, CCTV News et l'application CCTV Sports

AUSTRALIE

19,5 millions de personnes ont suivi la couverture assurée par Nine sur Channel 9, 9Gem et 9Now

INDE

170 millions de personnes ont suivi les Jeux sur les plateformes Viacom18

SECTION 8

AGENDA OLYMPIQUE POINTS FORTS

L'Agenda olympique 2020 et l'Agenda olympique 2020+5 (ensemble, l'Agenda olympique) ont transformé le Mouvement olympique. Décembre 2024 a marqué le 10e anniversaire de l'adoption à l'unanimité de l'Agenda olympique 2020 lors de la 127e Session du CIO. Cet anniversaire a été le moment idéal pour revenir sur la manière dont ces deux stratégies déterminantes ont changé le CIO et le Mouvement olympique au sens large.

La 144e Session du CIO, qui s'est tenue en mars 2025, a donné lieu à la publication d'un rapport exposant certains des faits marquants et des principales réalisations de l'Agenda olympique. Ce rapport dans sa version complète est présenté, dans les pages suivantes, sous la forme d'un encart spécial dans le rapport annuel 2024 du CIO.

Agenda olympique – Points forts	160
Les Jeux Olympiques – Les Jeux d'une nouvelle ère	162
Les athlètes au premier plan	164
Solidarité	166
Équipe olympique des réfugiés formée par le CIO et Olympic Refuge Foundation	168
Égalité des genres	170
Développement durable	172
Pertinence	174
Numérisation	176
Crédibilité et bonne gouvernance	178
Résilience économique et financière	180
Agenda olympique 2020 et 2020+5	182

AGENDA OLYMPIQUE POINTS FORTS

Les vastes réformes engagées dans le cadre de l'Agenda olympique – Agenda olympique 2020 et Agenda olympique 2020+5 – ont profondément modifié le Comité International Olympique (CIO), les Jeux Olympiques et le Mouvement olympique.

Sous le mot d'ordre « Changer ou être changé » et sur la base d'un processus de consultation sans précédent, le programme de réformes lancé par le président du CIO, Thomas Bach, a été approuvé à l'unanimité par la 127e Session du CIO à Monaco en décembre 2014.

Ces réformes ont été engagées au terme d'une année de discussions et de consultations associant toutes les parties prenantes du Mouvement olympique, des experts indépendants et le grand public. Plus de 40 000 propositions du public ont été reçues, constituant quelque 1 200 idées.

Quatorze groupes de travail ont ensuite synthétisé les discussions et les débats au sein de l'ensemble du Mouvement olympique et de la société en général avant que la commission exécutive ne mette au point l'Agenda olympique en vue de la 127e Session.

La mise en œuvre a commencé immédiatement après l'adoption des recommandations en 2014. Les travaux ont notamment débuté pour la création de la chaîne olympique (Olympic Channel), suivi par le lancement de la nouvelle phase d'invitation pour les Jeux Olympiques de 2024, invitant les hôtes potentiels à présenter des projets olympiques qui correspondent le mieux à leurs besoins sportifs, économiques, sociaux et de planification environnementale à long terme. Certaines réformes ont également été incluses dans le processus des Jeux de 2022, en étroite collaboration avec la ville hôte.

L'Agenda olympique 2020+5 a succédé à l'Agenda olympique 2020 et fixé la direction à suivre pour le CIO et le Mouvement olympique jusqu'en 2025. L'Agenda olympique 2020+5 consiste en un ensemble de 15 recommandations qui s'inspirent de cinq tendances contemporaines influentes, toutes identifiées comme des domaines où le sport et les valeurs de l'Olympisme ont un rôle clé à jouer.

Ce rapport présente les grandes lignes des réformes de l'Agenda olympique, résumées en 10 thèmes.

« Après plus de 10 ans de mise en œuvre des réformes de l'Agenda olympique, nous pouvons dire que nous avons été le moteur du changement. Je tiens à remercier les parties prenantes du Mouvement olympique qui ont toutes joué un rôle à cet égard. Ensemble, nous avons fait en sorte que le Mouvement olympique aille plus vite, plus haut, et soit plus fort, pour les générations à venir. Je vous remercie du fond du cœur. »

Thomas Bach
Président du CIO

LES JEUX OLYMPIQUES – LES JEUX D'UNE NOUVELLE ÈRE

L'Agenda olympique a révolutionné la manière dont les Jeux Olympiques sont attribués, organisés et présentés à une audience mondiale plus large que jamais.

- Le CIO a réorganisé le processus de candidature, passant d'un appel d'offres pour une franchise, assorti de conditions strictes, à un dialogue consultatif avec les hôtes potentiels, ce qui permet d'attribuer les Jeux Olympiques sans aucune allégation de favoritisme ou de corruption.
- Le coût moyen de la candidature à l'organisation des éditions d'été ou d'hiver des Jeux Olympiques a été réduit de 80 %.
- Il n'y a pas de perdants, car les hôtes potentiels peuvent rester dans la phase de dialogue pour de futures éditions des Jeux.
- Le CIO a révolutionné l'organisation des Jeux Olympiques pour les rendre encore plus durables.
- Le CIO demandait aux hôtes de s'adapter aux Jeux Olympiques, c'est dorénavant le CIO qui s'adapte aux besoins de développement à long terme de l'hôte.
- En conséquence, les hôtes olympiques utilisent désormais une majorité de sites existants ou temporaires.
- Ces deux révolutions ont suscité un regain d'intérêt pour l'organisation des Jeux Olympiques, avec des hôtes désignés jusqu'en 2034 et des parties intéressées pour 2036 et au-delà dans des proportions à deux chiffres.
- L'Agenda olympique a pris vie avec les Jeux de Paris 2024. Des Jeux inspirés par les recommandations de l'Agenda olympique.

- Paris 2024 ont été des Jeux plus jeunes, plus urbains, plus inclusifs et plus durables.
- Des sports qui attirent de plus en plus de jeunes ont figuré au programme, notamment le BMX freestyle, le breaking, l'escalade, le skateboard et le surf.
- Paris 2024 a placé le sport au cœur de la ville, les monuments parisiens ayant servi de magnifiques toiles de fond aux compétitions.
- La cérémonie d'ouverture des Jeux de Paris 2024 s'est déroulée sur la Seine, une première dans l'histoire olympique.
- Quelque 2,6 millions de personnes ont suivi les épreuves de cyclisme sur route et de triathlon à Paris.
- Paris 2024 a été la première édition des Jeux Olympiques à respecter pleinement la parité hommes-femmes sur l'aire de compétition, le CIO ayant réparti les places de qualification pour les athlètes de manière égale entre les femmes et les hommes : 50/50.
- Paris 2024 a atteint son objectif visant à réduire ses émissions de carbone de 50 % par rapport aux moyennes enregistrées à Londres 2012 et à Rio 2016, devenant

Jeux Olympiques Paris 2024

9,5 M
de billets vendus

8,5 M
de fans ont regardé les relais de la flamme olympique et paralympique

7,9 M
de supporteurs présents sur les sites dans toute la France

280 000 visiteurs au Parc des Champions

181 100 emplois mobilisés grâce aux Jeux

90 % de fournisseurs d'origine française

78 % de petites et moyennes entreprises

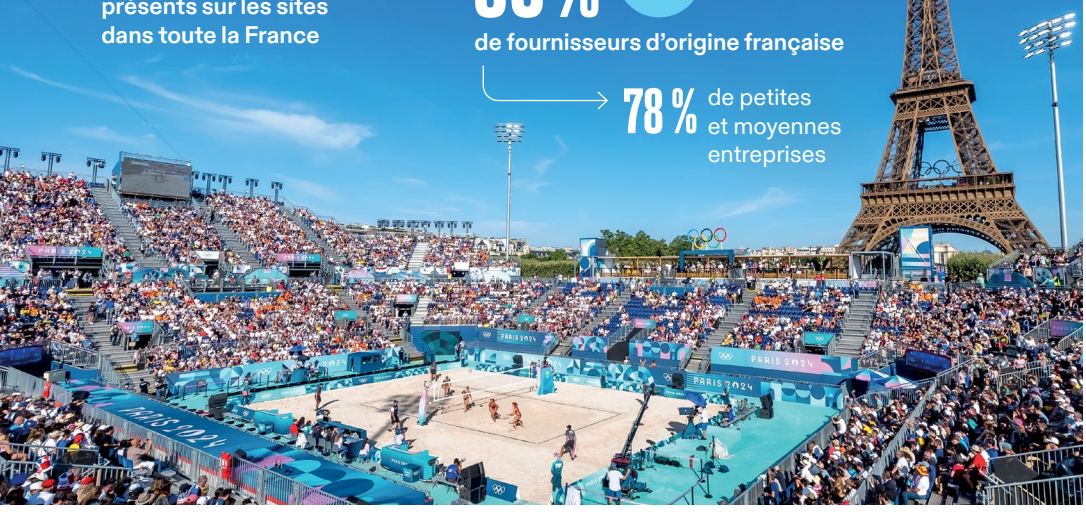

30 MINUTES
d'exercice quotidien dans 36 800 écoles primaires

ainsi les premiers Jeux Olympiques à respecter l'Accord de Paris sur le changement climatique.

- 100 % d'énergie renouvelable a été utilisée pour les Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022 et les Jeux Olympiques de Paris 2024. Ce sera également le cas pour les Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026.
- Plus de 35 000 coureurs ont participé au « Marathon Pour Tous » lors de l'édition de Paris 2024, ce qui leur a permis de vivre l'expérience unique de courir le même jour et sur le même parcours que les marathoniens olympiques.
- L'Olympiade culturelle de Paris 2024 a connu un succès sans précédent.

« On a eu ces premiers Jeux paritaires. (...) Ensemble on a fait les Jeux les plus durables de l'histoire. »

Emmanuel Macron
Président de la République française

« Je pense que l'esprit olympique s'exprime le mieux dans les moments d'unité où tout le monde aspire à la même chose, où cette ambition se traduit par un dépassement de soi et une élévation mutuelle. C'est vraiment l'esprit du sport dans sa forme la plus pure et la plus belle. »

Eileen Gu (Chine)
Double championne olympique et médaillée d'argent olympique en ski acrobatique

Quelque 2 596 projets ont été officiellement labellisés entre 2021 et 2024 dans 5 048 lieux partout en France, représentant 111 066 activités, dont 70 % étaient accessibles gratuitement.

LES ATHLÈTES AU PREMIER PLAN

Le CIO a donné plus de pouvoir aux athlètes dans ses processus décisionnels et les a placés au cœur du Mouvement olympique.

- Le CIO a organisé deux éditions des Jeux, les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et les Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022, en toute sécurité pendant la pandémie mondiale de COVID-19. Cela a permis de garantir que la volée d'athlètes concernée puisse tout de même réaliser son rêve olympique.

- Grâce au programme de bourses olympiques pour les athlètes « Paris 2024 » :
  - 1 560 bourses olympiques ont été octroyées à des athlètes représentant 195 Comités Nationaux Olympiques (CNO).
  - 599 boursiers (301 hommes et 298 femmes) représentant 172 CNO ont concouru aux Jeux dans 24 sports.
  - Les boursiers ont décroché un total de 75 médailles (26 d'or, 20 d'argent et 29 de bronze) et 131 diplômes.

- Le CIO a soutenu plus de 60 000 athlètes grâce au programme Athlete365 Career+, en leur offrant des opportunités de mentorat et de formation qui les préparent à une carrière au-delà du sport.

- Par le biais de la Solidarité Olympique, le CIO soutient toutes les commissions des athlètes des CNO en leur accordant jusqu'à 10 000 USD par an pour encourager diverses activités.

- En 2018, à l'issue d'un vaste processus de consultation auprès de plus de 4 200 athlètes de 190 pays, la commission des athlètes du CIO a rédigé la Déclaration des athlètes, un ensemble commun de droits et responsabilités ambitieux pour les athlètes au sein du Mouvement olympique, afin de faire entendre leur voix et de leur donner les moyens d'agir.

- Le CIO a établi les principes de réattribution des médailles olympiques afin de garantir que les athlètes intègres sont reconnus à juste titre. Plus de 75 médailles olympiques ont été réattribuées depuis l'adoption de ces principes.

- Le CIO a lancé le certificat de responsable de la protection dans le sport pour renforcer fondamentalement la protection des athlètes contre le harcèlement

10 M D'USD

PAR OLYMPIADE POUR RENFORCER LA SÉCURITÉ DANS LE SPORT

et les abus. À la fin de l'année 2024, 343 étudiants/diplômés de 99 CNO avaient participé au programme.

- Toutes les Fédérations Internationales (FI) de sports olympiques déclarent disposer d'un point focal consacré à la protection, et 77 % d'entre elles ont un(e) responsable de la protection formé(e) dans le cadre du certificat du CIO « responsable de la protection dans le sport ». Quelque 54 % des 199 CNO interrogés ont déclaré avoir nommé au sein de leur organisation un(e) responsable de la protection ainsi formé(e).

- Le CIO a élaboré un plan d'action pour la santé mentale afin de mettre en œuvre des initiatives fondées sur des données probantes et sur la recherche pour promouvoir le bien-être mental des athlètes, des entraîneurs et du personnel d'encadrement.

- Le CIO a adopté une nouvelle approche innovante en matière de protection et de santé mentale à Paris 2024 afin de lever les obstacles à la recherche d'aide. Cela comprenait notamment la Mind Zone Athlete365 x Powerade, un lieu où les athlètes peuvent se reposer, récupérer et se concentrer sur leur santé mentale.

- Le CIO a annoncé le lancement de l'initiative innovante pour la création de pôles régionaux en charge de la protection dans le sport, permettant de renforcer la protection au niveau local, en réponse aux demandes des parties prenantes du Mouvement olympique qui souhaitaient que le CIO prenne l'initiative sur cette question cruciale.

- Les services olympiques de radio-télévision (OBS) ont lancé le programme de formation aux commentaires olympiques. Quelque 46 anciens athlètes olympiques et paralympiques ont participé à la formation, et 12 d'entre eux ont été engagés comme commentateurs à Paris 2024.

- Le CIO a soutenu des athlètes grâce à la mobilisation de ses partenaires olympiques mondiaux (TOP). Plus de 13 000 olympiens et 5 000 paralympiens ont bénéficié du programme, recevant par exemple plus de 9 millions d'USD de subventions Airbnb500.

« L'Agenda olympique a réaffirmé l'importance des droits et responsabilités des athlètes, tout en renforçant la pratique du sport en toute sécurité et la protection des athlètes intègres. Je me réjouis de nos efforts concertés pour garantir le respect du droit de chaque athlète à concourir sur un pied d'égalité. »

Ryan Pini
Président du conseil des sportifs de l'Agence Mondiale Antidopage (AMA)

« Athlete365 m'a été d'une grande utilité tout au long de mon parcours olympique (...) et le soutien que l'on reçoit va bien au-delà des Jeux Olympiques. Je suis heureux de faire partie d'une communauté qui aide les athlètes entre chaque édition des Jeux en leur offrant des perspectives d'évolution. »

Márton Kékesi (Hongrie)
Double olympien en ski alpin

SOLIDARITÉ

L'Agenda olympique a grandement renforcer la solidarité.

- Le CIO redistribue plus de 90 % de ses recettes au mouvement sportif mondial. Cela signifie, chaque jour, pour la période 2021-2024, l'équivalent de 4,7 millions d'USD pour aider les athlètes et les organisations sportives à tous les niveaux, partout dans le monde.
- Le budget pour le plan 2025-2028 de la Solidarité Olympique (SO) a été augmenté de 10 %, atteignant désormais la somme de 650 millions d'USD.
- Plus de 250 000 athlètes ont reçu l'aide de la Solidarité Olympique, du niveau amateur au niveau olympique, en passant par le niveau continental, grâce aux programmes consacrés au développement des athlètes. Le budget alloué aux athlètes et aux programmes de développement par le sport a augmenté de 67 %, passant de 100 millions d'USD pour la période 2013-2016 à 167 millions d'USD pour la période 2025-2028.
- Les 206 CNO ont tous eu recours aux programmes de la Solidarité Olympique pour contribuer au développement de leurs athlètes et de leurs entraîneurs, renforcer leurs capacités administratives

Le CIO et la solidarité

90 % des recettes redistribuées en faveur du sport dans le monde

4,7 M D'USD redistribués chaque jour pendant la période 2021-2024

et promouvoir les valeurs olympiques au sein de leurs communautés.

- Grâce au programme de bourses olympiques pour athlètes « Paris 2024 » :
  - 1 560 bourses olympiques ont été octroyées à des athlètes de 195 CNO ;
  - 599 boursiers olympiques (301 hommes et 298 femmes) représentant 172 CNO ont concouru dans 24 sports aux Jeux ;
  - les bénéficiaires de ces bourses olympiques ont décroché un total de 75 médailles (26 d'or, 20 d'argent et 29 de bronze) et obtenu 131 diplômes.

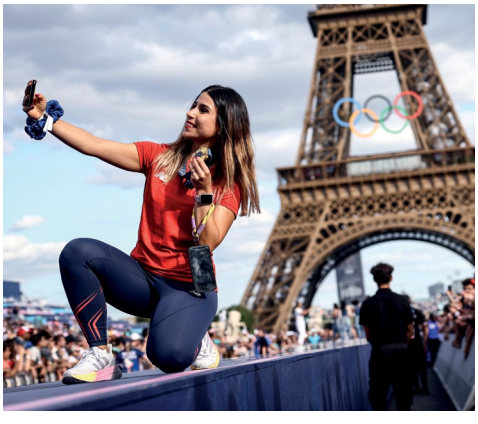

« Grâce à des programmes et à des initiatives ciblés, nous travaillons à la création d'un paysage sportif plus inclusif et plus équitable. »

Dr Robin E Mitchell
Membre de la commission exécutive du CIO et président de la commission de la Solidarité Olympique

« Pour des pays comme le Burkina Faso, où le soutien apporté au sport est encore très limité, les bourses de la Solidarité Olympique nous permettent de rêver en grand et de concrétiser ces rêves. »

Hugues Fabrice Zango
(Burkina Faso)
Médaillé de bronze olympique, triple saut

Beatriz Sousa (BRA, extrémité gauche) et Francisca Crovetto (CHI, gauche), titulaires de bourses olympiques, ont toutes deux remporté l'or olympique à Paris 2024, tandis que Shannon-Ogbnai Abeda (ERI, en haut), également titulaire de bourse olympique, est devenu le tout premier olympien de l'Érythrée pour les Jeux d'hiver à PyeongChang 2018.

ÉQUIPE OLYMPIQUE DES RÉFUGIÉS FORMÉE PAR LE CIO ET OLYMPIC REFUGE FOUNDATION

Le CIO continue de soutenir les réfugiés et les personnes victimes de déplacements dans le monde.

Le CIO a créé la toute première équipe olympique des réfugiés (EOR) en 2015, offrant ainsi aux athlètes qui avaient été contraints de fuir leur foyer la chance de concourir sur la plus grande scène sportive du monde aux côtés de leurs pairs originaires des 206 CNO. l'Olympic Refuge Foundation (ORF) voyait le jour en 2017, en vue d'aider les jeunes déplacés à s'épanouir grâce à une pratique quotidienne du sport en toute sécurité.

- Aux Jeux Olympiques de Rio 2016, dix athlètes réfugiés ont concouru au sein de l'équipe olympique des réfugiés dans trois sports. Aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020, 29 athlètes ont concouru dans 12 sports. Pour les Jeux Olympiques de Paris 2024, une équipe composée de 37 athlètes (24 hommes et 13 femmes) – la plus grande à ce jour – était constituée pour concourir dans 12 sports.

- En décrochant le bronze dans la catégorie des -75 kg chez les femmes, la boxeuse Cindy Ngamba, née au Cameroun et désormais basée en Grande-Bretagne, a remporté la toute première médaille de l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO.

- Aux Jeux de Paris 2024, l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO avait pour cheffe de mission Masomah Ali Zada, une ancienne athlète réfugiée. L'ORF fait office de CNO pour l'équipe olympique des réfugiés formée par le CIO.

Dorsa Yavarivafa de l'équipe olympique des réfugiés du CIO.

- Une équipe olympique des jeunes réfugiés formée par le CIO sera en lice pour la première fois aux Jeux Olympiques de la Jeunesse de Dakar 2026.

- La décision prise par le CIO de créer une équipe olympique des réfugiés pour Rio a incité les organisateurs d'autres événements sportifs et des FI à accueillir des équipes de réfugiés dans leurs épreuves. Seize FI ont modifié leurs règlements et autorisent désormais des athlètes réfugiés à participer à leurs compétitions.

- L'ORF a lancé de nouveaux programmes au Bangladesh, au Burkina Faso, au Burundi, en Colombie, en France, en Jordanie, en Türkiye et en Ouganda depuis 2021.

- À la suite de l'Engagement multipartite du monde du sport en faveur de l'inclusion et de la protection annoncé par le CIO lors du Forum mondial sur les réfugiés organisé par le HCR en décembre 2023, une enveloppe de 50 millions d'USD a été affectée à l'aide via le sport, d'ici 2027, aux personnes victimes de déplacements dans le monde – soit plus de 800 000.

OLYMPIC REFUGE FOUNDATION

+925 000

jeunes déplacés qui peuvent pratiquer des activités sportives en toute sécurité depuis 2017

+190 000

jeunes déplacés et communautés d'accueil engagés dans des activités sportives et de protection par le sport

« L'expérience olympique a changé ma vie à bien des égards (...) Je suis tout simplement ravie et aux anges d'être la toute première réfugiée à monter sur le podium et à montrer à toutes les femmes, tous les hommes et tous les réfugiés ainsi qu'à tous les athlètes, (...) que nous sommes des athlètes comme les autres et que nous visons... haut. »

Cindy Ngamba
(équipe olympique des réfugiés)
Médaillée de bronze
olympique en boxe

ÉGALITÉ DES GENRES

Le CIO a fait d'énormes progrès en termes d'égalité des genres aussi bien sur l'aire de compétition qu'en dehors – des terrains d'entraînement aux conseils d'administration et au-delà.

- Les Jeux de Paris 2024 ont été les premiers Jeux Olympiques où la parité femmes-hommes a été pleinement respectée sur l'aire de compétition avec la répartition à parts égales entre femmes et hommes, par le CIO, des places de qualification : 50/50.
- Aux Jeux de Paris 2024, la parité a également été de mise parmi les relayeurs, le personnel et les volontaires.
- Les Jeux de Milano Cortina 2026 seront l'édition des Jeux Olympiques d'hiver la plus équilibrée de l'histoire en matière de représentation hommes-femmes – avec un pourcentage record de 47 % de concurrentes attendues, soit une hausse de 1,6 % par rapport aux Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022.
- Quelque 47 % des membres de la commission exécutive du CIO sont des femmes – contre 27 % en 2013.
- 43 % des membres du CIO sont des femmes – contre 21 % en 2013.
- 42 % des commissions du CIO sont présidées par des femmes – contre 18 % en 2013.
- 50 % des sièges au sein des commissions du CIO considérées dans leur ensemble sont occupés par des femmes – contre 20 % en 2013.

« Les Jeux Olympiques sont une plateforme mondiale. Il existe de nombreuses cultures dans le monde où l'on n'atteint pas encore le 50/50. Un grand mouvement est en marche. J'espère qu'il en sera ainsi très prochainement partout dans le monde. »

Gaby Ahrens (Namibie)
Triple olympienne en tir

« Le sport [est] un vecteur d'égalité où ni la race, ni le genre, ni l'appartenance ethnique ne jouent le moindre rôle. C'est une compétition entre les meilleurs athlètes, quelle que soit leur apparence ou leur identité. Ce qui compte, ce sont les efforts déployés. »

Katrina Adams
lauréate du Trophée mondial du CIO « Champions de l'égalité des genres, de la diversité et de l'inclusion »

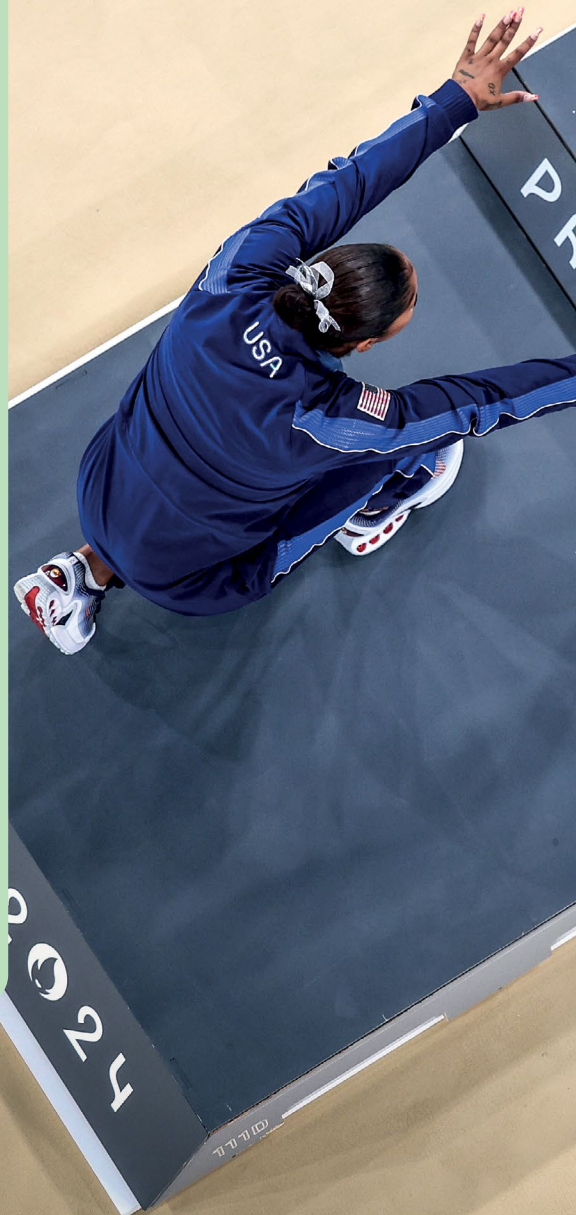

Jeux Olympiques Paris 2024

50/50

PARITÉ TOTALE SUR L'AIRE DE COMPÉTITION

Une première dans l'histoire des Jeux Olympiques

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Le CIO a fait sien le rôle du sport en tant que partenaire important pour la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) fixés par les Nations Unies.

- Le CIO et les Nations Unies ont signé un protocole d'accord lors du lancement de l'Agenda olympique 2020. En 2015, le sport a été officiellement reconnu par les Nations Unies comme un « partenaire important » pour la réalisation des ODD fixés par l'ONU.

- Depuis 2020, le CIO a renforcé la collaboration existante et/ou noué de nouveaux partenariats stratégiques avec le système onusien, notamment avec les agences et les programmes œuvrant dans le domaine du développement durable. Des cadres de coopération ont été notamment établis avec :

- l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) afin de promouvoir la santé et le bien-être des communautés par le sport et l'activité physique, la sécurité sanitaire aux Jeux Olympiques, et l'élaboration de politiques et de campagnes de sensibilisation ;
- ONU Femmes afin de faire progresser l'égalité des genres et l'inclusion dans et par le sport ;
- l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) afin de lutter contre la corruption et les manipulations dans le sport et promouvoir la prévention de la délinquance juvénile par le sport ; et

Le CIO en tant qu'organisation

+30 %

de réduction des émissions de carbone (2021-2024)

LA MAISON OLYMPIQUE

Un des bâtiments les plus durables au monde

Certification LEED, niveau platine, pour la construction en 2019

Certification LEED, niveau platine, pour le fonctionnement et la maintenance en 2024

Chef de file du Mouvement olympique

Signataires de l'Accord-cadre « Le sport au service de l'action climatique »

38	71
FI	CNO

Signataires de l'Accord-cadre « Le sport au service de la nature »

25	15
FI	CNO

- ONU Habitat afin de promouvoir le développement durable dans les villes par le sport, l'activité physique et les loisirs actifs, et de faire du sport un outil au service du développement urbain durable.

- Le CIO a participé à un échange de vues sur toute une série de questions avec l'Assemblée générale des Nations Unies et ses États membres, et avec l'Organisation internationale du travail (OIT), le Haut-Commissariat aux droits de l'homme (HCDH) des Nations Unies, le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC), l'UNESCO, le HCR et l'UNICEF.

- Le sport a été explicitement cité à plusieurs reprises dans le Pacte pour l'avenir des Nations Unies, publié en 2024 et dans la Déclaration sur les générations futures, qui fait partie intégrante du Pacte.

- Le premier Sommet du sport pour le développement durable, la plus grande réunion jamais organisée sur ce sujet, s'est tenue la veille de l'ouverture des Jeux Olympiques de Paris 2024, réunissant 500 participants, dont plus de 60 chefs d'État et de gouvernement et dirigeants d'organisations internationales.

- Lancé à mi-parcours de la mise en œuvre de l'Agenda olympique, la stratégie Olympisme365 est la stratégie du CIO visant à renforcer le rôle du sport en tant que partenaire important pour la réalisation des ODD de l'ONU. Outre une coopération directe avec les agences des Nations Unies, Olympisme365 a fourni au CIO un bon point de départ pour faire participer divers collaborateurs et co-investisseurs en dehors du Mouvement olympique.

- Le CIO a lancé le projet de forêt olympique, qui fait partie de l'initiative de la Grande Muraille verte prise par l'ONU, afin de restaurer les paysages dégradés de la région du Sahel en Afrique. Le projet entend apporter des avantages sur les plans social, économique et environnemental aux communautés à travers le Mali et le Sénégal, en prélude aux Jeux Olympiques de la Jeunesse de Dakar 2026. Environ 437 000 arbres ont été plantés jusqu'ici.

- Les services olympiques de radio-télévision (Olympic Broadcasting Services – OBS) ont réduit la consommation globale en électricité du Centre International de Radio et Télévision (CIRTV) de 50 % à Paris 2024 par rapport aux Jeux de Tokyo 2020. De plus, la période de location de l'entrepôt d'OBS a été réduite de quatre mois. Entre les éditions de Rio 2016 et Paris 2024, OBS a par ailleurs réussi à réduire de 46 % la consommation totale en énergie des sites. Le besoin en espace net pour l'installation du CIRTV de Paris 2024 a également été inférieur de 23 % à celui de Rio 2016.

- La Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine a déployé le programme d'éducation aux valeurs olympiques (PEVO) dans plus de 60 pays. Le PEVO a ainsi notamment été déployé en Inde, où il a mobilisé plus de 12 millions d'enfants et permis à plus de 50 000 jeunes filles de pratiquer un sport pour la première fois, et en Chine, où il a été lancé via WeChat et a généré 66 millions d'interactions en un seul mois.

« Rien n'est plus éloigné des conflits que l'expérience olympique. Les Jeux Olympiques sont un symbole d'universalité et de diversité. Un symbole de coopération et de compétition loyale, loin des divisions et des conflits. (...) Les Jeux Olympiques sont un remarquable exemple d'engagement en faveur de la durabilité et des Objectifs de développement durable. »

António Guterres
Secrétaire général des Nations Unies

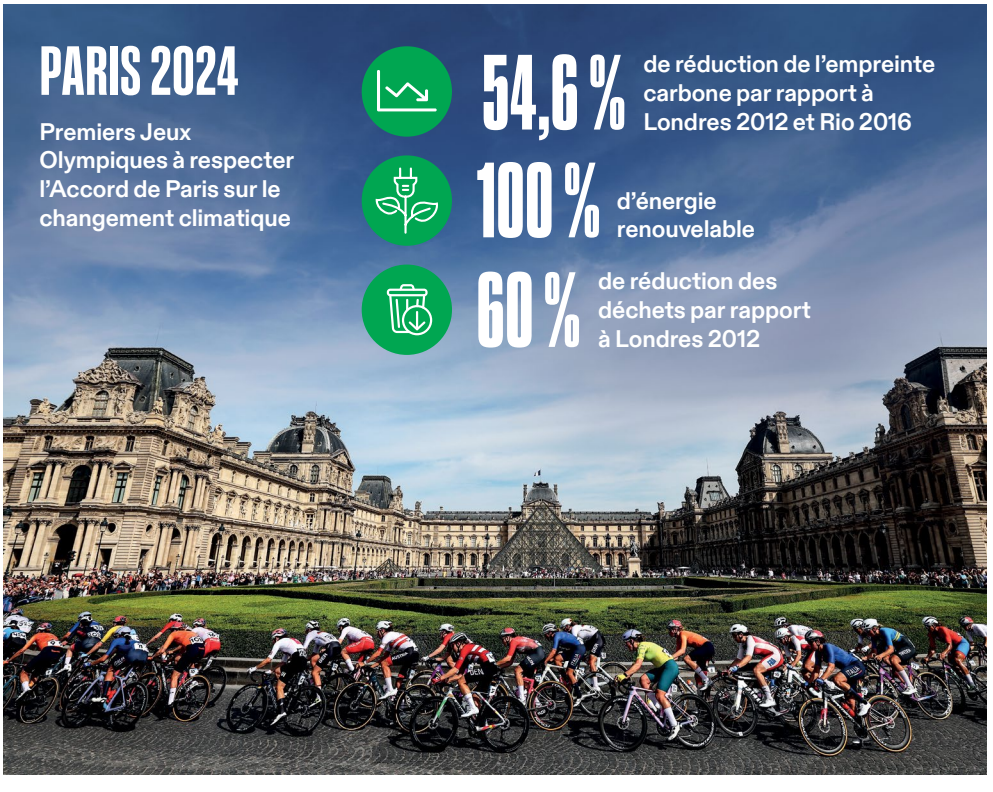

PERTINENCE

Les Jeux Olympiques et le CIO sont plus importants que jamais dans le monde divisé d'aujourd'hui. Ils unissent le monde dans une compétition pacifique.

- Le CIO a organisé deux éditions des Jeux, à savoir les Jeux Olympiques de Tokyo 2020 et les Jeux Olympiques d'hiver de Beijing 2022, en toute sécurité pendant la pandémie mondiale de COVID-19. Cette décision de maintenir les Jeux a permis de garantir que la génération d'athlètes concernée puisse encore réaliser son rêve olympique.
- Les athlètes des territoires des 206 CNO et l'équipe olympique des réfugiés du CIO se sont réunis à Paris 2024 pour se livrer à une compétition acharnée sur l'aire de compétition et vivre en paix dans le village olympique malgré les trop nombreux conflits, guerres et tensions géopolitiques qui sévissent partout dans le monde.
- L'importance des Jeux Olympiques pour la génération Z est aujourd'hui plus grande que pour le reste de la population.
- Selon une étude indépendante, les Jeux Olympiques de Paris 2024 ont été les Jeux les plus suivis de l'histoire, avec un taux record de 84 % de l'audience mondiale potentielle. Cela représente environ cinq

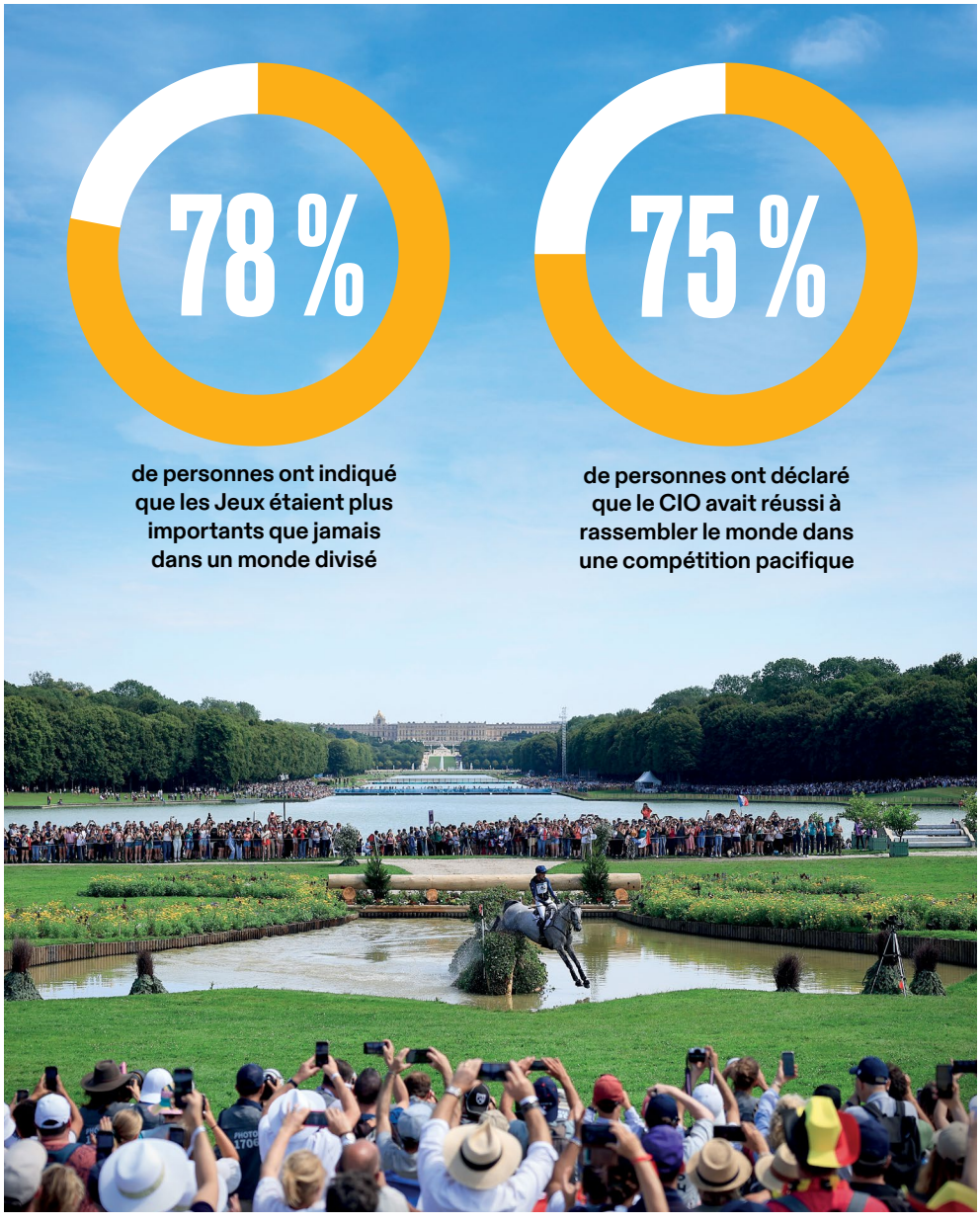

milliards de personnes et signifie que plus de la moitié de la population mondiale a suivi les Jeux.

- Cette importance est également démontrée par le fait que de nombreuses résolutions des Nations Unies ont affirmé « que les Mouvements olympique et paralympique apportaient une contribution inestimable en faisant du sport un moyen unique de promouvoir la paix et le développement ».
- En outre, les résolutions des Nations Unies ont appuyé « l'indépendance et l'autonomie du sport ainsi que la mission du CIO, qui est de conduire le Mouvement olympique ».
- Le CIO a modifié la devise olympique en y ajoutant le mot « ensemble ». La devise se lit désormais comme suit : « Plus vite, plus haut, plus fort – ensemble ».

« Je pense que c'est ce qui fait toute la beauté des Jeux Olympiques : une foule multiculturelle et multinationale. »

Novak Djokovic (Serbie)
Champion olympique et médaillé de bronze olympique en tennis

« Dans le village olympique, près de 15 000 personnes issues de pays, de milieux et de cultures différents vivent ensemble. Et cela fonctionne. D'une manière ou d'une autre, le sport rapproche les peuples. C'est cela l'esprit olympique. C'est ça l'essence même de tout. »

Alaa Maso
(équipe olympique des réfugiés formée par le CIO)
Double olympien en natation

NUMÉRISATION

Le CIO a ouvert la voie à la numérisation dans le sport.

- Les canaux numériques, sociaux et marketing des Jeux Olympiques ont séduit des centaines de millions d'utilisateurs et généré des milliards d'interactions.
- En prélude aux Jeux Olympiques, le CIO a assuré la promotion de 470 épreuves de qualification olympique. Plus de 195 épreuves ont été retransmises en direct sur les plateformes numériques des Jeux Olympiques, 14 500 articles ont été lus par des millions de lecteurs, plus de 1 000 interviews ont été réalisées et le CIO a partagé 8 600 publications dans les médias sociaux en lien avec les qualifications, ce qui a généré 663 millions d'interactions sur les comptes des Jeux Olympiques dans les médias sociaux.
- OBS a produit plus de 11 000 heures de contenu lors de Paris 2024, en utilisant une technologie de pointe et des améliorations grâce à l'IA. Les détenteurs de droits médias ont ainsi pu distribuer une couverture plus importante que jamais : 178 000 heures d'émissions sur la télévision et plus de 308 000 heures sur les plateformes numériques. Le public a consommé 28,7 milliards d'heures de contenu diffusé par les détenteurs de droits médias, soit une augmentation de 25 % par rapport aux Jeux de Tokyo 2020.
- Les comptes des détenteurs de droits médias dans les médias sociaux pour Paris 2024 ont généré 13 fois plus d'interactions que pour l'édition précédente des Jeux.
- Trois grandes campagnes menées autour de l'équipe olympique des réfugiés du CIO pour Paris 2024 ont suscité plus de 70 millions d'interactions numériques.
- Le CIO a lancé l'Agenda olympique pour l'intelligence artificielle en avril 2024. Cette initiative stratégique vise à tirer parti de manière responsable du potentiel de l'IA dans le monde du sport.
- Avec l'Agenda olympique pour l'IA, le CIO s'engage à utiliser l'intelligence artificielle d'une manière centrée sur l'humain et conforme au principe de solidarité de l'institution olympique, afin de la rendre accessible à tous partout dans le monde.
- Le CIO a déjà lancé un projet pilote d'identification des talents grâce à l'IA.
- Un outil utilisant l'intelligence artificielle a aussi été mis en place aux Jeux de Paris 2024 afin de lutter contre les cyber-abus et protéger les athlètes. L'outil a analysé 2,4 millions de messages et de commentaires, a signalé 152 000 messages et a identifié 10 284 commentaires jugés abusifs à des fins d'action ; 353 athlètes et officiels ont été directement ciblés et, le cas échéant, ont bénéficié d'un soutien en matière de bien-être.
- Les outils s'appuyant sur l'intelligence artificielle ont été utilisés par OBS dans les opérations de diffusion pour analyser les données et fournir des statistiques en temps réel ainsi que pour personnaliser le contenu, permettant au public de recevoir un contenu adapté à ses préférences.
- Le CIO a officiellement annoncé la création des *Olympic Esports Games* en juillet 2024, avec la signature d'un accord de partenariat de 12 ans avec le CNO saoudien pour l'organisation des Jeux. La première édition de cet événement se tiendra en 2027 dans le Royaume d'Arabie saoudite.

16,7 MD

D'INTERACTIONS SUR @OLYMPICS

450 M

DE MESSAGES DIRECTS ENVOYÉS AUX FANS

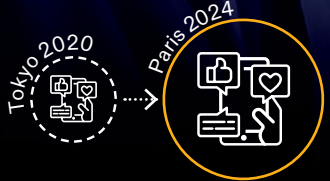

PLUS DU DOUBLE DE TOKYO 2020

QUATRE FOIS PLUS PAR RAPPORT À TOKYO 2020

325 M

D'UTILISATEURS MENSUELS DU SITE INTERNET ET DE L'APPLICATION DES JEUX OLYMPIQUES AU MOMENT DES JEUX

CRÉDIBILITÉ ET BONNE GOUVERNANCE

Grâce à l'Agenda olympique, le CIO a entièrement revu ses processus de gouvernance et renforcé la protection des athlètes intègres.

- Le CIO a délibérément fait le choix de se conformer aux normes internationales d'information financière (IFRS), même s'il n'en a pas l'obligation légale.

- Le CIO contribue à hauteur de 50 % à l'ensemble du financement de l'AMA, soit environ 20 millions d'USD en 2024. Ce montant est équivalent à celui de tous les gouvernements du monde réunis, qui contribuent aux 50 % restants du financement de l'AMA.

- Afin de soutenir les travaux de recherche, d'enquête et de renseignement de l'AMA, le CIO a investi 15 millions d'USD supplémentaires dans le cadre de l'Agenda olympique 2020.

- Le CIO a fondé et financé la création de l'International Testing Agency (ITA), l'Agence de contrôles internationale, rendant la lutte contre le dopage indépendante du CIO et des organisations sportives. À ce jour, plus de 60 organisations sportives ont délégué leurs programmes antidopage à l'ITA et une quarantaine d'organisations nationales antidopage (ONAD) ont établi un partenariat avec l'ITA.

- Le CIO a lancé le programme de stockage à long terme et de ré-analyse des échantillons lors des Jeux Olympiques d'Athènes 2004. Pour soutenir l'adoption de programmes similaires au sein des FI et des ONAD, le CIO a financé la création d'une installation de stockage centralisée gérée par l'ITA, qui a assuré le stockage des échantillons en amont des Jeux collectés par les organisations antidopage avant les éditions de Tokyo 2020 et Beijing 2022.

- Le CIO finance le programme de contrôles avant les Jeux depuis 2016 dans le cadre des efforts visant à réduire les lacunes en matière de contrôles. Au cours des six mois précédant les Jeux Olympiques de Paris 2024, 90 % des olympiens potentiels ont été contrôlés au moins une fois, soit une augmentation de 5 % par rapport à Tokyo 2020.

- Le CIO a alloué un fonds de 10 millions d'USD par Olympiade pour continuer de soutenir le travail mené sur la prévention de la manipulation des compétitions. L'instance poursuit également sa collaboration avec INTERPOL, avec l'ONUDC et avec le Conseil de l'Europe dans ce domaine.

- Le CIO continue de soutenir la mise en œuvre de la Convention du Conseil de l'Europe sur la manipulation des compétitions sportives (la Convention de Macolin), seul texte juridique et règle de droit international visant à prévenir la manipulation des compétitions. Le CIO a le statut d'observateur auprès du comité de suivi de la Convention.

- Le CIO a co-créé le Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS). Cette plateforme multipartite a pour mission de rassembler les organisations sportives, les gouvernements, les organisations intergouvernementales et d'autres partenaires compétents afin d'intensifier et de soutenir les actions visant à en finir avec la corruption et à promouvoir une culture de bonne gouvernance dans et en lien avec le sport.

« Soutenir l'intégrité dans le sport et les efforts visant à réduire la prévalence des menaces pesant sur la crédibilité du CIO est un devoir exclusif que le CIO assume pour contribuer à la réalisation des Objectifs de développement durable de l'ONU. »

S.E.M. Ban Ki-Moon
Président de la commission d'éthique du CIO, et ancien secrétaire général des Nations Unies

« Au début de son mandat, le président Thomas Bach a annoncé qu'il voulait apporter aux athlètes intègres une protection plus forte. Il a inscrit cet objectif dans l'Agenda olympique 2020, mais avant tout, il a tenu sa promesse en créant l'Agence de contrôles internationale. »

Valérie Fourneyron
Présidente du conseil d'administration de l'ITA

SOUTIEN DU CIO EN FAVEUR DU SPORT PROPRE

« Avec l'Agenda olympique, le président Thomas Bach a souligné l'importance d'un sport propre, ce qui a permis de faire progresser les normes antidopage et d'obtenir des fonds supplémentaires. En bref, l'Agenda olympique nous a aidés à nous centrer sur la nécessité de viser plus haut et d'agir ensemble, au bénéfice des athlètes du monde entier. »

Witold Bańka Président de l'AMA

50 % DU FINANCEMENT TOTAL DE L'AMA

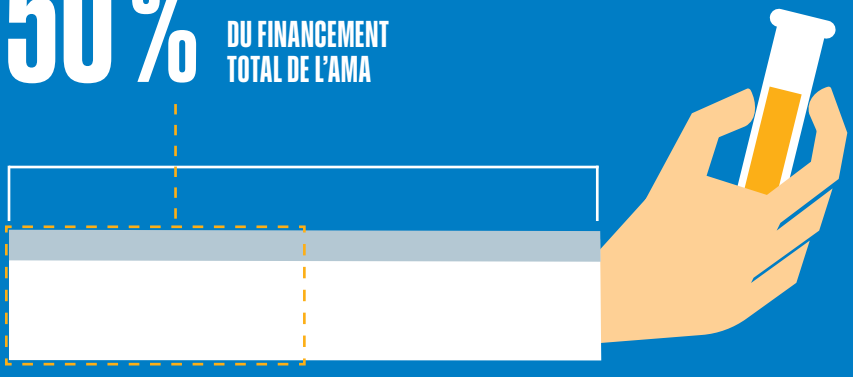

20 M D'USD ENV. EN 2024

10 M D'USD

FINANCEMENT PAR OLYMPIADE CONSACRÉ À LA PRÉVENTION DE LA MANIPULATION DES COMPÉTITIONS

RÉSILIENCE ÉCONOMIQUE ET FINANCIÈRE

Le CIO est une association non gouvernementale à but non lucratif. Il est entièrement financé par des fonds privés et redistribue 90 % de ses recettes au sport dans le monde entier.

- Cette redistribution par le CIO de 90 % de ses revenus au sport dans le monde entier, signifie qu'au cours de la période 2021-2024, chaque jour, l'équivalent de 4,7 millions d'USD a permis d'aider les athlètes et les organisations sportives à tous les niveaux à l'échelle mondiale. Ce chiffre est en hausse par rapport aux 3,25 millions d'USD redistribué quotidiennement en 2014.

- Grâce à une gestion et des systèmes solides, mis en place au fil des ans, les finances du CIO se sont avérées robustes malgré les bouleversements mondiaux.

- Depuis l'adoption de l'Agenda olympique 2020, les revenus commerciaux du CIO provenant du programme des partenaires olympiques mondiaux (TOP) et des droits médias sont passés de 5,2 milliards d'USD (2013–2016) à 6,9 milliards d'USD (2017–2020/21) puis à 7,7 milliards d'USD (2021–2024).

- Des contrats d'une valeur de 7,5 milliards d'USD ont déjà été conclus pour l'Olympiade 2025–2028, ainsi que 6,9 milliards d'USD pour celle de 2029–2032 et 4,0 milliards d'USD pour celle 2033–2036.

« Les Jeux Olympiques sont une source d'inspiration pour des milliards de personnes à travers le monde et, grâce à ce partenariat, les diverses innovations de TCL permettront d'étendre le rayonnement des Jeux et d'offrir des expériences exceptionnelles à un public mondial. TCL continuera d'assumer sa responsabilité sociale d'entreprise, de soutenir les objectifs de développement durable des Jeux Olympiques et de bâtir un avenir meilleur. »

Li Dongsheng
Fondateur et président de TCL, partenaire olympique mondial

« Les Jeux de Paris 2024 ont démontré l'importance et la portée mondiales des Jeux Olympiques et ont confirmé ce que nous savions déjà, à savoir que bière et sport font bon ménage. Nous prévoyons de continuer à activer la catégorie bière pour engager positivement les fans de sport, tout en aidant à créer un avenir empreint de gaieté. »

Michel Doukeris
PDG, AB InBev, partenaire olympique mondial

REVENUS COMMERCIAUX DU CIO

5,2 MD D'USD
EN 2013-2016

6,9 MD D'USD
EN 2017-2020/21

7,7 MD D'USD
EN 2021-2024

DÉJÀ GARANTIES

7,5 MD D'USD
POUR LA PÉRIODE 2025-2028

6,9 MD D'USD
POUR LA PÉRIODE 2029-2032

4,0 MD D'USD
POUR LA PÉRIODE 2033-2036

Note : certains chiffres ont été mis à jour dans ce rapport annuel depuis la publication initiale des faits marquants de l'Agenda olympique en mars 2025.

AGENDA OLYMPIQUE 2020

L'Agenda olympique 2020 regroupe 40 recommandations détaillées dont l'objectif principal était de préserver les valeurs olympiques et renforcer le rôle du sport dans la société.

Adopté à l'unanimité lors de la 127e Session du CIO à Monaco en décembre 2014, l'Agenda olympique 2020 contenait 40 recommandations. Ces 40 recommandations constituaient les pièces d'un même puzzle qui, une fois assemblées, avaient pour objet d'offrir un aperçu clair de ce à quoi ressemblerait l'avenir du Mouvement olympique. Ce puzzle exposait une vision explicite de l'orientation du Mouvement olympique et de la meilleure manière de protéger le caractère unique des Jeux Olympiques et de renforcer les valeurs olympiques dans la société.

Ces réformes font suite à une année de discussions et de consultations avec toutes les parties prenantes du Mouvement olympique, ainsi qu'avec des experts externes et le grand public. Plus de 40 000 propositions ont été reçues du public au cours du processus, générant quelque 1 200 idées.

Quatorze groupes de travail ont ensuite fait la synthèse des discussions et des débats au sein de l'ensemble du Mouvement olympique et de la société au sens large avant que la commission exécutive ne les finalise en vue de la 127e Session du CIO.

La mise en œuvre a commencé immédiatement après l'adoption des recommandations. Les travaux ont notamment débuté pour la création de la chaîne olympique (Olympic Channel), suivis par le lancement de la nouvelle phase d'invitation pour les Jeux Olympiques de 2024, invitant les hôtes potentiels à présenter des projets olympiques qui correspondent le mieux à leurs besoins sportifs, économiques, sociaux et de planification environnementale à long terme. Certaines réformes ont également été ajoutées au processus des Jeux de 2022, en étroite collaboration avec les hôtes.

AGENDA OLYMPIQUE 2020+5

S'appuyant sur les résultats de l'Agenda olympique 2020, l'Agenda olympique 2020+5 fait office de feuille de route pour le CIO et le Mouvement olympique, de 2021 à 2025.

Adopté en mars 2021, l'Agenda olympique 2020+5 a succédé à l'Agenda olympique 2020 et fixé la direction à suivre pour le CIO et le Mouvement olympique jusqu'en 2025. L'Agenda olympique 2020+5 consiste en un ensemble de 15 recommandations qui s'inspirent de cinq tendances contemporaines influentes, toutes identifiées comme des domaines où le sport et les valeurs de l'Olympisme ont un rôle clé à jouer, notamment dans un monde post-COVID :

- La solidarité ;
- La transformation numérique ;
- Le développement durable ;
- La crédibilité ;
- La résilience économique et financière.

Les 15 recommandations, qui s'inspirent de ces tendances, appellent le CIO et le Mouvement olympique à :

- Renforcer le caractère unique et l'universalité des Jeux Olympiques ;
- Favoriser des Jeux Olympiques durables ;
- Renforcer les droits et responsabilités des athlètes ;
- Continuer à attirer les meilleurs athlètes ;
- Renforcer davantage la sécurité du sport et la protection des athlètes intègres ;
- Améliorer et promouvoir le parcours jusqu'aux Jeux Olympiques ;
- Coordonner l'harmonisation du calendrier sportif ;
- Développer l'engagement numérique auprès des citoyens ;
- Encourager le développement des sports virtuels et s'engager davantage auprès des communautés de jeux vidéo ;
- Renforcer le rôle du sport en tant que partenaire important pour la réalisation des Objectifs de développement durable fixés par les Nations Unies ;

- Renforcer le soutien apporté aux réfugiés et aux populations déplacées ;
- Aller à la rencontre de nouveaux publics au-delà de la communauté olympique ;
- Continuer à montrer l'exemple en matière de citoyenneté d'entreprise ;
- Consolider le Mouvement olympique grâce à la bonne gouvernance ;
- Créer des modèles innovants pour la génération de revenus.

L'Agenda olympique 2020+5 est mis en œuvre avec l'engagement et la participation active de chacune des parties constitutives du Mouvement olympique, de ses parties prenantes et de ses partenaires, parmi lesquels l'ONU et des organisations non gouvernementales (ONG) qui soutiennent la mission et les valeurs du Mouvement olympique. Au cours des quatre années qui ont suivi son adoption, l'Agenda olympique 2020+5 a déjà exercé un impact significatif sur le travail du CIO et du Mouvement olympique au sens large. Il a profondément modifié les Jeux Olympiques.

SECTION 9

ÉTATS FINANCIERS

PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES DE 2024

Le CIO est une association à but non lucratif qui a pour mission de conduire le Mouvement olympique et de contribuer à l'édification d'un monde meilleur à travers le sport. Le CIO fonctionne sur la base de périodes quadriennales appelées Olympiades, au cours desquelles ont lieu une édition d'hiver et une édition d'été des Jeux Olympiques, ainsi que des Jeux Olympiques de la Jeunesse.

Pour assurer la crédibilité du Mouvement olympique, de ses valeurs et de sa mission, le CIO s'efforce de démontrer une bonne gouvernance dans toutes ses pratiques, notamment en augmentant la transparence de ses opérations financières. Par conséquent, bien qu'il n'ait aucune obligation légale d'appliquer les normes comptables IFRS (Normes internationales d'informations financières), le CIO est fermement convaincu que le respect de ces normes lui permettra d'améliorer la transparence, la comparabilité et la qualité de ses états financiers.

Sources de revenus du CIO

Le CIO est entièrement financé au moyen de fonds privés.

Sa solide assise financière est assurée par les partenariats conclus avec les sponsors et diffuseurs qui lui procurent des revenus durables et garantissent l'indépendance et la stabilité financières du Mouvement olympique. La croissance continue de ces partenariats soutient la réalisation des objectifs du CIO relativement au développement du sport partout dans le monde et à la promotion générale du Mouvement olympique.

Le CIO génère des revenus par le biais de plusieurs programmes, dont la vente des droits de diffusion, le programme mondial des partenaires TOP et les programmes des fournisseurs officiels et de concession de licences.

Avec 4,1 milliards d'USD de revenus commerciaux comptabilisés au total en 2024, la force et la valeur de ses programmes de partenariat se sont maintenues.

Le CIO conserve 10 % de ses revenus

Le CIO conserve 10 % des revenus olympiques pour financer ses activités de développement du sport et couvrir les dépenses de fonctionnement liées à la conduite du Mouvement olympique. Le reste est reversé afin de soutenir l'organisation des Jeux Olympiques, promouvoir le développement du sport et du Mouvement olympique partout dans le monde, et favoriser la mise en œuvre des Agendas olympiques 2020 et 2020+5.

Durant l'Olympiade 2021–2024, le CIO a soutenu le Mouvement olympique sur la base d'un montant quotidien équivalent à 4,7 millions d'USD sur toute l'année, comparé aux 4,2 millions d'USD versés chaque jour lors de l'Olympiade précédente. Cela représente une augmentation de 12 %.

Les chiffres apparaissant dans les états financiers et les tableaux sont arrondis : le total peut donc parfois varier de la somme des éléments. Les chiffres 0 et 0,0 sont des valeurs arrondies représentant moins de la moitié de l'unité utilisée, mais plus que zéro (zéro arrondi). Un tiret (–) à la place d'un chiffre équivaut à zéro (zéro absolu).

RÉPARTITION DES REVENUS DU CIO (EN %)

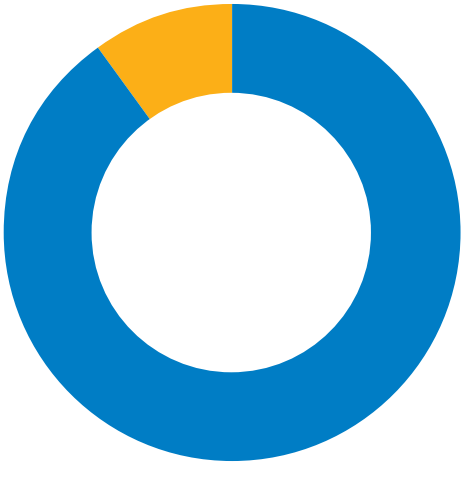

90 %

Répartition : athlètes, Fédérations Internationales (FI), Comités Nationaux Olympiques (CNO), comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO), Jeux Olympiques, promotion du Mouvement olympique, implémentation de l'Agenda olympique 2020 et l'Agenda olympique 2020+5

10 %

Activités du CIO pour développer le sport et dépenses de fonctionnement

REVENUS DU CIO POUR 2021-2024

Source : états financiers vérifiés du CIO

Contributions du CIO au Mouvement olympique

En 2024, le CIO a soutenu le Mouvement olympique à hauteur de 3,7 milliards d'USD, par l'intermédiaire de contributions directes ainsi qu'au moyen de divers programmes, activités et projets destinés à soutenir l'organisation des Jeux Olympiques et à promouvoir le développement du sport et le Mouvement olympique dans le monde entier. Pour la période 2021–2024, la distribution totale s'est élevée à 6,8 milliards d'USD.

Les comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO)

La part versée par le CIO contribue à l'organisation des Jeux d'été et d'hiver. Elle comprend une contribution directe (via la part des droits de retransmission télévisée et des droits de marketing dans le cadre du programme TOP) ; la prise en charge de frais considérables auparavant supportés par les COJO, tels que les opérations du diffuseur hôte et l'engagement numérique ; et diverses formes de soutien, notamment par le biais de son programme de transfert des connaissances. Les COJO génèrent également des revenus supplémentaires par le biais d'activités commerciales à l'échelle nationale facilitées par l'usage autorisé des marques olympiques en association avec celles des COJO.

La contribution versée par le CIO pour soutenir l'organisation de Paris 2024 a été supérieure de 5 % à celle versée pour les Jeux de Toyko 2020. Ce soutien direct, regroupant la contribution du CIO pour la diffusion et la part du programme TOP du CIO pour assurer la réussite des Jeux Olympiques de Paris 2024, s'est élevé à 1,4 milliard d'USD, soit un tiers du budget total de cette édition.

CONTRIBUTION DU CIO POUR SOUTENIR LES JEUX	MILLIONS D'USD
JEUX OLYMPIQUES D'ÉTÉ	
Athènes 2004	965
Beijing 2008	1 250
Londres 2012	1 374
Rio 2016	1 531
Tokyo 2020	1 892*
Paris 2024	1 991
JEUX OLYMPIQUES D'HIVER	
Salt Lake City 2002	552
Turin 2006	561
Vancouver 2010	775
Sotchi 2014	833
PyeongChang 2018	887
Beijing 2022	970

Source : états financiers vérifiés du CIO

** Ce chiffre comprend une partie des coûts liés au report des Jeux Olympiques de Tokyo 2020.*

Solidarité Olympique / Comités Nationaux Olympiques (SO / CNO)

Le CIO distribue une partie de ses revenus à chacun des 206 CNO à travers le monde afin de les aider à former et perfectionner leurs jeunes espoirs, leurs athlètes et leurs équipes olympiques. Le CIO affecte également une partie des revenus à la Solidarité Olympique, entité autonome chargée de la distribution des revenus aux CNO.

La distribution des recettes de Paris 2024 à la Solidarité Olympique et aux CNO a augmenté de 9 % par rapport à Tokyo 2020.

REVENUS BRUTS AUX CNO VIA LA SO	MILLIONS D'USD
JEUX OLYMPIQUES D'ÉTÉ	
Athènes 2004	234
Beijing 2008	301
Londres 2012	520
Rio 2016	540
Tokyo 2020	540
Paris 2024	590
JEUX OLYMPIQUES D'HIVER	
Salt Lake City 2002	87
Turin 2006	136
Vancouver 2010	215
Sotchi 2014	199
PyeongChang 2018	215
Beijing 2022	201

Source : états financiers vérifiés du CIO

Fédérations Internationales (FI)

Le CIO verse une part des revenus aux FI. Ces fonds viennent soutenir le développement du sport dans le monde entier et ils sont alloués après la tenue des Jeux auxquels les FI ont participé.

La distribution des recettes de Paris 2024 aux FI a augmenté de 9 % par rapport à Tokyo 2020.

REVENUS BRUTS AUX FI	MILLIONS D'USD
JEUX OLYMPIQUES D'ÉTÉ	
Athènes 2004	257
Beijing 2008	297
Londres 2012	520
Rio 2016	540
Tokyo 2020	540
Paris 2024	590
JEUX OLYMPIQUES D'HIVER	
Salt Lake City 2002	92
Turin 2006	128
Vancouver 2010	209
Sotchi 2014	199
PyeongChang 2018	215
Beijing 2022	201

Source : états financiers vérifiés du CIO

Organisations et fédérations reconnues par le CIO

Le CIO verse une partie des revenus olympiques à des organisations internationales reconnues comme l'Agence Mondiale Antidopage (AMA), le Conseil International de l'Arbitrage en matière de Sport (CIAS), l'Académie Internationale Olympique (AIO), l'Agence de contrôles internationale (ITA) et le Comité International Paralympique (IPC). Le CIO soutient également l'IPC en permettant aux athlètes des Jeux Paralympiques de concourir dans la même ville que les athlètes des Jeux Olympiques, de bénéficier des services du même comité d'organisation, d'utiliser les mêmes installations sportives et de jouir des mêmes conditions de voyage et d'hébergement que les athlètes olympiques.

En 2024, 65 millions d'USD ont été distribués.

Les Jeux Olympiques de la Jeunesse (JOJ) et les comités d'organisation des Jeux Olympiques de la Jeunesse (COJOJ)

La contribution du CIO sert à soutenir la mise sur pied des JOJ. Tenus pour la première fois en 2010 à Singapour, les JOJ ont lancé une tradition olympique vouée à mobiliser les jeunes par des programmes sportifs, éducatifs et culturels.

CONTRIBUTION DU CIO POUR LES JOJ	MILLIONS D'USD
JOJ D'ÉTÉ	
Singapour 2010	40
Nanjing 2014	50
Buenos Aires 2018	64
JOJ D'HIVER	
Innsbruck 2012	20
Lillehammer 2016	35
Lausanne 2020	26
Gangwon 2024	34

Source : états financiers vérifiés du CIO

Une solide situation financière

La situation financière du CIO est restée saine et solide au 31 décembre 2024. Cela a donné au CIO la souplesse nécessaire pour naviguer dans l'incertitude mondiale et pour renforcer son soutien au Mouvement olympique.

L'actif totalise 6,1 milliards d'USD : les actifs circulants s'élèvent à 4,0 milliards d'USD, tandis que les actifs immobilisés se montent à 2,1 milliards d'USD. La trésorerie et les avoirs financiers, se montant à 5,7 milliards d'USD au total, représentent 94 % de la situation financière totale du CIO. Le total des passifs s'élève à 1,2 milliard d'USD, ce qui représente 20 % de la situation financière globale. Celui-ci est totalement couvert par les actifs circulants, ce qui montre la santé financière générale du CIO et la durabilité à long terme.

Le solde des fonds s'élève à 4,9 milliards d'USD, ce qui représente 80 % de la position financière totale. Sur le solde des fonds total, 81 % sont des fonds non affectés pour couvrir les dépenses et les contributions prévues durant les années non olympiques où ne sont pas comptabilisés de revenus liés aux Jeux, et pour alimenter le fonds de réserve de la Fondation Olympique dans le cadre de la stratégie de gestion des risques du CIO. Les fonds affectés, qui représentent 19 % du solde des fonds, sont destinés au financement des programmes annuels d'assistance financière aux CNO gérés par la Solidarité Olympique, ainsi qu'au soutien financier apporté au Mouvement olympique par le biais du fonds du Mouvement olympique.

ÉTATS CUMULÉS DE LA SITUATION FINANCIÈRE AU 31 DÉCEMBRE 2024 (USD 000)

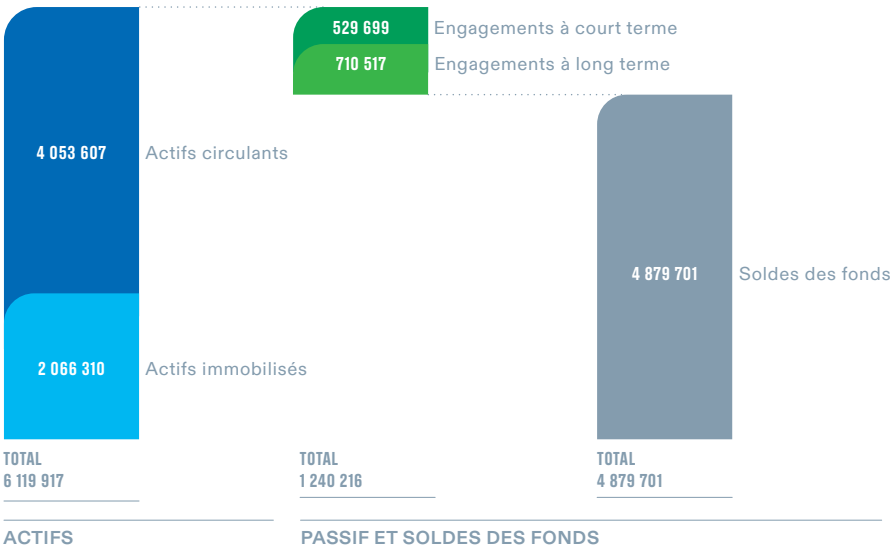

Source : états financiers vérifiés du CIO

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À LA SESSION 192

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 194

État de la situation financière consolidée 194

État des activités consolidées 195

État consolidé du résultat global 196

Tableau de financement consolidé 196

État du mouvement des fonds consolidés 198

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS 199

1. Activité 199

2. Base de présentation et résumé des méthodes comptables significatives 200

A) Base de préparation 200

B) Conversion des monnaies étrangères 201

C) Consolidation 201

D) Actifs financiers 202

E) Charges différées 202

F) Immobilisations corporelles 202

G) Immobilisations incorporelles 202

H) Production de contenu 203

I) Engagements de prévoyance envers le personnel 203

J) Provision 203

K) Passifs financiers 203

L) Fonds affectés 203

M) Reconnaissance des revenus 204

N) Distribution des revenus 204

O) Impôts sur le bénéfice 204

P) Comptabilisation des instruments financiers dérivés et des opérations de couverture 204

3. Gestion du risque financier 206

A) Facteurs de risque financier 206

B) Procédures de gestion des risques financiers 208

C) Stratégie de gestion des fonds 211

D) Estimation de la juste valeur 211

4. Liquidités 213

5. Actifs financiers 213

A) Mouvements des actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat 213

B) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat par portefeuille et catégories 214

C) Actifs financiers par catégorie 215

6. Débiteurs et autres actifs circulants 216

7. Débiteurs à long terme et autres actifs immobilisés 217

8. Immobilisations corporelles 218

9. Immobilisations incorporelles 220

10. Créanciers et charges à payer 221

11. Avances relatives aux Jeux Olympiques, revenus et charges différés 222

A) Avances sur droits TV 222

B) Revenus différés 222

C) Charges différées 223

12. Engagements de prévoyance envers le personnel 223

13. Passifs financiers 226

14. Fonds affectés 229

15. Revenus des droits de télévision 230

16. Droits de marketing du programme TOP 230

17. Autres droits 231

18. Autres revenus 231

19. Dépenses relatives aux Jeux Olympiques 232

20. Dépenses relatives aux Jeux Olympiques de la Jeunesse 233

21. Programme de la Solidarité Olympique 234

22. Distribution des revenus 235

23. Distribution d'autres droits 236

24. Promotion du Mouvement olympique 236

25. Coûts opérationnels 237

26. Salaires et charges sociales 237

27. Produits / (charges) financiers, nets 238

28. Évènements postérieurs à la date de clôture 238

29. Transactions avec des parties liées 239

RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION À LA SESSION

Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes consolidés du Comité International Olympique et ses filiales (le groupe), comprenant l'état de la situation financière consolidée au 31 décembre 2024, l'état des activités consolidées, l'état consolidé du résultat global, le tableau de financement consolidé et l'état du mouvement des fonds consolidés pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe aux états financiers consolidés, y compris des informations significatives sur les méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes consolidés (pages 194 à 239) donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière consolidés du groupe au 31 décembre 2024, ainsi que de ses résultats et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date conformément aux IFRS Accounting Standards et sont conformes à la loi suisse et à la Charte olympique.

Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse, aux International Standards on Auditing (ISA) et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés » de notre rapport. Nous sommes indépendants du groupe, conformément aux dispositions légales suisses, aux exigences de la profession et à l'International Code of Ethics for Professional Accountants (including International Independence Standards) de l'International Ethics Standards Board for Accountants (code IESBA), et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la commission exécutive relatives aux comptes consolidés

La commission exécutive est responsable de l'établissement des comptes consolidés lesquels donnent une image fidèle conformément aux IFRS Accounting Standards et aux dispositions légales. Elle est en outre responsable des contrôles internes qu'elle juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, la commission exécutive est responsable d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Elle a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité du groupe à poursuivre ses activités et d'établir les comptes consolidés sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si la commission exécutive a l'intention de liquider le groupe ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes consolidés

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion d'audit. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse, aux ISA et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément à la loi suisse, les ISA et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.

- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du groupe.

- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la commission exécutive du principe comptable de continuité d'exploitation appliqué et, sur la base des éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité du groupe à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention dans notre rapport sur les informations à ce sujet fournies dans les comptes consolidés ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion d'audit modifiée. Nous établissons nos conclusions sur la base des éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport. Des situations ou événements futurs peuvent cependant amener le groupe à cesser son exploitation.

- Nous évaluons la présentation dans son ensemble, la structure et le contenu des comptes consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et estimons si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle à donner une présentation sincère.

- Nous planifions et réalisons l'audit des comptes consolidés afin de recueillir des éléments probants suffisants et appropriés sur les informations financières des entités ou des unités du groupe pour servir de fondement à la formation d'une opinion d'audit sur les comptes consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la revue des travaux d'audit effectués pour les besoins de l'audit des comptes consolidés. Nous assumons l'entière responsabilité de l'opinion d'audit.

Nous communiquons à la commission exécutive ou à sa commission compétente, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus ainsi que nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 69b, al. 3, CC en relation avec l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes consolidés, défini selon les prescriptions de la commission exécutive.

Nous recommandons d'approuver les comptes consolidés qui vous sont soumis.

PRICEWATERHOUSECOOPERS SA

Travis Randolph
Expert-réviseur agréé
Réviseur responsable

Gérard Ambrosio
Expert-réviseur agréé

Pully, Suisse
Le 26 février 2025

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

EN MILLIERS DE DOLLARS US (USD 000)	NOTES	AU 31 DÉCEMBRE 2024	2023
ACTIFS			
ACTIFS CIRCULANTS			
Liquidités	4	627 709	272 606
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	5	3 207 210	2 972 861
Débiteurs et autres actifs circulants	6	218 688	1 072 539
Charges différées relatives aux Jeux Olympiques	11	—	168 859
		4 053 607	4 486 865
ACTIFS IMMOBILISÉS			
Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	5	1 130 974	1 212 196
Débiteurs à long terme et autres actifs immobilisés	7	537 722	393 085
Immobilisations corporelles	8	265 657	297 731
Immobilisations incorporelles	9	42 973	42 773
Charges différées relatives aux Jeux Olympiques	11	88 984	58 866
		2 066 310	2 004 651
TOTAL ACTIFS		6 119 917	6 491 516
PASSIFS ET SOLDE DES FONDS			
ENGAGEMENTS À COURT TERME			
Créanciers et charges à payer	10	426 926	369 270
Avances relatives aux Jeux Olympiques	11	—	1 567 891
Revenus différés	11	97 682	170 670
Passifs financiers	13	5 091	4 718
		529 699	2 112 549
ENGAGEMENTS À LONG TERME			
Créanciers et charges à payer	10	5 773	6 843
Avances relatives aux Jeux Olympiques	11	467 170	335 243
Revenus différés	11	—	20 711
Passifs financiers	13	131 170	142 976
Engagements de prévoyance envers le personnel	12	106 404	73 474
		710 517	579 247
SOLDE DES FONDS			
Non affectés		3 913 166	3 253 452
Affectés	14	931 603	500 269
Différence de conversion cumulée		34 932	49 502
Couverture de flux de trésorerie		—	(3 503)
		4 879 701	3 799 720
TOTAL PASSIFS ET SOLDE DES FONDS		6 119 917	6 491 516

Les notes figurant aux pages 199 to 239 font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT DES ACTIVITÉS CONSOLIDÉES

EN MILLIERS DE DOLLARS US (USD 000)		POUR LES EXERCICES SE TERMINANT AUX 31 DÉCEMBRE					
		2024			2023		
	NOTES	NON AFFECTÉS	AFFECTÉS	TOTAL	NON AFFECTÉS	AFFECTÉS	TOTAL
REVENUS							
Droits de télévision	15	3 252 225	–	3 252 225	–	–	–
Droits de marketing du programme TOP	16	871 524	–	871 524	739 524	–	739 524
Autres droits	17	123 632	–	123 632	142 450	–	142 450
Autres revenus	18	166 552	880	167 432	19 324	795	20 119
		4 413 933	880	4 414 813	901 298	795	902 093
DÉPENSES							
DÉPENSES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES, CONTRIBUTIONS ET PROJETS SPÉCIAUX							
Dépenses relatives aux Jeux Olympiques	19	(667 093)	(41 275)	(708 368)	–	–	–
Dépenses relatives aux Jeux Olympiques de la Jeunesse	20	(19 714)	(5 192)	(24 906)	(6 980)	(2 757)	(9 737)
Bourses et contributions		(15 377)	(42 272)	(57 649)	(12 695)	(44 692)	(57 387)
Programme de la Solidarité Olympique	21	–	(117 212)	(117 212)	–	(121 676)	(121 676)
Projets spéciaux		(29 251)	(3 026)	(32 277)	(17 001)	(2 222)	(19 223)
		(731 435)	(208 977)	(940 412)	(36 676)	(171 347)	(208 023)
DISTRIBUTION DE REVENUS AUX COJO, CNO, USOPC ET FI							
Distribution de revenus	22	(2 279 593)	632 540	(1 647 053)	(60 400)	50 000	(10 400)
Droits de marketing du programme TOP	22	(444 564)	–	(444 564)	(345 505)	–	(345 505)
Distribution d'autres droits	23	(29 641)	–	(29 641)	(7 085)	–	(7 085)
		(2 753 798)	632 540	(2 121 258)	(412 990)	50 000	(362 990)
PROMOTION DU MOUVEMENT OLYMPIQUE	24	(229 526)	–	(229 526)	(164 804)	–	(164 804)
COÛTS OPÉRATIONNELS	25	(188 132)	(8 186)	(196 318)	(178 693)	(6 771)	(185 464)
EXCÉDENT DE REVENUS / (DÉPENSES) AVANT REVENUS / (DÉPENSES) FINANCIERS		511 042	416 257	927 299	108 135	(127 323)	(19 188)
Produits / (charges) financiers, nets	27	191 384	15 077	206 461	200 210	20 212	220 422
EXCÉDENT DE REVENUS / (DÉPENSES)		702 426	431 334	1 133 760	308 345	(107 111)	201 234

Les notes figurant aux pages 199 to 239 font partie intégrante des états financiers.

ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL

EN MILLIERS DE DOLLARS US (USD 000)	POUR LES EXERCICES SE TERMINANT AUX 31 DÉCEMBRE	
	2024	2023
EXCÉDENT DE REVENUS / (DÉPENSES)	1 133 760	201 234
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL :		
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI NE SERONT PAS RECLASSÉS DANS L'ÉTAT DES ACTIVITÉS CONSOLIDÉES		
Réévaluation d'engagements postérieurs à l'emploi (note 12)	(42 712)	(37 032)
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL QUI SONT SUSCEPTIBLES D'ÊTRE RECLASSÉS DANS L'ÉTAT DES ACTIVITÉS CONSOLIDÉES		
Couverture de flux de trésorerie	3 503	–
Différence de conversion	(14 570)	11 867
AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL POUR L'ANNÉE	(53 779)	(25 165)
RÉSULTAT GLOBAL TOTAL POUR L'ANNÉE	1 079 981	176 069

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ

EN MILLIERS DE DOLLARS US (USD 000)	POUR LES EXERCICES SE TERMINANT AUX 31 DÉCEMBRE	
	2024	2023
ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES		
Excédent de revenus / (dépenses)	1 133 760	201 234
Ajustements pour :		
– (Produits) / charges financiers	(208 376)	(224 263)
– Amortissements	38 908	22 629
– Différences de change	(1 810)	4 193
– Variation des provisions	(10 788)	5 846
	951 694	9 639

TABLEAU DE FINANCEMENT CONSOLIDÉ (SUITE)

EN MILLIERS DE DOLLARS US (USD 000)	POUR LES EXERCICES SE TERMINANT AUX 31 DÉCEMBRE	
	2024	2023
Variations des :		
– Créances ainsi que des avances aux COJO, nettes des charges à payer y relatives	667 291	(811 294)
– Créanciers et charges à payer	(92 633)	(3 037)
– Autres débiteurs et autres actifs (droits du programme TOP inclus)	158 818	(82 983)
– Charges différées relatives aux Jeux Olympiques	138 741	(111 036)
– Avances relatives aux Jeux Olympiques	(1 403 517)	1 171 125
– Revenus différés	(93 698)	32 473
	(624 998)	195 248
Intérêts reçus	150 551	128 406
Intérêts payés	(4 001)	(4 045)
	146 550	124 361
LIQUIDITÉS NETTES GÉNÉRÉES / (UTILISÉES) PAR LES ACTIVITÉS OPÉRATIONNELLES	473 246	329 248
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	(13 547)	(23 401)
Cession d'immobilisations	74	178
Acquisition d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	(3 416 780)	(2 930 587)
Cession d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	3 322 074	2 092 158
LIQUIDITÉS NETTES GÉNÉRÉES / (UTILISÉES) PAR LES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT	(108 179)	(861 652)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Remboursement du principal des obligations locatives	(2 716)	(2 835)
Remboursement des emprunts bancaires	(2 048)	(1 997)
LIQUIDITÉS NETTES GÉNÉRÉES / (UTILISÉES) PAR LES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT	(4 764)	(4 832)
AUGMENTATION / (DIMINUTION) DES LIQUIDITÉS	360 303	(537 236)
MOUVEMENT DES LIQUIDITÉS		
Au début de l'exercice	272 606	807 701
Augmentation / (diminution)	360 303	(537 236)
Effets des modifications des cours de change	(5 200)	2 141
À LA FIN DE L'EXERCICE	627 709	272 606

ÉTAT DU MOUVEMENT DES FONDS CONSOLIDÉS

EN MILLIERS DE DOLLARS US (USD 000)	FONDS NON AFFECTÉS	FONDS AFFECTÉS	DIFFÉRENCES DE CONVERSION CUMULÉES	COUVERTURE DE FLUX DE TRÉSORERIE	TOTAL
SOLDE AU 1ER JANVIER 2023	2 982 139	607 380	37 635	(3 503)	3 623 651
Excédent de revenus / (dépenses) reconnu dans l'État des activités consolidées	308 345	(107 111)	—	—	201 234
Autres éléments du résultat global pour l'année	(37 032)	—	11 867	—	(25 165)
Résultat global pour l'année					176 069
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2023	3 253 452	500 269	49 502	(3 503)	3 799 720
Excédent de revenus / (dépenses) reconnu dans l'État des activités consolidées	702 426	431 334	—	—	1 133 760
Autres éléments du résultat global pour l'année	(42 712)	—	(14 570)	3 503	(53 779)
Résultat global pour l'année					1 079 981
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2024	3 913 166	931 603	34 932	—	4 879 701

Les notes figurant aux pages 199 to 239 font partie intégrante des états financiers.

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

1. ACTIVITÉ

Le Comité International Olympique (CIO), domicilié à Lausanne, Suisse, est une organisation internationale non gouvernementale à but non lucratif, en la forme d'une association dotée de la personnalité juridique. La mission du CIO est de diriger le Mouvement olympique en conformité avec la Charte olympique. Le Mouvement olympique comprend les organisations, athlètes et autres personnes qui ont accepté d'être guidés par la Charte olympique, y compris, en plus du CIO, les Fédérations Internationales (FI), les Comités Nationaux Olympiques (CNO) incluant le Comité Olympique et Paralympique des États-Unis d'Amérique (USOPC) et les comités d'organisation des Jeux Olympiques (COJO).

Les revenus du CIO sont en grande partie générés par des redevances sur les droits de télévision relatifs aux Jeux Olympiques, par le programme TOP (The Olympic Partners), le programme international de parrainage du CIO, mais aussi par l'exploitation commerciale du symbole olympique et des emblèmes olympiques. Le CIO, par le biais du programme de la Solidarité Olympique (SO), développé conjointement par le CIO et les CNO, prête assistance aux CNO officiellement reconnus, plus particulièrement les plus démunis, pour qu'ils puissent accomplir leur mission et faire connaître les idéaux du Mouvement olympique.

Le programme TOP et le programme de la SO sont intégrés juridiquement dans le CIO.

Outre les activités du CIO, ces états financiers consolidés comprennent les activités des organisations suivantes (ensemble, le CIO ou le groupe), sur la base du fait que le CIO détient la totalité des droits de vote ou le contrôle du conseil de chaque organisation :

- La Fondation Olympique pour la Culture et le Patrimoine (FOCP), une fondation régie par les règles du Code civil suisse. Le CIO lui a confié la tâche de dépeindre l'histoire et le développement du Mouvement olympique au fil des années et d'associer plus étroitement le Mouvement olympique avec l'art et la culture, aussi bien à l'attention des spécialistes que pour le public en général.

- La Fondation Olympique (FO), une fondation régie par les règles du Code civil suisse. Le CIO lui a confié la tâche de soutenir les activités du Mouvement olympique dans les domaines de la culture, de l'éducation et du sport.

- IOC Television and Marketing Services SA (IOC TMS), une société dont la FO détient 100 % des parts, qui gère le programme international de parrainage du CIO, les diverses activités marketing ainsi que les activités liées aux droits télévisuels et autres médias.

- Olympic Broadcasting Services SA (OBS SA), une société dont la FO détient 100 % des parts, qui fournit tous les services relatifs à l'établissement et à la gestion de la fonction de diffuseur hôte des Jeux Olympiques.

- Olympic Broadcasting Services SL (OBS SL), une société qui fournit des services à OBS SA et détenue à 100 % par cette dernière.

- Olympic Channel Services SA (OCS SA), une société dont la FO détient 100 % des parts, qui fournit tous types de services en relation avec les programmes audiovisuels en lien avec le Mouvement olympique et le sport et pour assurer la distribution de ces programmes à travers tous les médias disponibles, y compris grâce à la diffusion numérique et linéaire.

- Olympic Channel Services Spain SL (OCS SL), une société qui fournit des services à OCS SA et détenue à 100 % par cette dernière.

Le 5 décembre 2017, l'Olympic Refuge Foundation (ORF) a été constituée. L'ORF n'est pas consolidée dans les états financiers consolidés suivant l'évaluation effectuée par le groupe sous l'angle d'IFRS 10 États Financiers Consolidés. Le CIO fournit à l'ORF des services opérationnels et administratifs. Les coûts liés à la fourniture de ces services sont présentés par le groupe en dépenses dans l'*État des activités consolidées*.

2. BASE DE PRÉSENTATION ET RÉSUMÉ DES MÉTHODES COMPTABLES SIGNIFICATIVES

A) Base de préparation

Les états financiers consolidés sont établis sur la base des IFRS Accounting Standards et en conformité avec ces dernières. Les méthodes comptables significatives sont décrites ci-dessous et ont été invariablement appliquées au cours des périodes présentées, sauf indication contraire. Les états financiers sont préparés selon la convention du coût historique, à l'exception des *actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat* et des *instruments financiers dérivés*, lesquels sont présentés à leur juste valeur. Les transactions et les soldes entre les organisations et programmes inclus dans les états financiers consolidés ont été éliminés.

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par la commission exécutive du CIO le 26 février 2025.

Les chiffres produits dans ces états financiers consolidés sont présentés en USD en raison du caractère international des activités du CIO, et du fait que les revenus sont majoritairement libellés dans cette monnaie.

Principaux jugements comptables, estimations et hypothèses

L'établissement des comptes consolidés en conformité avec les IFRS Accounting Standards requiert de la direction du groupe qu'elle émette des jugements, qu'elle procède à des estimations et qu'elle formule des hypothèses ayant une incidence sur l'application des méthodes, sur les montants reportés au titre de revenus et de charges, d'actifs et passifs ainsi que sur les informations complémentaires fournies. Les résultats réels peuvent diverger de ces estimations.

Les estimations et les hypothèses y relatives sont révisées de manière constante. Les révisions des estimations comptables sont comptabilisées dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi qu'au cours des futurs exercices concernés.

Les domaines impliquant un plus haut degré de jugement ou d'incertitude sont expliqués plus en détail dans les notes correspondantes, y compris la détermination des engagements de prévoyance envers le personnel (note 2I), la comptabilisation et l'évaluation des provisions (note 2J) et l'analyse de dépréciation des actifs financiers selon IFRS 9 (note 2D).

Certains montants comparatifs des états financiers consolidés ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice en cours.

Normes, avenants et interprétations pas encore effectifs et qui n'ont pas encore été adoptés

Un certain nombre de nouvelles normes, d'avenants de normes et d'interprétations sont applicables pour les exercices commençant après le 31 décembre 2024, et n'ont pas été appliqués dans la préparation de ces états financiers consolidés. Voir le tableau ci-dessous.

Les modifications apportées aux IFRS 9, IFRS 7 et IAS 21 ne devraient pas avoir d'effet significatif sur les états financiers consolidés du groupe. Le groupe est toujours en train d'évaluer l'impact de la nouvelle norme IFRS 18, en particulier en ce qui concerne la structure de l'*État des activités consolidées* du groupe, le *Tableau de financement consolidé* et les informations supplémentaires requises pour les mesures de performance définies par la direction.

Il n'y a pas d'autres interprétations IFRS ou IFRIC non effectives qui devraient avoir un effet significatif sur le groupe.

STANDARD	TITRE	DATE D'ENTRÉE EN VIGUEUR
IAS 21	Absence de convertibilité	1er janvier 2025
IFRS 9 et IFRS 7	Classement et évaluation des instruments financiers	1er janvier 2026
IFRS 18	Présentation et informations à fournir dans les états financiers	1er janvier 2027

B) Conversion des monnaies étrangères

a) Sociétés du groupe

Les éléments inclus dans les états financiers de chacune des entités du groupe sont évalués en utilisant la monnaie de l'environnement économique principal dans lequel l'entité exerce ses activités (« la monnaie fonctionnelle »).

Les *États des activités* de toutes les entités du groupe dont la monnaie fonctionnelle est différente de la monnaie de présentation sont convertis en USD aux taux de change moyens de l'année et les *États de situation financière* aux taux de clôture au 31 décembre 2024 et 2023. Les différences de conversion en résultant sont comptabilisées dans l'*État de mouvement des fonds consolidés*.

Les principaux taux de change utilisés sont présentés ci-dessous.

b) Transactions et soldes

Les revenus et dépenses en monnaies étrangères sont comptabilisés aux taux de change en vigueur à la date des transactions. Les gains et les pertes générés par le règlement de ces transactions et par la conversion des actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont comptabilisés dans l'*État des activités consolidées*.
Les éléments non monétaires libellés en monnaies étrangères, qui sont évalués au coût historique, sont convertis en utilisant le taux de change en vigueur à la date de la transaction.

C) Consolidation

a) Filiales

Les filiales sont toutes les entités (y compris les entités structurées) sur lesquelles le groupe a le contrôle. Le groupe contrôle une entité lorsqu'il est exposé à, ou qu'il a les droits sur, des rendements variables issus de sa participation dans la société et lorsqu'il est en mesure d'influencer ces rendements à travers le pouvoir qu'il exerce sur la société. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle le contrôle est transféré au groupe. Elles sont déconsolidées à compter de la date à laquelle le contrôle cesse d'être exercé.

La méthode de l'acquisition est utilisée pour comptabiliser l'acquisition de filiales par le groupe. Le coût d'une acquisition correspond à la juste valeur des actifs remis, des passifs encourus et des instruments de capitaux propres émis par le groupe. Le coût d'acquisition inclut la juste valeur de tout actif ou passif résultant d'un accord de contrepartie éventuelle. Les frais connexes à l'acquisition sont comptabilisés en charges au moment où ils sont encourus. Les actifs identifiables acquis, les passifs identifiables et les passifs éventuels assumés lors d'un regroupement d'entreprises sont initialement évalués à leur juste valeur à la date d'acquisition. Pour chaque acquisition, le groupe enregistre tout intérêt ne donnant pas le contrôle sur l'entreprise acquise soit à la juste valeur soit à la valeur proportionnelle des actifs nets des intérêts ne donnant pas le contrôle.

L'excédent de contrepartie transférée, le montant de toute participation ne donnant pas le contrôle sur l'entreprise acquise ainsi que la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise par rapport à la juste valeur des actifs nets identifiables acquis évalués à la juste valeur sont comptabilisés en tant que goodwill. Lorsque ce montant est inférieur à la juste valeur des actifs nets acquis dans la filiale acquise, lors d'acquisition à des conditions avantageuses, l'écart est comptabilisé directement dans l'*État des activités consolidées*.

Les transactions intra-groupe, les soldes et les profits latents sur les opérations entre sociétés du groupe sont éliminés. Les pertes latentes sont également éliminées. Les méthodes comptables des filiales ont été alignées sur celles du groupe.

b) Transactions et participations ne donnant pas le contrôle

Le groupe détient 100 % de ses filiales. Par conséquent, il n'y a pas d'intérêts non contrôlants.

c) Entreprises associées

Les entreprises associées sont toutes les entités dont le groupe ne détient pas le contrôle, mais sur lesquelles il exerce une influence notable qui s'accompagne généralement d'une participation comprise entre 20 % et 50 % des droits de vote.

		TAUX DE CLÔTURE		TAUX MOYENS	
1 USD CONTRE		2024	2023	2024	2023
Franc suisse	CHF	0.9078	0.8414	0.8827	0.8974
Euro	EUR	0.9662	0.9058	0.9267	0.9245

D) Actifs financiers

Le groupe classe ses actifs financiers selon les catégories suivantes : a*ctifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat* et *coût amorti*. La classification est liée à la finalité pour laquelle l'actif financier a été acquis. La direction décide de la classification des actifs financiers au moment de leur comptabilisation et remet en cause cette désignation à chaque date d'arrêté des comptes.

a) Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat

Un actif financier est ainsi défini s'il est acquis en vue d'une revente prochaine (détenu à des fins de transaction). Les actifs de cette catégorie sont considérés comme actifs circulants si leur cession est prévue dans les 12 mois suivants la date de clôture de l'exercice.

Le groupe catégorise les actifs suivants à la juste valeur par le biais du résultat net :

- les instruments de dette qui ne sont pas admissibles à l'évaluation au coût amorti ;
- les instruments de capitaux propres qui sont détenus à des fins de négoce ;
- les instruments dérivés.

Les acquisitions et cessions de placements sont enregistrées à la date de leur règlement. Les *actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat* sont initialement comptabilisés à leur juste valeur et les coûts d'acquisition sont enregistrés dans l'*État des activités consolidées*. Ils sont par la suite maintenus à leur juste valeur. Les placements ne sont plus comptabilisés à compter de la date à laquelle le droit de percevoir des fonds qui leur est attaché a expiré ou a été cédé, ou lorsque le CIO a transféré quasiment tous les droits et risques qui leur sont attachés.

Les gains et les pertes provenant des réévaluations des *actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat*, y compris les intérêts et les revenus de dividendes, sont présentés dans l'*État des activités consolidées* parmi les *produits / (charges) financiers, nets*, au cours de la période concernée.

b) Actifs financiers au coût amorti

Les actifs financiers au coût amorti sont des actifs financiers non dérivés ayant des conditions de paiement fixes évaluables, qui ne sont pas cotés sur un marché public. Ils sont détenus dans un modèle d'affaire qui a pour objectif de récolter les flux de trésorerie contractuels. Ils sont inclus dans les *actifs circulants* sauf si leur échéance se situe plus de 12 mois après la date de clôture de l'exercice. Dans ce dernier cas, ils sont classés parmi les *actifs immobilisés*.

Les créances sont reconnues au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Des données de marché observables ont été compilées pour procéder à l'analyse de dépréciation des Pertes de Crédit Attendues des *actifs financiers au coût amorti*. Cette analyse n'engendre pas de dépréciation matérielle.

Le traitement comptable des *actifs financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global* est indiqué dans la note P) ci-dessous.

E) Charges différées

Les charges relatives aux Jeux Olympiques (les « Jeux ») qui n'ont pas encore eu lieu sont différées et reconnues dans l'*État des activités consolidées* lors de l'achèvement complet des Jeux Olympiques, y compris certaines dépenses relatives à des projets qui profitent à plusieurs éditions.

Les dépenses relatives aux Jeux Olympiques de la Jeunesse sont comptabilisées dans l'*État des activités consolidées* lorsqu'elles sont engagées.

F) Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés. Le matériel de radio-télédiffusion est amorti en fonction de son utilisation au cours des Jeux Olympiques et des Jeux Olympiques d'hiver une année sur deux.

Les amortissements d'immobilisations corporelles sont calculés selon la méthode linéaire et basés sur la durée de vie utile des immobilisations définie comme suit :

Immeubles	50 ans
Installations immobilières et aménagements extérieurs	de 20 à 25 ans
Aménagements immobiliers, meubles et équipements	de 5 à 10 ans
Matériel informatique	4 ans
Collections	de 0 à 25 ans

Les terrains sont comptabilisés au coût d'acquisition et ne font pas l'objet d'amortissement. Les nouvelles installations et les rénovations importantes sont capitalisées ; l'entretien, les réparations et les remplacements mineurs sont comptabilisés dans l'*État des activités consolidées* au moment où ils interviennent.

Les contrats de location sont inclus dans les *Immobilisations corporelles*. Se référer à la note 8.

La période et la méthode d'amortissement sont revues au moins à la fin de chaque exercice comptable.

G) Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont initialement évaluées sur la base des coûts encourus pour acquérir les actifs ou les mettre en service. Après la première comptabilisation, ils sont comptabilisés au coût d'acquisition, déduction faite des amortissements cumulés et des pertes de valeur cumulées.

L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire et basée sur la durée de vie utile des immobilisations définie comme suit :

Logiciels et licences	de 4 à 5 ans
Médiathèque	de 4 à 10 ans
Collections	Non amorties
Projet de technologie de l'information	Au cas par cas

La période et la méthode d'amortissement sont revues au moins à la fin de chaque exercice comptable.

H) Production de contenu

La production de contenu pour la plateforme numérique d'Olympic Channel est évaluée initialement au coût de production ou d'acquisition du contenu et est comptabilisée immédiatement dans l'*État des activités consolidées*, d'*Olympic Channel et stratégie digitale* (détaillés dans *Promotion du Mouvement olympique*).

I) Engagements de prévoyance envers le personnel

Le groupe finance plusieurs plans de prévoyance pour les employés du CIO, de la FOCP et de IOC TMS. Ces plans sont de type cash-balance plan, assimilés à des plans en primauté de prestations pour le traitement selon la norme comptable. Les actifs de ces plans de prévoyance sont détenus dans un fonds séparé et indépendant des actifs du groupe. Par ailleurs, le groupe verse des contributions à des plans de prévoyance pour OBS SL, OCS SL, CIO et IOC TMS.

Les passifs ou actifs enregistrés dans l'*État de la situation financière consolidée* au titre des régimes à prestations définies correspondent à la valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, après déduction de la juste valeur des actifs du régime. L'obligation au titre des prestations définies est évaluée annuellement par un actuaire indépendant en utilisant la méthode du coût unitaire projeté. La valeur actualisée des paiements futurs d'actualisation est déterminée par référence à un taux de marché fondé sur le taux d'intérêt d'obligations émises par des entités de première catégorie dont l'échéance est cohérente avec la durée des engagements au titre des avantages postérieurs à l'emploi.

Les écarts actuariels provenant des écarts entre les estimations et la réalité, et de l'évolution des hypothèses actuarielles, sont reconnus en *Autres éléments du résultat global* durant la période pendant laquelle ils sont générés.

Les coûts des services passés sont immédiatement enregistrés dans l'*État des activités consolidées*.

Les hypothèses retenues dans les calculs actuariels sont indiquées dans la note 12.

J) Provision

Le groupe comptabilise une provision lorsqu'une obligation actuelle résulte d'un événement passé, une sortie de flux de trésorerie est probable, et le montant peut être estimé avec fiabilité. Les provisions sont évaluées selon la meilleure estimation de la dépense nécessaire pour régler l'obligation actuelle. Quand il y a un certain nombre d'obligations similaires, la probabilité qu'une sortie de trésorerie soit nécessaire pour le règlement est déterminée en considérant la classe d'obligations en entier. Une provision est reconnue même si la probabilité d'une sortie de trésorerie concernant un élément inclus dans la même catégorie d'obligations peut être faible. La provision est évaluée à la valeur actuelle de la meilleure estimation de la dépense par la direction pour régler l'obligation actuelle à la fin de l'exercice comptable. La provision est réévaluée chaque année. Si une sortie de trésorerie n'est plus probable, la provision est extournée.

Le groupe a comptabilisé une provision pour le programme de contrôle de dopage aux Jeux Olympiques, représentant l'obligation du groupe de mener un programme de contrôle de dopage pour chaque édition des Jeux Olympiques en accord avec le Code mondial antidopage en conservant les échantillons collectés sur une période de 10 ans. Les jugements de la direction sont utilisés pour estimer les coûts du programme de contrôle de dopage. Le nombre de cas est estimé sur la base du nombre total des échantillons de réanalyse pour chaque édition des Jeux et sur la base des résultats historiques. Le solde de cette provision est présenté sous *Créanciers et charges à payer* (note 10).

K) Passifs financiers

Les emprunts bancaires sont des passifs financiers comptabilisés au coût amorti. La juste valeur des emprunts est égale à leur valeur comptable, étant donné que l'effet de leur actualisation est négligeable.

L) Fonds affectés

Les fonds affectés au financement du programme quadriennal de la Solidarité Olympique et l'assistance tripartite aux organisations du Mouvement olympique (le Fonds du Mouvement olympique) sont présentés sous les *fonds affectés* dans les *états financiers consolidés*. Le solde de ces fonds comprend les allocations non utilisées des programmes précédents à reporter sur le programme futur de la Solidarité Olympique et du Fonds du Mouvement olympique. Voir également la note 14.

M) Reconnaissance des revenus

a) Droits de télévision

Les redevances sur les droits de télévision pour la diffusion des Jeux Olympiques et des Jeux Olympiques de la Jeunesse sont reconnues lors de l'achèvement complet des Jeux Olympiques (à un moment précis). Les acomptes reçus par le CIO avant cette date sont différés puisqu'ils pourraient être remboursables (passif sur contrat) en tout temps, entièrement ou en partie, aux chaînes de télévision jusqu'à l'achèvement des Jeux Olympiques, au cas où l'une ou plusieurs des conditions stipulées dans les contrats devaient se réaliser.

b) Droits du programme TOP

Les revenus des droits du programme TOP sont reçus en espèces, valeur en nature (VIK) et marketing en nature (MIK). La VIK et le MIK peuvent être convertis en espèces selon certains contrats spécifiques.

En général, les droits du programme TOP reçus en espèces, ainsi que la VIK et le MIK convertibles en espèces sont comptabilisés progressivement. Ces produits sont reçus par le CIO quelle que soit leur nature. Si ces produits ne sont pas reçus en VIK ou MIK, alors ils seront reçus en espèces au terme du contrat. La licence d'utilisation de la marque olympique est transférée tout au long de la durée du contrat (méthode fondée sur les extrants). La VIK et le MIK non-convertibles en espèces sont comptabilisés au cours de la période, débutant à la date à laquelle les biens et les services sont rendus.

Les revenus VIK et MIK perçus sous forme de valeur en nature sont comptabilisés sur la base de leur juste valeur. Celle-ci correspond au prix du marché estimé que l'on peut obtenir entre parties bien informées consentantes et agissant dans des conditions de concurrence normales.

c) Autres droits

Les autres droits comprennent les revenus provenant de l'exploitation commerciale du symbole olympique et des emblèmes olympiques. Ces revenus représentent la part du groupe relative aux programmes de marketing des COJO et des revenus provenant du parrainage, des licences et d'autres accords avec des fournisseurs. Ces revenus sont comptabilisés durant la période au cours de laquelle le paiement est dû (à un moment précis), correspondant à la période durant laquelle les ventes sous-jacentes sont réalisées. Une partie de ces revenus est perçue sous forme de biens ou de services. Les revenus relatifs au fournisseur officiel en matière d'hospitalité sont comptabilisés progressivement afin de refléter le transfert des bénéfices durant toute la durée du contrat (méthode fondée sur les extrants).

d) Autres revenus

Les autres revenus comprennent les revenus de diffusion unilatérale et des Jeux Paralympiques, les autres revenus provenant des Jeux Olympiques, les revenus liés aux contenus ainsi que les revenus du Musée Olympique. Les revenus de diffusion unilatérale et des Jeux Paralympiques sont reconnus lors de l'achèvement complet des Jeux Olympiques (à un moment précis). Les revenus liés à la livraison réussie des Jeux Olympiques sont reconnus à un moment précis lors de l'achèvement complet des Jeux Olympiques. Les acomptes reçus par le CIO avant cette date sont différés puisqu'ils pourraient être remboursables en tout temps, entièrement ou en partie, jusqu'à l'achèvement des Jeux Olympiques, au cas où l'une ou plusieurs des conditions stipulées dans les contrats devaient se réaliser. Les autres sources de revenus figurant dans cette catégorie des états financiers sont comptabilisées durant la période au cours de laquelle le paiement est dû ou le montant est reçu (à un moment précis).

e) Éléments de la composante financement

Le groupe ne considère pas les acomptes reçus en relation avec les droits de télévision comme un arrangement financier selon IFRS 15. De plus, le groupe ne s'attend pas à être engagé dans tout autre contrat où la période entre le transfert des services au client et le paiement par le client excède une année. Par conséquent, le groupe ne procède à aucun ajustement de valeur pour la valeur temps.

N) Distribution des revenus

En application de la recommandation faite durant le XIIIe Congrès olympique à Copenhague en 2009, les revenus distribuables incluent les revenus en liquide et en nature des droits de télévision, des droits du programme TOP et une partie des revenus issus des royalties. La part des revenus distribués aux COJO, à l'USOPC et les coûts relatifs aux Jeux Olympiques sont déduits du revenu afin de calculer la part égale attribuable aux Fédérations Internationales, aux Comités Nationaux Olympiques et au Comité International Olympique.

Les redevances des droits du programme TOP, déduction faite des frais de gestion, sont réparties entre le CIO, les COJO et les CNO sur la base d'une formule standard convenue entre les parties. Cette répartition est enregistrée selon la politique mentionnée ci-dessus relative à la reconnaissance des droits du programme TOP.

O) Impôts sur le bénéfice

Le CIO, la FO et la FOCP sont exemptés de paiement d'impôts sur le bénéfice. Les impôts sur le bénéfice enregistrés par IOC TMS, OBS SA et OBS SL aux 31 décembre 2024 and 2023 sont compris dans la rubrique *Coûts opérationnels* pour un montant de USD 4,18 millions en 2024 et de USD 0,28 million en 2023. Les impôts sur le bénéfice enregistrés par OCS SA et OCS SL sont inclus dans les coûts d'*Olympic Channel et stratégie digitale*

(présentés sous la rubrique *Promotion du Mouvement olympique*) pour un montant de USD 0,75 million en 2024 et de USD 0,54 million en 2023.

P) Comptabilisation des instruments financiers dérivés et des opérations de couverture

Les instruments financiers dérivés sont initialement reconnus à leur juste valeur à la date de conclusion du contrat et sont ensuite réévalués à leur juste valeur. La méthode de reconnaissance du gain ou de la perte dépend du fait que l'instrument financier dérivé soit déterminé comme étant un instrument de couverture et si tel est le cas, de la nature de l'élément couvert. Tout changement de la juste valeur d'instruments financiers dérivés non considérés comme des instruments de couverture sont immédiatement constatés dans l'*État des activités consolidées*.

Le groupe désigne certains instruments financiers dérivés comme instruments de couverture d'un risque particulier associé à un actif ou passif comptabilisé ou d'une transaction prévue hautement probable (*couverture de flux de trésorerie*).

Certaines transactions d'instruments financiers procurent une couverture économique adéquate selon les principes de gestion des risques du groupe ; toutefois, elles ne sont pas qualifiées de couverture en vertu des règles spécifiques de la norme IFRS 9. Par conséquent, l'instrument de couverture et l'élément couvert sont comptabilisés de façon indépendante comme s'il n'y avait pas de relation de couverture.

Au début de la transaction, le groupe documente la relation entre les instruments de couverture et les éléments couverts, ainsi que les objectifs du management en matière de risque et la stratégie concernant les diverses opérations de couverture. Le groupe documente également ses évaluations, à la fois au début de l'opération de couverture et sur une base continue afin de savoir si les instruments financiers dérivés utilisés dans les opérations de couverture sont efficaces pour compenser les variations des flux de trésorerie des éléments couverts.

Couverture du flux de trésorerie

La partie efficace des variations de la juste valeur des actifs financiers désignés comme instrument de couverture de flux de trésorerie est constatée dans les *autres éléments du résultat global*. Les montants accumulés dans les capitaux propres sont transférés à l'*État des activités consolidées* sur la période pendant laquelle l'élément couvert affecte l'*État des activités consolidées* (par exemple, lorsque la transaction prévue et faisant l'objet de la couverture a lieu). Lorsqu'un instrument de couverture arrive à échéance ou est cédé, ou lorsqu'il n'est plus destiné à la couverture de change, le profit ou la perte cumulé(e) constaté(e) en capitaux propres est maintenu(e) en capitaux propres et reprise en résultat lorsque la transaction prévue affecte l'*État des activités consolidées*. Lorsque la réalisation de l'opération prévue n'est plus probable, le gain cumulé ou la perte cumulée dans les fonds est immédiatement transféré(e) à l'*État des activités consolidées* sous les *Produits / (charges) financiers, nets*.

3. GESTION DU RISQUE FINANCIER

A) Facteurs de risque financier

Les activités du groupe l'exposent à tout un éventail de risques financiers, parmi lesquels les fluctuations des taux de change et des taux d'intérêt.

Son programme global de gestion des risques vise à minimiser les éventuels effets défavorables sur ses activités. Pour couvrir certains risques, le groupe utilise des instruments financiers dérivés tels que des options sur devises, des swaps de taux d'intérêt, des *swaptions* et des contrats à terme.

La gestion du risque est effectuée par le service de trésorerie dans le cadre des limites fixées par la commission des finances et selon les politiques approuvées par la commission exécutive.

a) Risque de change

Le groupe est exposé au risque de change principalement parce que la plupart de ses revenus sont générés en diverses monnaies, notamment en USD, EUR, GBP, AUD, CAD et JPY, alors que ses charges opérationnelles sont essentiellement libellées en francs suisses. Des options sur devises et des contrats à terme sont utilisés pour réduire l'exposition au risque.

La juste valeur intégrale d'un instrument financier dérivé est classée comme un actif ou passif à long terme lorsque l'élément couvert résiduel est supérieur à 12 mois et comme un actif ou passif à court terme lorsque la durée de vie résiduelle jusqu'à l'échéance est inférieure à 12 mois. Les dérivés détenus à des fins de négoce sont comptabilisés comme actifs ou passifs à court terme.

Un contrat à terme de devises s'élevant à USD 550,6 millions avait été désigné comme instrument de couverture pour couvrir le risque de change sur les futures avances de droit de diffusion contractuelles en JPY (*couverture de flux de trésorerie*). Le contrat à terme est arrivé à échéance en mai 2020 et, à partir de cette date, la comptabilité de couverture n'est plus appliquée à la relation de couverture associée. Durant l'année 2024, le solde négatif restant dans la réserve de couverture de flux de trésorerie, qui s'élève à USD 3,8 millions, a été recyclé des *autres éléments du résultat global* vers l'*État des activités consolidées* dans la section *Revenus des droits de télévision* (2023 : aucun gain ou perte).

Jusqu'au 31 décembre 2021, une partie du portefeuille en EUR du CIO a été désignée comme instrument de couverture pour couvrir le risque de change sur les futurs décaissements en EUR de la contribution du CIO (*couverture de flux de trésorerie*). A partir du 31 décembre 2021, la comptabilité de couverture n'est plus appliquée à la relation de couverture associée car les objectifs de gestion du risque avaient changé. Durant l'année 2024, le solde positif restant dans la réserve de couverture de flux de trésorerie, d'un montant de USD 0,3 millions a été recyclé des *autres éléments du résultat global* vers l'*État des activités consolidées*, dans la section *Distribution de revenus* (2023 : aucun gain ou perte).

Le tableau suivant montre la sensibilité du groupe aux monnaies étrangères ci-dessus (en millions de USD) :

	2024		2023	
	IMPACT SUR L' EXCÉDENT DE REVENUS / (DÉPENSES)		IMPACT SUR L' EXCÉDENT DE REVENUS / (DÉPENSES)	
	DÉPRÉCIATION DE 10 % PAR RAPPORT À L'USD	APPRÉCIATION DE 10 % PAR RAPPORT À L'USD	DÉPRÉCIATION DE 10 % PAR RAPPORT À L'USD	APPRÉCIATION DE 10 % PAR RAPPORT À L'USD
EUR	(13.8)	13.8	(14.8)	14.8
JPY	(15.2)	15.2	(9.1)	9.1
CHF	6.9	(6.9)	10.3	(10.3)
AUD	(13.8)	13.8	(11.2)	11.2
GBP	(0.6)	0.6	(0.7)	0.7
CAD	(13.0)	13.0	(10.6)	10.6

b) Risque de taux d'intérêt

Le groupe est exposé au risque de taux d'intérêt par l'impact de variation des taux sur les actifs portant intérêt. Ce risque est en partie géré par l'utilisation d'instruments financiers dérivés, tels que des swaps de taux d'intérêt et de *swaptions*.

Au 31 décembre 2024, si les taux d'intérêt avaient été supérieurs de 1 %, toutes les autres variables étant par ailleurs constantes, l'*excédent de revenus / (dépenses)* de l'exercice aurait été inférieur de USD 36,1 millions (2023 : USD 37,6 millions), principalement en raison de variations de juste valeur des obligations incluses dans les *actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat*. Si les taux d'intérêt avaient été inférieurs de 1 %, l'*excédent de revenus / (dépenses)* aurait été supérieur de USD 38,1 millions (2023 : USD 39,3 millions).

c) Risque de crédit

La plupart des revenus du groupe sont générés par les redevances sur les droits de télévision et autres droits. Le groupe estime que toutes les sommes dues en vertu de ces droits sont recouvrables dans leur totalité. La majeure partie des revenus de diffusion est récupérée avant les Jeux Olympiques. Le groupe a pour politique de limiter son exposition au risque de crédit et d'investissement. Les liquidités sont placées auprès d'importantes banques ; c'est également avec ces dernières que sont conclus les instruments dérivés et les contrats de dépôt. Les titres d'investissement comprennent des notes émises par d'importantes sociétés et entités gouvernementales de même que des parts de fonds de placement émises par d'importantes banques. La possibilité de recouvrement auprès des parties prenantes est très probable, et aucune perte significative n'a été reconnue dans le passé.

Des données de marché observables ont été compilées pour procéder à une analyse de dépréciation des Pertes de Crédit Attendues. Cette analyse n'engendre pas de dépréciation matérielle.

d) Risque de marché

Le groupe est soumis aux risques de marché en raison de ses *actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat* autres que les instruments du marché monétaire, tels que les dépôts bancaires. Ce risque est géré par le groupe au moyen des procédures de gestion des risques financiers décrites ci-dessous.

Au 31 décembre 2024, si les marchés auxquels les investissements du groupe avaient été exposés étaient supérieurs / inférieurs de 10 %, toutes les autres variables étant par ailleurs constantes, l'*excédent de revenus / (dépenses)* de l'exercice aurait été supérieur / inférieur de USD 51,7 millions (2023 : USD 48,7 millions), principalement du fait des gains ou pertes de juste valeur des instruments financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat.

e) Risque de trésorerie

Le service de trésorerie du CIO contrôle et gère les liquidités du groupe et prépare régulièrement des prévisions concernant la position future de ses liquidités. Ces prévisions tiennent compte de clauses contractuelles pour les entrées et sorties de fonds en vertu des accords portant sur les droits de diffusion et du programme TOP, du financement des obligations contractuelles du CIO envers les autres organisations du Mouvement olympique et des frais de fonctionnement des programmes et des entités du groupe.

Le tableau ci-après ventile par échéance les engagements financiers non dérivés et les passifs financiers dérivés nets en fonction de la période restant à courir entre la date du bilan et la date d'échéance contractuelle. Les montants figurant dans le tableau correspondent à la valeur non actualisée des flux de trésorerie contractuels.

AU 31 DÉCEMBRE 2024 (USD 000)	MOINS D'UN AN	ENTRE 1 ET 2 ANS	ENTRE 2 ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Créanciers	263 566	—	—	—
Obligation locative	2 439	1 948	5 949	2 965
Emprunts bancaires	1 983	1 983	5 948	109 881
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2024	267 988	3 931	11 897	112 846

AU 31 DÉCEMBRE 2023 (USD 000)	MOINS D'UN AN	ENTRE 1 ET 2 ANS	ENTRE 2 ET 5 ANS	PLUS DE 5 ANS
Créanciers	143 868	—	—	—
Obligation locative	2 579	2 263	6 120	5 344
Emprunts bancaires	2 139	2 139	6 418	120 692
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2023	148 587	4 402	12 538	126 036

B) Procédures de gestion des risques financiers

a) Principes et objectifs généraux

Le Comité International Olympique reçoit des fonds et les distribue aux différentes composantes du Mouvement olympique. La commission des finances et la commission exécutive souhaitent adopter des principes et procédures régissant la gestion de ces fonds ainsi que le niveau de risque lié au marché et au crédit qui peut être supporté, ainsi que les rapports à soumettre.

Les procédures décrites ci-après doivent être respectées dans le cadre de la gestion des fonds sous le contrôle du CIO. Ces fonds sont répartis selon quatre portefeuilles séparés, ci-après dénommés le portefeuille du Comité International Olympique, le portefeuille de la Fondation Olympique, le portefeuille de la Solidarité Olympique et le portefeuille du programme TOP.

Les objectifs de ces procédures sont de décrire, pour chaque portefeuille, (a) l'objet du portefeuille concerné, ses objectifs de rendement et son niveau de risque, (b) le type de placement autorisé ainsi que les limites par catégorie d'instruments financiers utilisés, (c) les limites maximales d'exposition au risque de marché par portefeuille, par échéance et par mesure de valeur en risque, (d) les limites de prêts à accorder en fonction des classements de risques de crédit et (e) les rapports financiers obligatoires.

b) Responsabilités

La commission des finances est chargée de recommander des politiques à la commission exécutive, qui les approuve. Les portefeuilles sont gérés par le trésorier et supervisés par le comité de trésorerie (CT) ainsi que par la commission des finances. Les membres du CT sont le président de la commission des finances, un membre du CIO, le directeur général, la directrice des opérations, le directeur des finances et le trésorier.

La commission exécutive approuve la stratégie d'investissement pour les portefeuilles du Comité International Olympique, de la Fondation Olympique et du programme TOP sur la recommandation de la commission des finances, puis exerce une supervision générale de sa mise en œuvre. L'exécution de stratégies d'investissement approuvées relève de la responsabilité du CT. La stratégie d'investissement du portefeuille de la Solidarité Olympique est soumise à l'approbation préalable de la commission de la Solidarité Olympique. Le trésorier est chargé de faire respecter les limites et d'appliquer les stratégies approuvées.

c) Portefeuille du Comité International Olympique

Le portefeuille du CIO comprend des fonds provenant essentiellement de la vente des droits de diffusion qui pourraient dans certaines circonstances devoir être remboursés en devises étrangères, dans un délai incertain. Le reste du portefeuille est utilisé pour couvrir les frais de fonctionnement généralement en francs suisses, et autres dépenses.

La nature incertaine et à court terme des créances sur le portefeuille du CIO implique que ce dernier doit présenter un profil de risque modéré avec comme objectif principal la préservation du capital.

Les types de placements autorisés comprennent :

- Des instruments du marché monétaire, des emprunts et obligations
- Des billets de trésorerie
- Les opérations de change au comptant et à terme
- Des produits structurés dont le capital est garanti à 100 %
- Des options sur devises
- Des swaps de taux, des dérivés tels que *forward rate agreements*, options ou *swaptions*
- Des fonds du marché monétaire

Tous les autres types d'investissements nécessitent l'approbation préalable du CT et / ou de la commission des finances.

Pour ce qui est des titres à revenu fixe, les limites suivantes doivent être appliquées :

- Les valeurs doivent être cotées « A » ou plus selon le système de notation composite Bloomberg (*Bloomberg Composite Rating*). Si une note tombe au-dessous de A durant la durée de vie de l'obligation, une analyse plus approfondie devra être entreprise et le cas sera soumis à la prochaine réunion du CT.
- Les proportions suivantes s'appliqueront :
  Obligations AAA et AA 60-100 %
  Obligations A 0-40 %
  Les obligations non-cotées ne sont pas autorisées.
- L'échéance des placements à revenu fixe ne doit pas dépasser quatre années, et la *value at risk* (valeur à risque) à 90 jours doit rester inférieure à 5 % de la valeur de marché.
- L'exposition totale envers une entité ne doit pas dépasser 6 % de la valeur de marché du total du portefeuille d'obligations.
- Des titres structurés, maximum 20 % de la valeur de marché du portefeuille obligataire.

Pour les billets de trésorerie :

- Les billets de trésorerie sont comptabilisés en tant qu'instruments du marché monétaire.
- Les valeurs doivent être cotées à court terme « A-3 » ou plus par *Standard & Poor's*.
- La date d'échéance ne doit pas excéder 12 mois.

Pour les instruments financiers dérivés :

Les ventes d'options sont autorisées dans le but d'améliorer le rendement et sont toujours couvertes dans le portefeuille par un actif sous-jacent.

Les contrats du type *forward* sur les monnaies sont toujours couverts par un actif sous-jacent dans le portefeuille. Les opérations de prêts de titres ne sont pas autorisées.

d) Portefeuille de la Fondation Olympique

La Fondation Olympique a été chargée par le CIO de soutenir les activités du Mouvement olympique. Le portefeuille de la Fondation Olympique devra comprendre suffisamment d'investissements réalisables avec une perte minimum, afin de couvrir les besoins de trésorerie du CIO dans l'éventualité de l'annulation d'une future édition des Jeux Olympiques. Depuis les Jeux de la XXVIII[e] Olympiade à Athènes, le CIO a contracté des assurances annulation et abandon des Jeux visant à atténuer les risques financiers et à assurer sa viabilité opérationnelle.

Le portefeuille a une orientation à long terme et un objectif de rendement absolu. L'univers des placements est vaste et par conséquent la tentation du risque dans le cadre de ce portefeuille sera plus élevée que dans le cadre du portefeuille du CIO.

Les mandats externes pour certains investissements spécifiques sont autorisés.

Les types de placements autorisés comprennent :

- Des instruments de marché monétaire, des emprunts et obligations
- Des billets de trésorerie
- Les actions ordinaires et les *Exchange-Traded Funds*
- Les fonds de placement dans les titres décrits ci-dessus
- Les fonds de dette et actions de marchés émergents
- Les fonds de placement alternatifs, *hedge funds* ou *private equity*
- Les fonds de placement immobiliers ou les investissements directs dans l'immobilier
- Investissements dans les matières premières
- Produits structurés à capital garanti à 100 %
- Les opérations de change au comptant et à terme
- Options sur devises étrangères et taux d'intérêt

Pour ce qui est des placements à taux fixe, les limites suivantes sont applicables :

- Cotations – La notation composite Bloomberg (*Bloomberg Composite Rating*) sera utilisée comme référence et les proportions suivantes seront respectées :
  Obligations AAA et AA 55-100 %
  Obligations A 0-40 %
  Obligations BBB, BB et B 0-5 %
  Les obligations non notées ne sont pas autorisées.
- L'échéance des produits de placement à taux fixe ne doit pas excéder 10 ans, et la *value at risk* à 90 jours doit rester inférieure à 9 % de la valeur de marché.
- L'exposition totale à une entité ne doit pas excéder 6 % de la valeur totale de marché du portefeuille obligataire.
- Les produits structurés avec protection du capital ne devraient pas dépasser 20 % de la valeur du portefeuille obligataire sur le marché.

Pour les billets de trésorerie :

- Les billets de trésorerie sont comptabilisés en tant qu'instruments du marché monétaire.
- Les valeurs doivent être cotées à court terme « A-3 » ou plus par *Standard & Poor's*.
- La date d'échéance ne doit pas excéder 12 mois.

Pour les placements en actions, les limites suivantes s'appliquent :

- L'exposition envers une seule entité ne doit pas dépasser 6 % de la valeur de marché du portefeuille d'actions. L'exposition envers un fonds d'action ou un fonds de fonds ne doit pas dépasser 12 % de la valeur de marché totale du portefeuille d'actions.
- Les actions sur marchés émergents ne doivent pas dépasser 20 % de la valeur de marché du portefeuille d'actions.
- La part du portefeuille investie en actions ne doit pas dépasser 30 % de la valeur de marché du portefeuille.

Pour les placements alternatifs, les limites suivantes s'appliquent :

- La part du portefeuille investie en fonds alternatifs, tel que les *hedge funds* et les fonds de fonds, ne peut pas excéder 15 % de la valeur de marché totale du portefeuille.

Pour les investissements dans les matières premières, les limites suivantes s'appliquent :

- Les placements doivent être limités à 5 % de la valeur de marché totale du portefeuille.

Pour les investissements immobiliers, les limites suivantes s'appliquent :

- Les investissements directs dans l'immobilier (construction) ainsi que les investissements dans des fonds immobiliers seront limités à 10 % de la valeur du portefeuille global sur le marché.

Pour les instruments financiers dérivés :

- Les ventes d'options sont autorisées dans le but d'améliorer le rendement et sont toujours couvertes par un actif sous-jacent dans le portefeuille.
- Les contrats du type *forward* sur les monnaies sont toujours couverts par un actif sous-jacent dans le portefeuille.
- Les opérations de prêts de titres ne sont pas autorisées.

Tous les autres types d'investissements nécessitent l'approbation préalable du CT et / ou de la commission des finances.

Répartition par monnaie

Les placements de la Fondation Olympique peuvent être effectués dans toute monnaie convertible. Cependant, les limites suivantes doivent être maintenues et respectées :

- 80-100 % des placements doivent être en dollars américains
- 0-20 % des placements doivent être en euros
- 0-10 % des placements doivent être en francs suisses
- Toutes les autres devises (0-5 %)

e) Portefeuille de la Solidarité Olympique

Le portefeuille de la Solidarité Olympique détient les fonds devant être distribués par la Solidarité Olympique.

La stratégie consiste à gérer les allocations versées par le CIO tous les deux ans et à coupler les investissements avec les sorties d'argent prévues. La nature du portefeuille devrait comporter un risque faible, l'objectif principal étant la préservation du capital. Le portefeuille sera orienté sur le court terme et aura un objectif de rendement absolu.

1. Fonds opérationnel de la Solidarité Olympique

Les types de placements autorisés comprennent :

- Des instruments du marché monétaire, des emprunts et obligations
- Des billets de trésorerie

Pour ce qui est des placements à taux fixe, les limites suivantes sont applicables :

- Notation – Le *Bloomberg Composite Rating* sera utilisé comme référence et les proportions suivantes s'appliqueront :
  Obligations AAA et AA 50-100 %
  Obligations A 0-50 %
  Si une obligation est soudainement déclassée en dessous de A, le service de trésorerie du CIO informera la Solidarité Olympique afin de procéder à une analyse approfondie pour établir le niveau de risque.
- L'échéance des produits de placement à taux fixe ne doit pas excéder 5 ans et la *value at risk* à 90 jours doit rester inférieure à 6 % de la valeur de marché.
- L'exposition totale à une entité ne doit pas excéder 6 % de la valeur totale de marché du portefeuille obligataire, fonds excédentaire inclus.

Pour les billets de trésorerie :

- Les billets de trésorerie sont comptabilisés en tant qu'instruments du marché monétaire.
- Les valeurs doivent être cotées à court terme « A-3 » ou plus par *Standard & Poor's*.
- La date d'échéance ne doit pas excéder 12 mois.

2. Fonds excédentaires de la Solidarité Olympique

Après les Jeux de Londres en 2012, un fonds de réserve a été créé. Le but de ce fonds est de couvrir d'éventuelles allocations plus faibles du CIO.

Le fonds peut être investi dans tous les types de produits détaillés dans la section 1 et, jusqu'à concurrence de maximum 15 % du fonds excédentaire, dans les instruments suivants :

- Les actions ordinaires et les *Exchange-Traded Funds*
- Fonds de dette et actions de marchés émergents
- Les fonds de placement alternatifs ou *hedge funds* investis dans les titres décrits ci-dessus

Tous les investissements seront réalisés dans des actifs en USD.

Tous les autres types d'investissement nécessitent l'approbation préalable de la commission de la Solidarité Olympique.

f) Portefeuille du programme TOP

Au même titre que la Solidarité Olympique, le programme TOP détient un portefeuille opérationnel et un fonds excédentaire.

Le fonds excédentaire du programme TOP a été mis en place en 2009 avec les profits marketing des précédents programmes TOP. Son but est de couvrir l'éventuel déficit du programme TOP. Dans le cas où aucun déficit n'interviendrait, les investissements seront étendus aux programmes futurs.

Étant donné que le modèle d'affaires du programme TOP est similaire à celui de la Solidarité Olympique, par analogie, les mêmes politiques d'investissement s'appliquent. Toutefois, les investissements du programme TOP peuvent être effectués en différentes devises.

Tous les autres types d'investissements nécessitent l'approbation préalable du CT et / ou de la commission des finances.

g) Banques dépositaires

Les actifs des différentes entités du groupe CIO doivent être détenus dans plusieurs banques afin de respecter le principe de diversification. Aucune d'entre elles ne peut détenir plus de 40 % des actifs totaux. Cette limite peut être temporairement dépassée lors d'importantes entrées de liquidités.

h) Benchmarks – Indices de référence

Chaque catégorie de placements incluse dans les portefeuilles du CIO devrait avoir un indice de référence identifié. Ces indices sont utilisés pour comparer le rendement total réalisé des classes d'actifs des portefeuilles du CIO avec un indice passif correspondant.

i) Rapports

Des rapports sur les portefeuilles de placement doivent être présentés à la commission des finances tous les semestres et au CT tous les mois. De plus, un rapport succinct (tableau de bord) est émis tous les mois et envoyé à la direction. Ce rapport s'assure du respect des procédures. Tout écart est mis en évidence et fait l'objet d'un suivi et d'une décision finale par la direction.

j) Non-respect des procédures et mise à jour

Des exceptions peuvent être approuvées dans le cas où des conditions inhabituelles du marché nécessiteraient une action immédiate et où il ne serait pas possible de réunir la commission des finances à temps. Si une action proposée entraîne un dépassement de la limite autorisée, un accord doit être obtenu au moins par le directeur des finances et le président de la commission des finances, avant de procéder à l'exécution de l'ordre sur le marché. À la réunion suivante du comité de trésorerie, les transactions effectuées doivent être présentées pour ratification.

Au cours de l'année 2024, comme en 2023, le tableau de bord mensuel n'a pas révélé de contradiction significative avec les procédures de gestion des risques.

Les procédures sont révisées au moins tous les deux ans. La mise à jour sera le résultat d'une réévaluation des objectifs des portefeuilles, des profils de risque, des investissements et devises autorisés et de la répartition des avoirs.

La dernière version date de juin 2023 et a été approuvée par la commission des finances réunie le 2 juin 2023 et par la commission exécutive le 7 juin 2023. Reconnaissant l'importance des facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) ainsi que l'impact positif que peut avoir l'implémentation de procédures responsables dans le processus d'investissement, la mise à jour majeure a consisté à intégrer des directives spécifiques ESG dans la procédure de gestion d'actif.

C) Stratégie de gestion des fonds

Le solde des fonds comprend les fonds affectés qui sont gérés séparément en vue du financement du programme de la Solidarité Olympique ainsi que d'honorer les engagements liés au Fonds du Mouvement olympique. Les fonds non affectés sont détenus en vue du financement de la Fondation Olympique ainsi que du fonds de roulement du CIO.

D) Estimation de la juste valeur

Le tableau suivant présente une analyse des instruments financiers évalués à la juste valeur, par méthode d'évaluation. Les différents niveaux ont été définis de la manière suivante :

- prix (non ajustés) cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1) ;
- données autres que les prix cotés visés au niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif concerné, soit directement (à savoir des prix), soit indirectement (à savoir des données dérivées de prix) (niveau 2) ; et
- données relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas basées sur des données de marché observables (données non observables) (niveau 3).

Le tableau ci-dessous représente la répartition des actifs et passifs financiers à la juste valeur par niveau au 31 décembre 2024.

USD 000	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :				
– Dépôts bancaires	212 269	—	—	212 269
– Fonds du marché monétaire	2 118 093	—	—	2 118 093
– Obligations	1 490 801	—	—	1 490 801
– Actions	217 570	—	2 117	219 687
– Fonds alternatifs	—	202 644	—	202 644
– Fonds immobiliers	94 691	—	—	94 691
– Instruments financiers dérivés	—	(3 165)	—	(3 165)
TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS	4 133 424	199 479	2 117	4 335 020

Le tableau ci-dessous représente la répartition des actifs et passifs financiers à la juste valeur par niveau au 31 décembre 2023.

USD 000	NIVEAU 1	NIVEAU 2	NIVEAU 3	TOTAL
Actifs et passifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat :				
– Dépôts bancaires	222 900	—	—	222 900
– Fonds du marché monétaire	2 052 202	—	—	2 052 202
– Obligations	1 420 763	—	—	1 420 763
– Actions	202 047	—	2 506	204 553
– Fonds alternatifs	—	184 902	—	184 902
– Fonds immobiliers	97 083	—	—	97 083
– Instruments financiers dérivés	—	2 654	—	2 654
TOTAL DES ACTIFS ET DES PASSIFS	3 994 995	187 556	2 506	4 185 057

À noter que les fonds alternatifs se composent de positions de *hedge funds* et de fonds de *private market*.

La juste valeur des instruments financiers négociés sur des marchés actifs est basée sur les cotations au jour de clôture du bilan. Un marché est considéré comme actif si les cotations sont aisément et régulièrement disponibles auprès d'une bourse, de négociants, de courtiers, de groupes industriels, d'un évaluateur ou d'une agence de réglementation et que ces cotations sont basées sur des transactions de marché régulières. La cotation utilisée pour les actifs financiers du groupe est le dernier cours coté du jour. Ces instruments sont classés en niveau 1. Les instruments de niveau 1 comprennent principalement des fonds monétaires et des obligations classés comme *actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat*.

La juste valeur des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur un marché actif (par exemple, les dérivés de gré-à-gré et les investissements alternatifs) est déterminée à l'aide de techniques d'évaluation. Ces différentes méthodes maximisent l'utilisation de données de marché observables, si disponibles, et se fondent le moins possible sur les estimations propres du groupe.
Si tous les éléments requis au calcul de la juste valeur de l'instrument sont observables, cet instrument est classé en niveau 2.

Si un ou plusieurs des principaux éléments de calcul ne sont pas basés sur des données de marché observables, l'instrument est classé en niveau 3.

Le tableau ci-dessous présente les changements intervenus dans le niveau 3 pour l'année 2024.

USD 000	ACTIONS
Balance d'ouverture	2 506
Achats d'instruments de niveau 3	—
Ventes d'instruments de niveau 3	—
Gains et pertes reconnus dans l'*Etat des activités consolidées*	(389)
BALANCE DE CLÔTURE	2 117
Gains ou (pertes) totaux de la période inclus dans l'*Etat des activités consolidées* des actifs détenus à la fin de la période ou vendus durant l'année	(389)

Le tableau ci-dessous présente les changements intervenus dans le niveau 3 pour l'année 2023.

USD 000	ACTIONS
Balance d'ouverture	2 989
Achats d'instruments de niveau 3	—
Ventes d'instruments de niveau 3	(277)
Gains et pertes reconnus au compte de résultat	(206)
BALANCE DE CLÔTURE	2 506
Gains ou (pertes) totaux de la période inclus dans l'*Etat des activités consolidées* des actifs détenus à la fin de la période ou vendus durant l'année	(230)

4. LIQUIDITÉS

USD 000	2024	2023
Trésorerie	303 470	145 371
Dépôts bancaires :		
– en USD	315 800	104 500
– en EUR	3 933	–
– en CHF	–	15 094
– en GBP	4 506	7 642
TOTAL LIQUIDITÉS	627 709	272 606

5. ACTIFS FINANCIERS

A) MOUVEMENTS DES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT

USD 000	2024	2023
EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE		
Solde d'ouverture	4 185 057	3 244 239
Acquisitions	3 416 780	2 930 587
Cessions	(3 322 074)	(2 092 158)
Gains / (pertes) sur vente d'actifs financiers (note 27)	41 622	19 421
Différences de change	(31 382)	9 111
Augmentation / (diminution) de la valeur de marché	48 181	73 857
SOLDE DE CLÔTURE	4 338 184	4 185 057
AU 31 DÉCEMBRE		
Dont actifs circulants	3 207 210	2 972 861
Dont actifs immobilisés	1 130 974	1 212 196
TOTAL DES ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT	4 338 184	4 185 057

B) ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT PAR PORTEFEUILLE ET CATÉGORIE

USD 000	AU 31 DÉCEMBRE	
	2024	2023
A) COMITÉ INTERNATIONAL OLYMPIQUE		
Dépôts bancaires	205 990	222 900
Fonds du marché monétaire	1 457 741	1 302 089
Obligations	636 688	607 350
Instruments financiers dérivés	—	2 654
	2 300 419	2 134 993
B) FONDATION OLYMPIQUE		
Dépôts bancaires	6 279	—
Fonds du marché monétaire	43 698	90 986
Obligations	609 505	579 290
Actions	219 686	204 553
Fonds alternatifs	178 817	162 235
Titres immobiliers	94 691	97 083
	1 152 676	1 134 147
C) SOLIDARITÉ OLYMPIQUE		
Fonds du marché monétaire	353 366	171 288
Obligations	152 002	174 640
Fonds alternatifs	23 827	22 667
	529 195	368 595
D) PROGRAMME TOP		
Fonds du marché monétaire	263 288	487 839
Obligations	92 606	59 483
	355 894	547 322
TOTAL DES PORTEFEUILLES	4 338 184	4 185 057
TOTAL PAR CATÉGORIE		
Dépôts bancaires	212 269	222 900
Fonds du marché monétaire	2 118 093	2 052 202
Obligations	1 490 801	1 420 763
Actions	219 686	204 553
Fonds alternatifs	202 644	184 902
Titres immobiliers	94 691	97 083
Instruments financiers dérivés	—	2 654
	4 338 184	4 185 057

Veuillez noter que les *liquidités* (note 4) ne sont pas incluses dans les montants ci-dessus.

C) ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

USD 000	ACTIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT	COÛT AMORTI	TOTAL
ACTIFS DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2024			
Actifs circulants :			
– Liquidités (note 4)	—	627 709	627 709
– Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (note 5A)	3 207 210	—	3 207 210
– Débiteurs et autres actifs circulants (note 6)	—	218 688	218 688
Actifs immobilisés :			
– Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (note 5A)	1 130 974	—	1 130 974
– Débiteurs à long terme et autres actifs immobilisés (note 7)	—	537 722	537 722
TOTAL	4 338 184	1 384 119	5 722 303
ACTIFS DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2023			
Actifs circulants :			
– Liquidités (note 4)	—	272 606	272 606
– Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (note 5A)	2 972 861	—	2 972 861
– Débiteurs et autres actifs circulants (note 6)	—	1 072 539	1 072 539
Actifs immobilisés :			
– Actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (note 5A)	1 212 196	—	1 212 196
– Débiteurs à long terme et autres actifs immobilisés (note 7)	—	393 085	393 085
TOTAL	4 185 057	1 738 229	5 923 287

La valeur comptable de chaque catégorie d'actifs financiers présentée ci-dessus est équivalente à la juste valeur, sauf indication contraire dans les notes y relatives.

6. DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS CIRCULANTS

USD 000	2024	2023
Avances versées aux comités d'organisation des Jeux Olympiques :		
– Paris 2024	—	593 014
– Milano Cortina 2026	7 711	7 711
Créances à recevoir des comités d'organisation des Jeux Olympiques :		
– Paris 2024	26 780	99 116
– Milano Cortina 2026	1 330	693
– Los Angeles 2028	15	13
– Autres comités d'organisation	2	44
Droits du programme TOP à recevoir	20 058	52 810
Créances de droits de télévision	1 415	33 863
Impôt anticipé et TVA à récupérer	85 517	39 565
Produits à recevoir	24 595	177 978
Intérêts courus	19 221	17 626
Charges payées d'avance et avances	19 543	33 026
Autres débiteurs	11 881	16 460
Soutien financier à une Fédération Internationale	620	620
TOTAL DÉBITEURS ET AUTRES ACTIFS CIRCULANTS	218 688	1 072 539

Au 31 décembre 2024, des créances de USD 11,2 millions étaient échues. Au 31 décembre 2023, des créances de USD 62,3 millions étaient échues.

Les avances et créances aux COJO sont garanties par les gouvernements nationaux et locaux respectifs, lesquels ont la notation *Standard & Poor's* suivante au 31 décembre 2024 : gouvernement français (Paris 2024) AA- (2023 : AA), gouvernement italien (Milano Cortina 2026) BBB (2023 : BBB) et gouvernement de la ville de Los Angeles (Los Angeles 2028) AA (2023 : AA).

7. DÉBITEURS À LONG TERME ET AUTRES ACTIFS IMMOBILISÉS

USD 000	2024	2023
Avances aux comités d'organisation des Jeux Olympiques :		
– Milano Cortina 2026	213 211	140 423
– Los Angeles 2028	251 162	216 262
– Brisbane 2032	20 000	10 000
Créances à recevoir des comités d'organisation des Jeux Olympiques :		
– Los Angeles 2028	42 308	14 523
Produits à recevoir	675	–
Prêts aux entreprises associées	3 363	3 629
Impôt différé actif	3 967	2 718
Dépôts de garantie	1 637	1 753
Charges payées d'avance et avances	1 332	3 090
Autres actifs financiers	67	67
Soutien financier à une Fédération Internationale	–	620
TOTAL DÉBITEURS À LONG TERME ET AUTRES ACTIFS IMMOBILISÉS	537 722	393 085

Les avances et créances aux COJO sont garanties par les gouvernements nationaux et locaux respectifs, lesquels ont la notation *Standard & Poor's* suivante au 31 décembre 2024 : gouvernement italien (Milano Cortina 2026) BBB (2023 : BBB), gouvernement de la ville de Los Angeles (Los Angeles 2028) AA (2023 : AA) et gouvernement de l'état du Queensland (Brisbane 2032) AA+ (2023 : AA+).

8. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

USD 000	TERRAINS, BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	AMÉNAGEMENTS IMMOBILIERS, MOBILIER ET ÉQUIPEMENT	MATÉRIEL INFORMATIQUE	MATÉRIELS DE RADIO-TÉLÉDIFFUSION	COLLECTIONS	CONSTRUCTION EN COURS	TOTAL
AU 1ER JANVIER 2023							
Coûts	292 624	62 461	22 488	56 661	23 269	26	457 529
Amortissements cumulés	(48 486)	(51 933)	(20 223)	(51 092)	(2 197)	—	(173 931)
VALEUR COMPTABLE NETTE	244 138	10 528	2 265	5 569	21 072	26	283 598
AU 31 DÉCEMBRE 2023							
Valeur comptable nette à l'ouverture	244 138	10 528	2 265	5 569	21 072	26	283 598
Différences de change	8 747	203	131	118	—	174	9 373
Acquisitions / cessions nettes	226	1 212	4 227	6 719	164	7 438	19 986
Transferts, net	—	91	—	—	—	(91)	—
Amortissements	(9 004)	(4 776)	(1 335)	—	(111)	—	(15 226)
VALEUR COMPTABLE NETTE À LA CLÔTURE	244 107	7 258	5 288	12 406	21 125	7 547	297 731
AU 31 DÉCEMBRE 2023							
Coûts	304 073	67 157	27 388	63 676	23 433	7 547	493 274
Amortissements cumulés	(59 966)	(59 899)	(22 100)	(51 270)	(2 308)	—	(195 543)
VALEUR COMPTABLE NETTE	244 107	7 258	5 288	12 406	21 125	7 547	297 731
AU 31 DÉCEMBRE 2024							
Valeur comptable nette à l'ouverture	244 107	7 258	5 288	12 406	21 125	7 547	297 731
Différences de change	(7 417)	(150)	(247)	(198)	(0)	(181)	(8 193)
Acquisitions / cessions nettes	816	2 280	1 803	949	31	262	6 141
Transferts, net	378	31	—	7 248	—	(7 591)	66
Amortissements	(9 052)	(2 729)	(3 677)	(14 533)	(97)	—	(30 088)
VALEUR COMPTABLE NETTE À LA CLÔTURE	228 832	6 690	3 167	5 872	21 059	37	265 657
AU 31 DÉCEMBRE 2024							
Coûts	295 254	65 483	27 436	69 316	23 467	37	480 993
Amortissements cumulés	(66 422)	(58 793)	(24 269)	(63 444)	(2 408)	—	(215 336)
VALEUR COMPTABLE NETTE	228 832	6 690	3 167	5 872	21 059	37	265 657

RÉCONCILIATION DE LA CHARGE D'AMORTISSEMENT (USD 000)	2024	2023
Inclus dans :		
– Coûts opérationnels (note 25)	6 373	6 843
– Promotion du Mouvement olympique (note 24)	4 203	6 163
– Dépenses relatives aux Jeux Olympiques (note 19)	19 452	—
– Charges différées des Jeux Olympiques (note 11)	60	2 220
TOTAL AMORTISSEMENTS – IMMOBILISATIONS CORPORELLES	30 088	15 226
Reconnaissance des charges différées des précédentes éditions de Jeux Olympiques (note 11)	2 061	—

Le tableau ci-dessous présente les mouvements relatifs aux actifs reconnus au titre de droit d'utilisation selon IFRS 16.

USD 000	TERRAINS, BÂTIMENTS ET INSTALLATIONS	AMÉNAGEMENTS IMMOBILIERS, MOBILIER ET ÉQUIPEMENT	TOTAL
AU 31 DÉCEMBRE 2023			
Valeur comptable nette à l'ouverture	16 851	982	17 833
Acquisitions / cessions nettes	—	184	184
TOTAL ACTIFS RECONNUS	16 851	1 166	18 017
Différences de change	481	23	504
Amortissements	(2 299)	(825)	(3 124)
VALEUR COMPTABLE NETTE À LA CLÔTURE	15 033	364	15 397
AU 31 DÉCEMBRE 2023			
Coûts	26 625	4 478	31 103
Amortissements cumulés	(11 592)	(4 114)	(15 706)
VALEUR COMPTABLE NETTE	15 033	364	15 397
AU 31 DÉCEMBRE 2024			
Valeur comptable nette à l'ouverture	15 033	364	15 397
Acquisitions / cessions nettes	—	675	675
TOTAL ACTIFS RECONNUS	15 033	1 039	16 072
Différences de change	(793)	12	(781)
Amortissements	(2 295)	(548)	(2 843)
VALEUR COMPTABLE NETTE À LA CLÔTURE	11 945	503	12 448
AU 31 DÉCEMBRE 2024			
Coûts	25 148	5 144	30 292
Amortissements cumulés	(13 203)	(4 641)	(17 844)
VALEUR COMPTABLE NETTE	11 945	503	12 448

Les actifs reconnus au titre de droit d'utilisation se composent d'un immeuble de bureau, d'entrepôts, de véhicules et de machines. Une obligation locative correspondante a été reconnue sous les *Passifs financiers* (note 13).

Les actifs reconnus au titre de droit d'utilisation sont tous dépréciés à partir du début de la location jusqu'à la fin de la durée d'utilisation ou de la location si celle-ci devrait être plus courte. Les durées de location ont été estimées au cas par cas selon les termes des contrats et les estimations des durées d'utilisation probables faites par les utilisateurs (note 13). En considérant la durée d'amortissement de ces actifs, le groupe a appliqué les principes comptables tels que décrits dans la note 2F.

Les conditions de location ne comportent aucune restriction d'utilisation, toutefois les actifs concernés ne peuvent pas être mis en gage.

9. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

USD 000	LOGICIEL ET LICENCES	MÉDIATHÈQUE	COLLECTIONS	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES EN COURS DE CONSTRUCTION	TOTAL
AU 1ER JANVIER 2023					
Coûts	65 067	51 806	29 987	2 611	149 471
Amortissements cumulés	(52 089)	(51 679)	(4 911)	—	(108 679)
VALEUR COMPTABLE NETTE	12 978	127	25 076	2 611	40 792
AU 31 DÉCEMBRE 2023					
Valeur comptable nette à l'ouverture	12 978	127	25 076	2 611	40 792
Différences de change	463	—	—	49	512
Acquisitions / cessions nettes	900	—	350	7 734	8 984
Transferts, net	9 196	—	—	(9 196)	—
Amortissements	(7 388)	(127)	—	—	(7 515)
VALEUR COMPTABLE NETTE À LA CLÔTURE	16 149	—	25 426	1 198	42 773
AU 31 DÉCEMBRE 2023					
Coûts	69 297	51 806	30 337	1 198	152 638
Amortissements cumulés	(53 148)	(51 806)	(4 911)	—	(109 865)
VALEUR COMPTABLE NETTE	16 149	—	25 426	1 198	42 773
AU 31 DÉCEMBRE 2024					
Valeur comptable nette à l'ouverture	16 149	—	25 426	1 198	42 773
Différences de change	(1 068)	—	—	(71)	(1 139)
Acquisitions / cessions nettes	426	—	—	9 799	10 225
Transferts, net	9 823	—	—	(9 889)	(66)
Amortissements	(8 820)	—	—	—	(8 820)
VALEUR COMPTABLE NETTE À LA CLÔTURE	16 510	—	25 426	1 037	42 973
AU 31 DÉCEMBRE 2024					
Coûts	74 385	51 806	30 337	1 037	157 565
Amortissements cumulés	(57 875)	(51 806)	(4 911)	—	(114 592)
VALEUR COMPTABLE NETTE	16 510	—	25 426	1 037	42 973

RÉCONCILIATION DE LA CHARGE D'AMORTISSEMENT (USD 000)	2024	2023
Inclus dans :		
– Coûts opérationnels (note 25)	—	135
– Promotion du Mouvement olympique (note 24)	5 099	5 183
– Dépenses relatives aux Jeux Olympiques (note 19)	3 575	—
– Charges différées des Jeux Olympiques (note 11)	146	2 197
TOTAL AMORTISSEMENTS – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	8 820	7 515
Reconnaissance des charges différées des précédentes éditions de Jeux Olympiques (note 11)	2 825	—

10. CRÉANCIERS ET CHARGES À PAYER

USD 000	2024	2023
ENGAGEMENTS À COURT TERME		
Montants à payer aux comités d'organisation des Jeux Olympiques :		
– Beijing 2022	29 607	29 607
– Paris 2024	124 823	41 575
– Los Angeles 2028	4 960	–
Droits à distribuer au Mouvement olympique	67 990	8 186
Autres créanciers	104 176	72 686
Charges à payer	94 396	216 140
Provision pour contrôle de dopage	974	1 076
TOTAL CRÉANCIERS ET CHARGES À PAYER	426 926	369 270
ENGAGEMENTS À LONG TERME		
Autres provisions	393	557
Provision pour contrôle de dopage	5 380	6 286
TOTAL CRÉANCIERS ET CHARGES À PAYER	5 773	6 843

11. AVANCES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES, REVENUS ET CHARGES DIFFÉRÉS

A) AVANCES SUR DROITS TV

	2024			2023		
USD 000	TOTAL AVANCES SUR DROITS TV	DÉDUCTION DES DROITS TV RÉPARTIS À L'USOPC	AVANCES, NETTES	TOTAL AVANCES SUR DROITS TV	DÉDUCTION DES DROITS TV RÉPARTIS À L'USOPC	AVANCES, NETTES
Jeux Olympiques de Paris 2024	—	—	—	1 647 681	(79 815)	1 567 866
Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026	419 366	(24 735)	394 631	288 153	(24 735)	263 418
Jeux Olympiques de Los Angeles 2028	31 094	(2 015)	29 079	30 380	(2 015)	28 365
Futurs Jeux Olympiques et Jeux Olympiques de la Jeunesse	46 776	(3 316)	43 460	46 801	(3 316)	43 485
TOTAL	497 236	(30 066)	467 170	2 013 015	(109 881)	1 903 134
Part à court terme	—	—	—	1 647 706	(79 815)	1 567 891
Part à long terme	497 236	(30 066)	467 170	365 309	(30 066)	335 243
TOTAL	497 236	(30 066)	467 170	2 013 015	(109 881)	1 903 134

B) REVENUS DIFFÉRÉS

USD 000	2024	2023
Jeux Olympiques de Paris 2024	—	25 767
Programme TOP	92 687	157 788
Autres	4 995	7 826
TOTAL	97 682	191 381
Part à court terme	97 682	170 670
Part à long terme	—	20 711
TOTAL	97 682	191 381

C) CHARGES DIFFÉRÉES

USD 000	2024	2023
Jeux Olympiques de Paris 2024	—	168 859
Jeux Olympiques d'hiver de Milano Cortina 2026	54 592	31 099
Jeux Olympiques de Los Angeles 2028	25 709	22 167
Futurs Jeux Olympiques	8 683	5 600
TOTAL	88 984	227 725
Part à court terme	—	168 859
Part à long terme	88 984	58 866
TOTAL	88 984	227 725

12. ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE ENVERS LE PERSONNEL

Le fonds de prévoyance du CIO couvre la quasi-totalité des employés. Le plan a été évalué par des actuaires indépendants, suivant la méthode du coût unitaire projeté au 31 décembre 2024, comme en 2023.

La situation du plan de prévoyance et les montants inclus dans l'*État de la situation financière consolidée* aux 31 décembre 2024 et 31 décembre 2023 se présentent comme suit :

USD 000	2024	2023
Engagements de prévoyance envers le personnel futurs	398 656	348 555
Juste valeur des actifs du plan	(292 252)	(275 081)
ENGAGEMENT / (ACTIF) NET RECONNU DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	106 404	73 474

Le mouvement des engagements de prévoyance durant l'année se présente comme suit :

USD 000	ENGAGEMENTS DE PRÉVOYANCE DÉFINIS	JUSTE VALEUR DES ACTIFS DU PLAN	TOTAL
AU 1ER JANVIER 2023	253 261	(223 739)	29 522
Coût des services rendus sur l'exercice	13 628	—	13 628
Impact des modifications du plan	—	—	—
Charge / (produit) d'intérêt	6 001	(5 302)	699
CHARGE NETTE ENREGISTRÉE DANS L'ÉTAT DES ACTIVITÉS CONSOLIDÉES	19 629	(5 302)	14 327
Réévaluations :			
– Rendements des actifs du plan, excluant les montants inclus dans la charge / (produit) d'intérêt	—	(4 968)	(4 968)
– Perte / (gain) actuariel – changement financier	39 877	—	39 877
– Perte / (gain) actuariel – changement staff	2 123	—	2 123
MONTANT RECONNU DANS L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	42 000	(4 968)	37 032
Différences de change :	29 395	(23 921)	5 474
Contributions :			
– de l'employeur	—	(12 881)	(12 881)
– des employés	8 725	(8 725)	—
Prestations versées	(4 455)	4 455	—
AU 31 DÉCEMBRE 2023	348 555	(275 081)	73 474
AU 1ER JANVIER 2024	348 555	(275 081)	73 474
Coût des services rendus sur l'exercice	18 678	—	18 678
Impact des modifications du plan	(9 267)	—	(9 267)
Charge / (produit) d'intérêt	4 817	(3 802)	1 015
CHARGE NETTE ENREGISTRÉE DANS L'ÉTAT DES ACTIVITÉS CONSOLIDÉES	14 228	(3 802)	10 426
Réévaluations :			
– Rendements des actifs du plan, excluant les montants inclus dans la charge / (produit) d'intérêt	—	(17 059)	(17 059)
– Perte / (gain) actuariel – changement financier	63 536	—	63 536
– Perte / (gain) actuariel – changement staff	(3 765)	—	(3 765)
MONTANT RECONNU DANS L'ÉTAT CONSOLIDÉ DU RÉSULTAT GLOBAL	59 771	(17 059)	42 712
Différences de change :	(27 644)	21 180	(6 464)
Contributions :			
– de l'employeur	—	(13 744)	(13 744)
– des employés	9 353	(9 353)	—
Prestations versées	(5 607)	5 607	—
AU 31 DÉCEMBRE 2024	398 656	(292 252)	106 404

Le rendement effectif des actifs du plan se traduit par un gain de USD 20,9 millions en 2024 (2023 : gain de USD 10,3 millions).

Les hypothèses utilisées pour les calculs actuariels sont les suivantes :

	2024	2023
Taux d'actualisation utilisé pour déterminer les valeurs actualisées	0,95 %	1,45 %
Taux annuel de croissance des salaires futurs	1,50 %	1,50 %
Taux estimé de croissance des prestations futures de prévoyance	0,00 %	0,00 %
Taux estimé de rendement à long terme des actifs du plan	0,95 %	1,45 %
Table de mortalité	LPP2020_G	LPP2020_G

À titre indicatif de la sensibilité des hypothèses ci-dessus, une diminution du taux d'escompte de 0,5 % par année, toutes choses étant égales par ailleurs, impliquerait une augmentation de l'engagement de retraite de USD 52,0 millions (2023 : USD 42,6 millions). Des changements au niveau des autres hypothèses ci-dessus n'impliqueraient pas de changements significatifs de l'engagement de retraite.

L'allocation des actifs du plan au 31 décembre est la suivante :

USD 000	2024	2023
Liquidités	7 929	8 246
Actions	77 394	69 198
Obligations	120 072	114 255
Immobiliers et fond immobiliers	71 200	66 117
Autres	15 657	17 265
TOTAL	292 252	275 081
Liquidités et actifs cotés	286 436	268 806
Actifs non cotés (immobilier)	5 816	6 275
TOTAL	292 252	275 081

Les contributions estimées au fonds de prévoyance au 31 décembre 2025 s'élèvent à USD 13,2 millions.

L'échéance moyenne pondérée de l'obligation des engagements de prévoyance définis est de 23,5 ans en 2024 (2023 : 22,5 ans).

L'analyse de la maturité attendue des versements des prestations de retraite non actualisées pour les dix prochaines années est la suivante :

AU 31 DÉCEMBRE 2024	USD 000
2025	6 754
2026	7 317
2027	7 365
2028	7 955
2029	8 425
2030–2034	49 893

13. PASSIFS FINANCIERS

USD 000	2024	2023
Engagements à court terme :		
– Instruments financiers dérivés	669	–
– Obligation locative	2 439	2 579
– Emprunt bancaire	1 983	2 139
TOTAL PASSIFS FINANCIERS À COURT TERME	5 091	4 718
Engagements à long terme :		
– Instruments financiers dérivés	2 496	–
– Obligation locative	10 862	13 727
– Emprunt bancaire	117 812	129 249
TOTAL PASSIFS FINANCIERS À LONG TERME	131 170	142 976

En 2016, le groupe a contracté un emprunt d'un montant de CHF 120 millions pour financer la construction de son siège à Lausanne, qui a été consolidé en emprunt hypothécaire à la fin de la construction en 2019. À titre de garantie, un montant de CHF 40 millions des actifs de la Fondation Olympique sont nantis en faveur de la banque. Les coûts d'emprunt ont été reconnus au taux de 1,48 % (2023 : 1,49 %), qui est également le taux d'intérêt effectif des emprunts.

USD 000	PASSIFS FINANCIERS À LA JUSTE VALEUR PAR LE BIAIS DU COMPTE DE RÉSULTAT	COÛT AMORTI	TOTAL
PASSIFS FINANCIERS DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2024			
Engagements à court terme :			
– Passifs financiers	669	–	669
– Emprunt bancaire	–	1 983	1 983
– Obligation locative	–	2 439	2 439
Engagements à long terme :			
– Passifs financiers	2 496	–	2 496
– Emprunt bancaire	–	117 812	117 812
– Obligation locative	–	10 862	10 862
TOTAL	3 165	133 096	136 261
PASSIFS FINANCIERS DANS L'ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE AU 31 DÉCEMBRE 2023			
Engagements à court terme :			
– Emprunt bancaire	–	2 139	2 139
– Obligation locative	–	2 579	2 579
Engagements à long terme :			
– Emprunt bancaire	–	129 249	129 249
– Obligation locative	–	13 727	13 727
TOTAL	–	147 694	147 694

La valeur comptable de chaque catégorie de passifs financiers présentée ci-dessus est équivalente à la juste valeur, sauf indication contraire dans les notes relatives.

Le tableau ci-dessous résume la réconciliation de la dette financière nette pour les *emprunts bancaires* et les *obligations locatives*.

USD 000	EMPRUNTS BANCAIRES		OBLIGATIONS LOCATIVES	
	2024	2023	2024	2023
RÉCONCILIATION DE LA DETTE FINANCIÈRE NETTE				
Solde au 1er janvier	131 388	121 526	16 306	18 345
Variations durant l'année	(11 593)	9 862	(3 006)	(2 039)
Emprunt ou location supplémentaire	—	—	675	185
Intérêt payé	—	—	46	54
Principal payé	(2 048)	(1 996)	(2 762)	(2 889)
Différences de change	(9 545)	11 858	(87)	132
Ecarts de conversion cumulés	—	—	(878)	479
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE	119 795	131 388	13 301	16 306

Les obligations locatives sont mesurées selon le principe de la valeur actualisée qui comprend principalement les paiements fixes. Les paiements variables indexés sur l'indice des prix ont été inclus dans l'obligation locative et initialement mesurés selon l'indice des prix à la date de début du contrat.

Le groupe a décidé d'utiliser les exemptions prévues par la norme et a exclu du champ d'application :
- Les locations à court terme (dont la durée est inférieure à une année)
- Les actifs de faible valeur (dont la juste valeur est inférieure à USD 5 000)

Les paiements associés à ces locations sont reconnus en tant que charges dans l'*État des activités consolidées* ou en tant que charges différées selon la note 2E si liés aux activités de diffusion. L'effet des intérêts de location est enregistré dans les *Produits / (charges) financiers, nets*.

USD 000	2024	2023
DÉPENSES EN RELATION AVEC LES EXEMPTIONS RELATIVES À LA COMPTABILISATION IFRS 16		
Loyers payés en relation avec des locations à court terme et bien sous-jacent de faible valeur	33 607	1 636
Loyers payés en relation avec des paiements de loyers variables qui ne sont pas compris dans l'obligation locative	—	—
TOTAL LOYERS PAYÉS INCLUS DANS LES COÛTS OPÉRATIONNELS	33 607	1 636
Loyers payés en relation avec des locations à court terme et bien sous-jacent de faible valeur	23	1 136
Loyers payés en relation avec des paiements de loyers variables qui ne sont pas compris dans l'obligation locative	—	—
TOTAL LOYERS PAYÉS INCLUS DANS LES CHARGES DIFFÉRÉES (COURANT)	23	1 136

Les contrats de location sont généralement définis pour des périodes fixes d'un à cinq ans et peuvent avoir des clauses de renouvellement. En déterminant les conditions du contrat de location, la direction a tenu compte des faits et circonstances qui pourraient mener à exercer une clause de renouvellement ou à ne pas exercer une clause de résiliation. Les options de renouvellement ont été prises en considération uniquement si la direction estimait que cette hypothèse semblait raisonnablement plausible.

Aucun contrat de location ne prévoit un transfert de propriété à la fin du contrat et aucune option d'achat existante ne semble suffisamment attractive pour être exercée.

USD 000	2024	2023
RISQUE DE LIQUIDITÉ DES OBLIGATIONS LOCATIVES		
Moins d'un an	2 439	2 579
1 à 2 ans	1 948	2 263
2 à 5 ans	5 949	6 120
Plus de 5 ans	2 965	5 344
SOLDE DE L'OBLIGATION LOCATIVE AU 31 DÉCEMBRE	13 301	16 306

Les contrats de leasing des véhicules ont été actualisés selon le taux mentionné dans le contrat. L'obligation locative souscrite par OBS SL et OCS SL a été actualisée en utilisant le taux d'intérêt de la banque centrale d'Espagne (2024 : 1,47 %, 2023 : 1,47 %). Le taux d'intérêt effectif du groupe de 1,94 % (2023 : 2,37 %) a été appliqué pour tous les autres contrats. Ce taux est celui que chaque entité du groupe aurait à payer pour emprunter les fonds nécessaires à l'acquisition d'un actif d'une valeur similaire à ceux actuellement en location dans un environnement économique semblable en termes d'échéances, de sécurité et de conditions.

14. FONDS AFFECTÉS

Le tableau ci-dessous présente les mouvements dans le solde des fonds affectés en relation avec le programme de la Solidarité Olympique et le Fonds du Mouvement olympique

USD 000	PROGRAMME DE LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE	FONDS DU MOUVEMENT OLYMPIQUE	TOTAL
SOLDE AU 1ER JANVIER 2023	415 508	191 872	607 380
Part de la distribution des revenus aux CNO (note 22)	50 000	–	50 000
Fonds réservés pour allocation aux organisations du Mouvement Olympique (note 22)	–	–	–
Utilisation :			
– Dépenses liées aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (note 20)	(1 329)	(1 428)	(2 757)
– Dépenses liées aux Jeux Olympiques	–	–	–
– Programme de la Solidarité Olympique (note 21)	(121 676)	–	(121 676)
– Coûts opérationnels	(6 771)	–	(6 771)
– Projets spéciaux	–	(2 222)	(2 222)
– Allocation à l'Agence Mondiale Antidopage	–	(22 478)	(22 478)
– Allocation au Conseil International d'Arbitrage en matière de Sport	–	(8 153)	(8 153)
– Allocation au Comité International Paralympique	–	(2 000)	(2 000)
– Assistance financière aux autres organisations du Mouvement Olympique	300	(12 361)	(12 061)
Autres revenus	795	–	795
Produits / (charges) financiers, nets	20 212	–	20 212
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2023	357 039	143 230	500 269
Part de la distribution des revenus aux CNO (note 22)	442 540	–	442 540
Fonds réservés pour allocation aux organisations du Mouvement Olympique (note 22)	–	190 000	190 000
Utilisation :			
– Dépenses liées aux Jeux Olympiques de la Jeunesse (note 20)	(5 192)	–	(5 192)
– Dépenses liées aux Jeux Olympiques	(41 275)	–	(41 275)
– Programme de la Solidarité Olympique (note 21)	(117 212)	–	(117 212)
– Coûts opérationnels	(7 254)	(932)	(8 186)
– Projets spéciaux	–	(3 026)	(3 026)
– Allocation à l'Agence Mondiale Antidopage	–	(20 375)	(20 375)
– Allocation au Conseil International d'Arbitrage en matière de Sport	–	(9 142)	(9 142)
– Allocation au Comité International Paralympique	–	(2 000)	(2 000)
– Assistance financière aux autres organisations du Mouvement Olympique	350	(11 105)	(10 755)
Autres revenus	880	–	880
Produits / (charges) financiers, nets	15 077	–	15 077
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2024	644 953	286 650	931 603

15. REVENUS DES DROITS DE TÉLÉVISION

USD 000	2024	2023
SOURCE DE REVENUS DES DROITS DE TÉLÉVISION PAR RÉGION		
Amériques	1 718 643	–
Europe	633 374	–
Afrique	18 950	–
Asie	828 707	–
Océanie	51 504	–
	3 251 178	–
Revenus des droits de diffusion des Jeux Olympiques de la Jeunesse	1 047	–
TOTAL REVENUS DES DROITS DE TÉLÉVISION	3 252 225	–

Les revenus reconnus dans l'*État des activités consolidées* en 2024 qui étaient inclus dans le solde des *avances relatives aux Jeux Olympiques* au début de l'exercice 2024 étaient de USD 1 567,9 millions (2023 : néant).

16. DROITS DE MARKETING DU PROGRAMME TOP

USD 000	2024	2023
DROITS DE MARKETING DU PROGRAMME TOP PAR TYPE DE RECONNAISSANCE DU REVENU		
Revenus reconnus progressivement	871 456	739 230
Revenus reconnus à un moment précis	68	294
TOTAL DROITS DE MARKETING DU PROGRAMME TOP	871 524	739 524

Les revenus reconnus dans l'*État des activités consolidées* en 2024 qui étaient inclus dans le solde des *revenus différés* au début de l'exercice 2024 étaient de USD 137,1 millions (2023 : USD 145,5 millions).

17. AUTRES DROITS

USD 000	2024	2023
Redevances :		
– Programme marketing du COJO	94 761	121 360
– Licences	11 333	6 527
Fournisseurs	6 262	1 601
Hospitalité	8 174	12 000
Autres	3 102	962
TOTAL AUTRES DROITS	123 632	142 450

Les revenus reconnus dans l'*État des activités consolidées* en 2024 qui étaient inclus dans le solde des *revenus différés* au début de l'exercice 2024 étaient de USD 7,5 millions (2023 : néant).

18. AUTRES REVENUS

USD 000	2024	2023
Revenus de diffusion unilatérale et des Jeux Paralympiques	122 734	–
Autres revenus	44 698	20 119
TOTAL AUTRES REVENUS	167 432	20 119

Les revenus de diffusion unilatérale et des Jeux Paralympiques reconnus dans l'*État des activités consolidées* en 2024 qui étaient inclus dans le solde des *revenus différés* au début de l'exercice 2024 étaient de USD 25,8 millions (2023 : néant).

19. DÉPENSES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES

USD 000	2024	2023
Coûts de diffusion	437 198	–
Coûts de candidature, préparation des Jeux et transfert de connaissance	33 958	–
Technologie et communication digitale	29 716	–
Opérations Jeux	84 959	–
Contributions aux CNO, comprenant bourses de transports, équipements et athlètes	41 275	–
Programmes médicaux et de contrôle de dopage	6 184	–
Programme Marketing et coûts des droits TV	39 831	–
Prime d'assurance pour annulation des Jeux	9 274	–
Autres coûts	25 973	–
TOTAL DES DÉPENSES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES	708 368	–

Les coûts de diffusion comprennent les dépenses d'équipement, de production et de télécommunication prises en charge par le groupe pour la diffusion en direct des signaux télévisuels et radiophoniques des Jeux Olympiques de Paris 2024 :

USD 000	2024	2023
Coûts de diffusion :		
– Matériel de diffusion et construction installations	144 424	–
– Amortissement du matériel de diffusion	27 913	–
– Salaires et charges sociales	59 889	–
– Main-d'œuvre opérationnelle Jeux	71 628	–
– Logistique	53 169	–
– Production	47 701	–
– Télécommunications	8 740	–
– Administration et autres dépenses	23 734	–
TOTAL COÛTS DE DIFFUSION	437 198	–

20. DÉPENSES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE

USD 000	2024	2023
Coûts de diffusion	5 291	1 427
Coûts de candidature, préparation des Jeux et transfert de connaissance	917	1 575
Technologie et communication digitale	7 306	1 854
Opérations Jeux	6 200	2 124
Frais de transport, voyage et résidence des athlètes, CNO et FI	5 192	2 757
TOTAL DES DÉPENSES RELATIVES AUX JEUX OLYMPIQUES DE LA JEUNESSE	24 906	9 737

21. PROGRAMME DE LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE

USD 000	2024	2023
PROGRAMMES DES ANNÉES PRÉCÉDENTES		
– Gérés par la Solidarité Olympique	(4 640)	(2 509)
– Gérés par les Associations continentales	2 635	657
	(2 005)	(1 852)
PROGRAMMES DE L'ANNÉE EN COURS		
Programmes continentaux :		
– Association des Comités Nationaux Olympiques d'Afrique	11 797	10 711
– Panam Sports	10 025	10 025
– Conseil olympique d'Asie	7 984	10 312
– Comités Olympiques Européens	11 735	12 776
– Association des Comités Nationaux Olympiques d'Océanie	6 263	6 217
– Association des Comités Nationaux Olympiques	4 000	4 000
	51 804	54 041
Programmes mondiaux de la Solidarité Olympique :		
– Bourses olympiques pour athlètes	15 173	16 160
– Subventions pour les sports d'équipe	2 487	4 258
– Stages techniques pour entraîneurs	3 315	3 618
– Bourses olympiques pour entraîneurs	3 147	2 825
– Subvention pour les activités des Commissions des athlètes des CNO	1 058	1 151
– Transition de carrière des athlètes	964	305
– Subvention pour athlètes de niveau continental	3 427	6 222
– Développement des jeunes athlètes	5 504	5 729
– Développement du système sportif national	4 015	3 165
– Soutien aux athlètes réfugiés	1 363	1 116
– Programme pour les valeurs olympiques	8 588	7 791
– Développement de l'administration des CNO	10 720	10 811
– Cours nationaux pour dirigeants sportifs	1 145	1 222
– Formation internationale en management du sport	873	931
– Échanges entre CNO	165	371
– Forums pour les CNO et leurs athlètes	869	1 265
– Projets spéciaux	923	475
	63 736	67 415
Services techniques de support	3 677	2 072
TOTAL DES PROGRAMMES DE L'ANNÉE EN COURS	119 217	123 528
TOTAL DES PROGRAMMES DE LA SOLIDARITÉ OLYMPIQUE	117 212	121 676

22. DISTRIBUTION DES REVENUS

USD 000	2024			2023		
	REVENUS	TOP PROGRAMME	TOTAL	REVENUS	TOP PROGRAMME	TOTAL
Comité d'organisation de Paris 2024	854 682	199 999	1 054 681	–	127 412	127 412
Comité d'organisation de Milano Cortina 2026	–	7 947	7 947	–	7 827	7 827
Comité d'organisation de Los Angeles 2028	–	14 722	14 722	–	14	14
USOPC	196 350	124 536	320 886	–	109 811	109 811
Fédérations Internationales	590 100	–	590 100	–	–	–
Comités Nationaux Olympiques	448 461	87 277	535 738	60 400	95 041	155 441
Fonds du Mouvement olympique	190 000	–	190 000	–	–	–
Autres coûts	–	10 083	10 083	–	5 400	5 400
	2 279 593	444 564	2 724 157	60 400	345 505	405 905
Fonds réservés pour allocation aux organisations du Mouvement olympique	(190 000)	–	(190 000)	–	–	–
Part des revenus des Comités Nationaux Olympiques réservée dans les fonds affectés	(442 540)	–	(442 540)	(50 000)	–	(50 000)
DISTRIBUTION DE REVENUS AUX COJO, AUX CNO, AUX FI ET À L'USOPC	1 647 053	444 564	2 091 617	10 400	345 505	355 905

En application de la recommandation faite durant le XIII[e] Congrès olympique à Copenhague en 2009, les revenus distribuables une fois les Jeux Olympiques achevés avec succès incluent les revenus en liquide et en nature des droits de télévision, des droits du programme TOP et une partie des revenus issus des royalties. La part des revenus distribuée aux COJO, à l'USOPC et les coûts relatifs aux Jeux Olympiques sont déduits du revenu afin de calculer la part égale attribuable aux Fédérations Internationales, aux Comités Nationaux Olympiques et au Comité International Olympique.

Pour les Jeux Olympiques de Paris de 2024, l'allocation globale des revenus au Mouvement olympique, incluant les montants payés ou à payer avant 2024, a été effectuée de la façon suivante :

USD 000	
Revenus bruts distribuables des Jeux Olympiques de Paris 2024	
Allocation aux :	
– Fédérations Internationales	590 100
– Comités Nationaux Olympiques	590 100
– Comité International Olympique	590 100
TOTAL	1 770 300

23. DISTRIBUTION D'AUTRES DROITS

USD 000	2024	2023
Allocation des droits de licence aux :		
– COJO	3 363	743
– CNO	713	862
– USOPC	302	194
Allocation des droits d'hospitalité et de billetterie aux :		
– CNO	16 763	5 286
– COJO	8 500	–
TOTAL DISTRIBUTION D'AUTRES DROITS	29 641	7 085

24. PROMOTION DU MOUVEMENT OLYMPIQUE

USD 000	2024	2023
Olympic Channel et stratégie digitale	164 979	104 512
Culture et patrimoine	64 547	60 292
TOTAL PROMOTION DU MOUVEMENT OLYMPIQUE	229 526	164 804

25. COÛTS OPÉRATIONNELS

USD 000	2024	2023
Salaires et charges sociales	136 838	121 081
Presse, publications et relations publiques	2 045	1 380
Services externes	13 673	17 720
Frais de session, commission exécutive et de commissions	6 375	12 745
Frais de transport, voyage et résidence	7 400	6 100
Entretien, fournitures et autres charges	19 434	19 184
Impôts et taxes	4 180	276
Amortissements (notes 8 et 9)	6 373	6 978
TOTAL DES COÛTS OPÉRATIONNELS	196 318	185 464

26. SALAIRES ET CHARGES SOCIALES

USD 000	2024	2023
Salaires et autres dépenses de personnel	208 686	134 713
Charges sociales	30 891	21 505
Coûts de prévoyance	12 171	14 611
TOTAL SALAIRES ET CHARGES SOCIALES	251 748	170 829

Le coût total des salaires et charges sociales inclut ceux qui sont présentés sous les rubriques des états financiers *Dépenses relatives aux Jeux Olympiques* (note 19), *Dépenses relatives aux Jeux Olympiques de la Jeunesse* (note 20), *Promotion du Mouvement olympique* (note 24) et *Coûts opérationnels* (note 25).

Les salaires et charges sociales reconnus comme coûts de diffusion sont différés dans l'*État de la situation financière consolidée* et sont reconnus dans l'*État des activités consolidées* (note 2E) lors de l'achèvement complet des Jeux Olympiques. L'augmentation des salaires et des charges sociales en 2024 est due principalement à la reconnaissance des coûts de diffusion liés aux Jeux Olympiques de Paris 2024 dans l'*État des activités consolidées* 2024.

27. PRODUITS / (CHARGES) FINANCIERS, NETS

USD 000	2024	2023
Revenus d'intérêts et dividendes	152 149	133 825
Charges d'intérêts	(4 001)	(4 045)
Augmentations / (diminutions) de juste valeur sur actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat	46 387	73 131
Gains / (pertes) sur vente d'actifs financiers à la juste valeur par le biais du compte de résultat (note 5a)	41 622	19 421
Gains / (pertes) sur les conversions de change	(26 386)	1 205
Autres produits financiers	16	–
Autres charges financières	(3 326)	(3 115)
TOTAL PRODUITS / (CHARGES) FINANCIERS, NETS	206 461	220 422

28. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Aucun évènement postérieur à la date de clôture annuelle n'est à signaler.

29. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Identification des parties liées

Les membres du CIO sont des personnes physiques. Le nombre des membres du CIO ne peut excéder le total de 115. Au 31 décembre 2024, le CIO compte 112 membres et 38 membres honoraires. Du point de vue du groupe, les personnes suivantes sont considérées comme parties liées : le président, les membres de la commission exécutive et les membres de la direction opérationnelle.

Transactions avec les parties liées

Les membres du CIO, y compris le président du CIO, sont bénévoles. Sur demande des membres du CIO (suivant un processus simple), certaines des dépenses administratives personnelles en relation avec l'exercice de leurs fonctions respectives au sein du CIO sont compensées par des montants fixes. Ce montant varie selon les différentes fonctions. Les frais de voyage et de séjour des membres du CIO durant l'exercice de leurs fonctions sont pris en charge par le CIO. Ces dépenses sont incluses dans l'*État des activités consolidées* sous la rubrique *Frais de session, commission exécutive et commissions* ainsi que sous la rubrique *Frais de transport, voyage et résidence*.

L'indemnité correspondante peut être allouée par le président lorsqu'il confie à un membre une mission spéciale. Ces coûts sont inclus dans l'*État des activités consolidées* sous les *Frais de transport, voyage et résidence*.

Le président du CIO sera traité de la même façon et bénéficiera de la même indemnité que les membres de la commission exécutive durant les réunions de la commission exécutive et que celle des membres du CIO durant les Jeux Olympiques. Conformément aux droits et obligations qui lui sont conférés par la Charte olympique, le président du CIO a une fonction de président exécutif. C'est pourquoi le président du CIO est en mission 365 jours par an. Dans la ligne des pratiques anciennes et comme les autres membres du CIO, le président du CIO reçoit une indemnité pour couvrir ses dépenses. Le président ne reçoit ni le soutien annuel, ni les indemnités journalières en relation avec toutes les réunions des commissions ou avec les autres missions, auxquels il aurait droit comme membre du CIO. La commission d'éthique a opté pour un montant annuel forfaitaire indexé à l'inflation à titre d'indemnité.

Le CIO couvre les frais du président (frais de séjour, assurances) pour un montant total de USD 350 mille en 2024 et USD 340 mille en 2023. Ce montant inclut l'indemnité annuelle de EUR 275 mille. Conformément à la pratique antérieure, un montant annuel de USD 182 mille est payé par le CIO pour couvrir les frais d'impôts sur le revenu liés à l'activité du président du CIO en Suisse en 2024 (USD 172 mille en 2023). Ces coûts sont inclus dans l'*État des activités consolidées* sous les *Frais de transport, voyage et résidence*.

Sont considérés comme faisant partie de la direction opérationnelle du CIO, le président, le directeur général et tous les directeurs du CIO. Ainsi, comme mentionné ci-dessus, le président du CIO n'est pas rémunéré. Les salaires et avantages à court terme des autres membres de la direction opérationnelle représentent USD 17,00 millions en 2024 et USD 15,41 millions en 2023. Les avantages postérieurs à l'emploi se montent à USD 2,05 million en 2024 et USD 1,95 million en 2023.

Un contrôle annuel est en place pour déclarer, mettre en évidence et revoir les transactions commerciales potentielles avec les parties liées. Ce contrôle automatique permet d'identifier et de communiquer au chief officer éthique et conformité toutes les transactions commerciales potentielles que le CIO envisage d'entreprendre avec une de ces parties liées. Ces transactions avec les parties liées doivent être validées par la commission exécutive du CIO. Le CIO a étendu le mécanisme de contrôle ci-dessus, comme les IFRS Accounting Standards l'exigent au sujet des parties liées, aux engagements financiers et aux transactions avec toutes les sociétés ou organisations déclarées par tous les membres du CIO.

En 2024 et 2023, nous avons procédé à un examen complet de toutes les transactions qui auraient pu être réalisées selon des modalités ou des conditions différentes de celles prévalant dans des conditions normales de concurrence. Sur la base de notre analyse et de l'application du principe de matérialité, nous avons déterminé qu'il n'y avait aucune transaction significative entre parties liées qui nécessite des informations à fournir selon IAS 24.

La politique de dédommagement pour les membres du CIO et le président du CIO est la suivante :

MEMBRES DU CIO ET MEMBRES HONORAIRES DU CIO

Soutien administratif annuel	USD 7 000
Indemnité journalière pour les membres du CIO pour tout type de réunion commissions, Session, Jeux Olympiques (afin de couvrir le temps du voyage, le jour avant et après la réunion sont compensés)	USD 450
Indemnité journalière pour les présidents des commissions du CIO lors des réunions de leur commission (afin de couvrir le temps du voyage, le jour avant et après la réunion sont compensés)	2 x USD 450
Indemnité journalière pour les membres de la commission exécutive du CIO pour les réunions de la commission exécutive (afin de couvrir le temps du voyage, le jour avant et après la réunion sont compensés)	2 x USD 450

Comité International Olympique
Maison Olympique, 1007 Lausanne, Suisse
Tel +41 (0)21 621 61 11
www.olympics.com/cio

© Cet ouvrage ne peut être reproduit même partiellement et sous quelque forme que ce soit sans autorisation écrite du Comité International Olympique (CIO). Tous droits de reproduction, traduction et d'adaptation réservés pour tous pays.

Production : Touchline

Photographies : CIO ; Getty Images® ; CIO / Greg Martin ; Yoan Jeudy ; CIO / Nyein Su Wei ; CIO / Christophe Moratal ; Services d'information olympique (OIS) / CIO ; Jeux Olympiques d'hiver Milano Cortina 2026 ; Jeux Olympiques LA28 ; Jeux Olympiques Brisbane 2032 ; CIO / Ubald Rutar ; CIO / Rakuto Makino ; CIO / Chloe Knott ; CIO / OIS / Jeunes reporters ; Jeux Olympiques de la Jeunesse Dakar 2026 ; Conseil olympique d'Asie (OCA) ; Comité National Olympique et Paralympique saoudien ; Association des Comités Nationaux Olympiques d'Océanie (ONOC) ; Association des sports du Vanuatu et Comité National Olympique ; CIO / Jean-Marc Jaleel ; Allianz ; Olympic Broadcasting Services (OBS) ; Festival international de bande dessinée de Lausanne ; Alex Fracheboud ; Musée Olympique ; CIO / Grégoire Peter ; Centre d'Études Olympiques ; Brooklyn McDougall ; Comités Olympiques Européens (COE) ; Comité National Olympique chypriote ; Comité National Olympique chinois ; Intel ; Shutterstock.com ; Atos ; Paul Zimmer ; Malaika ; Kids Play International – Rwanda ; TRA Photography ; OPGA78 ; Olympic Refuge Foundation ; Iulia Durlestean ; Agence de contrôles internationale (ITA) ; Partenariat international contre la corruption dans le sport (IPACS) ; OMEGA ; Deloitte ; Alibaba ; Visa ; Samsung ; Lacoste ; Montblanc ; On Location ; Netflix ; Comité National Olympique slovaque ; Jeux Olympiques Paris 2024 ; CIO / Atsushi Tomura ; CIO / Philippe Woods

Impression : Pureprint Group, une société neutre en carbone, souscrit à la norme ISO 14001 : 2004 Système de gestion de l'environnement.

® Toutes les marques commerciales sont reconnues comme étant la propriété de leurs propriétaires respectifs.

Imprimé sur papier certifié FSC®.

Le rapport annuel du CIO
est produit sur papier 100 %
recyclé – et équilibré en
carbone – et imprimé par
une société neutre en carbone.

Page de couverture : L'épreuve masculine de cyclisme sur route passe devant le Sacré-Cœur lors des Jeux Olympiques de Paris 2024.
© Alex Broadway / Getty Images

Quatrième de couverture : Les drapeaux des CNO flottent devant la tour Eiffel lors de la cérémonie d'ouverture de Paris 2024.
© Stephanie Lecocq / Getty Images

Comité
International
Olympique

Maison Olympique
1007 Lausanne, Suisse
www.olympics.com/cio

© 2025 Comité International Olympique. Tous droits réservés.
Les anneaux olympiques, la typographie, les pictogrammes, les photographies et autres éléments figurant dans ce document sont la propriété du Comité International Olympique, tous droits réservés.